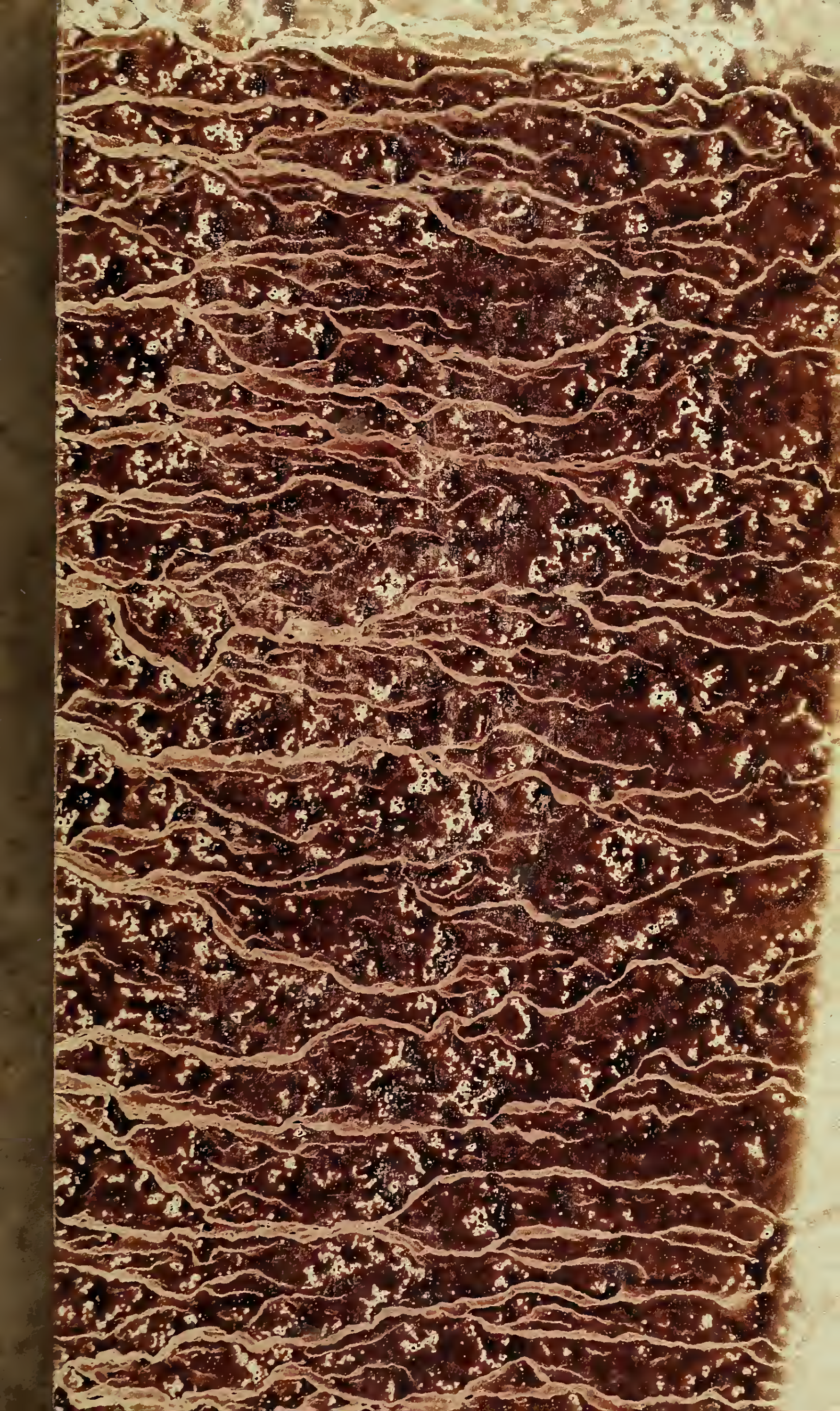
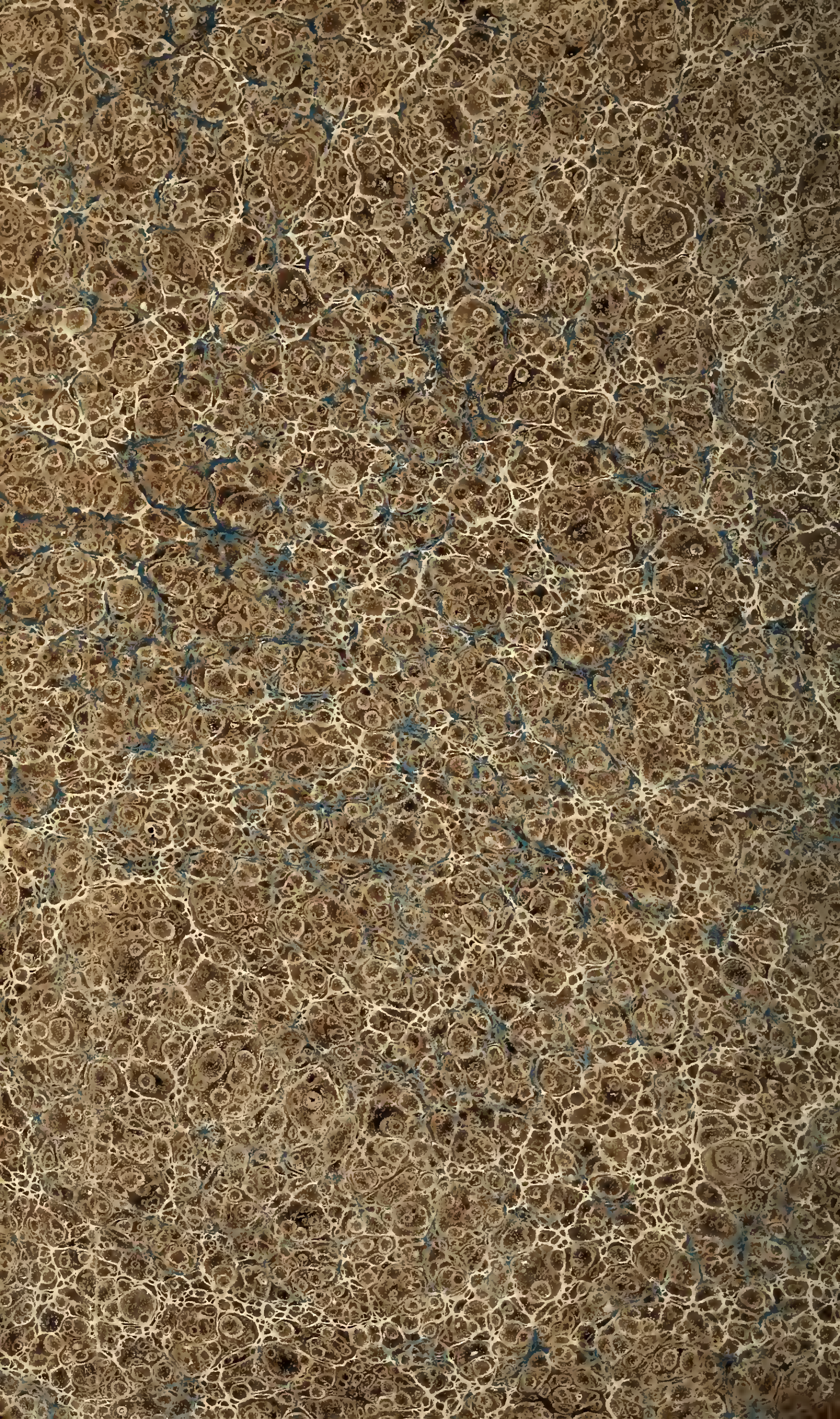
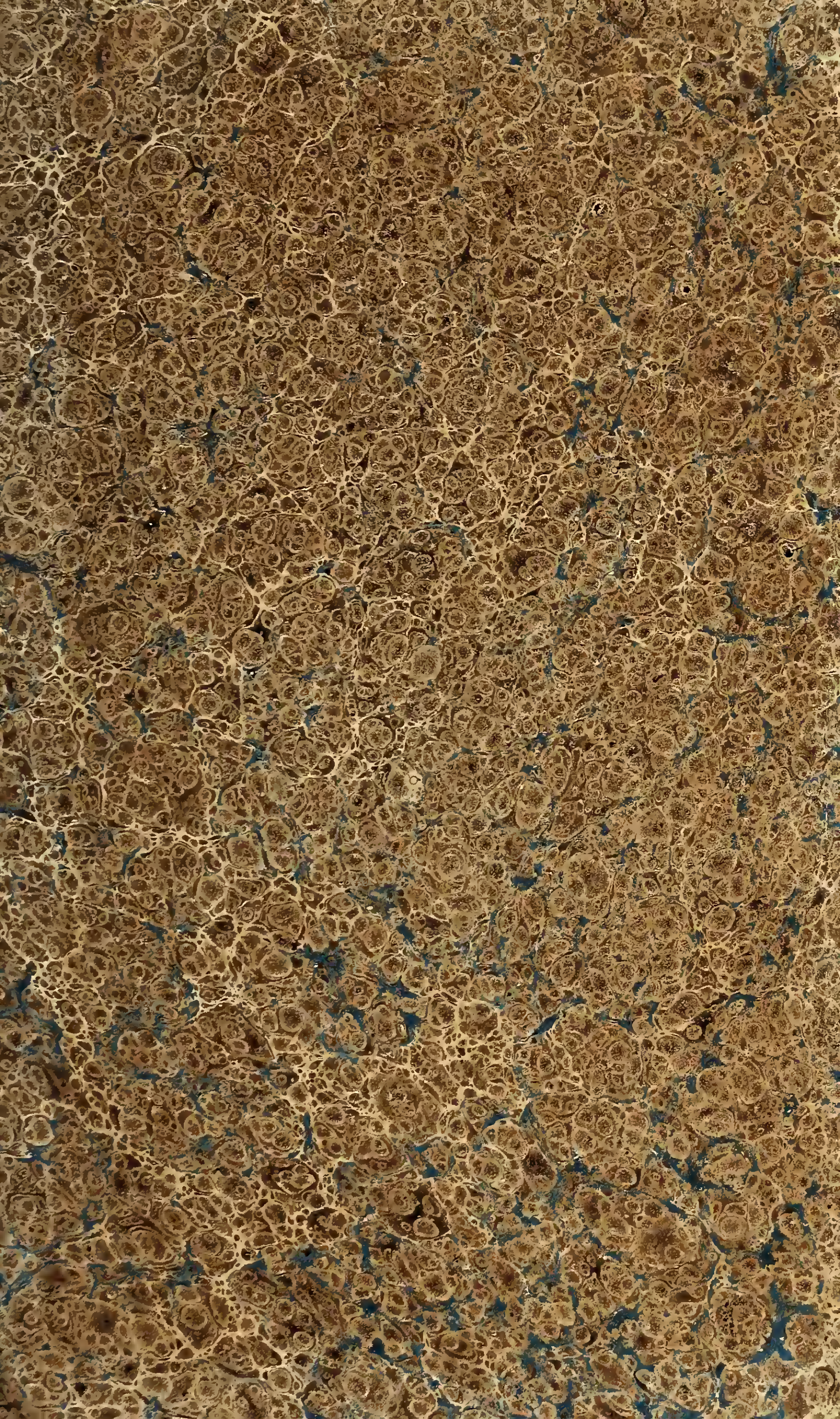
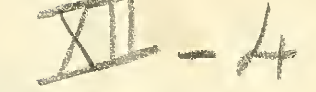








ŒUVRES

DU COMTE

DE LACÉPÈDE.

TOME IV.

SERPENTS.

II.

PARIS. — IMPRIMERIE D'AD. MOESSARD, RUE DE FURSTEMBERG, N° 8 BIS.

ŒUVRES

DU COMTE

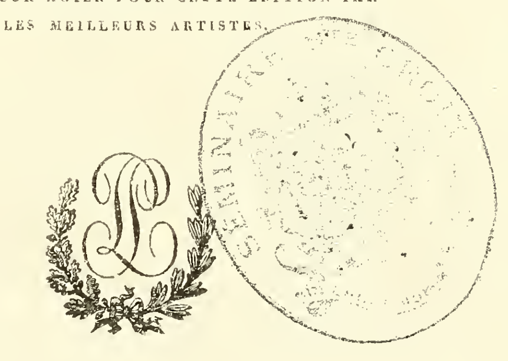
DE LACÉPÈDE,

COMPRENANT

L'HISTOIRE NATURELLE DES QUADRUPÈDES OVIPARES,
DES SERPENTS, DES POISSONS ET DES CÉTACÉS;

ACCOMPAGNÉES

DU PORTRAIT DE L'AUTEUR ET D'ENVIRON 400 FIGURES,
EXÉCUTÉS SUR ACIER POUR CETTE ÉDITION PAR
LES MEILLEURS ARTISTES.



A PARIS,
CHEZ F. D. PILLOT, ÉDITEUR,
RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, N° 49.

1832.

SERPENTS.

II.

HISTOIRE

NATURELLE

DES SERPENTS.

SUITE DES COULEUVRES VIPÈRES.

L'ASPIC[1].

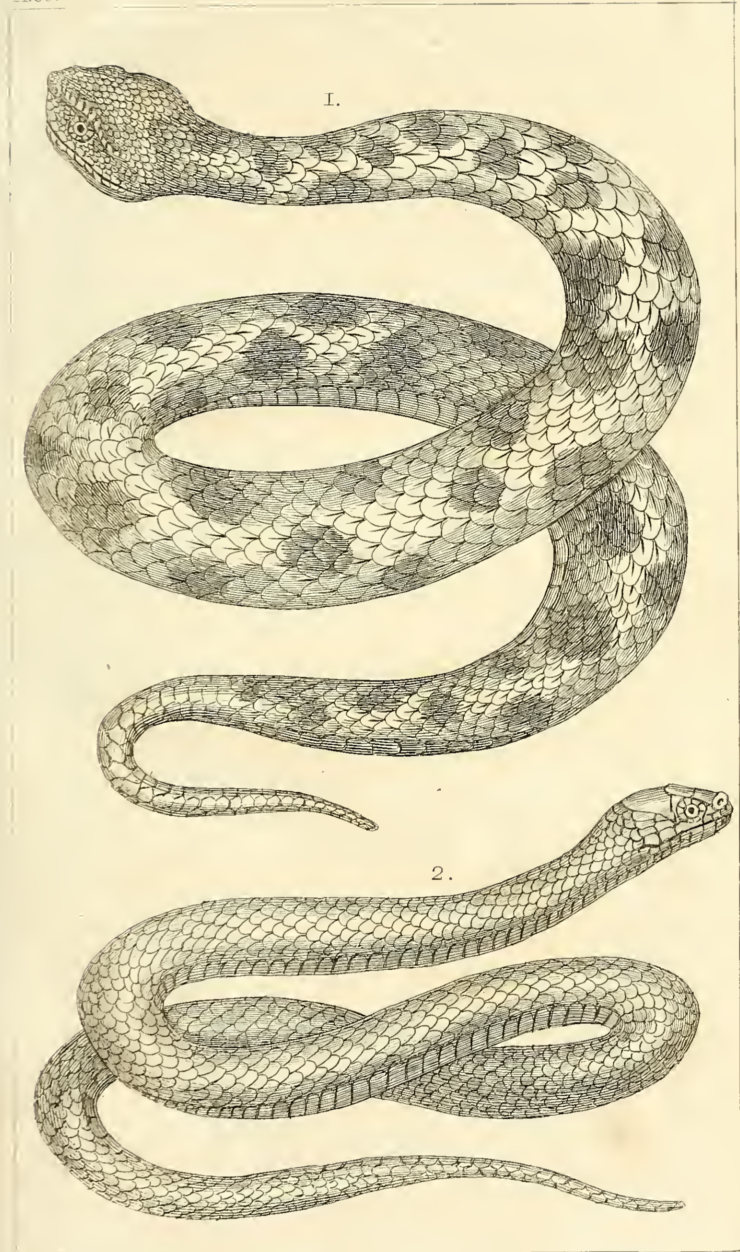
Vipera (*Echidna*) *maculata*, Merr. — *Vipera maculata*, Latr. — *Coluber maculata*, Gmel. — *Col. Aspis*, Latr. — *Vip. ocellata*, Daud., Latr.

C'est en France, et particulièrement dans nos provinces septentrionales, qu'on trouve ce serpent. Plusieurs grands naturalistes ont écrit qu'il n'étoit point venimeux; mais les crochets mobiles, creux et percés, dont nous avons vu sa mâchoire supérieure garnie,

1. L'*Aspic*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Coluber Aspis, Linn., amphib. Serp.
An Vipera maculata? Laurenti Specimen medicum. Vien., 1768, pag. 102.

nous ont fait préférer l'opinion de M. Linnée, qui le regarde comme contenant un poison très dangereux. Nous le plaçons donc à la suite de la chersea, avec laquelle il a de si grands rapports de conformation, qu'il pourroit bien n'en être qu'une variété, ainsi que l'a soupçonné aussi M. Linnée; mais il paroît qu'il est constamment plus grand que cette vipère : l'individu qui est conservé au Cabinet du Roi a trois pieds de long depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, dont la longueur est de trois pouces huit lignes. Nous avons compté cent cinquante-cinq grandes plaques sous le corps, et trente-sept paires de petites plaques sous la queue. Ce nombre n'est pas le même dans tous les individus; et l'aspic dont on trouve la description dans le Système de la Nature de M. Linnée, avoit cent quarante-six grandes plaques, et quarante-six paires de petites.

La mâchoire supérieure de l'aspic est armée de crochets, ainsi que nous venons de le dire; les écailles qui revêtent le dessus de la tête sont semblables à celles du dos, ovales et relevées dans le milieu par une arête. On voit s'étendre sur le dessus du corps, trois rangées longitudinales de taches rousses, bordées de noir, ce qui fait paroître la peau de l'aspic tigrée, et a fait donner à ce reptile, dans plusieurs cabinets, le nom de *Serpent tigré*. Les trois rangées de taches se réunissent sur la queue, de manière à représenter une bande disposée en zig-zag; et par là les couleurs de l'aspic ont quelque rapport avec celles de la vipère commune, à laquelle il ressemble aussi par les teintes du dessous de son corps, marbré de foncé et de jaunâtre.



Gravé par Pauquet

I. L'ASPIC — 2. LA LISSE

Il paroît que les anciens n'ont point connu l'aspic de nos contrées, car il ne faut pas le confondre avec une espèce de vipère dont nous parlerons sous le nom de *Vipère d'Égypte*, que les anciens nommoient aussi Aspic, et que la mort d'une grande reine a rendu fameuse. Afin même d'empêcher qu'on ne prît le serpent dont il est ici question pour celui d'Égypte, nous n'aurions pas donné à ce reptile des provinces septentrionales, le nom d'Aspic, attribué par les anciens à une vipère venimeuse des environs d'Alexandrie, si tous les observateurs ne s'étoient accordés à le nommer ainsi.

LA VIPÈRE NOIRE[1].

Pelias Berus, var. *g*, MERR. — *Coluber Prester*, LINN. — *Coluber Vipera Anglorum*, LAUR. — *Coluber niger*, LACEP. — *Vipera Prester*, LATR., DAUD. — *Vipera Chersea*, var. *a*, FITZ.

VOICI encore une espèce de serpent venimeux, assez nombreuse dans plusieurs contrées de l'Europe, et qui a beaucoup de rapports avec notre vipère commune; il est aisé cependant de l'en distinguer, même au premier coup d'œil, à cause de sa couleur, qui est presque toujours noire, ou du moins très foncée, avec des points blancs sur les écailles qui bordent les mâchoires. Quelquefois on aperçoit sur ce

1. *La Dipsade*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Coluber Prester, Linn., amphib. Serpent.
Vipera Anglica nigricans, Petiver. mus. 17, n° 104.
Faun. suec., 287.
Coluber vipera Anglorum, Laurenti Specimen medicum, pag. 98, tabul. 4, fig. 1.
Col. Prester, Wulf, Ichthyologia cum amphibiis regni Borussici.
Col. Prester, Zoologie britannique, vol. III, Reptiles.
Col. Prester, Voyage de M. Pallas, traduction françoise, volume I, pag. 59.

fond noir, des taches plus obscures encore, à peu près de la même forme et disposées dans le même ordre que celles de la vipère commune ; et voilà pourquoi des naturalistes ont pensé que la vipère noire n'en est peut-être qu'une variété plus ou moins constante[1]. Quoi qu'il en soit, c'est de toutes les vipères une de celles qu'on doit voir avec le plus de peine, puisqu'elle réunit une couleur lugubre aux traits sinistres de leur conformation, et qu'elle porte, pour ainsi dire, les livrées de la mort, dont elle est le ministre.

Le dessus de sa tête n'est pas entièrement couvert d'écailles semblables à celles du dos, ainsi que le dessus de la tête de la vipère commune ; mais on remarque, entre les deux yeux, trois écailles un peu plus grandes, placées sur deux rangs, dont le plus proche du museau ne contient qu'une pièce ; et, par ce trait, la vipère noire se rapproche des couleuvres ovipares plus que les autres vipères dont nous venons de parler.

Les écailles du dos sont ovales et relevées par une arête. Un des individus que nous avons observés, et qui est conservé au Cabinet du Roi, a deux pieds neuf lignes de longueur totale, et deux pouces quatre lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue ; nous avons compté cent quarante-sept grandes plaques au dessous du corps, et vingt-huit paires de petites plaques au dessous de la queue. Un autre individu que nous avons vu, et que l'on disoit apporté de la Louisiane, avoit cent quarante-cinq gran-

1. Zoologie Britanique, vol. III, pag. 26.

des plaques et trente-deux paires de petites ; celui que M. Linnée a décrit, avoit cent cinquante-deux de ces grandes lames, et trente-deux paires de petites plaques ; et ces lames sont quelquefois si luisantes, que leur éclat ressemble assez à celui de l'acier.

On se sert de la vipère noire, dans les pharmacies d'Angleterre, au lieu de la vipère commune. Elle est en assez grand nombre dans les bois qui bordent l'Oka, rivière de l'empire de Russie, qui se jette dans le Volga ; elle y est très venimeuse, et y présente quelques taches jaunes sur le cou et sur la queue[1]. On la trouve aussi en Allemagne, et particulièrement dans les montagnes de Schneeberg ; M. Laurent, qui l'y a observée, ne la croit pas très dangereuse[2] ; mais, comme il n'a fait des expériences sur les effets de sa morsure, que dans les premiers jours de novembre, et par conséquent au commencement de l'hiver, qui diminue presque toujours l'action du venin des animaux, il se pourroit que, pendant les grandes chaleurs, le poison de la vipère noire fût aussi redoutable en Allemagne que dans presque toutes les autres contrées qu'elle habite. Quelquefois elle menace, pour ainsi dire, son ennemi, par des sifflements plusieurs fois répétés ; mais d'autres fois elle se jette tout d'un coup, et avec furie, sur ceux qui l'attaquent ou qui l'effraient, ou sur les animaux dont elle veut faire sa proie.

1. M. Pallas, à l'endroit déjà cité.

2. Laurenti Specimen medicum.

LA MÉLANIS[1].

Pelias Berus, var. *d*, MERR. — *Coluber Melanis*, PALL., GMEL., LACEP., SHAW. — *Vipera Melanis*, LATR., DAUD.

C'EST sur les bords du Volga et de la Samara, qui se jette dans ce grand fleuve, que l'on rencontre la mélanis, dont M. Pallas a parlé le premier. Elle s'y plaît dans les endroits humides et marécageux, au milieu des végétaux pourris. Elle ressemble beaucoup à la vipère commune, par sa conformation extérieure, sa grandeur et celle de ses crochets; mais elle en diffère par ses couleurs: son dos est d'un noir très foncé; les écailles du dessous du ventre présentent une sorte d'éclat semblable à celui de l'acier; sur ce fond très brun on remarque des taches plus obscures, et des deux côtés du corps, ainsi que vers la gorge, on voit des teintes comme nuageuses qui tire sur le bleu. Ses yeux sont d'un blanc éclatant qui donne plus de feu à l'iris, dont la couleur est rousse; lorsque la prunelle est resserrée, elle est allongée verticalement. La queue est courte et diminue de grosseur vers son extrémité. Cette espèce a communément cent quarante-huit plaques sous le ventre, et vingt-sept paires de petites plaques revêtent le dessous de sa queue.

1. *Coluber Melanis*. Voyages de M. Pallas, traduction françoise, par Gauthier de la Peyronie, vol. I, Suppl.

LA SCYTHE[1].

Pelias Berus, var. *e*, Merr. —*Coluber Scytha*, Pall., Gmel., Lacep., Shaw. —*Vipera Scytha*, Latr., Daud.

Cette couleuvre est une de celles qui ne craignent pas des froids très rigoureux; on la trouve en effet dans les bois qui couvrent les revers des hautes montagnes de la Sibérie, même des plus septentrionales: aussi M. Pallas, qui l'a fait connoître le premier, dit-il que son venin n'est pas très dangereux. Elle a beaucoup de rapports avec la vipère commune par sa conformation, et avec la mélanis par sa couleur; son dos est d'un noir très foncé, comme le dessus du corps de cette dernière, mais le dessous du ventre et de la queue est d'un blanc de lait très éclatant. Sa tête a un peu la forme d'un cœur; l'iris est jaunâtre. Elle a ordinairement cent cinquante-trois grandes plaques sous le corps, et trente-une paires de petites plaques sous la queue. La longueur de cette dernière partie est un dixième de la longueur totale, qui, communément, est de plus d'un pied et demi.

1. *Coluber Scytha.* Voy. de M. Pallas, traduction françoise, vol. II, Supplément.

LA VIPÈRE D'ÉGYPTE[1].

Vipera (*Echidna*) *ægyptiaca*, Merr. — *Coluber Vipera*, Hasselq. — *Aspis Cleopatræ*, Laur. — *Col. ægyptiacus*, Lacep. — *Vipera ægyptia*, Latr. — *Vip. ægyptiaca*, Daud.

Tous ceux qui ont donné des larmes au récit de la mort funeste d'une reine célèbre par sa beauté, ses richesses, son amour et son infortune, liront peut-être avec quelque plaisir ce que nous allons écrire du serpent dont elle choisit le poison pour terminer ses malheurs. Le nom de Cléopâtre est devenu trop fameux pour que l'intérêt qu'il inspire ne se répande pas sur tous les objets qui peuvent rappeler le souvenir de cette grande souveraine de l'Égypte, que ses charmes et sa puissance ne purent garantir des plus cruels revers; et le simple reptile

1. L'Aspic des anciens auteurs.
La vipère d'Égypte. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Coluber Vipera. Linn., amphib. Serp.
Hasselquist, Act. Upsal, 1750, p. 24; et itin. in Palestinam, 314.
Aspis Cleopatræ. 231, Laurenti Specimen medicum.

qui lui donna la mort pourra paroître digne de quelque attention à ceux mêmes qui ne recherchent qu'avec peu d'empressement les détails de l'histoire naturelle. C'est M. Hasselquist qui a fait connoître cette vipère, qu'il a décrit dans son voyage en Égypte ; elle a la tête relevée en bosse des deux côtés, derrière les yeux ; sa longueur est peu considérable ; les écailles qui recouvrent le dessus de son corps sont très petites; son dos est d'un blanc livide, et présente des taches rousses ; les grandes plaques qui revêtent le dessous de son corps sont au nombre de cent dix-huit, et le dessous de la queue est garni de vingt-deux paires de petites plaques.

Les anciens ont écrit que son poison, quoique mortel, ne causoit aucune douleur ; que les forces de ceux qu'elle avoit mordus s'affoiblissoient insensiblement; qu'ils tomboient dans une douce langueur et dans une sorte d'agréable repos, auquel succédoit un sommeil tranquille qui se terminoit par la mort ; et voilà pourquoi on a cru que la reine d'Égypte, ne pouvant plus supporter la vie après la mort d'Antoine et la victoire d'Auguste, avoit préféré de mourir par l'effet du venin de cette vipère. Quoi qu'il en soit des suites plus ou moins douloureuses de sa morsure, il paroît que son poison est des plus actifs. C'est ce serpent dont on emploie diverses préparations en Égypte, comme nous employons en Europe celles de la vipère commune ; c'est celui qu'on y vend dans les boutiques, et dont on se sert pour les remèdes connus sous les noms de *Sel de vipère*, de *Chair de vipère desséchée*, etc. Suivant M. Hasselquist, on envoie tous les ans à Venise une grande quantité de

vipères égyptiennes, pour la composition de la thériaque; et, dès le temps de Lucain, on en faisoit venir à Rome pour la préparation du même remède. C'est cet usage, continué jusqu'à nos jours, qui nous a fait regarder la vipère d'Égypte comme celle dont Cléopâtre s'étoit servie; toutes ses descriptions sont d'ailleurs très conformes à celle que nous trouvons de l'aspic de Cléopâtre, dans les anciens auteurs, et particulièrement dans Lucain; et voilà pourquoi nous avons préféré à ce sujet l'opinion de M. Laurenti[1] et d'autres naturalistes, à celle de M. Linnée, qui a cru que le serpent dont le poison a donné la mort à la reine d'Égypte, étoit celui qu'il nommé l'*Ammodyte*, et dont nous allons nous occuper[2].

Il paroît que c'est aussi à cette vipère qu'il faut rapporter ce que Pline a dit de l'aspic[3], et la belle peinture qu'a faite ce grand écrivain de l'attachement de ce reptile pour sa femelle, du courage avec lequel il la défend lorsqu'elle est attaquée, et de la fureur avec laquelle il poursuit ceux qui l'ont mise à mort.

1. Voyez l'endroit déjà cité.
2. Aménités académiques, Stockholm, 1763. vol. VI, p. 210.
3. Pline, liv. VIII.

L'AMMODYTE[1].

Vipera (*Echidna*) *Ammodytes*, MERR.—*Col. Ammodytes*, LINN., LACEP., SHAW. — *Vipera Mosis* et *Vip. illyrica*, LAUR. — *Vip. Ammodytes*, DAUD., CUV.—*Col. Charasii*, SHAW.—*Cobra Ammodytes*, FITZ.

LES anciens, et surtout les auteurs du moyen âge, ont beaucoup parlé de ce serpent très venimeux,

1. *Cenchrias.*
Cerchrias.
Cynchrias.
Miliaris.
Vipère cornue d'Illyrie.
Aspide del corno.
Ammodyte, M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
C. Ammodytes, Linnæus, amphib. Serpent.
Ammodyte, M. Valmont de Bomare, Dict. d'Histoire naturelle.
Druinus, Belon, 203.
Ammodytes, Aldrovande, Serp. 169.
Ammodyte, Mathiole, comm. sur Dioscoride, p. 950.
Amiudutus, Avicenne.
Ammodyte, Olaus magnus.
Ammodytes, Gesner, lib. V, de Serp. natura, fol. 23.
Ammodytes, Solinus.
Ammodytes, Aetius, lib. XIII, cap. 25.

qui habite plusieurs contrées orientales, et que l'on trouve dans plusieurs endroits de l'Italie, ainsi que de l'Illyrie, autrement Esclavonie. Son nom lui vient de l'habitude qu'il a de se cacher dans le sable, dont la couleur est à peu près celle de son dos, varié d'ailleurs par un grand nombre de taches noires, disposées souvent de manière à représenter une bande longitudinale et dentelée, ce qui donne aux couleurs de l'ammodyte une très grande ressemblance avec celles de la vipère commune, dont il se rapproche aussi beaucoup par sa conformation; mais sa tête est ordinairement plus large, à proportion du corps, que celle de notre vipère; et d'ailleurs il est fort aisé de le distinguer de toutes les autres couleuvres connues, parce qu'il a sur le bout du museau une petite éminence, une sorte de corne, haute communément de deux lignes, mobile en arrière, d'une substance charnue, couverte de très petites écailles, et de chaque côté de laquelle on voit deux tubercules un peu saillants, placés aux orifices des narines; aussi a-t-il été nommé dans plusieurs contrées *Aspic cornu*. Sa morsure est en effet aussi dangereuse que celle du serpent venimeux nommé Aspic par les anciens; et l'on a vu des gens mordus par ce serpent, mourir trois

Ammodytes, Essay Touwards a natural History of Serpents, by Charl. Owen, Lond., 1742, p. 53.

Ammodytes, Rai, Synops., f. 287. « Ammodytes ita dictus quod » arenam subeat. Viperæ persimilem esse aiunt, cubitali longitudine, » colore arenaceo, capite viperino ampliore, maxillus latioribus. in- » superiore parte rostri eminentiam quamdam acutæ verucæ similem » gerens, unde Serpens cornutus vulgo dicitur. In Lybia, inque Illy- » rico et Italia, Comitatu imprimis Goritiensi invenitur. »

heures après[1] ; d'autres ont vécu cependant jusqu'au troisième jour, et d'autres même jusqu'au septième. Les remèdes qu'on a indiqués contre le venin de l'ammodyte, sont à peu près les mêmes que ceux auxquels on a eu recours contre la morsure des autres serpents venimeux[2]. On a employé l'application des ventouses, les incisions aux environs de la plaie, la compression des parties supérieures à l'endroit mordu, l'agrandissement de la blessure, les boissons qu'on fait avaler contre les poisons pris intérieurement, les emplâtres dont on se sert pour prévenir ou arrêter la putréfaction des chairs, etc.[3]. Ce reptile est couvert sous le ventre de cent quarante-deux grandes plaques, et sous la queue, de trente-deux paires de petites; le dessus de sa tête est garni de petites écailles ovales, unies et presque semblables à celles du dos. La queue est très courte, à proportion

1. Mathiole.

2. Voyez dans l'article de la Vipère commune, un extrait des expériences de M. l'abbé Fontana, au sujet du poison de ce serpent.

3. « Proprie autem eis auxiliatur mentacum, aqua mulsa potata, » castoreum, cassia et artemisiæ succus cum aqua. Danda etiam in » potu theriaca, eadem quoque plagæ imponenda. Utendum et em- » plastris attractoriis : postea vero cataplasmata, quæ ad nomas sive » ulcera serpentia conducunt, imponenda. » Aetius.

« Curatio autem eorum est curatio communis : et est ejus proprium » dare in potu castoreum, et cinnamomum, et radicem centaureæ, » de quocumque istorum fuerit, etc., cum vino. Et confert eis radix » aristolochiæ, et proprie longe juvamentum maximum. Et similiter » radix assoasir, et succus ejus proprie, et radix gentianæ. Et confe- » runt eis ex emplastris mel decoctum et exsiccatum, et tritum : et » radices granatorum : et similiter centaureæ, et semen lini et lactucæ, » et semen harmel, et volubilis, et ruta sylvestris : et conferunt eis » emplastra appropriata ulceribus putridis. » Avicenne.

du corps, qui n'a ordinairement qu'un demi-pied de long.

L'ammodyte se nourrit souvent de lézards et d'autres animaux aussi gros que lui, mais qu'il peut avaler avec facilité, à cause de l'extension dont son corps est susceptible.

Il paroît que c'est à cette espèce, au développement de laquelle un climat très chaud peut être très nécessaire, qu'il faut rapporter les serpents cornus de la côte d'Or, dont a parlé Bosman, quoique ces derniers soient beaucoup plus grands que l'ammodyte d'Esclavonie. Ce voyageur vit, au fort hollandois d'Axim, la dépouille d'un individu de cette espèce de serpents cornus; ce reptile étoit de la grosseur du bras, long de cinq pieds, et rayé ou tacheté de noir, de brun, de blanc et de jaune, d'une manière très agréable à l'œil. Suivant Bosman, ces serpents ont pour arme offensive, une fort petite corne, ou plutôt une dent qui sort de la mâchoire supérieure, auprès du nez; elle est blanche, dure et très pointue. Il arrive souvent aux nègres, qui vont nu-pieds dans les champs, de marcher impunément sur ces animaux, car ces reptiles avalent leur proie avec tant d'avidité, et tombent ensuite dans un sommeil si profond, qu'il faut un bruit assez fort, et même un mouvement assez grand pour les réveiller[1].

1. Bosman, pag. 273.

LE CÉRASTE[1].

Vipera (Echidna) Cerastes, Merr. — *Col. Cerastes*, Hasselq., Linn., Lacep., Shaw. — *Col. cornutus*, Hasselq. — *Vipera Cerastes*, Latr., Daud. — *Vipera cornuta*, Daud. — *Aspis Cerastes*, Fitz.

On a donné ce nom à un serpent venimeux d'Arabie, d'Afrique, et particulièrement d'Égypte, qui a été envoyé au Cabinet du Roi sous le nom de *Vipère cornue;* il est très remarquable et très aisé à distinguer par deux espèces de petites cornes qui s'élèvent au dessus de ses yeux. C'est apparemment cette conformation qui, jointe à sa qualité vénéneuse, et peut-

1. *Kerases*, en grec. *Alp* et *Aëg*, en Égypte.
Cerastes.
Ceristalis.
Le Céraste, M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Coluber Cerastes, Linn., amphib. Serpent.
Belon, itin. 203.
Coluber cornutus, Hasselquist, iter 315, n° 51.
Le Céraste, M. Valmont de Bomare, Dict. d'Histoire naturelle.
Cerastes, Rai, Synopsis Serpentini generis, page 287.
Cerastes, Gesner, de Serpentum natura, fol. 38.
Cerastes, Essay Touwards a natural History of Serpents, by Charl. Owen. London, 1742, page 54, planche 1.

être à ses habitudes naturelles, l'auront fait observer avec attention par les premiers Égyptiens, et les auront déterminés à faire placer de préférence son image parmi leurs diverses figures hiéroglyphiques. On le trouve gravé sur les monuments de la plus haute antiquité, que le temps laisse encore subsister sur cette fameuse terre d'Égypte. On le voit représenté sur les obélisques, sur les colonnes des temples, au pied des statues, sur les murs des palais, et jusque sur les momies[1]. Un double intérêt anime donc la curiosité, relativement au céraste; une connoissance exacte de ses propriétés et de ses mœurs, non seulement doit être recherchée par le naturaliste, mais serviroit peut-être à découvrir en partie le sens de cette langue religieuse et politique, qui nous transmettroit les antiques événements et les antiques opinions des célèbres et belles contrées de l'Orient. Si l'on ne peut pas encore exposer toutes les habitudes naturelles du céraste, faisons donc connoître exactement sa forme, et décrivons-le avec soin d'après les individus que nous avons examinés.

Les opinions des naturalistes, anciens et modernes, ont fort varié sur la nature ainsi que sur le nombre des cornes qui distinguent le céraste; les uns ont dit qu'il en avoit deux, d'autres quatre, et d'autres huit, qu'ils ont comparées aux espèces de petites cornes, ou pour mieux dire, aux *tentacules* des limaçons et

1. Deux très grandes pierres apportées d'Alexandrie à Londres, placées dans la cour du Muséum, et qui paroissent avoir fait partie d'une grande corniche d'un magnifique palais, présentent plusieurs figures de cérastes très bien gravées. Lettre de M. Ellis, Trans. phil., an. 1766.

d'autres animaux de la classe des vers[1]. Quelques auteurs les ont regardées comme des dents attachées à la mâchoire supérieure; quelques autres ont écrit que le céraste n'avoit point de cornes, que celles qu'on avoit vues sur la tête de quelques individus, n'étoient point naturelles, mais l'ouvrage des Arabes qui plaçoient avec art des ergots sur le crâne du reptile, pour le rendre extraordinaire et le faire vendre plus cher. Il se peut que l'on ait quelquefois attaché, à de vrais cérastes, de petites cornes artificielles; il se peut aussi que ces serpents, ayant été fort recherchés, on ait vendu pour des cérastes des reptiles d'une autre espèce qui leur auront à peu près ressemblé par la couleur, et auxquels on aura appliqué de fausses cornes. Mais le vrai serpent céraste a réellement au dessus de chaque œil, un petit corps pointu et allongé, auquel le nom de corne me paroît mieux convenir qu'aucun autre. M. Linnée a donné[2] le nom de dents molles à ces petits corps placés au dessus des yeux du serpent que nous décrivons; mais ce nom de dent ne nous paroît pouvoir appartenir qu'à ce qui tient aux mâchoires supérieures ou inférieures des animaux; et après avoir examiné les cornes du céraste, en avoir coupé une en plusieurs parties, et en avoir ainsi suivi la prolongation jusqu'à la tête, nous nous sommes assurés que, bien loin de tenir à la mâchoire supérieure, ces cornes ne sont attachées à aucun os; aussi sont-elles mobiles à la volonté de l'animal.

Chacune de ces cornes est placée précisément au

1. Pline et Solin.

2. Systema naturæ, editio XIII.

dessus de l'œil, et comme enchâssée parmi les petites écailles qui forment la partie supérieure de l'orbite; sa racine est entourée d'écailles plus petites que celles du dos, et elle représente une petite pyramide carrée dont chaque face seroit sillonnée par une rainure longitudinale et très sensible[1]. Elle est composée de couches placées au dessus les unes des autres, et qui se recouvrent entièrement. Nous avons enlevé facilement la couche extérieure, qui s'en est séparée en forme d'épiderme, en présentant toujours quatre côtés et quatre rainures, ainsi que la couche inférieure, que nous avons mise par là à découvert. Cette manière de s'exfolier est semblable à celle des écailles, dont l'épiderme ou la couche supérieure se sépare également avec facilité après quelque altération. Aussi regardons-nous la matière de ces cornes comme de même nature que celle des écailles; et ce qui le confirme, c'est que nous avons vu ces petites éminences tenir à la peau de la même manière que les écailles y sont attachées. Au reste, ces cornes mobiles sont un peu courbées, et avoient à peu près deux lignes de longueur dans les individus que nous avons décrits.

La tête des cérastes est aplatie, le museau gros et court, l'iris des yeux d'un vert jaunâtre, et la pru-

1. Belon a comparé la forme de ces éminences à celle d'un grain d'orge, et c'est apparemment cette ressemblance avec une graine dont se nourrissent quelques espèces d'oiseaux, qui a fait penser que le céraste se cachoit sous des feuilles et ne laissoit paroître que ses cornes, qui servoient d'appât pour les petits oiseaux qu'il dévoroit. Voyez Pline et Solin.

nelle, lorsqu'elle est contractée, forme une fente perpendiculaire à la longueur du corps; le derrière de la tête est rétréci et moins large que la partie du corps à laquelle elle tient; le dessus en est garni d'écailles égales en grandeur à celles du dos, ou même quelquefois plus petites que ces dernières, qui sont ovales et relevées par une arête saillante.

Nous avons compté, sur deux individus de cette espèce, cent quarante-sept grandes plaques sous le ventre, et soixante-trois paires de petites plaques sous la queue. Suivant M. Linnée, un serpent de la même espèce avoit cent cinquante grandes plaques et vingt-cinq paires de petites. Hasselquist a compté sur un autre indivdu cinquante paires de petites plaques, et cent cinquante grandes. Voilà donc une nouvelle preuve de ce que nous avons dit touchant la variation du nombre des grandes et des petites plaques dans la même espèce de serpent; mais comme il ne faut négliger aucun caractère dans un ordre d'animaux dont les espèces sont, en général, très difficiles à distinguer les unes des autres, nous croyons toujours nécessaire de joindre le nombre des grandes et des petites plaques, aux autres signes de la différence des diverses espèces de reptiles.

La couleur générale du dos est jaunâtre et relevée par des taches irrégulières plus ou moins foncées, qui représentent de petites bandes transversales; celle du dessous du corps est plus claire.

Les individus que nous avons mesurés avoient plus de deux pieds de long; ils présentoient la grandeur ordinaire de cette espèce de serpents. La queue n'a-

voit pas cinq pouces; elle est ordinairement très courte en proportion du corps, dans le céraste, ainsi que dans la vipère commune.

Le céraste supporte la faim et la soif pendant beaucoup plus de temps que la plupart des autres serpents; mais il est si goulu, qu'il se jette avec avidité sur les petits oiseaux et les autres animaux dont il fait sa proie; et comme, suivant Belon, sa peau peut se prêter à une très grande distension, et son volume augmenter par là du double, il n'est pas surprenant qu'il avale une quantité d'aliments si considérable que, sa digestion devenant très difficile, il tombe dans une sorte de torpeur et dans un sommeil profond, pendant lequel il est fort aisé de le tuer.

La plupart des auteurs anciens ou du moyen âge, ont pensé qu'il étoit un des serpents qui peuvent le plus aisément se retourner en divers sens, et ils ont écrit qu'au lieu de s'avancer en droite ligne, il n'alloit jamais que par des circuits plus ou moins tortueux, et toujours, ont-ils ajouté, en faisant entendre une sorte de petit bruit et de sifflement par le choc de ses dures écailles[1]. Mais, de quelque manière et avec quelque vitesse qu'il rampe, il lui est difficile d'échapper aux aigles et aux grands oiseaux de proie qui fondent sur lui avec rapidité, et que les Égyptiens adoroient, suivant Diodore de Sicile, parce qu'ils les délivroient de plusieurs bêtes venimeuses, et particulièrement des cérastes. Ces serpents cependant ont toujours été regardés comme très rusés, tant pour échapper à leurs ennemis, que pour se saisir de leur

1. Lucain, liv. IX. Nicandre, in Theriacis. Aetius, Gyllius, Isidore, etc.

proie; on les a même nommés *insidieux*, et l'on a prétendu qu'ils se cachoient dans les trous voisins des grands chemins, et particulièrement dans les ornières, pour se jeter à l'improviste sur les voyageurs.

C'est principalement avec cette espèce de serpents que les Libyens, connus sous le nom de *Psylles*, prétendoient avoir le droit de jouer impunément, et dont ils assuroient qu'ils maîtrisoient, à leur volonté, et la force et le poison.

Les cérastes, ainsi que tous les reptiles, peuvent vivre très long-temps sans manger; plusieurs auteurs l'ont écrit, et on a même beaucoup exagéré ce fait, puisqu'on a cru qu'ils pouvoient vivre cinq ans sans prendre aucune nourriture[1].

Belon assure que les petits cérastes éclosent dans le ventre de leur mère, ainsi que ceux de notre vipère commune[2]; mais nous croyons devoir citer un fait qui paroît contredire cette assertion, et que Gesner rapporte dans son livre de la Nature des serpents, d'après un des correspondants qui en avoit été témoin à Venise[3]. Un noble Vénitien conserva pendant quelque temps, et auprès du feu, trois serpents qu'on

1. « M. Gabrieli, apothicaire de Venise, qui avoit demeuré long-» temps au Caire, me montra deux de ces vipères (deux cérastes), » qu'il avoit gardées cinq ans dans une bouteille bien bouchée, sans » aucune nourriture; il y avoit seulement au fond de la bouteille un » peu de sable fin, dans lequel elles se mouvoient; lorsque je les vis, » elles venoient de changer de peau, et paroissoient aussi vigoureuses » et aussi vives que si elles avoient été prises tout nouvellement. » Shaw. Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, tom. II, chap. 5.

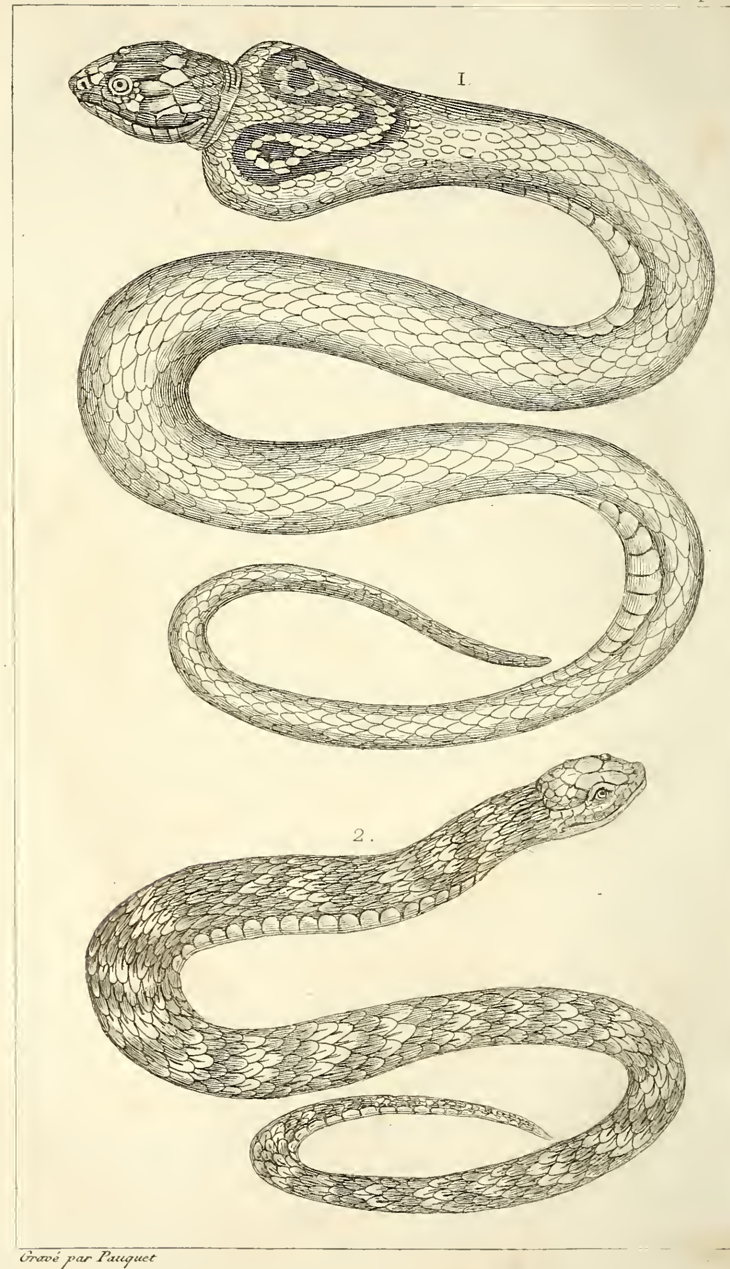
2. Voyez Belon et Rai, à l'endroit déjà cité.

3. Gesner, fol. 38.

lui avoit apportés du pays où l'on trouve les cérastes; l'un femelle, et trois fois plus grand que les autres, avoit trois pieds de long, presque la grosseur du bras, la tête comprimée et large de deux doigts, l'iris noir, les écailles du dos cendrées et noirâtres dans leur partie supérieure, la queue un peu rousse et terminée en pointe, et une corne de substance écailleuse au dessus de chaque œil. Gesner le regarde comme de l'espèce des cérastes, dont il nous paroît en effet avoir eu les principaux caractères; il pondit dans le sable quatre ou cinq œufs à peu près de la grosseur de ceux de pigeon. Les rapports de conformation, de qualité vénéneuse et d'habitudes qui lient le céraste avec la vipère commune, ainsi qu'avec un grand nombre d'autres vipères dont la manière de venir au jour est bien connue, nous feroient adopter de préférence l'opinion fondée sur l'autorité de Belon, qui a beaucoup voyagé dans le pays habité par les cérastes; mais comme il pourroit se faire que les deux manières de venir à la lumière fussent réunies dans quelques espèces de serpents, ainsi qu'elles le sont dans quelques espèces de quadrupèdes ovipares, et qu'il seroit bon de bien déterminer si tous les animaux armés de crochets venimeux, éclosent dans le ventre de leur mère, et même sont les seuls qui ne pondent pas, nous invitons les voyageurs qui pourront observer sans danger les cérastes, à s'assurer de la manière dont naissent leurs petits.

Hérodote a parlé de serpents consacrés par les habitants de Thèbes à Jupiter, ou pour mieux dire, à la divinité égyptienne qui répondoit au Jupiter des Grecs; on les enterroit, après leur mort, dans le

temple de ce dieu : et, suivant le père de l'Histoire, ils avoient deux cornes, mais ne faisoient aucun mal à personne. Si Hérodote n'a point été trompé, on devroit les regarder comme d'une espèce différente de celle du céraste; mais il est assez vraisemblable qu'on l'avoit mieux informé de la conformation que des qualités de ces serpents, qu'ils étoient venimeux comme le céraste, qu'ils appartenoient à la même espèce, et que la force de leur poison, qui avoit dû paroître aux anciens donner la mort presque aussi promptement que la foudre du maître des dieux, avoit peut-être été un motif de plus pour les consacrer à la divinité que l'on croyoit voir lancer le tonnerre.



Gravé par Pauquet

I. LE NAJA OU SERPENT À LUNETTES — 2. L'HŒMACHATE

LE SERPENT A LUNETTES[1]

DES INDES ORIENTALES,

OU

LE NAJA.

Naia tripudians, MERR. — *Coluber Naja*, LINN., GMEL. — *Naja lutescens*, *N. fasciata*, *N. brasiliensis*, *N. siamensis*, *N. maculata*, *N. non Naja*, LAUR. — *Coluber Peruvii* et *C. Brasiliæ*, LACEP. — *Col. cæcus* et *C. rufus*, GMEL. — *Vipera Naja*, *Naja vera*, FITZ.

LA beauté des couleurs a été accordée à ce serpent, l'un des plus venimeux des contrées orientales. Bien

1. *Cobra de Cabelo* ou *de Capello*, par les Portugais.

Le Serpent à lunettes, M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.

Coluber Naja, Linn., amphib. Serpent.

Naja, Kempfer. Amœnitatum exoticarum fasciculus 3, observ. 9, page 565.

Naja lutescens, 197, Laurenti Specimen medicum.

Naja siamensis, 200, ibid.

Naja maculata, 201, ibid.

Séba, tom. I, pl. 44, fig. 1. Tom. II, pl. 89, fig. 1 et 2; pl. 90 fig. 1; pl. 94, fig. 1, et pl. 97, fig. 1.

loin que sa vue inspire de l'effroi à ceux qui ne connoissent pas l'activité de son poison, on le contemple avec une sorte de plaisir, on l'admire; et, pendant que le brillant de ses écailles, ainsi que la vivacité des couleurs dont elles sont parées, attachent les regards, la forme singulière du reptile attire l'attention : on a même cru voir sur sa tête une ressemblance grossière avec les traits de l'homme; et voilà donc l'image la plus noble qui a pu paroître légèrement empreinte sur la face d'un reptile vénéneux. Ce contraste a dû plaire à l'imagination des Orientaux, toujours amis de l'extraordinaire; il a peut-être séduit les premiers voyageurs qui ont vu le serpent à lunettes, et ils ont peut-être éprouvé une sorte de satisfaction à retrouver quelques traits de la figure humaine sur un être aussi malfaisant, de même que les anciens poëtes se sont presque tous accordés à donner ces mêmes traits augustes aux monstres terribles et fabuleux, enfants de leur génie, et non de la nature.

Mais sur quoi peut être fondée cette légère apparence? Sur une raie d'une couleur différente de celle du corps de l'animal, et qui est placée sur le cou du serpent à lunettes, s'y replie en avant des deux côtés, et se termine par deux espèces de crochets tournés en dehors. Ces crochets colorés sont quelquefois prolongés de manière à former un cercle; faisant res-

Serpens indicus coronatus, Rai, Synopsis Serpentini generis, p. 330.

Le Serpent à lunettes, Serpent couronné. Dict. d'Hist. naturelle, par M. Valmont de Bomare.

Vipera indica vittata gesticularia. Catal. mus. ind.

Vipera pileata.

sortir la couleur du fond qu'ils renferment, ils ressemblent imparfaitement à deux yeux, au dessus desquels la ligne recourbée, semblable aux traits grossiers, aux premières ébauches des jeunes dessinateurs, représente vaguement un nez, et ce qui a ajouté à ces légères ressemblances, c'est qu'elles se montrent sur la partie antérieure du tronc ou sur le cou du serpent, et que cette partie antérieure est tellement élargie et aplatie, proportionnellement au reste du corps, qu'elle paroît être la tête de l'animal. L'on croit de loin voir les yeux du serpent au milieu de ces crochets de couleurs vives dont nous venons de parler, quoique cependant la véritable tête où sont réellement les yeux et les narines, soit placée au devant de cette extension singulière du cou.

La ligne recourbée et terminée par deux crochets, ressemble assez à des lunettes, et c'est ce qui a fait donner depuis au serpent naja le nom de *Serpent à lunettes*, que nous lui conservons ici. Mais pour mieux distinguer le reptile dont nous traitons dans cet article, et qui habite les grandes Indes, d'avec les serpents à lunettes d'Amérique, dont il sera question dans l'article suivant, nous avons cru devoir réunir au nom très connu de Serpent à lunettes, celui de Naja, dont se servent les naturels du pays où on le rencontre, et qui a été adopté par plusieurs auteurs, et particulièrement par M. Linnée.

On a écrit qu'il y avoit un assez grand nombre d'espèces de serpents à lunettes : des naturalistes en ont compté jusqu'à six ; mais, en examinant de près les différences sur lesquelles ils se sont fondés, il nous a paru qu'on ne devoit en compter que deux

ou trois, le serpent à lunettes ou le naja, dont il est ici question; le serpent à lunettes du Pérou, et celui du Brésil, qui peut-être même ne diffère que très légèrement de celui du Pérou. Toutes les variétés que nous rapportons au naja ne sont que des suites de la diversité d'âge, de sexe ou de climat; et, par exemple, on a représenté dans Séba[1], deux petits serpents à lunettes des Indes orientales, qui ne me paroissent que de jeunes naja de l'espèce ordinaire; ils ne différoient des naja adultes que par l'extension du cou qui étoit peu sensible, ce qui n'annonçoit qu'un âge peu avancé, et par la teinte ou la distribution de leurs couleurs; l'un étoit d'un cendré jaunâtre, cerclé de bandes transversales pourpres, et arrangées de manière que, de quatre en quatre, il y en avoit une plus large que les autres[2]; le second avoit des couleurs moins distinctes, et peut-être avoit été pris dans un temps voisin de celui de sa mue.

Les naja adultes paroissent d'un jaune plus ou moins roux, ou plus ou moins cendré, suivant l'âge, la saison, et la force de l'individu. Ils n'ont pas plusieurs bandes transversales pourpres, mais au dessus de la partie renflée de leur cou, on voit un collier assez large et d'un brun sombre qui disparoît quelquefois presque en entier sur les naja conservés dans l'esprit-de-vin. Cette belle couleur jaune qui brille sur le dos du serpent à lunettes, s'éclaircit sous le ventre, où elle devient blanchâtre, mêlée quelquefois d'une teinte de rouge; les raies qui forment sur son

1. Seba, tom. II, pl. 89, fig. 3, et pl. 97, fig. 3.

2. M. Laurenti a cru en devoir faire une espèce distincte sous le nom de Naja à bandes (*Naja fasciata*).

cou un croissant dont les deux pointes se replient en dehors et en crochets, de manière à imiter des lunettes, sont blanchâtres, bordées des deux côtés, d'une couleur foncée. Quelquefois ces nuances s'altèrent après la mort de l'animal, ce qui a donné lieu à bien des fausses descriptions. Le sommet de la tête est couvert par neuf plaques ou grandes écailles, disposées sur quatre rangs, deux au premier, du côté du museau, deux au second, trois au troisième, et deux au quatrième[1]. Les yeux sont vifs et pleins de feu ; les écailles sont ovales, plates et très allongées, elles ne tiennent à la peau que par une portion de leur contour, et il paroît que le serpent peut les redresser d'une manière très sensible ; elles ne se touchent pas au dessus de la partie élargie du cou, elles y forment des rangs longitudinaux un peu séparés les uns des autres, et laissent voir la peau nue, qui est d'un jaune blanchâtre ; et comme cette peau est moins brillante que les écailles qui, étant grandes et plates, réfléchissent vivement la lumière, ces écailles paroissent souvent comme autant de facettes resplendissantes disposées avec ordre, et qui présentent une couleur d'or très éclatante, surtout lorsqu'elles sont éclairées par les rayons du soleil.

L'extension dont nous venons de parler est formée par les côtes, qui, à l'endroit de cet élargissement, sont plus longues que dans les autres parties du corps du serpent, et ne se courbent d'une manière sensible

1. Voilà un nouvel exemple de ce que nous avons dit à l'article de la Nomenclature des Serpents ; tous ceux qui ont des dents crochues, grandes et mobiles, et qui sont venimeux, n'ont pas le dessus de la tête garni d'écailles semblables à celles du dos.

qu'à une plus grande distance de l'épine du dos; mais d'ailleurs le naja peut gonfler et étendre à volonté une membrane assez lâche qui couvre ces côtes, et que Kæmpfer a comparée à des espèces d'ailes. C'est surtout lorsqu'il est irrité, qu'il l'enfle et en augmente le volume, et lorsque alors il se redresse en tenant toujours horizontalement sa tête, qui est placée au devant de cette extension membraneuse, on diroit qu'il est coiffé d'une sorte de chaperon que l'on a même comparé à une couronne, et voilà pourquoi on a donné à ce dangereux, mais cependant très bel animal, le nom de *Serpent à chaperon*, ainsi que celui de *Serpent couronné*.

La femelle[1] est distinguée aisément du mâle, parce qu'elle n'a pas sur le cou la raie contournée et disposée en croissant, dont les pointes se terminent en crochets tournés en dehors, et d'après laquelle on a donné à l'espèce le nom de Serpent à lunettes; mais elle a de chaque côté du cou, comme le mâle, une extension membraneuse soutenue par de longues côtes; elle peut également en étendre le volume; elle brille des mêmes couleurs dorées, et elle a porté également le nom de Serpent à couronne[2].

Les naja ont ordinairement trois ou quatre pieds de longueur totale; celle de l'individu que nous avons décrit, et qui est au Cabinet du Roi, est de quatre pieds quatre pouces six lignes; l'extension membraneuse de son cou a plus de trois pouces de largeur. Il a cent quatre-vingt-dix-sept grandes plaques sous

1. Séba. tom. II, pl. 90, fig. 2, et pl. 97, fig. 2.

2. M. Laurenti a fait de la femelle du naja une espèce distincte qu'il a nommée *Naja non Naja*.

le corps, et cinquante-huit paires de petites plaques sous la queue, qui n'est longue que de sept pouces dix lignes. Celui que M. Linnée a décrit avoit cent quatre-vingt-treize grandes plaques, et soixante paires de petites.

Le naja est féroce, et pour peu qu'on diffère de prendre l'antidote de son venin, sa morsure est mortelle; l'on expire dans des convulsions, ou la partie mordue contracte une gangrène qu'il est presque impossible de guérir; aussi de tous les serpents, est-ce celui que les Indiens, qui vont nu-pieds, redoutent le plus. Lorsque ce terrible reptile veut se jeter sur quelqu'un, il se redresse avec fierté, fait briller des yeux étincelants, étend ses membranes en signe de colère, ouvre la gueule, et s'élance avec rapidité en montrant la pointe acérée de ses crochets venimeux. Mais, malgré ses armes funestes, les jongleurs Indiens sont parvenus à le dompter de manière à le faire servir de spectacle à un peuple crédule, de même que d'autres charlatans de l'Égypte moderne, à l'exemple de charlatans plus anciens de l'antique Égypte, des Psylles de Cyrène, et des Ophiogènes de Chypre, manient sans crainte, tourmentent impunément de grands serpents, peut-être même venimeux, les serrent fortement auprès du cou, évitent par là leur morsure, déchirent avec leurs dents et dévorent tout vivants ces énormes reptiles, qui, sifflant de rage et se repliant autour de leur corps, font de vains efforts pour leur échapper[1].

1. Lettres de M. Savary sur l'Égypte, vol. I, p. 62.

Voyez aussi le passage suivant de Shaw, tom. II, chapitre 5. « On » m'a assuré qu'il y avoit plus de quarante mille personnes au grand

Ces Indiens qui ont pu réduire les naja et se garantir de leur morsure, courent de ville en ville pour montrer leurs serpents à lunettes, qu'ils forcent, disent-ils, à danser. Le jongleur prend dans sa main une racine dont il prétend que la vertu le préserve de la morsure venimeuse du serpent, et tirant l'animal du vase dans lequel il le tient ordinairement renfermé, il l'irrite en lui présentant un bâton, ou seulement le poing; le naja se dressant aussitôt contre la main qui l'attaque, s'appuyant sur sa queue, élevant son corps, enflant son cou, ouvrant sa gueule, allongeant sa langue fourchue, s'agitant avec vivacité, faisant briller ses yeux et entendre son sifflement, commence une sorte de combat contre son maître, qui, entonnant alors une chanson, lui oppose son poing tantôt à droite et tantôt à gauche; l'animal, les yeux toujours fixés sur la main qui le menace, en suit tous les mouvements, balance sa tête et son corps sur sa queue qui demeure immobile et offre ainsi l'image d'une sorte de danse. Le naja peut soutenir cet exercice pendant un demi-quart d'heure; mais au moment que l'Indien s'aperçoit que, fatigué par ses mou-

» Caire et dans les villages des environs, qui ne mangeoient autre » chose que des lézards ou des serpents. Cette façon singulière de se » nourrir leur vaut entre autres le privilége et l'honneur insigne de » marcher immédiatement auprès des tapisseries bordées de soie noire, » qu'on fabrique tous les ans au grand Caire pour le Kaaba de la Mecque, et qu'on va prendre au château pour les promener en procession avec grande pompe et cérémonie dans les rues de la ville. Lorsque ces processions se font, il y a toujours un grand nombre de » ces gens qui l'accompagnent en chantant et en dansant, et faisant » par intervalles réglés toutes sortes de contorsions et de gesticulations fanatiques. »

vements et par sa situation verticale, le serpent est près de prendre la fuite, il interrompt son chant, le naja cesse sa danse, s'étend à terre, et son maître le remet dans son vase. Kempfer dit que lorsqu'un Indien veut dompter un naja et l'accoutumer à ce manége, il renverse le vase dans lequel il l'a tenu renfermé, va à la couleuvre avec un bâton, l'arrête dans sa fuite, et la provoque à un combat qu'elle commence souvent la première; dans l'instant où elle veut s'élancer sur lui pour le mordre, il lui présente le vase et le lui oppose comme un bouclier contre lequel elle blesse ses narines, et qui la force à rejaillir en arrière; il continue cette lutte pendant un quart d'heure ou demi-heure, suivant que l'éducation de l'animal est plus ou moins avancée; la couleuvre, trompée dans ses attaques, et blessée contre le vase, cesse de s'élancer, mais présentant toujours ses dents et enflant toujours son cou, elle ne détourne pas ses yeux ardents du bouclier qui lui nuit; le maître, qui a grand soin de ne pas trop la fatiguer par cet exercice, de peur que, devenant trop timide, elle ne se refuse ensuite au combat, l'accoutume insensiblement à se dresser contre le vase, et même contre le poing tout nu, à en suivre tous les mouvements avec sa tête superbement gonflée, mais sans jamais oser se jeter sur sa main, de peur de se blesser; accompagnant d'une chanson le mouvement de son bras, et par conséquent celui du reptile qui l'imite, il donne à ce combat l'apparence d'une danse; et il en est donc de ce serpent funeste comme de presque tous les êtres dangereux qui répandent la terreur, la crainte seule peut les dompter.

Mais il ne faut pas croire que les Indiens soient assez rassurés par les effets de cette crainte, pour ne pas chercher à désarmer, pour ainsi dire, le reptile contre lequel ils doivent lutter. Kempfer rapporte qu'ils ont grand soin, chaque jour ou tous les deux jours, d'épuiser le venin du naja, qui se forme dans des vésicules placées auprès de la mâchoire supérieure, et se répand ensuite par les dents canines; pour cela ils irritent la couleuvre et la forcent à mordre plusieurs fois un morceau d'étoffe ou quelqu'autre corps mou, et à l'imbiber de son poison. Pour l'exciter davantage à exprimer son venin, ils ont quelquefois assez d'adresse et de courage pour lui presser la tête sans en être mordus, et la mettre par là dans une sorte de rage qui lui fait serrer avec plus de force et pénétrer d'une plus grande quantité de poison, le morceau d'étoffe ou le corps mou qu'on lui présente ensuite. Après avoir privé la couleuvre de son venin, ils veillent avec beaucoup d'attention à ce qu'elle ne prenne aucune nourriture, et ils empêchent surtout qu'elle ne mange de l'herbe fraîche, de nouveaux aliments lui rendant de nouveaux sucs vénéneux et mortels.

Kempfer prétend que l'on a un remède assuré contre la morsure venimeuse de ce serpent, dans la plante que l'on nomme *Mungo* ainsi qu'*Opphioriza*, qui croît abondamment dans les contrées chaudes de l'Inde, et que l'on a employée non seulement contre la morsure de plusieurs reptiles, ainsi que des scorpions, mais même contre celle des chiens enragés. L'on disoit, suivant le même Kempfer, que l'on avoit découvert ses vertus anti-vénéneuses en en

voyant manger à des mangoustes ou ichneumons mordus par des naja, et que c'étoit ce qui avoit fait appliquer à ce végétal le nom de *Mungo*, donné aussi par les Portugais aux mangoustes. Ces quadrupèdes sont, en effet, ennemis mortels du serpent à lunettes, qu'ils attaquent toujours avec acharnement, et auquel ils donnent aisément la mort sans la recevoir, leur manière de saisir le naja les garantissant apparemment de ses dents envenimées.

Non seulement les naja servent à amuser les loisirs des Indiens; ils ont encore été un objet de vénération pour plusieurs habitants des belles contrées orientales, et particulièrement de la côte de Malabar. La crainte d'expirer sous leur dent empoisonnée, et le désir de les écarter des habitations, avoient fait imaginer de leur apporter jusqu'auprès de leurs repaires les aliments qui paroissoient leur convenir le mieux; les temples sacrés étoient ornés de leurs images, et si ces reptiles pénétroient dans les demeures des habitants, ou si on les rencontroit sous ses pas, bien loin de se défendre contre eux et de chercher à leur donner la mort, on leur adressoit des prières, on leur offroit des présents, on supplioit les bramines de leur faire de pieuses exhortations, on se prosternoit, on tâchoit de les fléchir par des respects, tant la terreur et l'ignorance peuvent obscurcir le flambeau de la raison[1].

1. « Une autre espèce que les Indiens nomment *Nalle Pambou*, » c'est-à-dire bonne couleuvre, a reçu des Portugais le nom de *Cobra* » *capel*, parce qu'elle a la tête environnée d'une peau large qui forme » une espèce de chapeau. Son corps est émaillé de couleurs très vives » qui en rendent la vue aussi agréable que ses blessures sont dange-

On a prétendu que l'on trouvoit dans le corps des naja et auprès de leur tête, une pierre que l'on a

» reuses; cependant elles ne sont mortelles que pour ceux qui négli-
» gent d'y remédier. Les diverses représentations de ces cruels ani-
» maux font le plus bel ornement des pagodes; on leur adresse des
» prières et des offrandes. Un Malabare qui trouve une couleuvre dans
» sa maison, la supplie d'abord de sortir; si ses prières sont sans effet,
» il s'efforce de l'attirer dehors en lui présentant du lait, ou quelque
» autre aliment; s'obstine-t-elle à demeurer? on appelle les bramines,
» qui lui présentent éloquemment les motifs dont elle doit être tou-
» chée, tels que le respect du Malabare et les adorations qu'il a ren-
» dues à toute l'espèce. Pendant le séjour que Dellon fit à Cananor,
» un secrétaire du prince-gouverneur fut mordu par un de ces serpents
» à chapeau qui étoit de la grosseur du bras, et d'environ huit pieds
» de longueur; il négligea d'abord les remèdes ordinaires, et ceux qui
» l'accompagnoient se contentèrent de le ramener à la ville, où le
» serpent fut apporté aussi dans un vase bien couvert. Le prince,
» touché de cet accident, fit appeler aussitôt les bramines, qui re-
» présentèrent à l'animal combien la vie d'un officier si fidèle étoit
» importante à l'État; aux prières on joignit les menaces; on lui dé-
» clara que si le malade périssoit, elle seroit brûlée vive dans le même
» bûcher: mais elle fut inexorable, et le secrétaire mourut de la force
» du poison. Le prince fut extrêmement sensible à cette perte; ce-
» pendant, ayant fait réflexion que le mort pouvoit être coupable de
» quelque faute secrète qui lui avoit peut-être attiré le courroux des
» dieux, il fit porter hors du palais le vase où la couleuvre étoit ren-
» fermée, avec ordre de lui rendre la liberté, après lui avoir fait
» beaucoup d'excuses et quantité de profondes révérences.

» Une piété bizarre engage un grand nombre de Malabares à porter
» du lait et divers aliments dans les forêts ou sur les chemins, pour
» la subsistance de ces ridicules divinités. Quelques voyageurs, ne
» pouvant donner d'explication plus raisonnable à cet aveuglement,
» ont jugé qu'anciennement la vue des Malabares avoit peut-être été
» de leur ôter l'envie de venir chercher leur nourriture dans les mai-
» sons, en leur fournissant de quoi se nourrir au milieu des champs
» et des bois.

» La loi que les idolâtres s'imposent de ne tuer aucune couleuvre,
» est peu respectée des chrétiens et des mahométans: tous les étran-
» gers qui s'arrêtent au Malabar, font main-basse sur ces odieux rep-

nommée *pierre de Serpent, pierre de Serpent à chaperon, pierre de Cobra*, etc., et qu'on a regardée comme un remède assuré, non seulement contre le poison de ces mêmes serpents à lunettes, mais même contre les effets de la morsure de tous les animaux venimeux. On pourra voir dans la note suivante[1], com-

» tiles; et c'est rendre sans doute un important service aux habitants » naturels. Il n'y a point de jour où l'on ne fût en danger d'être mor» tellement blessé, jusque dans les lits, si l'on négligeoit de visiter » toutes les parties de la maison qu'on habite. » Description du Malabar. Hist. des Voy., édit. in-12, vol. XLIII, pag. 341 et suiv.

1. Nous allons rapporter, à ce sujet, une partie des observations du célèbre Rédi. « Parmi les productions des Indes, dit ce physicien, » auxquelles l'opinion publique attribue des propriétés merveilleuses, » sur la foi des voyageurs, il y a certaines pierres qui se trouvent, » dit-on, dans la tête d'un serpent des Indes extrêmement venimeux. » On prétend que ces pierres sont très bonnes contre tous les venins : » cette opinion s'est fortifiée par l'autorité de plusieurs savants qui » l'ont adoptée, et l'on annonce deux épreuves de ces pierres, faites » à Rome avec beaucoup de succès ; l'une par M. Carlo Magnini, sur » un homme; et l'autre par le Père Kircher sur un chien. Je connois » ces pierres depuis plusieurs années, j'en ai quelques unes chez moi, » et je me suis convaincu, par des expériences réitérées, et dont » je vais rendre compte, qu'elles n'ont point la vertu qu'on leur » attribue contre les venins.

» Sur la fin de l'hiver 1662, trois religieux de l'ordre de saint » François, nouvellement arrivés des Indes orientales, vinrent à la » cour de Toscane, qui étoit alors à Pise, et firent voir au Grand-Duc » Ferdinand II, plusieurs curiosités qu'ils avoient apportées de ce » pays; ils vantèrent surtout certaines pierres qui, comme celles dont » on parle aujourd'hui, se trouvoient, disoient-ils, dans la tête d'un » serpent décrit par Garcias da Orto, et nommé par les Portugais, » *Cobra de cabelos*, serpent à chaperon; ils assuroient que dans tout » l'Indostan, dans les deux vastes péninsules de l'Inde, et particuliè» rement dans le royaume de Quam-sy, on appliquoit ces pierres » comme un antidote éprouvé sur les morsures des vipères, des aspics, » des cérastes, et de tous les animaux venimeux, et même sur les bles» sures faites par des flèches ou autres armes empoisonnées : ils ajou-

bien peu on doit compter sur la bonté de ce remède, qui n'a jamais été trouvé dans le corps d'un naja,

» toient que la sympathie de ces pierres avec le venin étoit telle, » qu'elles s'attachoient fortement à la blessure, comme de petites » ventouses, et ne s'en séparoient qu'après avoir attiré tout le venin, » qu'alors elles tomboient d'elles-mêmes, laissant l'animal tout-à-fait » guéri; que pour les nétoyer il falloit les plonger dans du lait frais, » et les y laisser jusqu'à ce qu'elles eussent rejeté tout le venin dont » elles s'étoient imbibées, ce qui donnoit au lait une teinture d'un » jaune verdâtre. Ces religieux offrirent de confirmer leur récit par » l'expérience, et tandis qu'on cherchoit pour cela des vipères, M. Vin- » cenzio Sandrini, un des plus habiles artistes de la pharmacie du » Grand-Duc, ayant examiné ces pierres, se souvint qu'il en conser- » voit depuis long-temps de semblables; il les fit voir à ces religieux, » qui convinrent qu'elles étoient de même nature que les leurs, et » qu'elles devoient avoir les mêmes vertus.

» La couleur de ces pierres est un noir semblable à celui de la pierre » de touche; elles sont lisses et lustrées comme si elles étoient ver- » nies; quelques unes ont une tache grise sur un côté seulement, » d'autres l'ont sur les deux côtés; il y en a qui sont toutes noires et » sans aucune tache, et d'autres enfin, qui ont au milieu un peu de » blanc sale, et tout autour une teinte bleuâtre; la plupart sont » d'une forme lenticulaire; il y en a cependant qui sont oblongues : » parmi les premières, les plus grandes que j'aie vues sont larges » comme une de ces pièces de monnaie, appelées *grossi*, et les plus » petites n'ont pas tout-à-fait la grandeur d'un *quattrino*. Mais quelle » que soit la différence de leur volume, elles varient peu entre elles » pour le poids, car ordinairement les plus grandes ne pèsent guère » au delà d'un denier de dix-huit grains, et les plus petites sont du » poids d'un denier et six grains. J'en ai cependant vu et essayé une » qui pesoit un quart d'once et six grains. » Rédi entre ensuite dans les détails des expériences qu'il a faites pour prouver le peu d'effet des *pierres de serpent* contre l'action des divers poisons, et il ajoute plus bas : « Pour moi, je crois, comme je viens de le dire, que ces » pierres sont artificielles, et mon opinion est appuyée du témoignage » de plusieurs savants qui ont demeuré long-temps dans les Indes, en » deçà et au delà du Gange, et qui affirment que c'est une composi- » tion faite par certains solitaires indiens, qu'on nomme Jogues, qui » vont les vendre à Diu, à Goa, à Salsette, et qui en font commerce

et n'est qu'une production artificielle apportée de l'Inde, ou imitée en Europe.

» dans toute la côte de Malabar, dans celles du golfe de Bengale, de » Siam, de la Cochinchine, et dans les principales îles de l'Océan » oriental. Un jésuite, dans certaines relations, parle de quelques » autres pierres de serpent qui sont vertes.

» Je n'en ai jamais vu ni éprouvé de vertes, mais si leurs propriétés » sont, comme il le dit, les mêmes que celles des pierres artificielles, » je crois être bien fondé à douter de la vertu des unes et des autres, et » à mettre ces Jogues au rang des charlatans, car ils vont dans les villes » commerçantes des Indes, portant, autour de leur cou et de leurs » bras, des serpents à chaperon auxquels ils ont soin d'arracher au- » paravant toutes les dents (comme l'assure Garcias da Orto), et d'ô- » ter tout le venin. Je n'ai pas de peine à croire qu'avec ces précau- » tions, ils s'en fassent mordre impunément, et encore moins qu'ils » persuadent au peuple que c'est à ces pierres appliquées sur leurs » blessures, qu'ils doivent leur guérison.

» On objectera peut-être comme une preuve de la sympathie de » cette pierre avec le venin, la vertu qu'elle a de s'attacher fortement » aux blessures empoisonnées; mais elle s'attache aussi fortement aux » plaies où il n'y a point de venin, et à toutes les parties du corps » qui sont humectées de sang ou de quelque autre liqueur, par la » même raison que s'y attachent la terre sigillée et tout autre sorte » de bol. » Rédi, observations sur diverses choses naturelles, etc. Collection académique, partie étrangère, tom. IV, p. 541, 543 et 554.

Au reste, le sentiment de Rédi a été confirmé par M. l'abbé Fontana. Voyez son ouvrage sur les Poisons, vol. II, p. 68.

LE SERPENT A LUNETTES

DU PÉROU.

Naia tripudians, Merr. — *Col. Naja*, Linn., Gmel. — *Col. Peruvii*, Lacep. — *Vipera Naja*, Latr., Daud.

Nous ne connoissons ce serpent que pour en avoir vu la figure et la description dans Séba[1]; quelque rapport qu'il ait avec le naja des Indes orientales, nous avons cru devoir l'en séparer, parce qu'il n'a pas autour du cou ces membranes susceptibles d'être gonflées, cette extension considérable qui distingue le serpent à lunettes de l'ancien continent; et l'on ne peut pas dire que l'individu représenté dans Séba eût été pris dans un âge trop peu avancé pour avoir autour du cou cette extension membraneuse, puisqu'il étoit aussi grand que plusieurs naja garnis de ces membranes, que l'on a comparées à une couronne ou à un chaperon. Ce serpent à lunettes du Pérou ressemble d'ailleurs beaucoup au naja des grandes Indes; il a la tête garnie de grandes écailles,

1. Séba, tom. II, pl. 85, fig. 1.

une bande transversale d'un gris obscur, qui lui forme un collier, le dessus du corps roux, varié de blanc et de gris, et le dessous, d'une couleur plus clair. Peut-être faut-il rapporter à cette espèce un petit serpent à lunettes de la Nouvelle-Espagne, qui est également figuré et décrit dans Séba[1], et qui n'a pas autour du cou d'extension membraneuse. Ce reptile a de grandes écailles sur la tête, un collier noirâtre, et le corps jaunâtre, entouré de petites bandes brunes.

1. Séba, tom. II, pl. 97, fig. 4.

LE SERPENT A LUNETTES[1]

DU BRÉSIL.

Naja tripudians, Merr. — *Col. Naja*, Linn., Gmel. — *Col. Brasiliæ*, Lacep. — *Vipera naja*, Latr., Daud.

Nous séparons ce serpent du précédent, à cause d'une petite extension membraneuse que l'on voit des deux côtés de son cou; et il diffère d'ailleurs du naja par la figure singulière dessinée sur cette même partie susceptible de gonflement. Cette marque, d'un blanc assez éclatant, ne représente pas une paire de lunettes, aussi exactement que dans le naja et le serpent précédent, mais elle ressemble plutôt à un cœur assez profondément découpé; sa pointe est tournée vers la queue, et elle est chargée, de chaque côté, de deux taches noires, dont la plus grande est la plus près de la tête. La couleur du dos est d'un roux clair, avec quelques bandes transversales brunes; celle du ventre est plus blanchâtre. Nous ne savons rien des habitudes naturelles de ce serpent.

1. Séba, tom. II, pl. 89, fig. 4.
Naja Brasiliensis. 199. Laurenti Specimen medicum.

LE LÉBETIN[1].

Cophias Hypnale, Merr. — *Coluber Lebetinus*, Linn. — *Vipera Lebetina*, Latr., Daud.

Ce serpent est venimeux et a, par conséquent, sa mâchoire supérieure armée de crochets mobiles. C'est M. Linnée qui en a parlé le premier ; ce grand naturaliste l'a décrit dans l'ouvrage où il a fait connoître les richesses renfermées dans le Muséum du prince Adolphe.

Cette couleuvre habite les contrées orientales ; la couleur de son dos est comme nuageuse, et le dessous de son corps est parsemé de points roux, suivant M. Linnée, et noirs suivant M. Forskal. Elle a cent cinquante-cinq grandes plaques sous le corps, et quarante-six paires de petites plaques sous la queue.

1. *Kouphe*, par les Grecs modernes.
Le Lébetin. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Lebetinus, Linn., amphib. Serpent. col. 201.
Col. Lebetinus. Descriptiones animalium Petri Forskal.

L'HÉBRAÏQUE[1].

Vipera (Echidna) Arietans, Merr. — *Coluber dubius*, Gmel. — *Col. hebraicus*, Lacep. — *Col. Bitis*, Bonnat. — *Vipera severa*, Daud. — *Cobra Clotho* et *C. Lachesis*, Laur. — *Col. Clotho* et *Lachesis*, Gmel.? — *Vip. Lachesis*, Cuv. — Et *la* Vipère a courte queue, Cuv. — *Cobra Arietans*, Fitz.

Ce serpent venimeux, et dont, par conséquent, la mâchoire supérieure est garnie de crochets creux et mobiles, se trouve en Asie, et particulièrement au Japon, suivant Séba. La couleur du dessus du corps est ordinairement d'un roussâtre plus ou moins mêlé de cendré; c'est sur ce fond que l'on voit, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, des taches d'un jaune clair, bordées de rouge-brun, disposées de manière à représenter des caractères hébraïques; et c'est de là que vient à ce serpent le nom que nous lui

1. *L'Hébraïque.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Severus, Linn., amphib. Serp.
Cerastes Severus, Laurenti Specimen medicum, 167.
Vipère du Japon. Séba, mus. 2, pl. 54, fig. 4.

donnons ici, d'après M. Daubenton. Quelquefois on remarque une petite bande cendrée entre les yeux et près des narines. Les grandes plaques, qui revêtent le dessous du ventre, sont d'un jaune très clair, avec des taches noirâtres le long des côtés du corps, et ordinairement au nombre de cent soixante-dix; il y a sous la queue quarante-deux paires de petites plaques.

LE CHAYQUE[1].

Col. (*Natrix*) *stolatus*, MERR. — *Col. stolatus*, LINN., LAUR., DAUD., FITZ. — *Coronella cervina*, LAUR. — *Col. cervinus*, GMEL. — *Col. Malpolon*, LACEP., DAUD. — *Vipera stolata* et *Col. sibilans*, LATR. — *Col. mortuarius*, DAUD.

C'EST dans l'Asie que l'on trouve ce serpent venimeux, auquel nous conservons le nom de *Chayque*, que lui a donné M. Daubenton, et qui est une abréviation de *Chayquarona*, nom imposé à ce reptile par les Portugais. Deux bandes jaunes ou blanchâtres s'étendent au dessus de son corps depuis le sommet de la tête, jusqu'à l'extrémité de la queue; et, de chaque côté du cou, l'on voit neuf taches rondes et noirâtres, disposées comme les évents des lamproies; le dessous du corps est recouvert de pla-

1. *Le Chayque.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Colub. stolatus, Linn., amphib. Serpent.
Mus. Adolph. frid. tab. 22, fig. 1.
Coluber stolatus. 208, Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. vol. II, planche 9, fig. 1, *le mâle*; et fig. 2, *la femelle*.

ques bleuâtres dont chaque extrémité présente quelquefois un point noir. La femelle est distinguée du mâle, en ce qu'elle n'a pas, comme ce dernier, neuf taches noirâtres de chaque côté du cou. Le chayque a ordinairement cent quarante-trois grandes plaques, et soixante-seize paires de petites.

LE LACTÉ[1].

Elaps lacteus, Schneid., Merr., Fitz. — *Col. lacteus*, Linn., Lacep. — *Cerastes lacteus*, Laur. — *Viperæ lactea*, Latr.

Ce serpent ne présente que deux couleurs, le blanc et le noir; mais elles sont placées avec tant de symétrie, et cependant distribuées, pour ainsi dire, avec tant de goût, et contrastées avec tant d'agrément, qu'elles pourroient servir de modèle pour la parure la plus élégante, et qu'une jeune beauté en demi-deuil verroit avec plaisir, sur ses ajustements, une image de leurs nuances et de leur disposition. La couleur de cette couleuvre est d'un blanc de lait, relevé par des taches d'un noir très foncé, arrangées deux à deux; et au contraire, la tête est d'un noir très obscur, qui rend plus éclatant unee petite bande blanche étendue sur ce fond très foncé, depuis le

1. *Le Lacté*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Colub. lacteus, Linn., amphib. Serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 28, tab. 18, f. 1.
Cerastes lacteus, Laurenti Specimen medicum.

museau jusque vers le cou. Mais, sous ces couleurs séduisantes est caché un venin très actif, et le lacté est armé de crochets qui distillent un poison mortel.

Ce serpent, qui se trouve dans les Indes, a deux cent trois plaques au dessous du corps, et trente-deux paires de petites plaques au dessous de la queue. Pendant qu'on imprimoit cet article, nous avons reçu un individu de cette espèce; il avoit un pied et demi de longueur totale, les écailles qui recouvroient son dos étoient hexagones et relevées par une arête; le sommet de sa tête étoit garni de neuf grandes lames, disposées sur quatre rangs, comme dans le naja; et voilà donc encore un exemple de cet arrangement et de ce nombre de grandes écailles, sur la tête d'un serpent venimeux.

LE CORALLIN[1].

Elaps triscalis, Merr. — *Col. corallinus*, Linn., Lacep., Shaw. — *Col. triscalis*, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Vipera corallina*, Latr., Daud. — *Coronella triscalis*, Fitz.

Il ne faut pas confondre cette couleuvre avec le serpent *Corail*, qui appartient à un genre différent, et qui présente la couleur éclatante du corail rouge, dont on fait usage dans les arts. Le corallin n'offre aucune couleur qui approche du rouge : tout le dessus de son corps est d'un vert de mer, relevé par trois raies étroites et rousses, qui s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue ; le dessous est blanchâtre et pointillé de blanc ; ce serpent n'a été nommé *Corallin*, par M. Linnée, qu'à cause de la disposition des écailles qui garnissent son dos, et qui sont placées l'une au dessus de l'autre, de manière à représenter un peu les petites pièces articulées des branches du corail blanc, que l'on a appelé *articulé*. La forme de ces écailles ajoute d'ailleurs à ce rapport ; elles sont arrondies vers la tête, et poin-

1. *Le Corallin*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
C. corallinus, Linn., amphib. Serpent.
Séba, mus. 2, tab. 17, fig. 1.

tues du côté de la queue ; et comme elles sont disposées sur seize rangs longitudinaux et un peu séparés les uns des autres, elles n'en ressemblent que davantage à du corail articulé, dont on verroit seize tiges déliées s'étendre le long du dos du reptile.

Les écailles qui revêtent les deux côtés du corps, sont rhomboïdales, se touchent, et sont arrangées comme celles des couleuvres que nous avons déjà décrites. On compte ordinairement cent quatre-vingt-treize grandes plaques, et quatre-vingt-deux paires de petites.

Le corallin est venimeux, et se trouve dans les grandes Indes ; il a quelquefois plus de trois pieds de longueur.

L'ATROCE[1].

Cophias atrox, MERR. — *Coluber atrox*, LINN., GMEL., LACEP. — *Vipera atrox*, LAUR., LATR. — *Col. ambiguus*, WEIGEL. — *Vipera Wegelii*, DAUD. — *Craspedocephalus atrox*, FITZ.

Nous conservons ce nom à un serpent venimeux des grandes Indes, et particulièrement de l'île de Ceylan. Sa tête est aplatie par dessus, ainsi que par les côtés, et très large en proportion de la grosseur du corps ; elle est blanchâtre et couverte de petites écailles semblables à celles du dos, comme la tête de la vipère commune ; et on voit au dessus de chaque œil, comme dans cette même vipère d'Europe, une écaille un peu grande et bombée. Les crochets mobiles et attachés à la mâchoire supérieure, sont très grands. Des écailles petites, ovales et relevées par

1. *L'Atroce.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
C. atrox, Linn., amphib. Serpent.
Amœn. acad. 1, p. 587, n. 35.
Mus. Adolph. fr. 1, p. 33, tab. 22, fig. 2.
Dipsas indica. 196. Laurenti specimen medicum.
Séba, Mus. 1, tab. 43, fig. 5.

une arête, garnissent le dos, dont la couleur est cendrée et variée par des taches blanchâtres. La queue est très menue, et sa longueur n'est ordinairement que le cinquième de celle du corps. L'individu décrit par M. Linnée avoit un pied de longueur totale, cent quatre-vingt-seize grandes plaques sous le ventre, et soixante-neuf paires de petites plaques sous la queue.

L'HÆMACHATE.

Sepedon Hæmachatus, Merr., Fitz. — *Vipera Hæmachates*, Latr., Daud.

On trouve dans Séba[1], deux figures de ce serpent venimeux, que nous allons décrire d'après un individu conservé au Cabinet du Roi, et que l'on a nommé *Hæmachate*, à cause du rouge qui domine dans ses couleurs. Le dessus de la tête est garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, comme dans le naja[2]; le premier et le second rangs sont com-

1. Séba, Mus. 2, tab. 58, fig. 1 et 3.

2. L'impression de ce volume étoit déjà avancée, lorsqu'on nous a envoyé un hæmachate, assez bien conservé pour que nous pussions bien reconnoître tous ses caractères. Ce n'est que d'après cet individu que nous nous sommes assurés que ce serpent n'avoit pas le dessus de la tête couvert d'écailles semblables à celles du dos, comme la plupart des reptiles venimeux, mais garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; et voilà pourquoi nous avons dit, dans l'article qui traite de la nomenclature des Serpents, que le naja étoit le seul serpent venimeux sur la tête duquel nous eussions vu neuf grandes écailles ainsi disposées. Nous avons donc une raison de plus d'inviter les naturalistes à rechercher des caractères extérieurs très sensibles et constants, d'après lesquels on puisse, dans la suite, séparer les serpents venimeux de ceux qui ne le sont pas; et l'on doit maintenant

posés de deux pièces ; le troisième l'est de trois, le quatrième de deux ; et voilà une nouvelle exception dans la forme, la grandeur et l'arrangement des écailles qui revêtent le dessus de la tête des reptiles venimeux, et qui ordinairement présentent, à très peu près, la même disposition, la même forme, et la même grandeur que celles du dos. La mâchoire supérieure est armée de deux crochets creux, mobiles, et renfermés dans une sorte de gaîne. Les écailles du dessus du corps sont unies et en losange ; la couleur générale du dos est, dans l'hæmachate vivant, d'un rouge plus ou moins éclatant, relevé par des taches blanches, dont la disposition varie suivant les individus, et qui le font paroître comme jaspé. Ce rouge devient une couleur sombre plus ou moins foncée, sur les individus conservés dans l'esprit-de-vin, qui altère de même la teinte du dessus du corps, dont la couleur est jaunâtre dans l'animal vivant. Nous avons compté cent trente-deux grandes plaques sous le ventre de l'hæmachate qui fait partie de la collection du Roi, et vingt-deux paires de petites plaques sous sa queue. La longueur totale de cet individu est d'un pied quatre pouces cinq lignes. Séba avoit reçu du Japon un serpent de cette espèce, et un autre hæmachate lui avoit été envoyé de Perse.

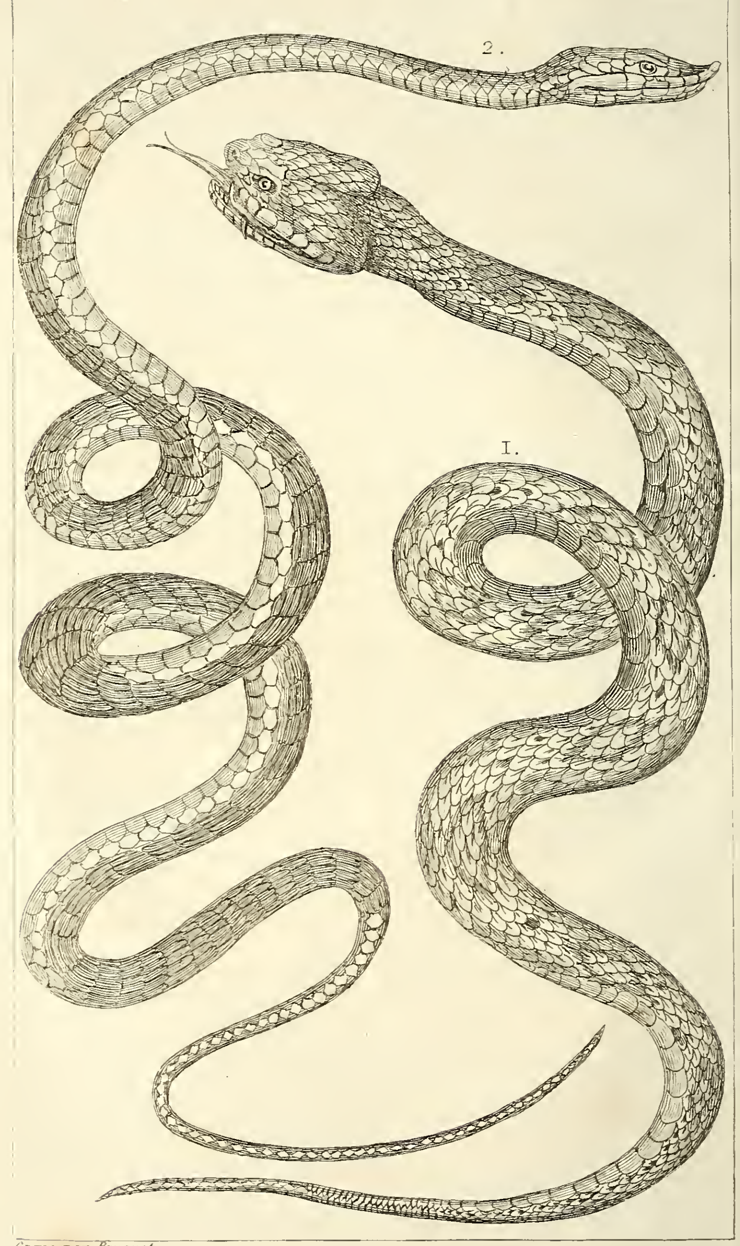
voir évidemment combien il étoit nécessaire d'employer plusieurs caractères pour composer notre Table méthodique des Serpents, de manière qu'on pût aisément reconnoître les diverses espèces de ces reptiles.

LA TRÈS-BLANCHE[1].

Elaps melanurus, Merr. — *Col. niveus*, Linn. — *Cerastes candidus*, Laur. — *Col. candidissimus*, Lacep. — *Vipera nivea*, Latr., Daud. — *Vipera melanura*, Daud.

Le blanc le plus éclatant est la couleur de ce serpent, que l'on trouve en Afrique, et particulièrement dans la Lybie. Suivant Séba, l'extrémité de sa queue est noire, et on aperçoit sur son corps quelques taches très petites et de la même couleur; mais M. Linnée dit qu'il est absolument sans taches, et il se pourroit que celles dont parle Séba, fussent une suite de l'altération produite par l'esprit-de-vin, dans lequel on avoit conservé l'individu que Séba avoit dans sa collection. Il parvient quelquefois à la longueur de cinq ou six pieds; il se nourrit d'oiseaux et d'autres petits animaux, auxquels il donne la mort d'autant plus facilement, qu'il est très venimeux. Il a ordinairement deux cent neuf grandes plaques sous le corps, et soixante-deux paires de petites plaques sous la queue.

1. *Le Sans-tache*, M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
C. niveus. Linn., Amphib. reptil.
Cerastes candidus, 175. Laurenti specimen medicum.
Séba, mus. 2. tab. 15, fig. 1.



Gravé par Pauquet

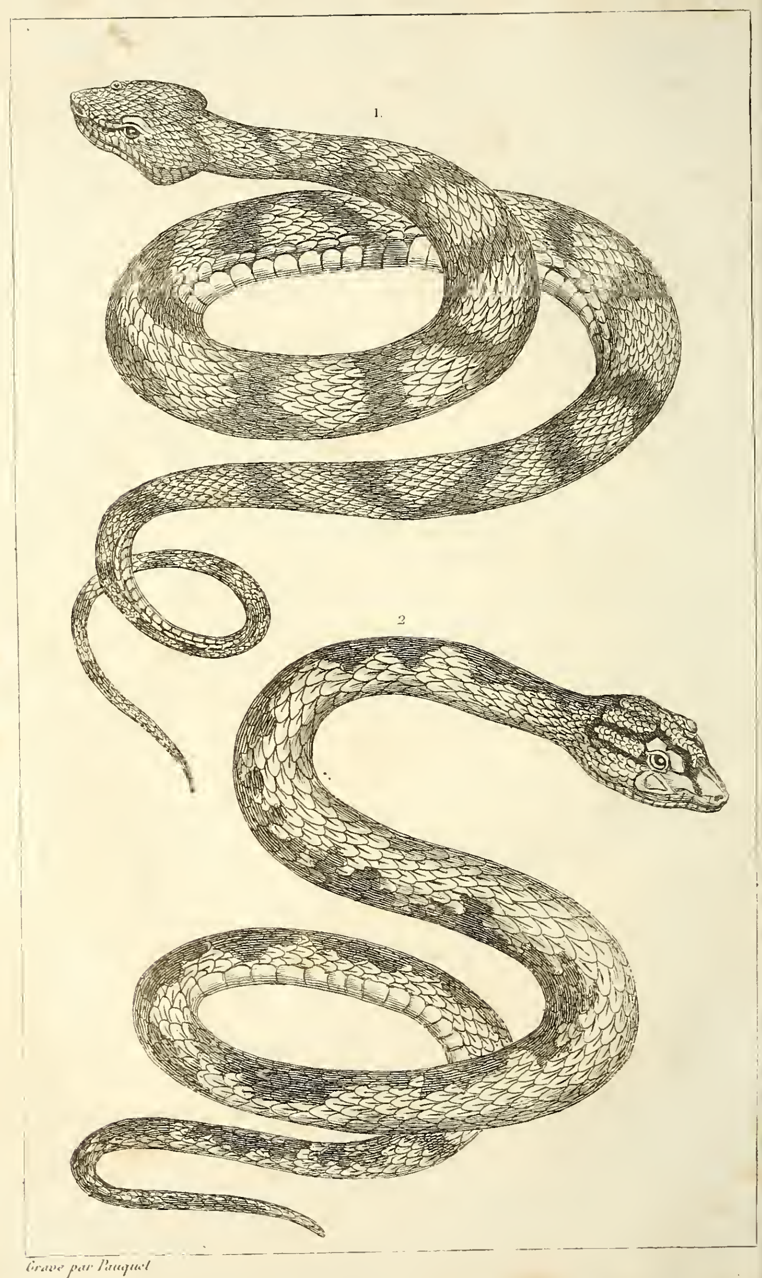
1. LA BRASILIENNE — 2. LA NASIQUE.

LA BRASILIENNE.

Vipera (Echidna) Daboia, Merr. — *Coluber brasiliensis*, Lacep. — *Vipera brasiliana*, Latr., Daud. — *Vipera Daboia*, Daud. — *Craspedocephalus Daboia*, Fitz.

C'est une vipère du Brésil, envoyée et conservée sous ce nom au Cabinet du Roi. Sa tête est couverte par dessus d'écailles ovales, relevées par une arête, et semblables à celles du dos, tant par leur forme que par leur grandeur. Le museau, qui est très saillant, se termine par une grande écaille presque perpendiculaire à la direction des mâchoires, arrondie par le haut et échancrée par le bas, pour laisser passer la langue. Le dessus du corps présente de grandes taches ovales, rousses, bordées de noirâtre; et dans les intervalles qu'elles laissent, on voit d'autres taches très petites d'un brun plus ou moins foncé. L'individu que nous avons décrit a cent quatre-vingts grandes plaques sous le corps, et quarante-six paires de petites plaques sous la queue; sa longueur totale est de trois pieds, et celle de sa queue, de cinq pouces six lignes. Ses crochets mobiles ont près de huit lignes de longueur; ils sont cependant moins

longs de moitié que les crochets de deux mâchoires de serpent venimeux, envoyées du Brésil au Cabinet du Roi, et semblables en tout, excepté par la grandeur, à celles de la brasilienne : si ces grandes mâchoires ont appartenu à un individu de la même espèce, on pourroit croire qu'il avoit six pieds de longueur. Je n'ai trouvé, dans aucun auteur, la figure ni la description de la brasilienne.



Gravé par Pauquet

1. LA VIPERE FER DE LANCE _ 2. LA TETE TRIANGULAIRE

LA VIPÈRE FER-DE-LANCE[1].

Cophias lanceolatus, Merr. — *Coluber lanceolatus*, Lacep. — *Vipera lanceolata*, Latr., Daud. — *Col. Megæra*, Shaw. — Trigonocéphale jaune, Cuv. — *Craspedocephalus lanceolatus*, Fitz.

Le fer-de-lance parvient ordinairement à la longueur de cinq ou six pieds ; c'est un des plus grands serpents venimeux, et un de ceux dont le poison est le plus actif. Il n'est encore que très peu connu des naturalistes ; M. Linnée même n'en a point parlé : on ne l'a observé, jusqu'à présent, qu'à la Martinique, et peut-être à la Dominique et à Cayenne[2] ; et c'est de la première de ces îles qu'est arrivé l'individu conservé au Cabinet du Roi, et que nous allons décrire : aussi les voyageurs l'ont-ils appelé, jusqu'à présent, *Vipère jaune de la Martinique.* Nous n'avons pas cru devoir

1. *Vipère jaune* de la Martinique.

Couleuvre jaune ou rousse. Rochefort, hist. natur. des Antilles, Lyon, 1667, tom. I, p. 294.

2. M. Badier, très bon observateur, qui a passé plusieurs années à la Guadeloupe, m'a montré deux serpents de l'espèce de la vipère fer-de-lance, et qu'il croyoit de Cayenne ou de la Dominique.

employer cette dénomination, parce que la couleur de cette espèce n'est pas constante, et que la moitié à peu près des individus qui la composent, présentent une couleur différente de la jaune. Nous avons préféré de tirer son nom de la conformation particulière et très constante de sa tête.

La vipère fer-de-lance a cette partie plus grosse que le corps, et remarquable par un espace presque triangulaire, dont les trois angles sont occupés par le museau et les deux yeux. Cet espace, relevé par ses bords antérieurs, représente un fer de lance large à sa base et un peu arrondi à son sommet.

Les trous des narines sont très près du bout du museau ; les yeux sont gros, ovales, et placés obliquement. Lorsque le fer-de-lance a acquis une certaine grosseur, on remarque de chaque côté de sa tête, entre ses narines et ses yeux, une ouverture qui est très sensible dans les individus conservés au Cabinet du Roi, et que l'on a regardée comme des trous auditifs de ce serpent[1]. Chacun de ces trous est, en effet, l'extrémité d'un petit canal qui passe au dessous de l'œil, et qui nous a paru aboutir à l'organe de l'ouïe. Comme nous n'avons examiné que des fers-de-lance conservés depuis long-temps dans l'esprit-de-vin, nous n'avons pu nous assurer de ce fait, qu'il seroit d'autant plus intéressant de vérifier, que l'on n'a encore observé, dans aucune autre espèce de serpent, des ouvertures extérieures pour les oreilles. S'il étoit bien constaté, on ne pourroit plus douter que le serpent fer-de-lance n'eût des ouvertures extérieures pour l'organe de

1. Mémoires sur la Vipère jaune de la Martinique, publiés dans les Nouvelles de la République des Lettres et des Arts.

l'ouïe, de même que les lézards, avec cette différence cependant que, dans ces derniers animaux, ces ouvertures sont situées derrière les yeux, ainsi que dans les oiseaux et les quadrupèdes vivipares, au lieu que le fer-de-lance les auroit entre les yeux et le museau.

De chaque côté de la mâchoire supérieure on aperçoit un et quelquefois deux ou même trois crochets, dont l'animal se sert pour faire les blessures dans lesquelles il répand son venin. Ces crochets, d'une substance très dure, de la forme d'un hameçon, et communément de la grosseur d'une forte alêne, sont mobiles, creux depuis la racine jusqu'à leur bord convexe, qui présente une petite fente, et revêtus d'une membrane qui se retire et les laisse paroître lorsque l'animal ouvre la gueule et les redresse pour s'en servir. Leur racine est couverte par un petit sac d'une membrane très forte qui renferme le venin de l'animal, et qui, suivant l'auteur d'un mémoire que nous venons de citer, peut contenir une demi-*cuillerée à café* de liqueur. Au reste, ce sac ne nous a pas paru le vrai réservoir du poison, que nous avons cru voir dans des vésicules placées de chaque côté à l'extrémité des mâchoires, comme dans la vipère commune d'Europe, et qui, par un condoit particulier, parviendroit à la cavité de la dent, pour sortir par la fente située dans la partie convexe de ce crochet[1].

Le venin de la vipère fer-de-lance est presque aussi liquide que de l'eau, et jaunâtre comme de

1. Comme nous n'avons été à même de disséquer que des vipères fer-de-lance conservées depuis long-temps dans l'esprit-de-vin, et dont les parties molles ainsi que les humeurs étoient très altérées, nous ne pouvons rien assurer à ce sujet.

l'huile d'olive qui commence à s'altérer. La douleur qu'excite ce venin dans les personnes blessées par la vipère, est semblable à celle qui provient d'une chaleur brûlante; elle est d'ailleurs accompagnée d'un grand accablement. Mais ce poison, qui n'a ni goût ni odeur, ne paroît agir que lorsqu'il est un peu abondant ou qu'il se mêle avec le sang, puisqu'on a quelquefois sucé impunément les plaies produites le plus récemment par la morsure du fer-de-lance; et il est aisé de voir, en comparant ces faits avec ceux que nous avons rapportés à l'article de la vipère commune d'Europe, que les organes relatifs au venin, la nature de ce suc funeste, et la forme des dents, sont à peu près les mêmes dans la vipère européenne et dans celle de la Martinique.

La langue est très étroite, très allongée, et se meut avec beaucoup de vitesse; les écailles du dos sont ovales et relevées par une arête; la couleur générale du corps est jaune dans certains individus, grisâtre dans d'autres[1]; et ce qui prouve qu'on ne peut pas regarder les individus jaunes et les individus gris comme formant deux espèces distinctes, ni même deux variétés constantes, c'est qu'on trouve souvent dans la même portée, autant de vipereaux gris que de vipereaux jaunes[2]. Nous avons vu dans la collection de M. Badier, très bon observateur, que nous venons de citer dans une note de cet article, une variété du fer-de-lance, qui, au lieu de présenter la couleur jaune, avoit le dos marbré de plusieurs couleurs plus ou moins livides ou plus ou moins bru-

1. Rochefort, à l'endroit déjà cité.

2. Mémoire déjà cité.

nes, et étoit d'ailleurs distinguée par une tache très brune placée en long derrière les yeux et de chaque côté de la tête.

Le fer-de-lance a communément deux cent vingt-huit grandes plaques sous le corps, et soixante-une paires de petites plaques sous la queue. Nous avons trouvé ces deux nombres sur un individu dont la longueur totale étoit d'un pied deux pouces deux lignes, et la longueur de la queue de deux pouces une ligne. Nous n'avons compté que deux cent vingt-cinq grandes plaques, et cinquante-neuf paires de petites sur un autre individu, qui cependant étoit plus grand et avoit deux pieds six lignes de longueur totale.

Lorsque le-fer-de lance se jette sur l'animal qu'il veut mordre, il se replie en spirale, et, se servant de sa queue comme d'un point d'appui, il s'élance avec la vitesse d'une flèche; mais l'espace qu'il parcourt est ordinairement peu étendu. Ne jouissant pas de l'agilité des autres serpents, presque toujours assoupi, surtout lorsque la température devient un peu fraîche, il se tient caché sous des tas de feuilles, dans des troncs d'arbres pourris, et même dans des trous creusés en terre. Il est très rare qu'il pénètre dans les maisons de la campagne, et on ne le trouve jamais dans celles des villes; mais il se retire souvent dans les plantations de cannes à sucre, où il est attiré par les rats dont il se nourrit. Il ne blesse ordinairement que lorsqu'on le touche et qu'on l'irrite; mais il ne mord jamais qu'avec une sorte de rage. On peut être averti de son approche par l'odeur fétide qu'il répand, et par le cri de certains oiseaux, tels que la gorge-blanche, qui, troublés apparemment par

sa ressemblance avec les serpents qui les poursuivent sur les arbres et les y dévorent, se rassemblent et voltigent sans cesse autour de lui. Lorsqu'on est surpris par ce serpent, on peut lui présenter une branche d'arbre, un paquet de feuilles, ou tout autre objet qui captive son attention et donne le temps de s'armer; un coup suffit quelquefois pour lui donner la mort. Quand on lui a coupé la tête, le corps conserve, pendant quelque temps, un mouvement vermiculaire.

C'est dans le mois de mars ou d'avril que ce dangereux reptile s'accouple avec sa femelle; ils s'unissent si intimement, et se serrent dans un si grand nombre de contours, qu'ils représentent, suivant un bon observateur, deux grosses cordes tressées ensemble[1]. Ils demeurent ainsi réunis pendant plusieurs jours, et on doit éviter avec un très grand soin, de les troubler dans ce temps d'amour et de jouissance, où de nouvelles forces rendent leurs mouvements plus prompts et leur venin plus actif. La mère porte ses petits pendant plus de six mois, suivant l'auteur du mémoire déjà cité, et ce temps, beaucoup plus long que celui de la gestation de la vipère commune, qui n'est que de deux ou trois mois, seroit cependant proportionné à la différence de la longueur du corps de ces deux serpents, le fer-de-lance parvenant à une longueur double de celle de la vipère commune d'Europe.

Suivant certains voyageurs, ses petits sortent tout

1. Lettre sur la vipère jaune de la Martinique, par M. Bonodet de Foix, avocat au conseil supérieur de la Martinique, insérée dans les Nouvelles de la République des Lettres et des Arts, année 1786.

formés du ventre de leur mère, qui ne cesse de ramper pendant qu'ils viennent à la lumière; mais suivant un autre observateur[1], ils se débarrassent de leur enveloppe au moment même où la femelle les dépose à terre. Chaque portée comprend depuis vingt jusqu'à soixante petits, et il paroît que le nombre en est toujours pair. Ils ont en naissant la grosseur d'un ver de terre, et sept ou huit pouces de long; lorsqu'ils sont adultes ils parviennent jusqu'à la longueur de six pieds, ainsi que nous l'avons dit, et ont alors dans le milieu du corps trois pouces de diamètre; on en voit de plus gros et de plus longs, mais ces individus sont rares.

Le fer-de-lance se nourrit de lézards améiva, et même de rats, de volaille, de gibier et de chats. Sa gueule peut s'ouvrir d'une manière démesurée, et se dilater si considérablement, qu'on lui a vu avaler un cochon de lait; mais un serpent de cette espèce ayant un jour dévoré un gros sarigue, enfla beaucoup et mourut. Lorsque la proie qu'il a saisie lui échappe, il en suit les traces en se traînant avec peine; cependant comme il a les yeux et l'odorat excellents, il parvient d'autant plus aisément à l'atteindre, qu'elle est bientôt abattue par la force du poison qu'il a distillé dans sa plaie. Il l'avale toujours en commençant par la tête, et lorsque cette proie est considérable, il reste souvent comme tendu et dans un état d'engourdissement qui le rend immobile jusqu'à ce que sa digestion soit avancée.

Il ne digère que lentement, et lorsqu'on a tué un

1. Lettre déjà citée.

fer-de-lance quelque temps après qu'il a pris de la nourriture, il s'exhale de son corps une odeur fétide et insupportable. Quelque dégoût que doive inspirer ce serpent, des nègres et même des blancs ont osé en manger, et ont trouvé que sa chair étoit un mets agréable[1]. Cependant la mauvaise odeur dont elle est imprégnée lorsque l'animal est vivant, doit se conserver après la mort de la vipère, de manière à rendre cette chair un aliment aussi rebutant que le venin du serpent est dangereux.

On a écrit que ce poison étoit si funeste qu'on ne connoissoit personne qui eût été guéri de la morsure du fer-de-lance; que ceux qui avoient été blessés par ses crochets envenimés, mouroient quelquefois dans l'espace de six heures, et toujours dans des douleurs aiguës; que le venin des jeunes serpents de cette espèce donnoit aussi la mort; mais que la partie mordue par ces jeunes reptiles n'enfloit point; que le blessé n'éprouvoit que des douleurs légères, ou même ne souffroit pas, et qu'il se déclaroit souvent une paralysie sur des parties différentes de celle qui avoit été mordue[2]. Nous avons lu en frémissant qu'un grand nombre de remèdes ont été employés en vain pour sauver les jours des infortunés blessés par le fer-de-lance, et que l'on étoit seulement parvenu à diminuer les douleurs de ceux qui expirent quelques heures après par l'effet funeste de ce poison terrible[3]. L'auteur de la lettre que nous avons citée, croit devoir affirmer, au contraire, qu'excepté certaines

1. Lettre déjà citée.
2. Mémoire déjà cité.
3. Ibid.

circonstances particulières, où le remède est même toujours efficace, la guérison est aussi prompte qu'assurée; que les moyens de l'obtenir sont aussi simples que multipliés; que la manière de les employer est connue des nègres et des mulâtres; que plusieurs traitements ont été suivis du plus heureux succès, quoiqu'ils n'eussent été commencés que douze ou même quinze heures après l'accident; que la situation du malade n'est point douloureuse, et qu'il périssoit sans sortir de l'assoupissement profond dans lequel il étoit toujours plongé dès le moment de sa blessure. L'activité du venin du fer-de-lance doit varier avec l'âge de l'animal, la saison et la température; mais quoi qu'il en soit, pourquoi un être aussi funeste existe-t-il encore dans des îles où il seroit possible d'éteindre son odieuse race? Pourquoi laisser vivre une espèce que l'on ne doit voir qu'avec horreur? Et pourquoi chercher uniquement des remèdes trop souvent impuissants contre les maux qu'elle produit, lorsque, par une recherche obstinée et une guerre à toute outrance, l'on peut parvenir à purger de ce venimeux reptile, les diverses contrées où il a été observé?

LA TÊTE TRIANGULAIRE.

Cophias trigonocephalus, Merr. — *Coluber capite triangulatus*, Lacep. — *Coluber trigonocephalus*, Donnd. — *Vipera trigonocephala*, Latr., Daud.

Nous donnons ce nom à une couleuvre envoyée au Cabinet du Roi sous le nom de *Vipère de l'île Saint-Eustache;* elle a beaucoup de rapport, par la disposition de ses couleurs, avec la vipère commune; elle est verdâtre avec des taches de diverses figures sur la tête et sur le corps, où elles se réunissent pour former une bande irrégulière et longitudinale. Les grandes plaques qui revêtent son ventre, et qui sont au nombre de cent cinquante, sont d'une couleur foncée et bordée de blanchâtre. Elle a soixante-une paires de petites plaques sous la queue.

Nous avons tiré son nom de la forme de sa tête, qui paroît d'autant plus triangulaire, que les deux extrémités des mâchoires supérieures forment, par derrière, deux pointes très saillantes. Cette vipère est armée de crochets creux et mobiles, des écailles semblables à celles du dos garnissent le sommet de

la tête ; elles sont en losange et unies, au lieu d'être relevées par une arête, comme celles qui recouvrent le dos de la vipère commune ; le corps est très délié du côté de la tête. L'individu que nous avons décrit, avoit deux pieds de longueur totale, et sa queue trois pouces neuf lignes.

LE DIPSE[1].

Vipera Dipsas, Gmel., Daud., Latr.

On rencontre en Amérique, et particulièrement à Surinam, suivant Séba, ce serpent venimeux, dont le dessus du corps est couvert d'écailles ovales, bleuâtres dans le centre et blanchâtres sur les bords. Les grandes plaques qui revêtent le ventre de cette couleuvre sont blanches, et au nombre de cent cinquante-deux. La queue est longue, très déliée et garnie en dessous de cent trente-cinq paires de petites plaques, le long desquelles on voit s'étendre une raie bleuâtre. La mâchoire supérieure est armée de crochets mobiles, comme dans les autres espèces de serpents venimeux.

1. *Le Dipse*, M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Dipsas, Linn., Amphib. serpent.
Amœnit. mus. Princ., tom. I, p. 583.
Grew. mus. 2, p. 64, n° 30.
Séba, mus. 2, tab. 24, fig. 3.

L'ATROPOS[1].

Vipera (Echidna) Atropos, Merr.—*Coluber Atropos*, Linn. — *Cobra Atropos*, Laur.—*Vipera Atropos*, Latr., Daud. — *Cobra Atropos*, Fitz.

Ce serpent venimeux, qui se trouve en Amérique, mérite bien le nom que M. Linnée lui a donné, par la force du poison qu'il recèle; et c'est en effet à une parque qu'il convenoit de consacrer un reptile aussi funeste. Sa tête a un peu la forme d'un cœur, elle présente plusieurs taches noires, ordinairement au nombre de quatre, et elle est garnie par dessus d'écailles ovales relevées par une arête, et semblables à celles du dos.

La couleur générale du dessus du corps est blanchâtre, et au dessus de ce fond s'étend quatre rangs de taches rousses, rondes, assez grandes, et chargées dans leur centre d'une petite tache blanche, L'atropos a cent trente-une grandes plaques sous le ventre, et vingt-deux paires de petites plaques sous la queue.

1. *L'Atropos*, M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Atropos, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 22, tab. 13, fig. 1.
Cobra Atropos, 230, Laurenti Specimen medicum.

LE LÉBERIS[1].

Vipera (Echidna) Leberis, Merr. — *Coluber Leberis*, Linn. — *Vipera Leberis*, Latr., Daud.

Cette couleuvre est venimeuse ; le dessus de son corps est couvert de raies transversales, étroites et noires ; elle a cent dix grandes plaques sous le corps, et cinquante paires de petites plaques sous la queue. On la trouve dans le Canada, et c'est M. Kalm qui l'a fait connoître.

1. *Le Léberis.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. Leberis*, Linn., Amphib. serpent.

LA TIGRÉE.

Cophias lanceolatus, var. *b*, Merr. — *Coluber tigrinus*, Lacep. — *Vipera tigrina*, Daud.

Nous ignorons de quel pays a été envoyé au Cabinet du Roi ce serpent, dont la mâchoire supérieure est armée de crochets mobiles. Sa tête ressemble beaucoup à celle de la vipère commune; le sommet en est garni de petites écailles ovales, relevées par une arête, et semblables à celles du dos.

Le dessus du corps est d'un roux blanchâtre; il présente des taches foncées, bordées de noir, semblables à celles que l'on voit sur les peaux de panthères, ou d'autres animaux du même genre, répandues dans le commerce sous le nom de peaux de tigre; et voilà pourquoi nous avons désigné cette couleuvre par l'épithète de *Tigrée*. L'individu que nous avons décrit avoit deux cent vingt-trois grandes plaques, et soixante-sept paires de petites; sa longueur totale étoit d'un pied un pouce six lignes, et celle de sa queue de deux pouces.

COULEUVRES OVIPARES.

LA COULEUVRE[1]

VERTE ET JAUNE,

OU

LA COULEUVRE COMMUNE.

Coluber (Nutrix) atro-virens, Merr. — *Coluber viridiflavus,* Lacep., Latr., Daud. — *Coluber luteo-striatus,* Gmel. — *Col. atro-virens,* Shaw., Cuv.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de reptiles funestes, de poisons mortels, d'armes dangereuses et cachées : nous ne nous sommes occupés que de récits effrayants et d'images sinistres. Non seulement les contrées brûlantes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique nous ont présenté un grand nombre de

1. *La Couleuvre commune,* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.

serpents venimeux, mais nous avons vu ces espèces terribles braver les rigueurs des climats septentrionaux, se répandre dans notre Europe, infester nos contrées, pénétrer jusqu'auprès de nos demeures. Environnés, pour ainsi dire, de ces ministres de la mort, nous n'avons, en quelque sorte, considéré qu'avec effroi la surface de la terre; enveloppée dans un voile de deuil, la nature nous a paru multiplier, sur notre globe, les causes de destruction, au lieu d'y répandre les germes de la fécondité : cette seule pensée a changé pour nous la face de tous les objets. Notre imagination trompée a empoisonné d'avance nos jouissances les plus pures; la plus belle des saisons, celle où tout semble se ranimer pour s'aimer et se reproduire, n'auroit plus été pour nous que le moment du réveil d'un ennemi terrible armé contre nos jours : la verdure la plus fraîche, les fleurs les plus richement colorées, étalées avec magnificence par une main bienfaisante et conservatrice dans la campagne la plus riante, n'auroient été à nos yeux qu'un tapis perfide étendu par le génie de la destruction, sur les affreux repaires de serpents venimeux; et les rayons vivifiants du soleil le plus pur ne nous auroient paru inonder l'atmosphère que pour donner plus de force aux traits empoisonnés de funestes reptiles. Hâtons-nous de prévenir ces effets : faisons succéder à ces tableaux lugubres des images gracieuses; que la nature reprenne, pour ainsi dire, à nos yeux son éclat et sa pureté. Les couleuvres que nous avons à décrire, ne nous présenteront ni venin mortel, ni armes funestes; elles ne nous montreront que des mouvements agréables, des proportions légères, des

couleurs douces ou brillantes; à mesure que nous nous familiariserons avec elles, nous aimerons à les rencontrer dans nos bois, dans nos champs, dans nos jardins; non seulement elles ne troubleront pas la paix de nos demeures champêtres, ni la pureté de nos jours les plus sereins, mais elles augmenteront nos plaisirs en réjouissant nos yeux par la beauté de leurs nuances et la vivacité de leurs évolutions: nous les verrons avec intérêt allier leurs mouvements à ceux des divers animaux qui peuplent nos campagnes, se retrouver sur les arbres jusqu'au milieu des jeux des oiseaux, et servir à animer, dans toutes ses parties, le vaste et magnifique théâtre de la nature printanière.

Commençons donc par celles que l'on rencontre en grand nombre dans les contrées que nous habitons. Parmi ces serpents, le plus souvent très doux, et même quelquefois familiers, nous devons compter la verte et jaune, ou la couleuvre commune.

Ce serpent, dont M. Daubenton a parlé le premier, est très commun dans plusieurs provinces de France, et surtout dans les méridionales; il en peuple les bois, les divers endroits retirés et humides; il paroît confiné dans les pays tempérés de l'ancien continent, on ne l'a point encore trouvé dans les contrées très chaudes de l'ancien monde, non plus qu'en Amérique; et il ne doit point habiter dans le nord, puisque le célèbre naturaliste suédois n'en a point fait mention. Il est aussi innocent que la vipère est dangereuse: paré de couleurs plus vives que ce reptile funeste, doué d'une grandeur plus considérable, plus svelte dans ses proportions, plus agile dans ses mouvements, plus

doux dans ses habitudes, n'ayant aucun venin à répandre, il devroit être vu avec autant de plaisir que la vipère avec effroi. Il n'a pas comme les vipères des dents crochues et mobiles; il ne vient pas au jour tout formé, et ce n'est que quelque temps après la ponte que les petits éclosent. Malgré toutes ces dissemblances, qui le distinguent des vipères, le grand nombre de rapports extérieurs qui l'en rapprochent ont fait croire pendant long-temps qu'il étoit venimeux. Cette fausse idée a fait tourmenter cette innocente couleuvre ; on l'a poursuivie comme un animal dangereux, et il n'est encore que peu de gens qui puissent la toucher sans crainte, et même la regarder sans répugnance.

Cependant cet animal, aussi doux qu'agréable à la vue, peut être aisément distingué de tous les autres serpents, et particulièrement des dangereuses vipères, par les belles couleurs dont il est revêtu. La distribution de ces diverses couleurs est assez constante, et, pour commencer par celles de la tête, dont le dessus est un peu aplati, les yeux sont bordés d'écailles jaunâtres et presque couleur d'or, qui ajoutent à leur vivacité. Les mâchoires, dont le contour est arrondi, sont garnies de grandes écailles d'un jaune plus ou moins pâle, au nombre de dix-sept sur la mâchoire supérieure, et de vingt sur l'inférieure[1]. Le dessus du corps, depuis le bout du museau jusqu'à

1. Il y a communément treize dents de chaque côté au rang extérieur de la mâchoire supérieure et de la mâchoire inférieure; il y en a ordinairement dix de chaque côté au rang intérieur des deux mâchoires; ainsi la verte et jaune a, le plus souvent, quatre-vingt-douze dents crochues, mais immobiles, blanches et transparentes.

l'extrémité de la queue, est noir ou d'une couleur verdâtre très foncée, sur laquelle on voit s'étendre d'un bout à l'autre un grand nombre de raies composées de petites taches jaunâtres de diverses figures, les unes allongées, les autres en losange, etc., et un peu plus grandes vers les côtés que vers le milieu du dos. Le ventre est d'une couleur jaunâtre ; chacune des grandes plaques qui le couvrent, présente un point noir à ses deux bouts, et y est bordée d'une très petites ligne noire, ce qui produit, de chaque côté du dessous du corps, une rangée très symétrique de points et de petites lignes noirâtres, placés alternativement.

Cette jolie couleuvre parvient ordinairement à la longueur de trois ou quatre pieds, et alors elle a deux ou trois pouces de circonférence dans l'endroit le plus gros du corps. On compte communément deux cent six grandes plaques sous son ventre, et cent sept paires de petites plaques sous sa queue, dont la longueur est égale, le plus souvent, au quart de la longueur totale de l'animal.

Elle devient même beaucoup plus grande lorsqu'elle parvient à un âge avancé, et elle peut d'autant plus aisément échapper aux divers accidents auxquels elle est exposée, et par conséquent atteindre à son entier développement, que, non seulement elle peut recevoir des blessures considérables sans en périr, mais même vivre un très long temps, ainsi que les autres reptiles, sans prendre aucune nourriture[1].

1. On en a vu passer plusieurs mois sans manger.

Un de mes amis m'a écrit qu'il avoit vu une jeune couleuvre (vraisemblablement de l'espèce dont il s'agit dans cet article), trouvée dans

D'ailleurs la couleuvre verte et jaune se tient presque toujours cachée, comme si les mauvais traitements qu'elle a si souvent reçus, l'avoient rendue timide; elle cherche à fuir lorsqu'on la découvre, et non seulement on peut la saisir sans redouter un poison dont elle n'est jamais infectée, mais même sans éprouver d'autre résistance que quelques efforts qu'elle fait pour échapper. Bien plus, elle devient docile lorsqu'elle est prise; elle subit une sorte de domesticité; elle obéit aux divers mouvements qu'on veut lui faire suivre : on voit souvent des enfants prendre deux serpents de cette espèce, les attacher par la queue et les contraindre aisément à ramper, ainsi attelés, du côté où ils veulent les conduire. Elle se laisse entortiller autour des bras ou du cou, rouler en divers contours de spirale, tourner et retourner en différents sens, suspendre en différentes positions, sans donner aucun signe de mécontentement; elle paroît même avoir du plaisir à jouer ainsi avec ses maîtres, et comme sa douceur et son défaut de venin ne sont pas aussi bien reconnus qu'ils devroient l'être pour la tranquillité de ceux qui habitent la campagne, des charlatans se servent encore de ce serpent pour amuser et pour tromper le peuple, qui leur croit le pouvoir particulier de se faire obéir

une vigne par des paysans, et attachée au bout d'un très long échalas, y être encore en vie au bout de huit jours, quoiqu'elle n'eût pris aucun aliment. Lettre de M. l'abbé Carrière, curé de Roquefort, près d'Agen.

C'est avec bien du plaisir que je paie ici un tribut de tendresse et de reconnoissance à ce pasteur aussi éclairé que vertueux, et qui, dans le temps, voulut bien se charger d'élever ma jeunesse.

au moindre geste par un animal qu'il ne peut quelquefois regarder qu'en tremblant.

Il y a cependant certains moments, et même certaines saisons de l'année, où la couleuvre verte et jaune, sans être dangereuse, montre ce désir de se défendre ou de sauver ce qui lui est cher, si naturel à tous les animaux; on a vu quelquefois ce serpent, surpris par l'aspect subit de quelqu'un, au moment où il s'avançoit pour traverser une route, ou que, pressé par la faim, il se jetoit sur une proie, se redresser avec fierté, et faire entendre son sifflement de colère. Mais dans ce moment même qu'auroit-on eu à craindre d'un animal sans venin, dont tout le pouvoir n'auroit pu venir que de l'imagination frappée de celui qu'il auroit attaqué, et dont la force et les dents mêmes ne sont dangereuses que pour de petits lézards et d'autres foibles animaux qui lui servent de nourriture?

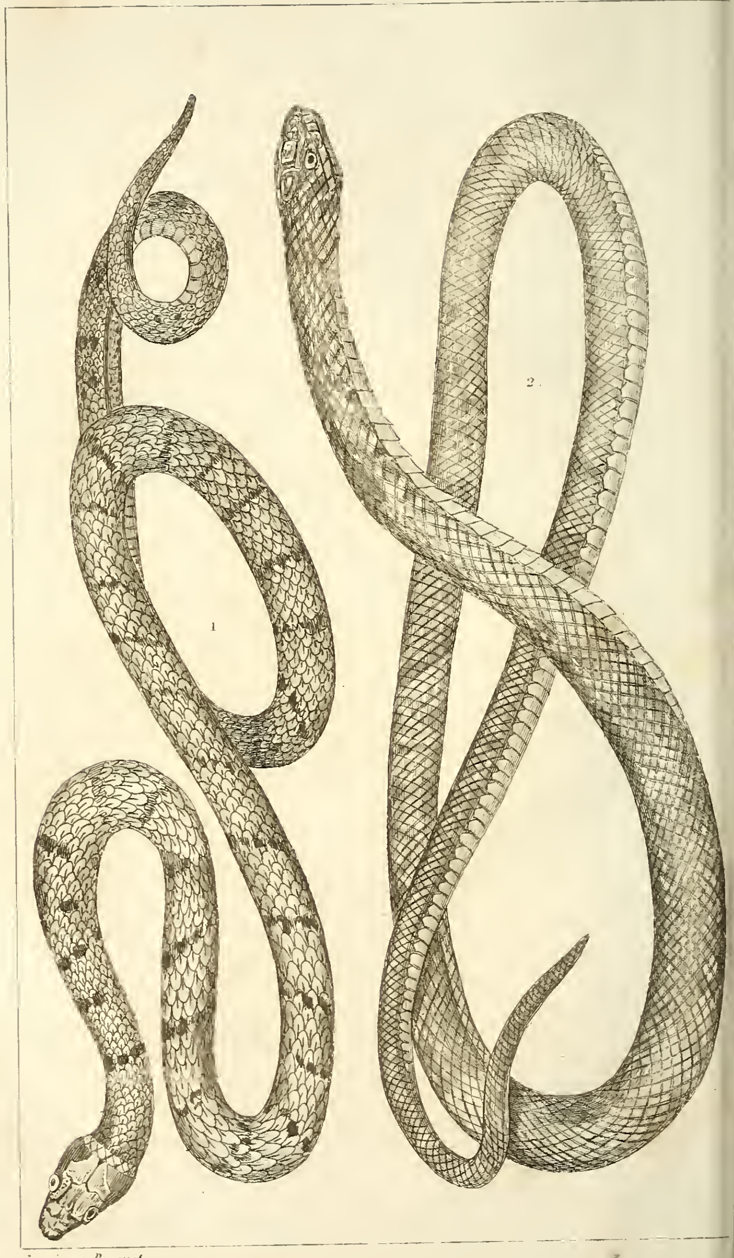
Dans tous les endroits où le froid est rigoureux, la couleuvre commune s'enfonce, dès la fin de l'automne, dans des trous souterrains ou dans d'autres creux, où elle s'engourdit plus ou moins complètement pendant l'hiver. Lorsque les beaux jours du printemps paroissent, ce reptile sort de sa torpeur et se dépouille comme les autres serpents. Revêtu ensuite d'une peau nouvelle, pénétré d'une chaleur plus vive, et ayant réparé toutes les pertes qu'il avoit éprouvées par le froid et la diète, il va chercher sa compagne et faire entendre, au milieu de l'herbe fraîche, son sifflement amoureux. Leur ardeur paroît très vive; on les a vus souvent s'élancer contre ceux

qui étoient venus troubler leurs amours dans la retraite qu'ils avoient choisie. Cette affection du mâle et de la femelle ne doit pas étonner dans un animal capable d'éprouver, pour les personnes qui prennent soin de lui lorsqu'il est réduit à une sorte de domesticité, un attachement très fort et qu'on a voulu même comparer à celui des animaux auxquels nous accordons le plus d'instinct; et c'est peut-être à l'espèce de la couleuvre verte et jaune qu'il faut rapporter le fait suivant, attesté par un naturaliste très digne de foi[1]. Cet observateur a vu une couleuvre, qu'il a appelée *le Serpent ordinaire de France*, tellement affectionnée à la maîtresse qui la nourrissoit, que ce serpent se glissoit souvent le long de ses bras comme pour la caresser, se cachoit sous ses vêtements, ou alloit se reposer sur son sein. Sensible à la voix de celle qu'il paroissoit chérir, il alloit à elle lorsqu'elle l'appeloit, il la suivoit avec constance; il reconnoissoit jusqu'à sa manière de rire; il se tournoit vers elle lorsqu'elle marchoit, comme pour attendre son ordre. Ce même naturaliste a vu un jour la maîtresse de ce doux et familier serpent, le jeter dans l'eau pendant qu'elle suivoit dans un bateau le courant d'une grande rivière; le fidèle animal, toujours attentif à la voix de sa maîtresse chérie, nageoit en suivant le bateau qui la portoit; mais la marée étant remontée dans le fleuve, et les vagues contrariant les efforts du serpent, déjà lassé par ceux qu'il avoit faits pour ne pas quitter le bateau de sa maîtresse, le malheureux animal fut bientôt submergé.

1. Dictionnaire d'Hist. natur. par M. Valmont de Bomare, article du *Serpent familier*.

Peut-être faut-il rapporter aussi à la couleuvre verte et jaune, un serpent de Sardaigne que M. Cetti a fait connoître, et que l'on nomme *Colubro uccellatore*, parce qu'il grimpe sur les arbres pour y chercher les œufs et même les petits oiseaux dont il se nourrit. Ce reptile est très commun en Sardaigne; sa longueur est ordinairement de quarante pouces, et sa plus grande grosseur de deux. La couleur de son dos est noire, variée de jaune, et le jaune est aussi la couleur du dessous de son corps. Il a deux cent dix-neuf grandes plaques, et cent deux paires de petites. Il n'est point venimeux[1].

1. Histoire Naturelle des Amphibies et des Poissons de la Sardaigne, par M. François Cetti.



Gravé par Pauquet

1. LA COULEUVRE À COLLIER — 2 LA COULEUVRE VERTE ET JAUNE.

LA COULEUVRE[1]

A COLLIER.

Coluber (Natrix) torquatus, MERR. — *Col. Natrix*, LINN., LATR., DAUD. — *Natrix vulgaris*, LAUR. — *Col. torquatus* et *Col. helveticus*, LACEP., DAUD. — *Col. bipes*, GMEL.

C'EST encore dans nos contrées que se trouve en très grand nombre ce serpent, aussi doux, aussi in-

1. En Sardaigne, *Colubro nero*.
Serpe nero.
Carbon.
Carbonazzo.
Anguille de haie.
Le Serpent à collier. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Coluber Natrix, 230, Linn., Amphib. rept.
It. gotl. 146.
Rai, Synopsis anim. 334, *Natrix torquata*.
Gronov. mus. 2, p. 63, n° 27.
Natrix longissima, 145. *Natrix vulgaris*, 149, Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. 2, pl. 4, fig. 1, 2 et 3; pl. 10, fig. 1, 2 et 3.
Hydrus, seu Natrix, the Water Snake. Scotia illustrata seu prodromus Hist. naturalis Autore Roberto Sibbaldo, Edimburgi, 1684.
Natrix torquata, Gesner. de Serpentum natura, fol. 63.

nocent, aussi familier que la couleuvre verte et jaune. Ses habitudes ne diffèrent pas, à beaucoup d'égards, de celles de cette même couleuvre. Il paroît cependant qu'il se plaît davantage dans les lieux humides, ainsi qu'au milieu des eaux; et c'est ce qu'il lui a fait donner par plusieurs naturalistes le nom de *Serpent d'eau*, de *Serpent nageur*, d'*Anguille de haies*, etc. [1]. Il parvient quelquefois à la longueur de trois ou quatre pieds; sa tête est un peu aplatie, comme celle de la couleuvre commune; le sommet est recouvert par neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, dont le premier et le second, à compter du museau, sont composés de deux pièces; le troisième l'est de trois, et le quatrième de deux. Cette disposition la distingue de la vipère commune, aussi bien que la forme de son museau, qui est arrondi, au lieu d'être terminé par une écaille presque verticale, comme dans cette même vipère. Sa gueule est très ouverte; les deux mâchoires présentent, au lieu de crochets mobiles, un double rang de dents crochues, mais immobiles, assez petites et tournées vers le gosier; dix-sept écailles revêtent à l'extérieur chacune de ces mâchoires, et celles qui recouvrent la mâchoire supérieure sont blanchâtres et marquées de cinq ou six petites raies d'une couleur très foncée. On voit sur le cou deux taches d'un jaune pâle ou blanchâtre, qui forment comme un demi-collier, d'où est venu le nom que

Serpens domesticus nigricans carbonarius, id., fol. 64.
Ringed Snake, Zoologie britannique, vol. III, p. 32, pl. 25, n° 15.
Natrix, Wulf, Ichthyologia cum amphibiis regni Borussici.

1. Ce nom d'*Anguille de haies* a été aussi donné, dans plusieurs provinces, à la Couleuvre verte et jaune.

nous conservons à ce serpent, et ces deux taches, très semblables, sont d'autant plus sensibles qu'elles sont placées au devant de deux autres taches triangulaires et très foncées.

Le dos est recouvert d'écailles ovales relevées par une arête, et plus grandes que celles qui garnissent les côtés, et qui sont unies. Tout le dessus du corps est d'un gris plus ou moins foncé, marqueté de chaque côté de taches noires irrégulières et plus ou moins grandes, qui aboutissent aux plaques du ventre ; et au milieu des deux rangées formées par ces taches, s'étendent, depuis la tête jusqu'à la queue, deux autres rangées longitudinales de taches plus petites et moins sensibles. Le dessous du ventre est varié de noir, de blanc et de bleuâtre, mais de manière que les taches noires augmentent en nombre et en grandeur, à mesure qu'elles sont plus près de la queue, où les plaques sont presque entièrement noires. Il y a communément cent soixante-dix grandes plaques sous le ventre, et cinquante-trois paires de petites plaques sous la queue[1].

La couleuvre à collier ne renfermant aucun venin[2], on la manie sans danger; elle ne fait aucun effort pour mordre, elle se défend seulement en agitant rapidement sa queue, et elle ne refuse pas plus que la couleuvre commune de jouer avec les enfants. On la nourrit dans les maisons, où elle s'accoutume si bien à ceux qui la soignent, qu'au moindre signe elle s'entortille autour de leurs doigts, de leurs bras, de leur

1. Nous avons compté soixante paires de petites plaques dans quelques individus.

2. Laurenti Specimen medicum, p. 183.

cou, et les presse mollement comme pour leur témoigner une sorte de tendresse et de reconnoissance. Elle s'approche avec douceur de la bouche de ceux qui la caressent; elle suce leur salive et aime à se cacher sous leurs vêtements, comme pour s'approcher davantage de ceux qui la chérissent. En Sardaigne, les jeunes femmes élèvent les couleuvres à collier avec beaucoup d'empressement, leur donnent à manger elles-mêmes, prennent le soin de leur mettre dans la gueule la nourriture qu'elles leur ont préparée ; et les habitants de la campagne les regardent comme des animaux du meilleur augure, les laissent entrer librement dans leurs maisons, et croiroient avoir chassé la fortune elle-même, s'ils avoient fait fuir ces innocentes petites bêtes[1].

Il arrive cependant quelquefois que lorsque la couleuvre à collier est devenue très forte, et qu'au lieu d'avoir été élevée en domesticité, elle a vécu dans les champs et dans l'état sauvage, elle perd un peu de sa douceur, et que si on l'irrite en l'arrachant, par exemple, à ses jouissances, elle anime ses yeux, agite sa langue, se redresse avec vivacité, fait claquer ses mâchoires, et serre fortement avec ses dents la main qui cherche à la saisir[2].

La couleuvre à collier dépose ses œufs dans des

1. Histoire naturelle des Amphibies et des Poissons de Sardaigne, par M. François Cetti.

2. Lettre de M. de Sept-Fontaines, procureur-syndic de la noblesse en l'assemblée du département de Calais, Montreuil et Ardres. Nous aurons plusieurs fois occasion de citer dans cet ouvrage cet amateur très éclairé de l'Histoire naturelle, qui la cultive avec succès, et à qui nous devons particulièrement des observations très intéressantes et très bien faites, sur la Couleuvre à collier et sur l'Orvet.

trous exposés au midi, sur le bord des eaux croupissantes, ou plus communément sur des couches de fumier. Ces œufs, qui sont gros à peu près comme des œufs de pies, sont collés ensemble par une matière gluante en forme de grappe; elle a par là un nouveau rapport avec les poissons et certains quadrupèdes ovipares, tels que les crapauds, les grenouilles, etc., dont les œufs sont de même collés ensemble et réunis de diverses manières.

Les œufs de la couleuvre à collier, déposés dans des fumiers, ont donné lieu à une fable à laquelle on a cru pendant long-temps; on a prétendu qu'ils avoient été pondus par des coqs, et comme on en a vu sortir des petits serpenteaux, on a ajouté que les œufs de coq renfermoient toujours un serpent, que le coq ne les couvoit point, mais que lorsqu'ils étoient placés dans un endroit chaud, comme parmi des végétaux en putréfaction, ils produisoient toujours des serpents.

On assure qu'il est aisé de distinguer les œufs qui ont été fécondés, d'avec ceux qui ne le sont pas, et qu'on appelle des œufs clairs, en les mettant sur l'eau; les œufs clairs sont les seuls qui surnagent.

La coque est composée d'une membrane mince, mais compacte et d'un tissu serré. Le petit serpent y est roulé sur lui-même au milieu d'une matière qui ressemble à du blanc d'œuf de poule; on y remarque un placenta; et le cordon ombilical est attaché au ventre un peu au dessus de l'anus. La chaleur seule de l'atmosphère, et celle des matières végétales pourries, font éclore ces œufs. Peut-être dans des contrées plus voisines de la zone torride que celles où

ils ont été observés, l'ardeur du soleil suffiroit pour faire sortir les petits serpents de leur coque. Nous avons vu, en effet, dans l'Histoire des Quadrupèdes ovipares, les crocodiles déposer leur œufs sur le sable dans les contrées brûlantes de l'Afrique; mais sur les plages plus humides et moins chaudes de l'Amérique méridionale, ils les placent au milieu d'un tas de matières végétales, dont la fermentation favorise l'accroissement du fœtus et la sortie de l'œuf.

Ces œufs de couleuvre à collier sont ordinairement au nombre de dix-huit ou vingt[1]; aussi l'espèce du serpent à collier seroit-elle beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'est, s'il ne devenoit pas la proie de plusieurs ennemis même très foibles, dans le temps qu'il est encore jeune et sans force pour se défendre; les pies, les mésanges, les moineaux le dévorent, et les grenouilles mêmes s'en nourrissent lorsqu'elles peuvent le saisir sur le bord des marais qu'elles habitent[2].

Il rampe sur la terre avec une très grande vitesse; il nage aussi, mais avec plus de difficulté qu'on ne l'a cru[3]. Pendant que l'été règne, il vit souvent dans les endroits humides, ainsi que nous l'avons dit; mais on le trouve quelquefois dans les buissons;

1. Quelquefois ce nombre n'est que de quatorze ou quinze. Gesner a écrit qu'on lui apporta, vers le mois de juin, une femelle de l'espèce dont il est question dans cet article, et que deux jours après elle pondit quatorze œufs.

2. Lettre déja citée de M. de Sept-Fontaines.

3. « L'épithète de *Natrix* ou *Nageur*, donnée au Serpent à collier, » ne lui appartient pas plus qu'aux autres animaux de son ordre; il » nage effectivement, mais dans les occasions forcées, et par une » lutte pénible, qui bientôt l'épuise et le noie. » Lettre de M. de Sept-Fontaines.

d'autres fois il se place sur les branches sèches et élevées des chênes, des saules, des érables, sur les saillies des vieux bâtiments, sur tous les endroits exposés au midi, et où le soleil donne avec le plus de force; il s'y replie en divers contours ou s'y allonge avec une sorte de volupté, toujours cherchant les rayons de l'astre de la lumière, toujours paroissant se pénétrer avec délices de sa chaleur bienfaisante[1]. Mais, lorsque la fin de l'automne arrive, il se rapproche des lieux les moins froids; il vient auprès des maisons et se retire enfin dans des trous souterrains à quinze ou vingt pouces de profondeur, souvent au pied des haies, et presque toujours dans un endroit élevé au dessus des plus fortes inondations; quelquefois il s'empare d'un trou de belette ou de mulot, d'un conduit creusé par une taupe[2], d'un terrier abandonné par un lapin, et il passe dans l'engourdissement la saison du grand froid[3]. Lorsqu'il est adulte, l'ouverture de sa gueule, son gosier et son estomac peuvent être très dilatés, ainsi que ceux des autres serpents, et il se nourrit alors non seulement d'herbes, de fourmis, et d'autres insectes, mais même de lézards, de grenouilles et de petites souris; il dévore aussi quelquefois les jeunes oiseaux, qu'il surprend dans leurs nids au milieu des buissons, des haies, des branches de jeunes arbres, sur lesquels

1. Lettre de M. de Sept-Fontaines.

2. Ibid.

3. J'ai vu différentes fois des serpents à collier trouvés pendant les » mois de janvier, de février ou de mars; ils ne pouvoient mouvoir » que la tête et l'extrémité de la queue, le reste du corps étoit roide » et dans une inertie absolue. » Ibid.

il grimpe avec facilité[1]. Non seulement il se suspend aux rameaux par le moyen des divers replis de son corps, mais il s'accroche avec sa tête; et comme elle est plus grosse que son cou, il la place souvent entre les deux branches d'une tige fourchue, pour qu'arrêtée par sa saillie, elle lui serve comme d'une espèce de crochet et de point d'appui.

Son odeur est quelquefois assez sensible, surtout pour les chiens et les autres animaux, dont l'odorat est très fin[2]. Il aime beaucoup le lait; les gens de la campagne prétendent qu'il entre dans les laiteries, et qu'il va boire celui qu'on y conserve. On assure même qu'on l'a trouvé quelquefois replié autour des jambes des vaches, suçant leurs mamelles avec avidité, et les épuisant de lait au point d'en faire couler du sang[3]. Pline a rapporté ce fait, qu'à la vérité il attribuoit à une autre espèce de serpent que celle dont il est ici question. On a prétendu aussi que le serpent à collier entroit quelquefois par la bouche dans le corps de ceux qui dormoient étendus sur l'herbe fraîche, et qu'on l'en faisoit sortir en profitant de ce même goût pour le lait, et en l'attirant par la vapeur du lait bouilli que l'on approchoit de la bouche ou de l'anus de celui dans le corps duquel il s'étoit glissé[4].

1. Lettre de M. de Sept-Fontaines.

2. Ibid.

3. Gesner, à l'endroit déjà cité.

4. L'on peut voir particulièrement, à ce sujet, dans les Mémoires des Curieux de la Nature, une observation très détaillée du docteur Fromman, médecin de Franconie, et d'après laquelle on pourroit penser que, dans certaines circonstances, il seroit difficile de faire sortir le serpent par la bouche, sans risquer de faire étouffer celui qui l'auroit

La couleuvre à collier se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe, et il paroît qu'elle peut supporter les climats très froids, puisqu'elle vit en Écosse[1] et en Suède[2].

On a employé sa chair en médecine[3].

M. Cetti[4] a fait mention d'un serpent de Sardaigne qu'on y nomme *le Nageur* ou *Vipère d'eau :* la couleur de ce reptile est cendrée et variée par des taches blanches et noires; il n'a point de venin, et sa longueur ordinaire est de deux pieds. Peut-être appartient-il à l'espèce de la couleuvre à collier, qui auroit subi, d'une manière plus ou moins marquée, l'influence du climat de la Sardaigne, plus chaud que celui de nos contrées.

avalé. Mémoire des Curieux de la Nature, décade 1, observ. 190. Voyez aussi Gesner, à l'endroit déjà cité; Taberna Montanus, livre I; Tragus, Olaus Magnus, Grégoire Horstius (Epist med., sect. 6), et même Hippocrate, le père de la médecine.

1. Sibbald, à l'endroit déjà indiqué.

2. Fauna suecica.

3. Matthiole.

4. Histoire Naturelle des Amphibies et des Poissons de la Sardaigne, par M. François Cetti.

LA LISSE[1].

Coluber (*Natrix*) *lævis*, Merr. — *Col. lævis*, Lacep., Latr. — *Col. austriacus*, Gmel., Daud. — *Coronella austriaca*, Laur.

Cette couleuvre a beaucoup de rapports, par sa conformation et par sa grandeur, avec le serpent à collier ; elle est, comme ce dernier reptile, très commune dans plusieurs contrées de l'Europe, et particulièrement aux environs de Vienne en Autriche, où elle a été très bien décrite et observée avec soin par M. Laurent. Elle se trouve aussi dans quelques provinces septentrionales de France, et nous en avons vu un individu dans la collection de M. d'Antic ; mais comme le commencement de notre article sur la nomenclature des serpents étoit déjà imprimé, lorsque nous avons su que la lisse n'étoit pas étrangère à nos contrées, nous ne l'avons pas comprise parmi les serpents de France, dont nous avons rapporté les noms dans ce même article relatif à la nomenclature des

1. *Coronella austriaca*, 178, Laurenti Specimen medicum, tab. 5, fig. 1. (Cette figure est très exacte.)

reptiles. Les habitants de la campagne ont souvent confondu la lisse avec la couleuvre à collier, ou ne l'ont regardée que comme une variété de cette dernière ; et leur opinion a pu être fondée sur ce qu'on les a vues quelquefois accouplées ensemble. Elles forment cependant deux différentes espèces, et il est aisé de distinguer l'une de l'autre par la forme des écailles qu'elles ont sur le dos. Celles du serpent à collier sont relevées par une arête, ainsi que nous l'avons dit, au lieu que celles de la couleuvre, dont il est ici question, sont très unies ; et c'est de là que nous avons tiré le nom de *Lisse* que nous avons cru devoir lui donner.

Le sommet de la tête de cette couleuvre est garni de neuf grandes écailles très luisantes et très polies, disposées sur quatre rangs, comme celles que l'on voit sur la tête de la couleuvre à collier et de la couleuvre verte et jaune. Ses yeux sont couleur de feu, et placés au milieu d'une bande très brune qui s'étend depuis le coin de la bouche jusqu'aux narines ; les écailles qui couvrent les mâchoires sont bleuâtres ; on voit sur le derrière de la tête deux taches assez grandes d'un jaune un peu foncé, et depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité de la queue, règnent des taches plus petites disposées sur deux rangs, et placées de manière que celles d'une rangée correspondent aux intervalles qui séparent les taches de l'autre rang. Le fond de la couleur du dos est bleuâtre, mêlé de roux vers les côtés du corps où l'on remarque aussi quelques taches. Les plaques qui revêtent le dessous du corps et de la queue, sont très polies, très lui-

santes, un peu transparentes, blanchâtres, et présentent des taches rousses, ordinairement d'autant plus grandes qu'elles sont plus près de l'anus[1]; et les jeunes individus ont quelquefois le dessous du corps et la queue d'un roux très vif qui approche du rouge.

La lisse paroît aimer les endroits humides; on la trouve communément dans les vallons ombragés. Il est quelquefois aisé de l'irriter, lorsqu'elle est dans l'état sauvage; mais en la prenant jeune, on parvient aisément à la rendre très douce et très familière, et on est d'autant moins fâché de la voir dans les maisons qu'elle ne répand point de mauvaise odeur sensible, au moins dans les contrées un peu froides. Elle n'a point de crochets mobiles; elle ne contient aucun venin, et M. Laurenti s'en est assuré en éprouvant les effets de sa morsure, sur des chiens, des chats et des pigeons[2].

La lisse se trouve non seulement en Europe, mais dans les Indes occidentales et dans les grandes Indes, d'où un individu de cette espèce a été envoyé pour le Cabinet du Roi. M. Laurenti regarde, avec raison, comme une variété de cette espèce, une couleuvre dont Séba a donné la figure (*vol.* I, *pl.* 52, *fig.* 4), et qui en différoit un peu par la couleur rouge du dos, en supposant que cette teinte ne fût pas un effet de l'esprit-de-vin sur l'individu décrit par Séba.

1. Les grandes plaques sont communément au nombre de cent soixante-dix-huit, et les paires de petites plaques, au nombre de quarante-six.

2. Laurenti Specimen medicum, p. 186.

Nous aurions regardé aussi comme une couleuvre lisse, le serpent dont Gronovius a parlé n° 22[1], que Séba a fait représenter (*vol.* II, *pl.* 33, *fig.* 1), et qui a de très grands rapports avec ce reptile, si M. Laurenti, qui a observé la lisse vivante, n'avoit dit expressément qu'elle étoit très différente de ce serpent de Gronovius.

M. Cetti a fait mention d'une couleuvre de Sardaigne, appelée *Vipera di Secco*, vipère de terre. Elle inspire une grande frayeur aux habitants de la campagne, quoiqu'elle ne soit pas venimeuse; elle n'a point de crochets mobiles; sa longueur est de plus de trente pouces; le dessous de son corps est noirâtre, et le dessus tacheté de noir, comme le dos de la vipère commune, dit M. Cetti[2]: peut-être ce serpent est-il une variété de la couleuvre lisse.

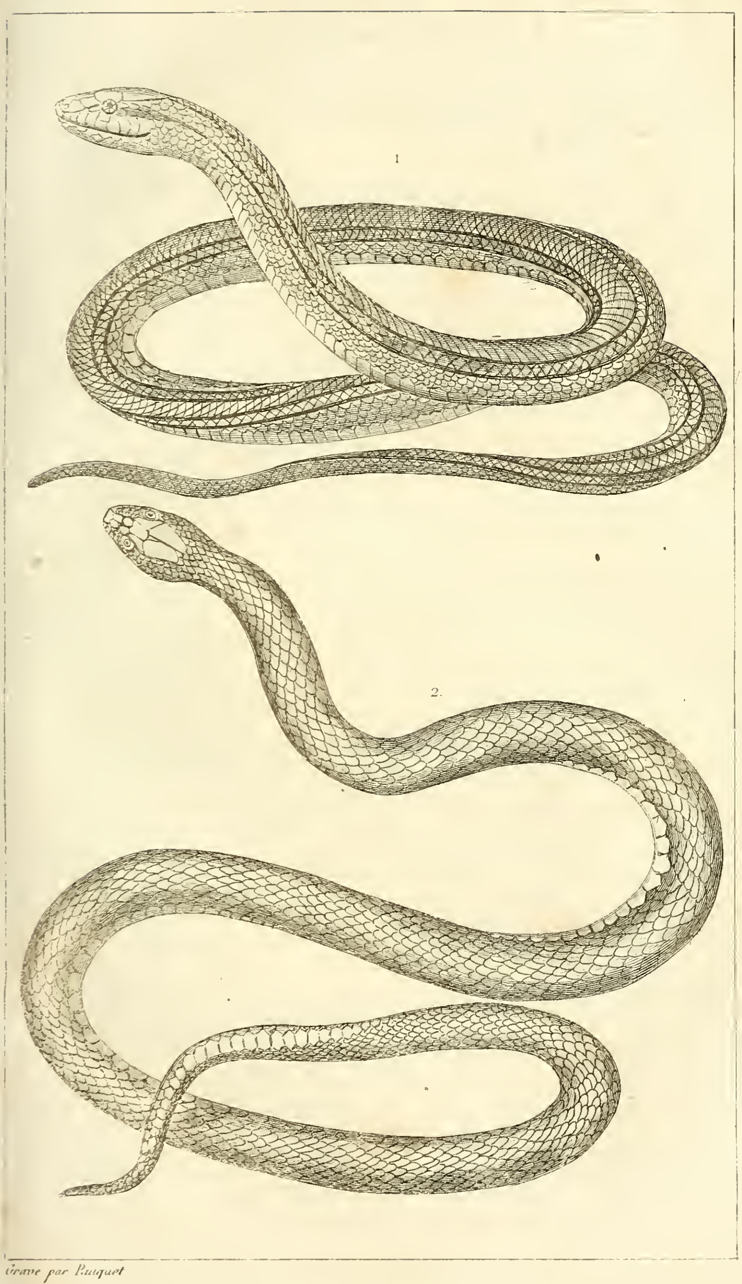
1. Ce serpent, décrit par Gronovius, avoit cent soixante-quatorze grandes plaques, et soixante paires de petites.

2. Histoire naturelle de la Sardaigne, par M. François Cetti.

LA QUATRE-RAIES.

Coluber (Natrix) Elaphis, Merr. — *Col. Elaphis*, Shaw., Cuv. — *Col. quatuorlineatus*, Lacep. — *Col. quaterradiatus*, Gmel. — *Col. quadrilineatus*, Latr., Daud., Fitz.

Nous donnons ce nom à une couleuvre envoyée de Provence au Cabinet du Roi, et dont le dessus du corps, plus ou moins blanchâtre ou fauve, présente quatre raies foncées qui en parcourent toute la longueur. Les deux raies extérieures se prolongent jusqu'au dessus des yeux, derrière lesquels elles forment une espèce de tache noir très allongée ; elles s'étendent ensuite jusqu'au dessus du museau, où elles se réunissent. Le dessus de la tête est recouvert de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, ainsi que dans la couleuvre à collier et dans la verte et jaune. Les écailles du dos sont relevées par une arête ; celles qui garnissent les côtés du corps, sont unies. L'individu de cette espèce, envoyé au Cabinet du Roi, avoit deux cent dix-huit grandes plaques, et soixante-



Gravé par Pauquet

1 LA QUATRE-RAIES — 2 LA COULEUVRE D'ESCULAPE.

treize paires de petites[1]. Sa longueur totale étoit de trois pieds neuf pouces, et celle de sa queue de huit pouces six lignes.

Nous ignorons quelles sont les habitudes de la quatre-raies ; mais comme sa conformation ressemble beaucoup à celle de la couleuvre verte et jaune, et qu'elles habitent le même climat, leurs manières de vivre doivent être très analogues.

1. On voyoit, entre l'anus et les grandes plaques, deux paires de petites.

LE SERPENT D'ESCULAPE[1].

Coluber (Natrix) Æsculapii, Merr. — *Col. Æsculapii*, Lacep., Latr., Daud., Cuv., Fitz.

Ce nom a été donné à plusieurs espèces de serpents, tant par les voyageurs que par les naturalistes; il a été attribué à des serpents d'Europe et à des serpents d'Amérique; mais nous ne le conservons à aucune autre espèce qu'à celle qui se trouve aux environs de Rome, et qui paroît être en possession, depuis plus de dix-huit siècles, de cette dénomination de *Serpent d'Esculape*, comme si l'innocence des habitudes et la douceur de ce reptile, l'avoient fait choisir de préférence pour le symbole de la Divinité bienfaisante, très souvent désignée, ainsi que nous l'avons dit, par l'emblème du serpent[2]. Nous ne donnerons donc ce nom de serpent d'Esculape, ni à la couleuvre que M. Linnée a appelée ainsi, ni à plu-

1. *Pareia.*

Anguis Æsculapii. Rai, Synopsis serpentini generis, p. 291.

2. Discours sur la nature des Serpents.

sieurs autres espèces que Séba a nommées de même ; et nous croyons d'autant plus que la description que nous allons faire concerne le serpent d'Esculape des anciens Romains, que l'individu qui en a été le sujet, a été envoyé des environs de Rome au Cabinet du Roi.

La tête de ce serpent est assez grosse à proportion du corps ; le dessus en est garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, comme dans la verte et jaune. Celles qui couvrent le dos sont ovales et relevées par une arête; mais celles qui revêtent les côtés sont unies. La couleur générale du dessus du corps est d'un roux plus ou moins clair; et l'on voit, de chaque côté du dos, une bande longitudinale obscure et presque noire, surtout vers le ventre. Les écailles qui touchent les grandes plaques du dessus du corps sont blanches, et la moitié de ces écailles, la plus voisine de ces grandes plaques, est bordée de noir, ce qui forme, de chaque côté du ventre, une rangée de petits triangles blanchâtres. Nous avons compté cent soixante-quinze grandes plaques et soixante-quatre paires de petites : les unes et les autres sont blanchâtres et tachetées d'une couleur foncée. La longueur de la queue étoit de neuf pouces trois lignes dans l'individu qui fait partie de la collection du Roi, et la longueur totale de trois pieds dix pouces.

Ce serpent, qui a de grands rapports, ainsi qu'on peut le voir, avec la couleuvre verte et jaune, la couleuvre à collier, la lisse et la quatre-raies, est aussi doux et peut-être même naturellement plus familier que ces quatre couleuvres. Il se trouve dans presque toutes les régions chaudes ou tempérées de l'Europe,

en Espagne, en Italie, et particulièrement aux environs de Rome. Non seulement il se laisse caresser par les enfants et manier par les charlatans qui s'en servent pour s'attribuer, aux yeux du peuple, un pouvoir merveilleux sur les animaux les plus funestes, mais il se plaît dans les lieux habités; il s'introduit dans les maisons, et même quelquefois il se glisse innocemment jusque dans les lits. Ses autres habitudes doivent ressembler beaucoup à celles de la couleuvre commune et de la couleuvre à collier.

M. Faujas de Saint-Fond a eu la bonté de me donner une dépouille de serpent trouvée dans une de ses terres, auprès de Montelimart en Dauphiné; comme elle est très entière, et qu'il est extrêmement rare d'en avoir d'aussi bien conservées, je l'ai examinée avec soin, et avec d'autant plus d'attention, qu'elle démontre d'une manière incontestable, la manière dont se dépouille le serpent auquel elle a appartenu; et qu'après avoir comparé les diverses observations recueillies au sujet du dépouillement des reptiles, on peut croire que tous les serpents se dépouillent à peu près de la même manière. J'ai d'abord cherché de quelle espèce étoit le serpent dont cette dépouille avoit fait partie. Il étoit évidemment du genre des couleuvres; j'ai compté les grandes et les petites plaques; j'ai trouvé cent soixante-seize grandes plaques, et quatre-vingt-neuf paires de petites. La couleuvre verte et jaune ayant ordinairement deux cent six grandes plaques, et la couleuvre à quatre raies en ayant deux cent dix-huit, j'ai cru ne devoir pas leur rapporter le serpent dont j'avois la dépouille sous les yeux, d'autant plus que la quatre-raies a deux paires

de petites plaques entre les grandes plaques et l'anus, et que sur la dépouille, on ne voit, dans cet endroit, qu'une paire de petites plaques. La lisse et la couleuvre à collier m'ont paru aussi avoir trop peu de rapports de conformation et de grandeur avec le serpent dont j'examinois la dépouille, pour être de la même espèce[1]. Ainsi, parmi les diverses couleuvres observées en France, ce n'est qu'à celle d'Esculape que j'ai cru devoir rapporter ce serpent. Il se rapproche en effet beaucoup de cette couleuvre d'Esculape, par le nombre des grandes et des petites plaques, par la forme des écailles qui garnissent le dos, les côtés du corps, le sommet de la tête et les mâchoires, par les proportions des diverses parties, et enfin par la grandeur. la dépouille que M. Faujas de Saint-Fond m'a procurée, ayant quatre pieds cinq pouces de longueur totale, et un pied quatre lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Je n'ai pu juger de la ressemblance ou de la différence des couleurs de ces deux serpents, la dépouille étant très mince, sèche, transparente, et entièrement décolorée. Quoi qu'il en soit, l'objet intéressant n'est pas de savoir à quel reptile a appartenu la dépouille trouvée dans la terre de Saint-Fond, mais de prouver, par cette dépouille, la manière dont le serpent a dû quitter sa vieille peau.

Cette dépouille, quoique entière, est tournée à l'envers d'un bout à l'autre; elle présente le côté qui étoit l'intérieur lorsqu'elle faisoit partie de l'animal.

1. Nous avons vu que la couleuvre à collier a ordinairement cent soixante-dix grandes plaques et soixante paires de petites, et que la lisse a quarante-six paires de petites plaques, et cent soixante-dix-huit grandes plaques ou écailles.

Le reptile a dû commencer de s'en débarrasser par la tête, n'y ayant pas d'autre ouverture que la gueule par où il ait pu sortir de cette espèce de sac. Lorsque le serpent exécute cette opération, les écailles qui recouvrent les mâchoires sont les premières qui se retournent en se détachant du palais et en demeurant toujours très unies avec les écailles du dessus et du dessous de la tête. Ces dernières se retournent ensuite jusqu'aux coins de la gueule, et on pourroit voir alors la tête du serpent, depuis le museau jusque derrière les yeux, revêtue d'une peau nouvelle, et faisant effort pour continuer de se dégager de l'espèce de fourreau dans lequel elle est encore un peu renfermée. Ce fourreau continue de se retourner comme un gant, de telle manière que, pendant que la véritable tête de l'animal s'avance dans un sens pour s'en débarrasser, le museau de la vieille peau, qui est toujours bien entière, s'avance, pour ainsi dire, vers la queue, pour que cette vieille peau achève de se retourner. Les yeux se dépouillent comme le reste du corps; la cornée se détache en entier, ainsi que les paupières de nature écailleuse, qui l'entourent, et elle conserve sa forme dans la dépouille desséchée, où elle présente à l'extérieur son côté concave, attendu que cette dépouille n'est que la peau retournée. Les écailles s'enlèvent en entier avec la partie de l'épiderme à laquelle elles étoient attachées. Cet épiderme forme une sorte de cadre autour de chaque écaille, ainsi qu'autour de chaque plaque, grande ou petite. Ce cadre ne suit pas précisément le contour de chaque écaille ou de chaque plaque, mais il fait le tour de la partie de la plaque

ou de l'écaille qui tenoit à la peau et qui ne pouvoit pas s'en séparer dans les divers mouvements de l'animal. Ces différents cadres, qui se touchent, forment une sorte de réseau moins transparent que les écailles, qui paroissent en remplir les intervalles comme autant de facettes et de lames presque diaphanes. Le serpent, en se tournant en différents sens, et en se frottant contre le terrain qu'il parcourt, ainsi que contre les divers corps qu'il rencontre, achève de se débarrasser de sa vieille peau, qui continue de se retourner. Le museau de cette vieille peau dépasse bientôt l'extrémité de la queue dans le sens opposé à celui dans lequel s'avance le serpent, de telle sorte que, pendant que le reptile, revêtu d'une peau et d'écailles nouvelles, sort de son fourreau qui se replie en arrière, ce fourreau paroît comme un autre reptile qui engloutiroit le serpent, et dans la gueule duquel on verroit disparoître l'extrémité de sa queue. Vers la fin de l'opération, le serpent et la dépouille, tournés en sens contraire, ne tiennent plus l'un à l'autre que par la dernière écaille du bout de la queue, qui se détache aussi, mais sans se retourner [1]. On verra aisément que cette manière de quitter la vieille peau, a beaucoup de rapports avec celle dont se dépouillent les salamandres à queue plate [2].

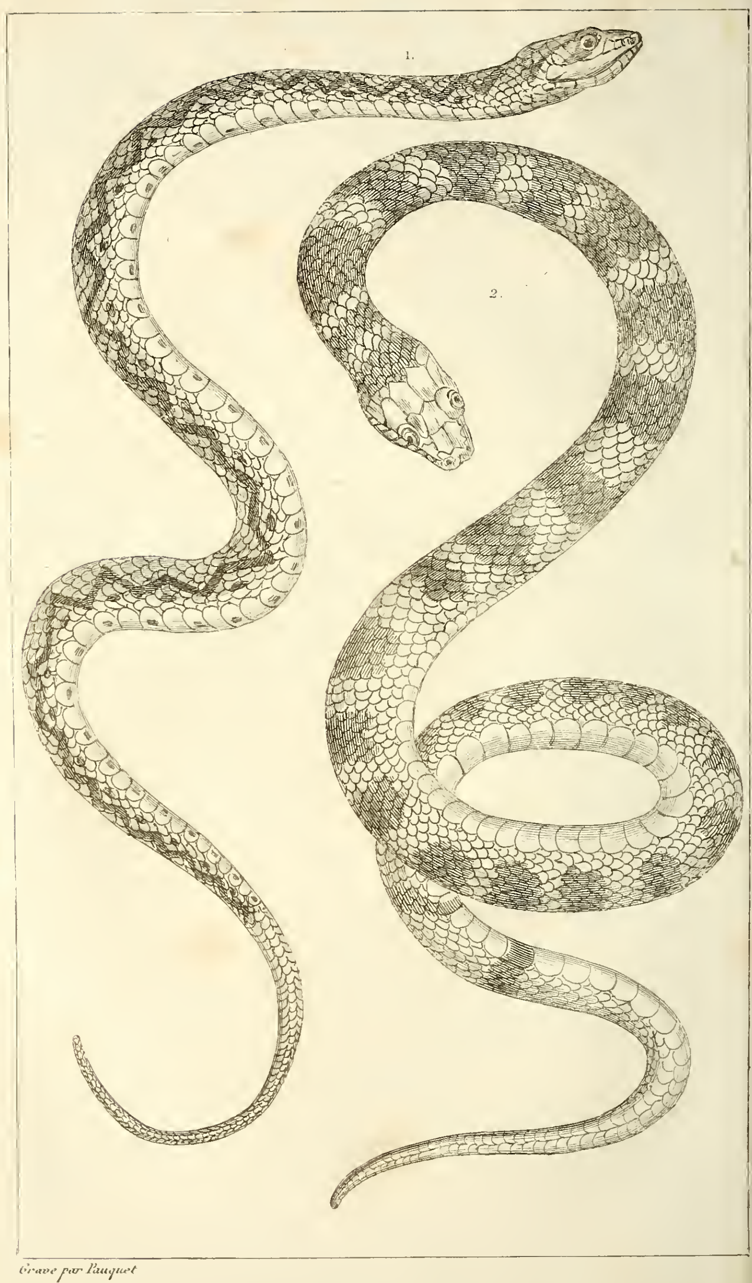
1. Nous avons déposé au Cabinet du Roi la dépouille trouvée dans la terre de M. Faujas.

2. Article des *Salamandres à queue plate*.

LA VIOLETTE.

Coluber (Natrix) calamarius, var. *g*, Merr. — *C. calamarius*, Linn., Lacep., Daud.

Nous donnons ce nom à une espèce de couleuvre dont un individu fait partie de la collection du Roi. Ce serpent n'est point venimeux; ses mâchoires sont garnies d'un double rang de petites dents immobiles, et ne présentent point de crochets mobiles et creux. Il a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles placées sur quatre rangs, comme dans la couleuvre verte et jaune; son dos est revêtu d'écailles unies en losange, et d'un violet plus ou moins foncé; et le dessous de son corps est blanchâtre, avec des taches violettes irrégulières, assez grandes et placées alternativement à droite et à gauche. Nous avons compté cent quarante-trois grandes plaques, et vingt-cinq paires de petites. L'individu que nous avons mesuré avoit deux pouces trois lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, et sa longueur totale étoit d'un pied cinq pouces trois lignes.



Gravé par Pauquet

1. LA VIOLETTE ___ 2. LE DEMI-COLLIER.

LE DEMI-COLLIER[1].

Coluber (Natrix) monilis, Merr. — *Coluber monilis*, Linn., Latr., Daud. — *Col. horridus*, Daud. — *Col. buccatus*, Linn., Lacep., Laur., Latr. — *Vipera buccata*, Daud.

L'on conserve au Cabinet du Roi, un individu de cette espèce qui y a été envoyé du Japon sous le nom de *Kokura*. Il a un pied sept pouces de longueur totale, et quatre pouces dix lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Il n'est point venimeux et n'a point de crochets mobiles. Le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles qui forment quatre rangs : celles du dos sont en losange et relevées par une arête. Nous avons compté cent soixante-dix grandes plaques, et quatre-vingt-cinq paires de petites[2].

Les couleurs du serpent demi-collier sont très agréables; on voit sur son dos, dont la couleur générale

1. *Le Collier*. M. Daubenton. Encyclopédie méthodique.
Col. monilis. Linn., Amphib. serpent.

2. L'individu, décrit par M. Linnée, avoit cent soixante-quatre grandes plaques, et quatre-vingt-deux paires de petites.

est brune, de petites bandes transversales blanchâtres et bordées d'une petite raie plus foncée que le fond; le dessus de sa tête est blanc, bordé de brun, et présente trois taches rondes et blanches placées sur son cou, et qui forment comme un demi-collier. Cette couleuvre se trouve non seulement au Japon, mais encore en Amérique[1].

1. M. Linnée, à l'endroit cité.

LE LUTRIX[1].

Coluber (Natrix) arctiventris, MERR. — *Coluber Lutrix*, LINN.? LACEP. — *Col. arctiventris*, DAUD. — *Duberria arctiventris*, FITZ.

LES couleurs de ce serpent sont peu nombreuses, mais forment un assortiment aussi agréable et aussi brillant que simple; le dessus et le dessous de son corps sont jaunes, et ses nuances ressortent d'autant mieux, qu'il a les côtés bleuâtres.

Cette couleuvre, que M. Linnée a fait connoître, se trouve dans les Indes; l'individu qu'il a décrit avoit cent trente-quatre grandes plaques, et vingt-sept paires de petites. Nous ignorons quelles sont ses habitudes naturelles; M. Linnée ne l'a pas regardé comme venimeux.

1. *Le Lutrix.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. Lutrix.* Linn., Amph. serpent.

LE BALI[1].

Coluber (*Natrix*) *plicatilis*, MERR. — *Col. plicatilis*, LINN., LATR., DAUD. — *Cerastes plicatilis*, LAUR. — *Elaps plicatilis*, SCHN.

TOUT ce que l'on connoît des mœurs de ce beau serpent, auquel nous conservons, avec M. Daubenton, la première partie du nom, trop dur et composé (Bali-Salan-Boekit), qu'il porte dans son pays natal, c'est qu'il vit dans les contrées les plus chaudes de l'Asie, et particulièrement dans l'île de Ternate. Les écailles qui revêtent le dessus de son corps sont en losange, unies, d'un jaune très pâle, et blanches à leur extrémité. Des deux côtés du corps règne une bande longitudinale dont on a comparé la couleur au rouge du corail[2]. L'extrémité des écailles qui

1. *Le Bali.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Coluber plicatilis. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 23.
Séba, mus. 1. tab. 57, fig. 5.
Cerastes plicatilis. 168, Laurenti Specimen medicum.
2. Séba, à l'endroit déjà cité.

forment cette bande, est également bordée de blanc. Les grandes plaques qui garnissent le dessous du corps sont blanchâtres; les deux bouts de chacune présentent un point jaune plus ou moins foncé. Et comme les écailles qui les touchent sont blanches et marquées chacune d'un point jaunâtre, tout le dessous du corps du serpent présente quatre cordons longitudinaux de points plus ou moins jaunes, qui se marient d'une manière très agréable avec la blancheur du ventre, et servent à distinguer le bali d'avec les autres serpents. Les petites plaques, qui revêtent le dessous de la queue, sont blanches et ont chacune une tache jaune, ce qui forme deux files de points jaunâtres semblables à ceux que l'on voit sur le ventre.

Cette espèce devient assez grande, et l'individu conservé au Cabinet du Roi, et sur lequel nous avons fait notre description, avoit six pieds six pouces de longueur.

Le bali a ordinairement cent trente-une grandes plaques sous le corps, et quarante-six paires de petites plaques sous la queue[1].

1. Le sommet de la tête est garni de neuf écailles disposées sur quatre rangs.

LA COULEUVRE[1]

DES DAMES.

Coluber (Natrix) Domicella, Merr. — *Col. Domicella*, Linn., Latr., Daud. — *Col. domicellarum*, Lacep.

Voici un des plus jolis et des plus doux serpents; sa petitesse, ses proportions plus sveltes encore que celles de la plupart des autres espèces, ses mouvements agiles, quoique modérés, ajoutent au plaisir avec lequel on considère le mélange de ses belles teintes. Il ne présente cependant que deux couleurs, un beau noir et un blanc assez pur; mais elles sont si agréablement contrastées ou réunies, et si animées par le luisant des écailles, que cette parure élégante et simple attire l'œil et charme d'autant plus les regards, qu'elle n'éblouit pas comme des couleurs plus riches et plus éclatantes. Des anneaux noirs traversent le dessus du corps et de la queue, et en interrompent la blancheur. Ces bandes transversales s'étendent jusqu'aux plaques blanches qui revêtent le dessous du ventre;

1. *Le Serpent des dames.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Coluber Domicella, 178. Linn., Amphib. serpent.
Séba, mus. 2, tab. 54, fig. 1.

leur largeur diminue à mesure qu'elles sont plus près du dessous du corps, et la plupart vont se réunir sous le ventre à une raie noirâtre et longitudinale qui occupe le milieu des grandes plaques. Cette raie, ainsi que les bandes transversales, sont irrégulières et quelquefois un peu festonnées; mais cette irrégularité, bien loin de diminuer l'élégance de la parure de la couleuvre des dames, en augmente la variété. Le dessus de la petite tête de ce serpent présente un mélange gracieux de noir et de blanc, où cependant le noir domine; les yeux sont très petits, mais animés par la couleur noirâtre qui les entoure.

Comme plusieurs autres serpents, celui des dames est très familier; il ne s'enfuit pas, et même il n'éprouve aucune crainte lorsqu'on l'approche; bien plus, il semble que, très sensible à la fraîcheur plus ou moins grande qu'il éprouve quelquefois, quoiqu'il habite des climats très chauds, il recherche des secours qui l'en garantissent; et sa petitesse, son peu de force, l'agrément de ses couleurs, la douceur de ses mouvements, l'innocence de ses habitudes inspirent aux Indiens un tel intérêt pour ce délicat animal, que le sexe le plus timide, bien loin d'en avoir peur, le prend dans ses mains, le soigne, le caresse. Les dames de la côte de Malabar, où il est très commun, ainsi que dans la plupart des autres contrées des grandes Indes, cherchent à réchauffer ce petit animal lorsqu'il paroît languir et qu'il est exposé à une trop grande fraîcheur, produite par la saison des pluies, les orages ou d'autres accidents de l'atmosphère. Elles le mettent dans leur sein, elles l'y conservent sans crainte et même avec plaisir, et le petit serpent, à qui tous ces soins parois-

sent plaire, ne leur rendant jamais que caresse pour caresse, justifie leur goût pour cet animal paisible. Elles le tournent et retournent également dans le temps des chaleurs, pour en recevoir, à leur tour, une sorte de service et être rafraîchies par le contact de ses écailles, trop polies pour n'être pas fraîches[1]. Lorsque, dans nos climats tempérés, la beauté veut produire un effet contraire, et réchauffer ses membres délicats, elle a quelquefois recours à des animaux plus sensibles, et communément plus fidèles, qui, par une suite de leur conformation plus heureuse, expriment avec plus de vivacité un attachement qu'ils éprouvent avec plus de force; mais lorsqu'elle désire, comme dans l'Inde, de diminuer une chaleur incommode, par l'attouchement de quelque corps froid, bien loin de se servir d'êtres animés qui, par leurs caresses répétées, ajouteroient au plaisir qu'elle a de tempérer les effets d'une chaleur excessive, elle ne recherche que des matières brutes et insensibles; elle n'emploie que de petits blocs de marbre, des boules de cristal ou des plaques métalliques; elle ne peut voir qu'avec effroi nos doux et paisibles serpents, tandis que dans les contrées équatoriales des grandes Indes, où vivent des serpents énormes, terribles par leur force ou funestes par leur poison, la crainte qu'inspirent ces reptiles dangereux, n'est jamais produite par les serpents innocents et foibles, tels que la couleuvre des dames[2].

1. Séba, à l'endroit déjà cité.

2. Cette dernière espèce a, suivant M. Linnée, cent dix-huit grandes plaques, et soixante paires de petites.

LA JOUFLUE[1].

Coluber (Natrix) monilis, Merr. — *Col. monilis*, Linn., Latr., Daud. — *Col. buccatus*, Linn., Lacep., Laur., Latr. — *Vipera buccata*, Daud.

M. Linnée a fait connoître cette couleuvre, qui se trouve dans les grandes Indes. Le dos de ce serpent est roux et présente des bandes blanches disposées transversalement. Sa tête est blanche comme les bandes transversales, mais on voit sur le sommet deux petites taches rousses, et sur le museau, une tache triangulaire et de la même couleur. Il a ordinairement cent sept grandes plaques et soixante-douze paires de petites.

1. *Le Triangle.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. buccatus. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Adolph. fr., p. 29, tab. 19, fig. 3.

LA BLANCHE[1].

Col. (Natrix) albus, LINN., LACEP., LATR., DAUD. — *Anguis alba*, LAUR., GMEL. — *Col. brachyurus*, SHAW.

ON pourroit, au premier coup d'œil, confondre cette couleuvre avec la très blanche, dont nous avons déjà parlé : toutes les deux sont ordinairement d'un très beau blanc, qui n'est relevé par aucune tache ; mais, pour peu qu'on les examine avec attention, on voit qu'elles diffèrent beaucoup l'une de l'autre. La blanche n'a que cent soixante-dix grandes plaques et vingt paires de petites, au lieu que la très blanche a ordinairement soixante paires de petites et deux cent neuf grandes plaques. Nous avons répété, à la vérité, très souvent, que le nombre des plaques, grandes ou petites, n'étoit presque jamais constant ; mais nous n'avons vu, dans aucune espèce de serpent, ce nombre varier de cent soixante-dix à deux cent neuf pour les grandes lames, et en même temps de vingt à soixante pour les petites. D'ailleurs la couleuvre

1. *Le Blanc*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. albus. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 24, tab. 14, fig. 2.

blanche n'est pas venimeuse, et ses mâchoires ne sont pas garnies de crochets mobiles, comme celles de la très blanche, qui contient un venin très actif. Ainsi, leurs propriétés sont encore plus différentes que leur conformation ; ces propriétés sont même trop dissemblables pour que leurs habitudes naturelles soient les mêmes ; et en outre, c'est en Afrique qu'on trouve la très blanche, et la couleuvre blanche habite les grandes Indes. On a donc été très fondé à les regarder comme appartenant à deux espèces très distinctes.

LE TYPHIE[1].

Coluber (Natrix) Typhius, Linn. — *Col. Typhius*, Lacep., Latr., Daud., Fitz.

Ce serpent se trouve dans les grandes Indes, et c'est M. Linnée qui l'a fait connoître. Suivant ce naturaliste, cette couleuvre est bleuâtre et a cent quarante grandes plaques et cinquante-trois paires de petites.

L'on conserve au Cabinet du Roi, un serpent dont le dessus du corps est d'un vert très foncé et ne présente aucune tache, non plus que le dessus du corps du typhie. Comme il a cent quarante-une grandes plaques et cinquante paires de petites, et que par là il se rapproche beaucoup de cette dernière couleuvre, il se pourroit d'autant plus qu'il fût de la même espèce, que la couleur verte de l'individu de la collection du Roi, ou la couleur bleue de celui qu'a décrit M. Linnée, sont peut-être l'effet de l'esprit-de-vin dans lequel les deux serpents ont été conservés. Nous croyons

1. *Le Typhie.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Typhius. Linn., Amphib. serpent.

donc ne pouvoir mieux placer que dans cet article, la description de cette couleuvre, d'un vert très foncé, qui fait partie de la collection de Sa Majesté. Sa longueur totale est d'un pied sept pouces six lignes, et la longueur de sa queue de trois pouces dix lignes. Neuf écailles placées sur quatre rangs, garnissent le sommet de sa tête; elle n'a point de crochets mobiles; les écailles qui revêtent son dos sont ovales et relevées par une arête. Le dessus du corps est jaunâtre, et chaque grande plaque présente deux taches noirâtres, ce qui forme deux espèces de raies longitudinales; la plaque la plus voisine du dessous du museau, n'offre point de tache, et on n'en voit qu'une sur les deux plaques qui la suivent. Il n'y a sous la queue qu'une rangée de ces taches noirâtres.

LE RÉGINE[1].

Coluber (Natrix) Reginæ, Merr. — *Col. Reginæ*, Linn., Lacep., Latr., Daud., Fitz.

C'est un serpent des grandes Indes, dont M. Linnée a donné la description. Le dessus du corps de cette couleuvre est d'un brun plus ou moins foncé, et le dessous est varié de blanc et de noir. Elle a cent trente-sept grandes plaques et soixante-dix paires de petites. On sait qu'elle ne contient pas de venin, mais on ignore quelles sont ses habitudes naturelles.

1. *Le Régine*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Reginæ. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. p. 24, tab. 13, fig. 3.

LA BANDE-NOIRE[1].

Coluber (Natrix) agilis, MERR. — *Col. Æsculapii* et *Col. agilis*, LINN. — *Natrix Æsculapii*, LAUR. — *C. nigro-fasciatus*, LACEP. — *C. atro-cinctus*, DAUD. — *Pseudelaps agilis*, FITZ.

C'EST une des couleuvres auxquelles plusieurs naturalistes ont donné le nom de *Serpent d'Esculape*, que nous avons conservé uniquement à une espèce des environs de Rome. Elle n'est point venimeuse et ne fait aucun mal à ceux qui la manient. On voit entre ses deux yeux, une bande noire assez marquée, et placée au dessus de neuf grandes écailles qui revêtent le sommet de sa tête et y sont disposées sur quatre rangs, comme dans la couleuvre commune verte et

1. *La Bande-noire*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Æsculapii. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, tab. 11, fig. 2.
Gronov. mus. 2, pag. 59, n. 18.
Natrix Æsculapii, 151, Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. 2, tab. 18, fig. 4.
Col. Æsculapii. Hist. natur. du Chili, par M. l'abbé Molina, traduite de l'italien en françois, par M. Gruvel, p. 197.

jaune. Le dos est garni d'écailles ovales et unies ; le fond de sa couleur est pâle, et il présente plusieurs bandes transversales noires, assez larges, et dont quelques unes s'étendent sur le ventre et font le tour du corps. La bande-noire a ordinairement cent quatre-vingts grandes plaques et quarante-trois paires de petites; sa longueur totale est de dix-huit pouces, et celle de sa queue, de trois. On trouve ce serpent dans les Indes, et, suivant M. l'abbé Molina, il est très commun dans le Chili, où il n'a quelquefois que cent soixante-seize grandes plaques et quarante-deux paires de petites, et où il parvient à la longueur de trois pieds[1].

1. Voyez l'endroit déjà cité.

L'AGILE[1].

Coluber (Natrix) agilis, MERR. — *Col. agilis*, LINN., LACEP., LATR., DAUD. — *C. Æsculapii*, LINN. (Mus. Ad. Fridir.) — *Cerastes agilis*, LAUR. — *C. atrocinctus*, DAUD. — *Pseudelaps agilis*, FITZ.

ON n'a qu'à jeter les yeux sur cette couleuvre, dont le corps est très menu relativement à sa longueur, pour voir qu'elle doit mériter le nom d'*Agile;* ses proportions très déliées annoncent, en effet, la vitesse et la légèreté de ses mouvements. L'individu que nous avons décrit, et qui fait partie de la collection de Sa Majesté, a un pied huit pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est longue de quatre pouces trois lignes. Sa tête est couverte de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Ses mâchoires ne sont point armées de

1. *L'Agile.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Agilis. Linn., Amphib. serpent.
Amœn. mus. princ. p. 585, n° 33.
Mus. Ad. fr. 1, p. 27, tab. 21, fig. 2.
Cerastes agilis, 171, Laurenti Specimen medicum

crochets mobiles. Les yeux sont gros, et d'un œil à l'autre s'étend une petite bande brune d'autant plus aisée à distinguer, que le reste du dessus de la tête est d'un blanc assez éclatant. Les écailles qui revêtent le dos de cette couleuvre sont en losange et unies. Tout le dessus du corps présente des bandes transversales irrégulières, alternativement blanches et brunes, et le dessus du corps est blanchâtre[1].

Suivant M. Laurenti, les bandes brunes que l'on voit sur le dos de la couleuvre agile, sont pointillées de noir.

Ce serpent doit se nourrir principalement de chenilles, car c'est sous le nom de *Mangeur de chenilles* qu'il a été envoyé au Cabinet du Roi. On le trouve dans l'île de Ceylan.

1. Nous avons compté, dans un individu, cent soixante-quatorze grandes plaques et soixante paires de petites, mais ordinairement l'agile n'a que cinquante paires de petites plaques, et cent quatre-vingt-quatre grandes plaques ou lames.

LE PADÈRE[1].

Coluber (Natrix) Padera, Merr. — *Col. Padera*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Les couleurs de ce serpent présentent une distribution assez remarquable ; le dessus de son corps est blanc, et sur ce fond éclatant l'on voit plusieurs taches brunes disposées le long du dos, placées par paires, et réunies par une petite ligne. Les côtés du corps offrent un égal nombre de taches isolées. On trouve cette couleuvre dans les grandes Indes, et elle a cent quatre-vingt-dix-huit grandes plaques et cinquante-six paires de petites.

1. *Le Padère.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Padera. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 2, p. 44.

LE GRISON[1].

Coluber (Natrix) canus, Merr.—*Coluber canus*, Linn., Latr., Daud. —*Coluber cinerascens*, Lacep.

Cette couleuvre est blanche, mais son dos présente des bandes transversales roussâtres, ce qui, à une petite distance, doit la faire paroître d'un gris plus ou moins foncé; aussi avons-nous adopté le nom de *Grison*, qui lui a été donné par M. Daubenton. On voit sur les côtés de ce serpent, deux points d'un blanc de neige : il a cent quatre-vingt-huit grandes plaques et soixante-dix paires de petites, et n'a encore été observé que dans les Indes.

1. *Le Grison*. M. Daubenton. Encyclopédie méthodique.
Col. canus. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 31, tab. 11, fig. 1.

LA QUEUE-PLATE[1].

Platurus fasciatus, Latr., Merr., Daud. — *Coluber laticaudatus*, Linn., Lacep. — *Laticauda scutata*, Laur. — *Hydrus colubrinus*, Schn.

Il est très aisé de distinguer cette couleuvre d'avec les autres serpents du même genre, que l'on a observés jusqu'à présent. Sa queue, au lieu d'être ronde, comme celle de la plupart des autres couleuvres, est comprimée par les côtés, et tellement aplatie, surtout vers son extrémité, que l'on pourroit la comparer à une lame verticale ; et le bout de cette queue si comprimée, est terminé par deux grandes écailles arrondies et appliquées l'une contre l'autre dans le sens de l'aplatissement. Lorsque la couleuvre se meut, sa queue ne touche à terre que par une espèce de tranchant occupé par les paires de petites plaques,

1. *Le Serpent Large-queue.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.

Col. laticaudatus. Linn., Amphib. serpent.

Mus. Ad. fr. 1, p. 31, tab. 16, fig. 1.

Laticauda scutata, 241. Laurenti Specimen medicum.

qui sont très peu sensibles et ne diffèrent guère en grandeur des écailles du dos. Cette conformation doit faire présumer que la couleuvre se sert peu de sa queue pour ramper, et cette partie paroît lui être bien plus utile pour frapper à droite ou à gauche, ou pour se diriger en nageant et agir sur l'eau comme par une espèce d'aviron. On pourroit donc croire que ce serpent vit beaucoup plus au milieu des eaux que dans les endroits secs; mais l'on ne connoît point ses habitudes naturelles, et l'on sait seulement qu'il se trouve dans les grandes Indes.

Il a quarante-deux paires de petites plaques, placées sur l'espèce de tranchant que présente sa queue, ainsi que nous venons de le dire ; et deux cent vingt-six grandes plaques garnissent le dessous de son ventre. Sa tête est couverte de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs. Nous avons cru apercevoir deux crochets mobiles à la mâchoire supérieure, et dès lors nous aurions placé la queue-plate parmi les couleuvres vénéneuses ; mais l'individu que nous avons décrit n'étoit pas assez bien conservé dans toutes ses parties, pour que nous n'ayons pas préféré de suivre l'opinion de M. Linnée, qui a très bien connu la couleuvre dont il s'agit dans cet article. Nous laisserons donc la queue-plate parmi les couleuvres qui n'ont pas de venin, jusqu'à ce que de nouvelles observations aient confirmé nos doutes relativement à la forme de ses dents et à la nature de ses humeurs.

Les écailles du dos de la queue-plate sont rhomboïdales et unies ; le dessous du corps est presque blanc, le dessus est d'un cendré bleuâtre et présente

de larges bandes, d'une couleur très foncée, qui s'étendent jusque sur le ventre et font le tour du corps.

L'individu que nous avons décrit avoit deux pieds de longueur totale, et sa queue étoit longue de deux pouces neuf lignes.

LA BLANCHATRE[1].

Coluber (Natrix) annulatus, Merr. — *Col. annulatus*, Linn., Latr., Daud. — *Col. candidus et Col. albo-fuscus*, Lacep., Latr. — *Col. ignobilis*, Laur. — *Col. orientalis*, Gmel. — *Col. Epidaurius*, Herm.

Cette couleuvre est blanchâtre et présente des bandes transversales brunes. Elle a deux cent vingt grandes plaques et cinquante paires de petites : elle se trouve dans les Indes.

On conserve au Cabinet du Roi, une couleuvre qui a de très grands rapports avec la blanchâtre, mais qui cependant a un trop petit nombre de grandes plaques pour que nous puissions assurer qu'elle soit de la même espèce; elle n'a, en effet, que cent quatre-vingt-trois grandes plaques; le dessous de sa queue est couvert de quatre-vingt-sept paires de petites; sa tête est garnie de neuf grandes écailles, son dos cou-

1. *Le Blanchâtre*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. candidus. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 33, tab. 7, fig. 1.

vert d'écailles en losange et unies, sa mâchoire supérieure sans crochets mobiles, et ses couleurs ressemblent à celles de la blanchâtre[1].

1. Sa longueur totale est d'un pied huit pouces neuf lignes, et celle de sa queue, de cinq pouces neuf lignes.

LA RUDE[1].

Coluber (*Natrix*) *scaber*, Merr.—*Col. scaber*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Les écailles, qui revêtent le dos de cette couleuvre, sont relevées par une arête, de manière à être un peu rudes au toucher, et de là viennent les divers noms qui lui ont été donnés par les naturalistes. Le dessus de sa tête présente une tache noire qui se sépare en deux dans la partie opposée au museau ; et le dessus du corps est comme ondé de noir et de brun. On la trouve dans les Indes, et elle a ordinairement deux cent vingt-huit grandes plaques et quarante-quatre paires de petites.

1. *L'Apre*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. scaber. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 36, tab. 10, fig. 1.

LE TRISCALE[1].

Elaps triscalis, Merr. — *Col. corallinus*, Linn., Lacep. — *Col. triscalis*, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Vipera corallina*, Latr., Daud.

Les couleurs dont brillent à nos yeux les belles fleurs qui décorent nos parterres, ne sont peut-être ni plus vives ni plus variées que celles qui parent la robe d'un grand nombre de serpents : voici une de ces couleuvres dont les teintes sont distribuées de la manière la plus agréable. Il paroît qu'elle se trouve dans les Indes orientales et occidentales, et nous allons décrire un individu de cette espèce conservé au Cabinet du Roi, et qui y a été envoyé d'Amérique. On voit s'étendre sur son dos, dont la couleur est d'un vert de mer, quatre raies rousses qui doivent paroître comme dorées lorsque l'animal est en vie, et qu'il est exposé aux rayons du soleil. Les quatre raies se réunissent en trois, ensuite en deux, et enfin forment une seule raie qui se prolonge au dessus de la

1. *Le Triscale.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Triscalis. Linn., Amphib. serpent.

queue. Cette couleuvre a un pied quatre pouces six lignes de longueur totale; sa queue est longue de trois pouces dix lignes; le sommet de sa tête est couvert de neuf grandes écailles; et celles du dos sont ovales et unies, ce qui ajoute à la beauté des couleurs que présente cette couleuvre[1].

1. Le triscale a ordinairement cent quatre-vingt-quinze grandes plaques, et quatre-vingt-six paires de petites.

LA GALONNÉE[1].

Elaps lemniscatus, Schn., Merr. — *Col. lemniscatus*, Linn., Lacep., Latr. — *Natrix lemniscata*, Laur. — *Vipera lemniscata*, Daud.

Parmi les serpents aussi agréables à voir qu'innocents et même familiers, la galonnée doit occuper une place distinguée. Son museau est noirâtre, et au dessus de sa tête qui est blanche, on voit une bande noire transversale. Le dessus du corps est noir, mais il présente un très grand nombre de bandes transversales blanches, dont les largeurs sont inégales et combinées avec symétrie : de trois en trois bandes, il y en a une quatre fois aussi large que les deux qui la précèdent, à compter du museau; et de toute cette disposition, il résulte un mélange de blanc et de noir

1. *Le Lemnisque*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Lemniscatus. Linn., Amphib. serpent.
Amœnit. Surinam. grill. 1.
Mus. Ad. fr. 1, p. 34, tab. 14, fig. 1.
Natrix lemniscata. Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. 1, tab. 10, fig. ultima, et 2, tab. 76, fig. 3.

d'autant plus agréable, que les écailles du dos étant très unies, rendent plus vives les couleurs de la galonnée. Ces mêmes écailles du dos sont rhomboïdales; la tête n'est pas plus grosse que le corps, son sommet est garni de neuf grandes lames placées sur quatre rangs. La galonnée a deux cent cinquante grandes plaques, et trente-cinq paires de petites.

Il paroît que cette couleuvre ne parvient qu'à une longueur très peu considérable, et tout au plus d'un ou deux pieds. Elle habite en Asie, et comme elle est très douce on la voit sans peine dans les maisons, où elle peut plaire par l'agilité de ses mouvements, ainsi que par l'assortiment de ses couleurs, et où elle doit détruire beaucoup d'insectes toujours très incommodes dans les pays chauds.

L'ALIDRE[1].

Coluber (Natrix) Alidras, MERR. — *Col. Alidras*, LINN., LACEP., LATR., DAUD.

VOICI encore une preuve bien sensible de ce que nous avons dit relativement à l'insuffisance d'un seul caractère pour distinguer les diverses espèces de serpents. L'alidre ressemble, par sa couleur, à la couleuvre blanche; elle est, comme cette dernière, d'un blanc très éclatant, presque toujours sans tache; mais elle en diffère par le nombre de ses grandes plaques beaucoup moins considérable que le nombre des grandes plaques de la couleuvre blanche, et par celui des petites plaques qui est au contraire plus grand dans la blanche que dans l'alidre[2].

Ce dernier serpent se trouve dans les Indes, ainsi que la couleuvre blanche.

1. *L'Alidre.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique, *Col. Alidras.* Linn., Amphib. serpent.

2.

Grandes plaques.	Paires de petites plaques.	
121	58	de l'alidre.
170	20	de la blanche.

L'ANGULEUSE[1].

Coluber (Natrix) angulatus, Merr. — *Col. angulatus*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

C'est de l'Asie que cette couleuvre a été apportée en Europe. Elle n'est point venimeuse et n'a point de crochets mobiles. Le dessus de sa tête est couvert de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs ; celles que l'on voit sur le dos sont ovales, un peu échancrées et relevées par une arête ; mais on ne remarque aucune ligne saillante sur celles qui bordent les côtés. La couleur du dessus du corps est blanchâtre, avec des bandes brunes, noirâtres dans leurs bords, anguleuses et plus larges vers le milieu de la longueur du corps que vers la queue ou vers la tête. Les grandes plaques présentent des taches carrées et disposées alternativement d'un côté et de l'autre ; elles sont

1. *L'Anguleux.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. angulatus. Linn., Amphib. serpent.
Amœnit. amphib. Gillenb. p. 533, n° 7.
Séba, mus. 2, tab. 73, fig. 1.

communément au nombre de cent dix-sept, et les paires de petites plaques au nombre de soixante-dix. Les individus de cette espèce, que l'on a observés, n'avoient guère plus d'un pied de longueur.

LA COULEUVRE[1]

DE MINERVE.

Coluber (Natrix) Minervæ, Merr. — *Col. Minervæ*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Le serpent étant pour les anciens Grecs un des emblèmes de la prudence, avoit été consacré à Minerve, qu'ils regardoient comme la déesse de la Sagesse. Les Athéniens avoient gravé son image autour des autels et des statues de cette divinité qu'ils avoient choisie pour la protectrice de leur ville; ils regardèrent la fuite d'un serpent, qui s'échappa de leur citadelle, comme la marque du courroux de la déesse; et c'est peut-être pour rappeler cette opinion religieuse, que M. Linnée a donné le nom de *Serpent de Minerve* à la couleuvre dont il est question dans cet article. Nous croyons devoir d'autant plus le lui conserver, qu'un des souvenirs les plus agréa-

1. *Le Serpent de Minerve*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Minervæ. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 36.

bles et les plus touchants est celui des siècles fameux de la Grèce, où la belle nature et la liberté ont produit tant de grands hommes, et les arts qui les ont immortalisés. Il est heureux qu'un petit objet, revêtu d'un grand nom, puisse quelquefois éveiller de grandes idées; et que la vue d'une simple couleuvre puisse retracer quelque image de l'ancienne Grèce, à ceux qui rencontreront ce foible serpent sur les lointains rivages de l'Inde où il habite.

La couleuvre de Minerve est d'une couleur agréable; le dessus de son corps est d'un vert de mer plus ou moins foncé, et le long de son dos règne une bande brune. On voit, sur la tête de ce serpent, trois autres bandes de la même couleur; il a deux cent trente-huit grandes plaques, et quatre-vingt-dix paires de petites.

LA PÉTALAIRE[1].

Coluber Pethola (*Natrix*), var. *b?* Merr. — *Col. petalarius*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Un individu de cette espèce fait partie de la collection du Roi; il a un pied neuf pouces de longueur totale, et sa queue, quatre pouces neuf lignes : il n'a point de crochets mobiles. Neuf grandes écailles couvrent le dessus de sa tête et sont disposées sur quatre rangs; celles que l'on voit sur le dos sont presque ovales et unies. La couleur du dessus du corps est noirâtre, avec des bandes très irrégulières transversales et blanches. On remarque d'autres bandes blanches et transversales sur les paires de petites plaques qui sont

1. *Apachycoatl*, par les Mexicains.
Le Pétalaire. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. petalarius. Linn. Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 35, tab. 9, fig. 2.
Cerastes mexicanus, 176. Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. 2, tab. 20, fig. 1.
Nieremberg, liv. XII, chap. 45.
Jonston, p. 28.

d'un gris foncé, et au nombre de cent cinq. Il y a deux cent onze grandes plaques blanches et bordées de gris, ce qui forme sous le ventre de petites bandes transversales.

Le blanc et le noir, qui composent les couleurs principales de la pétalaire, sont contrastés et nuancés de manière à rendre sa parure très agréable. Ce serpent est très doux, et même familier; il s'introduit sans crainte dans les maisons, y passe sa vie sous les toits, et y devient très utile, en y faisant la guerre aux insectes et même aux rats, dont il détruit un grand nombre : il se nourrit aussi de petits oiseaux. On le trouve non seulement en Asie, et particulièrement dans l'île d'Amboine, mais encore en Amérique, et surtout au Mexique où on le nomme *Apachycoatl*[1].

1. Cette espèce est très sujette à varier, tant par la distribution de ses couleurs, que par le nombre de ses plaques. M. Linnée a compté, sur l'individu qu'il a décrit, deux cent douze grandes plaques sous le ventre, et cent deux paires de petites plaques sous la queue; et nous avons vu dans la collection de M. d'Antic, une couleuvre Pétalaire qui avoit deux cent seize grandes plaques et cent six paires de petites.

LA MINIME[1].

Coluber pullatus, Linn., Gmel., Latr. — *Tyria pullata*, Fitz.

Cette couleuvre d'Asie a quelquefois le dessus du corps d'une seule teinte, et d'une couleur tannée ou minime, plus ou moins foncée; d'autres fois elle présente, sur ce fond, des bandes transversales noires : mais un de ses caractères distinctifs est d'avoir chacune des écailles qui revêtent le dessus de son corps, à demi bordée de blanc, ce qui fait paroître son dos pointillé de la même couleur. Les côtés de la tête sont d'un blanc très éclatant, avec des taches noires, et le dessous du corps est d'une teinte beaucoup plus claire que le dessus, et quelquefois tacheté de brun. Telles sont les couleurs que présente la minime, qui parvient quelquefois à une longueur assez considérable; un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du

1. *Le Minime.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. pullatus. Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 35. tab. 20, fig. 3.
Amœn. 1, p. 581, n. 25.
Gronovius, mus. 2, p. 56, n. 12.

Roi, a trois pieds deux pouces six lignes de longueur totale, et sa queue un pied. Ses mâchoires ne sont point armées de crochets mobiles; de grandes écailles couvrent ses lèvres, sa tête est allongée, et le sommet en est garni d'autres écailles plus grandes que celles des lèvres, au nombre de neuf, et disposées sur quatre rangs[1].

1. Cette espèce a, suivant M. Linnée, deux cent dix-sept grandes plaques, et cent huit paires de petites; mais ce nombre est assez souvent moins considérable.

LA MILIAIRE[1].

Coluber (Natrix) miliaris, Merr. — *Col. miliaris*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

La parure de cette couleuvre est élégante ; le dessus et les côtés du corps sont bruns, mais leur couleur sombre est relevée par une tache blanche que présente chaque écaille; le dessous du corps est blanc comme les taches. On trouve cette couleuvre dans les Indes. Elle a ordinairement cent soixante-deux grandes plaques et cinquante-neuf paires de petites.

1. *Le Miliaire*. M. Daubenton, Encylopédie méthodique.
Col. miliaris, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. p. 27.

LA RHOMBOÏDALE[1].

Coluber (Natrix) rhombeatus, MERR. — *Col. rhombeatus*, LINN., LACEP., LATR., DAUD.

C'EST dans les Indes que se trouve cette couleuvre; et qu'on ne soit pas étonné du grand nombre de serpents que l'on a observés dans les pays voisins des tropiques. Non seulement ils y éprouvent le degré de chaleur qui paroît convenir le mieux à leur nature, mais les petites espèces y trouvent en abondance les insectes dont elles se nourrissent. L'on diroit que c'est précisément dans ces contrées brûlantes, où pullulent des légions innombrables d'insectes et de vers, que la nature a placé le plus grand nombre de serpents, comme si elle avoit voulu y réunir tout ce qui détruit ces vers et ces insectes nuisibles ou incommodes, qui, par leur excessive multiplication, couvriroient bientôt ces terres équatoriales, en interdiroient l'entrée à l'homme et aux animaux, en dé-

1. *Le Rhomboïdal*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. rhombeatus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. p. 27, tab. 24, fig. 2.
Cerastes rhombeatus, 170. Laurenti Specimen medicum.

pouilleroient les arbres, en feroient périr les végétaux jusque dans leurs racines, et rendroient ces terres fertiles des déserts stériles, où, réduits à se dévorer mutuellement, ils ne laisseroient bientôt que leurs propres débris. Un grand motif se réunit donc à tous ceux dont nous avons déjà parlé, pour que les habitants de ces contrées voisines des tropiques soient bien aises de voir leurs demeures entourées de serpents qui ne sont pas venimeux. Parmi ces innocentes couleuvres, la rhomboïdale est une de celles que l'on doit rencontrer avec le plus de plaisir; l'assortiment de ses couleurs la rend, en effet, très agréable à la vue; le dessus de son corps est d'un bleu plus ou moins clair, et présente des taches noires percées dans leur milieu, où l'on voit la couleur bleue du fond, et qui a un peu la forme d'une losange. Ces taches noires se marient très bien avec le bleu qui les fait ressortir.

La rhomboïdale a communément cent cinquante-sept grandes plaques et soixante-dix paires de petites.

LA PALE[1].

Coluber (Natrix) pallidus, Merr. — *Col. pallidus*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

La couleur de ce serpent est d'un gris pâle avec un grand nombre de points bruns et de taches grises répandues sans ordre : on voit, de chaque côté du corps, une ligne noirâtre plus ou moins étendue. En tout, les couleurs de la couleuvre pâle sont très peu brillantes. Elle n'a point de crochets mobiles ; le dessus de sa tête est recouvert par neuf grandes écailles ; celles du dos sont ovales et unies. Le corps est ordinairement très menu en comparaison de sa longueur ; et la queue est si déliée, qu'on a peine à compter les petites plaques qui en garnissent le dessous. L'individu, décrit par M. Linnée, avoit à peu près un pied et demi de longueur ; cent cinquante-cinq grandes plaques, et quatre-vingt-seize paires de petites. C'est dans les Indes qu'on trouve la couleuvre pâle.

1. *Le Pâle*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. pallidus, Linn., Amphib. serpent.
Amœnit. Surin. grill. p. 503, n. 11.
Mus. Ad. fr. 1, p. 31, tab. 7, fig. 2.

LA RAYÉE[1].

Coluber (*Natrix*) *lineatus*, Merr. — *Col. lineatus*, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Col. jaculatrix*, Linn., Latr., Daud. — *Col. jaculus*, Lacep., — *Col. atratus*, Gmel., Daud.

Quatre raies brunes s'étendent sur le dos de cette couleuvre, se prolongent jusqu'à l'extrémité de la queue, et se détachent d'une manière très agréable sur le fond de la couleur qui est bleuâtre. Le ventre est blanchâtre et recouvert de cent soixante-neuf grandes plaques; on compte quatre-vingt-quatre paires de petites plaques sous la queue de ce serpent, qui ne parvient jamais à une longueur considérable, et qui se trouve en Asie.

1. *Le Rayé.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. lineatus, Linn., amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 80, tab. 12, fig. 1, et tab. 20, fig. 1.
Séba. mus. 2, tab. 12, fig. 3.

LE MALPOLE[1].

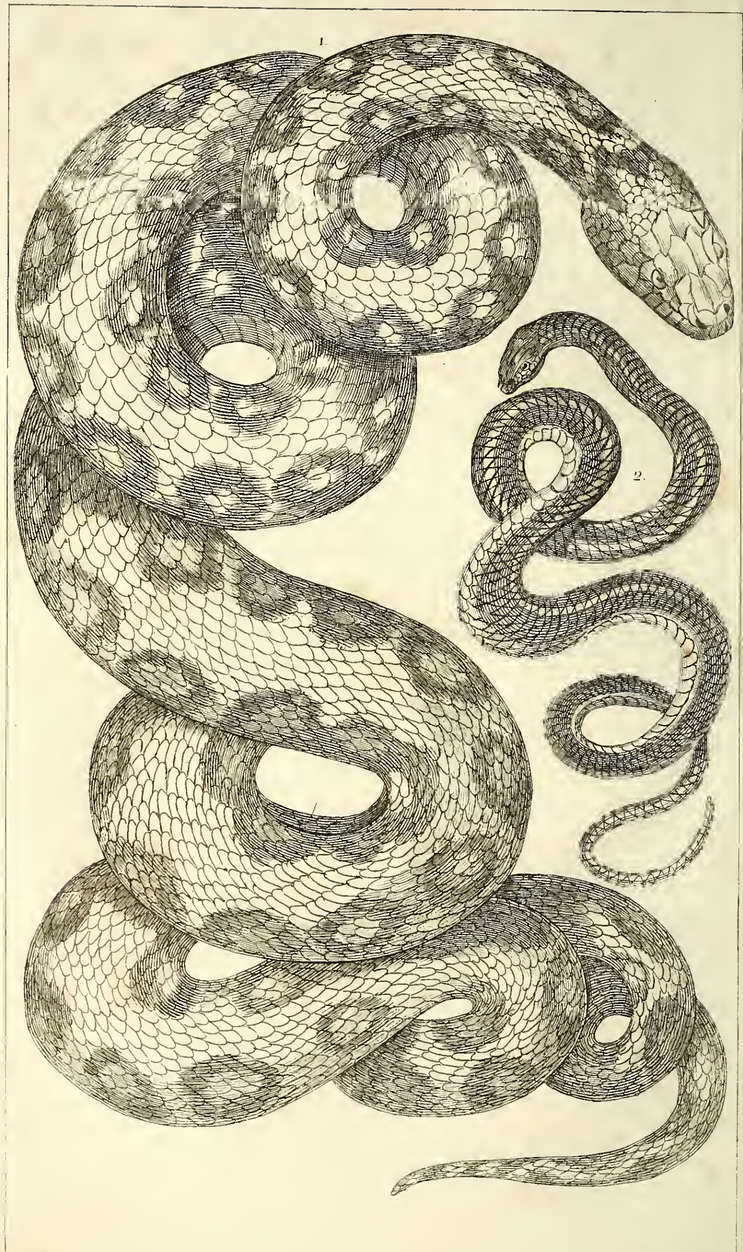
Coluber (*Natrix*) *stolatus*, Merr. — *Coluber Malpolon*, Lacep., Daud. — *Col. stolatus*, Linn., Laur., Daud. — *Coronella cervina*, Laur. — *Vipera stolata* et *Coluber sibilans*, Latr. — *Col. mortuarius*, Daud.

Cette espèce varie beaucoup suivant les pays qu'elle habite : nous allons la décrire d'après un individu conservé au Cabinet du Roi. Le dessus de la tête du malpole est couvert de neuf grandes écailles, et le dos est garni d'écailles ovales et relevées par une arête. Il a la langue très longue et très déliée, ce qui doit lui donner beaucoup de facilité pour saisir et retenir les insectes dont il se nourrit. Ses couleurs sont très belles, et distribuées d'une manière très agréable ; mais, comme elles sont aisément altérées

1. *Le Malpole.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. sibilans, Linn. Amphib. serpent.
Amœnit. mus. princ. p. 584, 30.
Malpolon, Séba, mus. 2, tab. 52, fig. 4, tab. 56, fig. 4, et tab. 107, fig. 4.

par l'esprit-de-vin dans lequel on conserve l'animal, il est très difficile d'avoir des dessins exacts du malpole, d'après les individus qui font partie des collections d'Histoire naturelle. Il est bleu, et présente un grand nombre de taches noires très petites, et disposées de manière à former des raies longitudinales ; au dessus des deux dernières plaques qui garnissent le sommet de la tête à compter du museau, on voit une tache très blanche, bordée de noir, et placée la moitié sur une de ces deux plaques, et la moitié sur l'autre. Le corps du malpole est très mince en proportion de sa longueur. Ce serpent doit donc pouvoir se tenir avec facilité au plus haut des arbres, s'y entortiller autour des branches, s'y suspendre et y poursuivre les petits animaux dont il fait sa proie. Il habite l'Asie, et peut-être l'Afrique et l'Amérique[1].

1. Le Malpole a ordinairement cent soixante grandes plaques et cent paires de petites. La longueur totale de l'individu que nous avons décrit étoit d'un pied dix pouces, et celle de sa queue de cinq pouces six lignes.



Gravé par Pauquet

1. LE MOLURE — 2. LA DOUBLE RAIE.

LE MOLURE[1].

Coluber (*Natrix*) *Molurus*, Merr. — *Col. Molurus*, Lacep., Daud., Linn.?

C'est une des plus grandes couleuvres qu'on ait encore observées, et non seulement le molure se rapproche, par sa longueur, de quelques espèces du genre des *Boa*, dont nous traiterons dans cet ouvrage, mais il a beaucoup de rapports avec ces grandes et remarquables espèces par sa conformation, et particulièrement par celle de sa tête. Cette partie du corps du molure est très large par derrière, moins large vers les yeux, très allongée, très arrondie à l'endroit du museau, et peut être comparée, pour sa forme, à la tête d'un chien, ainsi que l'a été celle de plusieurs boa, par un grand nombre de naturalistes. Le dessus de cette même partie est garni de neuf grandes écailles, comme dans la couleuvre verte et jaune. Le molure n'a point de crochets mobiles et ne contient pas de venin; les écailles qui revêtent son dos

1. *Le Molure*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. Molurus*, Linn., Amphib. serpent.

sont grandes, ovales, et unies. Il n'a ordinairement que deux cent quarante-huit grandes plaques et cinquante neuf paires de petites; mais nous avons compté deux cent cinquante-cinq grandes plaques et soixante-cinq paires de petites, au dessous du corps ou de la queue d'un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi. Cet individu a six pieds de longueur totale et neuf pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, dont, par conséquent, la longueur n'est qu'un huitième de celle de l'animal entier.

Le molure est d'un roux blanchâtre, et présente une rangée longitudinale de grandes taches rousses bordées de brun; on voit le long des côtés du corps, d'autres taches qui ressemblent plus ou moins à celles de cette rangée longitudinale.

Cette couleuvre se trouve dans les Indes, et sa conformation peut faire présumer que ses habitudes ont beaucoup de rapports avec celles des *Boa*.

LA DOUBLE-RAIE.

Coluber (Natrix) bilineatus, MERR. — *Col. bilineatus*, LACEP.

Nous ignorons dans quel pays on trouve cette couleuvre, que nous allons décrire d'après un individu qui fait partie de la collection de Sa Majesté; mais comme cet individu a été envoyé au Cabinet du Roi avec un molure, il se pourroit que la double-raie se trouvât dans les Indes, comme ce dernier serpent. La double-raie n'a point de crochets mobiles; le dessus de sa tête présente neuf grandes écailles; celles que l'on voit sur le dos sont unies et en losange : elle a ordinairement deux cent cinq grandes plaques et quatre-vingt-dix-neuf paires de petites.

Ses couleurs sont très brillantes, et elle peut être comptée parmi les serpents que l'on doit voir avec le plus de plaisir. Deux bandes longitudinales, d'un jaune qui, dans l'animal vivant, doit approcher de la couleur de l'or, règnent depuis le derrière de la tête jusqu'au dessus de la queue; le fond sur lequel elles

s'étendent, est d'un roux plus ou moins foncé; et comme chaque écaille est bordée de jaune, toute la partie du dessus du corps qui n'est pas occupée par les deux bandes jaunes, paroît présenter un très grand nombre de petites raies longitudinales de la même couleur[1].

1. L'individu que nous avons décrit avoit deux pieds un pouce de longueur totale, et sa queue étoit longue de six pouces six lignes.

LA DOUBLE-TACHE.

Coluber (*Natrix*) *bimaculatus*, Merr. — *Col. bimaculatus*, Lacep., Daud.

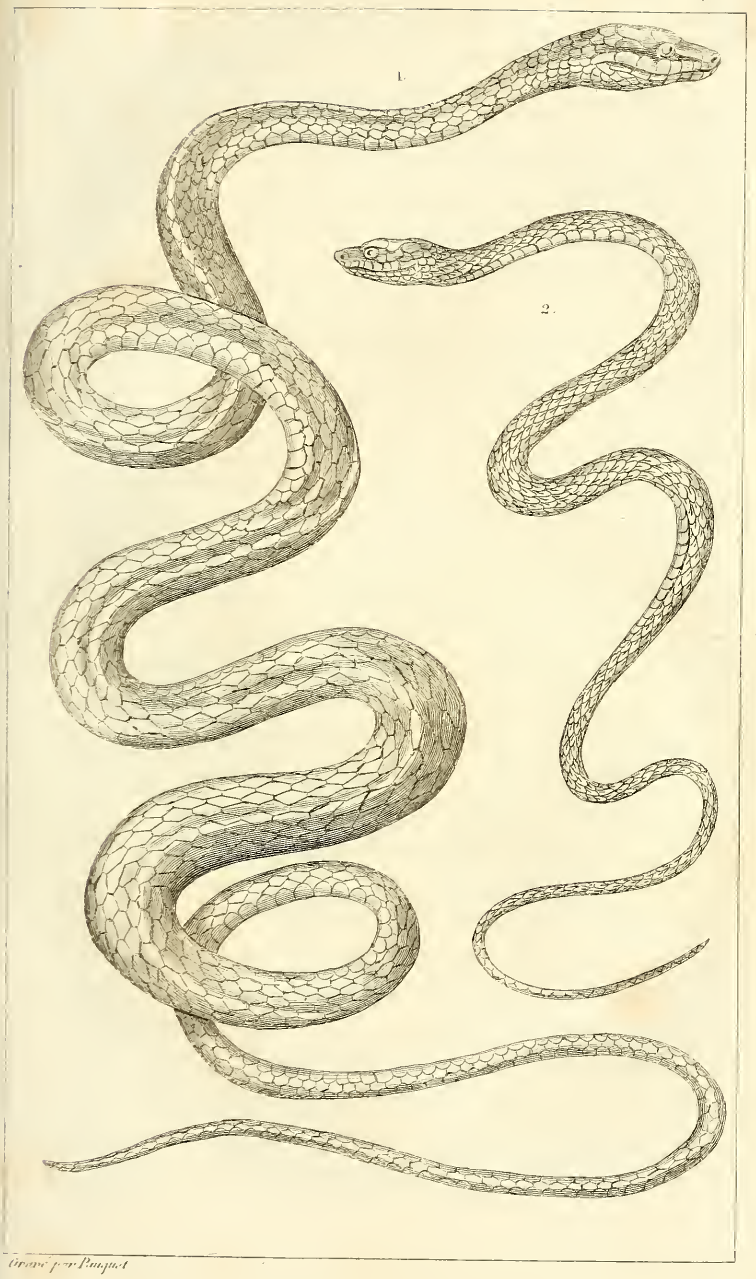
Les couleurs de cette couleuvre sont aussi agréables que ses proportions sont légères; le dessus de son corps est roux; sur ce fond on voit de petites taches blanches irrégulières, bordées de noir, assez éloignées l'une de l'autre, disposées le long du dos; et deux taches blanches, plus grandes que les autres, paroissent derrière la tête. Cette dernière partie est un peu conformée comme dans le molure; le sommet en est garni de neuf grandes écailles; les mâchoires ne présentent pas de crochets mobiles, et les écailles du dos sont unies et en losange. L'individu que nous avons décrit, et qui a été envoyé au Cabinet du Roi avec la double-raie et le molure, a deux cent quatre-vingt-dix-sept grandes plaques, et soixante-douze paires de petites; sa longueur totale est d'un pied huit pouces deux lignes, et celle de la queue, de trois pouces dix lignes.

LE BOIGA[1].

Coluber (Natrix) Ahætulla, Merr. — *Col. Ahætulla*, Linn., Latr., Daud. — *Natrix Ahætulla*, Laur.

Que l'on se représente les couleurs les plus riches et les plus agréablement variées dont la nature ait décoré ses ouvrages, et l'on n'aura peut-être pas une idée exagérée de la beauté du serpent dont nous nous occupons. Le boiga doit, en effet, par la richesse de sa parure, tenir dans son ordre le même rang que l'oiseau-mouche dans celui des oiseaux : même éclat, même variété de nuances, même réunion de reflets agréables dans ces deux animaux, d'ailleurs si différents l'un de l'autre. Les couleurs vives des pierreries et l'éclat brillant de l'or resplendissent sur les écailles

1. *Le Boiga*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Coluber Ahætulla, 313, Linn., Amphib. serpent.
Gron. mus. 2, p. 61, n. 24.
Séba, mus. 2, tab. 63, fig. 3, tab. 82, fig. 1.
Bradl. natur., t. 9, fig. 2.
Natrix Ahætulla, 161, Laurenti Specimen medicum.
Ahætulla, mus. Petiver.
Serpens indicus gracilis, viridis; Ahætulla zeylonensibus. Rai, Synopsis, p. 331.



Gravé par Pauquet

1. LE BOIGA _ 2. LE FIL.

du boiga, ainsi que sur les plumes de l'oiseau-mouche; et comme si en embellissant ces deux êtres, la nature avoit voulu donner à l'art un modèle parfait du plus bel assortiment de couleurs, les teintes les plus brunes, répandues sur l'un et sur l'autre, au milieu des nuances les plus claires, sont ménagées de manière à faire ressortir, par un heureux contraste, les couleurs éclatantes dont ils brillent.

La tête du boiga, assez grosse à proportion de son corps, est recouverte de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Ces neuf plaques, ainsi que les autres écailles qui garnissent le dessus de la tête de ce serpent, sont d'un bleu foncé et comme soyeux; une bande blanche qui règne le long de la mâchoire supérieure, relève cet espace azuré, au milieu duquel on voit briller les yeux du boiga, et qui ressort d'autant plus, qu'une petite bande noire s'étend entre le bleu et la bordure blanche. Tout le dessus du corps, jusqu'à l'extrémité de la queue, est également d'un bleu variant par reflets, et présentant même, à certaines expositions, le vert de l'émeraude. Sur ce beau fond de saphir règne une espèce de raie ou de chaînette que l'on croiroit dorée par l'art, et qui s'étend jusqu'au bout de la queue; et non seulement cette espèce de riche broderie présente l'éclat métallique de l'or, lorsque l'animal est encore en vie, mais même lorsqu'il a été conservé pendant longtemps dans l'esprit-de-vin, on croiroit que les écailles, qui composent cette petite chaîne, sont autant de feuilles d'or appliquées sur la peau du serpent. Tout le dessous du corps et de la tête est d'un blanc argentin, séparé des couleurs bleues du dos par deux

autres petites chaînes dorées qui, de chaque côté, parcourent toute la longueur du corps.

Mais l'on n'auroit encore qu'une idée imparfaite de la beauté du boiga, si l'on se représentoit uniquement cet azur et ce blanc agréablement contrastés et relevés par ces trois broderies dorées ; il faut se peindre tous les reflets du dessus et du dessous du corps, et les différentes teintes de couleur d'argent, de jaune, de rouge et de noir, qu'ils produisent. Le bleu et le blanc, au travers desquels ils semble qu'on aperçoit ces teintes merveilleusement fondues, mêlent encore la douceur de leurs nuances à la vivacité de ces divers reflets, de telle sorte que, lorsque le boiga se meut, l'on croiroit voir briller au dessous d'un cirstal transparent et quelquefois bleuâtre, une longue chaîne de diamants, d'émeraudes, de topazes, de saphirs et de rubis. Et il est à remarquer que c'est dans les belles et brûlantes campagnes de l'Inde, où les cristaux et les pierres dures présentent les nuances les plus vives, que la nature s'est plu, pour ainsi dire, à réunir ainsi sur la robe du boiga, une image fidèle de ces riches ornements.

Le boiga est un des serpents les plus menus, relativement à sa longueur ; à peine les individus de cette espèce que l'on conserve au Cabinet du Roi, et dont la longueur est de plus de trois pieds, ont-ils quelques lignes de diamètre ; leur queue est presque aussi longue que leur corps, et va toujours en diminuant, de manière à représenter une aiguille très déliée, quelquefois cependant un peu aplatie par dessus, par dessous et par les côtés. Les boiga joignent donc des proportions très sveltes à la richesse de leur parure ;

aussi leurs mouvements sont-ils très agiles, et peuvent-ils, en se repliant plusieurs fois sur eux-mêmes, s'élancer avec rapidité, s'entortiller aisément autour de divers corps, monter, descendre, se suspendre, et faire briller en un clin-d'œil, sur les rameaux des arbres qu'ils habitent, l'azur et l'or de leurs écailles luisantes et unies.

Ils se nourrissent de petits oiseaux qu'ils avalent avec assez de facilité, malgré la petitesse de leur corps, et par une suite de la faculté qu'ils ont d'élargir leur gosier, ainsi que leur estomac. D'ailleurs l'on doit présumer qu'ils ne cherchent à dévorer leur proie qu'après l'avoir comprimée, ainsi que les grands serpents écrasent et compriment la leur. Le boiga se tient caché sous les feuilles pour surprendre les oiseaux ; il les attire, dit-on, par une espèce de sifflement qu'il fait entendre, et qui, imitant apparemment certains sons qui leur sont familiers ou agréables, les trompe et les fait avancer vers le serpent qui les attend pour les dévorer. On a même voulu distinguer par le beau nom de *chant*, le sifflement du boiga[1] ; mais la forme de sa langue allongée et divisée en deux, ainsi que la conformation des autres organes qui lui servent à rendre des sons, ne peuvent produire qu'un vrai sifflement, au lieu de faire entendre une douce mélodie. Le boiga, non plus que les autres serpents prétendus chanteurs, ne mérite donc que le nom de siffleur. Mais si la nature n'en a pas fait un des chantres des campagnes, il paroît qu'il réunit un instinct plus marqué que celui de beaucoup d'autres serpents, à des

1. Voyez la description du Cabinet de Séba.

mouvements plus prompts et à une parure plus magnifique. Dans l'île de Bornéo, les enfants jouent avec lui; on les voit manier sans crainte ce joli serpent, l'entortiller autour de leur corps, le porter dans leurs mains innocentes, et nous rappeler cet emblème ingénieux imaginé par la spirituelle antiquité, cette image touchante de la candeur et de la confiance, qu'elle représentoit sous la forme d'un enfant souriant à un serpent qui le serroit dans ses contours. Mais, dans cette charmante allégorie, le serpent receloit un poison mortel, au lieu que le boiga ne rend que des caresses aux jeunes Indiens, et paroît se plaire beaucoup à être tourné et retourné par leurs mains délicates.

Comme c'est un spectacle assez agréable que de voir, dans les vertes forêts, des animaux aussi innocents qu'agiles, faire briller les couleurs les plus vives et s'élancer de branche en branche, sans être dangereux ni par leurs morsures ni par leur venin, on doit regretter que l'espèce du boiga ait besoin, pour subsister, d'une chaleur plus forte que celle de nos contrées, et qu'elle ne se trouve que vers l'équateur, tant dans l'ancien que dans le nouveau continent[1].

1. Le boiga a communément cent soixante-six grandes plaques, et cent vingt-huit rangées de petites; mais ce nombre varie très souvent ainsi que dans les autres espèces de serpents.



LA SOMBRE[1].

Coluber (*Natrix*) *carinatus*, Merr. — *Col. fuscus*, var. *b*, Linn., Latr., Daud. —*Col. subfuscus*, Lacep. — *Col. carinatus*, Linn., Lacep., Latr. Daud.

Suivant M. Linnée cette couleuvre a beaucoup de rapports, par sa conformation, avec le boiga ; mais ses couleurs sont aussi sombres et aussi monotones que celles du boiga sont brillantes et variées. Elle est d'un cendré mêlé de brun, et derrière chaque œil, on aperçoit une tache brune et allongée. Elle a ordinairement cent quarante-neuf grandes plaques et cent dix-sept paires de petites.

1. *Le Sombre*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. fuscus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 32, tab. 17, fig. 1.

LA SATURNINE[1].

Coluber (*Natrix*) *saturninus*, Merr. — *Col. saturninus*, Linn., Lacep., Daud. — *Natrix saturnina*, Laur.

La couleur de cette couleuvre est comme nuageuse et mêlée de livide et de cendré ; sa tête est couleur de plomb ; ses yeux sont grands, et elle a ordinairement cent quarante-sept grandes plaques et cent vingt paires de petites.

Nous ne pouvons rien dire des habitudes naturelles de ce serpent ; nous savons seulement qu'il habite dans les Indes.

1. *Le Saturnin.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. saturninus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 32, tab. 9, fig. 1.
Natrix saturnina, 154. Laurenti Specimen medicum.

LA CARÉNÉE[1].

Coluber (*Natrix*) *carinatus*, var. *b*, Merr. — *Col. carinatus*, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Col. fuscus*, Linn., Latr., Daud. — *Col. subfuscus*, Lacep.

Cette couleuvre ressemble beaucoup à la saturnine, par les diverses nuances qu'elle présente. Chacune des écailles qui garnissent le dessus de son corps est couleur de plomb et bordée de blanc; le dessous de son corps est blanchâtre. Elle habite dans les Indes, comme la saturnine; mais un de ses caractères distinctifs est d'avoir le dos relevé en carène; et de là vient le nom que lui a donné M. Linnée. Elle a communément cent cinquante-sept grandes plaques et cent quinze paires de petites.

1. *Le Caréné*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. carinatus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr., p. 31.

LA DÉCOLORÉE[1].

Coluber (*Natrix*) *carinatus*, var. *g*, Merr. — *Col. exoletus*, Linn., Lacep., Daud. —*Col. fuscus*, Linn. — *Col. subfuscus*, Lacep.

Cette couleuvre ressemble beaucoup au boiga par sa conformation, ainsi que la sombre; mais elle n'a point, non plus que cette dernière, les couleurs éclatantes ni la riche parure du boiga. Ses nuances sont cependant agréables; elle est d'un bleu clair mêlé de cendré, et les écailles qui recouvrent ses mâchoires sont blanches. On la trouve dans les Indes, de même que le boiga et la sombre. Elle a ordinairement cent quarante-sept grandes plaques et cent trente-deux paires de petites.

1. *Le Décoloré.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. exoletus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 34, tab. 10, fig. 2.
Natrix exoleta, 160. Laurenti Specimen medicum.

LE PÉLIE[1].

Coluber (*Natrix*) *Pelias*, Merr. — *Col. Pelias*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

M. Linnée a fait connoître cette espèce de couleuvre, dont un individu faisoit partie de la Collection de M. le baron de Géer. Elle est brune derrière le sommet de la tête et les yeux, et noire dans le reste du dessus du corps; le dessous du ventre est vert et bordé de chaque côté d'une ligne jaune. Ce serpent présente donc une distribution de couleurs différente de celle que l'on remarque dans la plupart des autres couleuvres, dont les nuances les plus brillantes parent la partie supérieure de leur corps. Le pélie se trouve dans les Indes; il a ordinairement cent quatre-vingt-sept grandes plaques, et cent trois paires de petites.

1. *Le Pélie.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. Pelias*, Linn., Amphib. serpent.

LE FIL[1].

Coluber (*Natrix*) *Cepedii*, Merr. — *Coluber filiformis*, Lacep.

Ce serpent est un de ceux dont le corps est le plus délié; aussi se roule-t-il avec facilité autour des divers arbres, et parcourt-il avec vitesse les branches les plus élevées; on le trouve dans les Indes, tant orientales qu'occidentales, et on l'y voit souvent dans les bois de palmiers, se suspendre aux rameaux, en différents sens, s'étendre d'un arbre à l'autre, ou se coller, pour ainsi dire, si intimement contre le tronc qu'il entoure, qu'on l'a comparé aux lianes qui s'attachent ainsi aux arbres et aux arbrisseaux, et qu'un individu de cette espèce a été envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de serpent à liane, d'Amérique. Ses yeux sont gros; il n'a point de crochets mobiles, et

1. *Le Fil.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. filiformis, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr., p. 36, tab. 17, fig. 2.
Natrix filiformis, 159, Laurenti Specimen medicum.

n'est dangereux en aucune manière ; le dessus de sa tête qui est très grosse, à proportion du corps, est garni de neuf grandes écailles, et celles de son dos sont en losange, et relevées par une arête.

Si la forme de cette couleuvre est svelte et agréable, ses couleurs ne sont pas brillantes ; le dessus de son corps est noir, ou d'un livide plus ou moins foncé, et le dessous blanc ou blanchâtre. Il a ordinairement cent soixante-cinq grandes plaques, et cent cinquante-huit paires de petites. L'individu que nous avons décrit a un pied six lignes de longueur totale, et quatre pouces six lignes, depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

M. Laurenti a vu une couleuvre qu'il a regardée, avec raison, comme une variété de cette espèce, et qui n'en différoit que par les deux raies brunes qui partoient des yeux, et s'étendoient sur le dos, où elles devenoient deux rangées de petites taches obliques.

C'est peut-être aussi à la couleuvre *le Fil*, qu'il faut rapporter le serpent de la Caroline, figuré dans Catesby (*vol.* 2, *pl.* 54). Ce reptile[1] est d'une couleur brune, parvient quelquefois à la longueur de plusieurs pieds, ressemble beaucoup au fil, par sa conformation, a de même le corps très menu, et a été comparé à un fouet, à cause de sa forme très déliée, et de la vitesse de ses mouvements.

1. *Anguis flagelliformis.* Catesby, vol. II, p. 54. *The Coach-Whip Snake.*

LA CENDRÉE.

Coluber (*Natrix*) *cinereus*, Merr. — *Col. cinereus*, Linn., Lacep., Daud.

On peut se représenter bien aisément les couleurs de cette couleuvre; elle est grise, avec le ventre blanc, et les écailles de la queue sont bordées d'une couleur qui approche de celle du fer. C'est M. Linnée qui l'a fait connoître; elle habite dans les Indes, et elle a communément deux cents grandes plaques, et cent trente-sept paires de petites.

1. *Le Cendré.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. cinereus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr., 1, p. 37.

LA MUQUEUSE[1].

Coluber (Natrix) mucosus, Merr. — *Col. mucosus*, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Natrix mucosa*, Laur.

Cette couleuvre est du grand nombre de celles que M. Linnée a fait connoître ; et, suivant ce grand naturaliste, elle se trouve dans les Indes. Sa tête est bleuâtre, et les angles en sont très marqués. Elle a de grands yeux ; l'on voit de petites raies noires sur les écailles qui couvrent ses mâchoires, et le dessus de son corps présente des raies transversales, placées obliquement, et comme nuageuses. Elle a ordinairement deux cents grandes plaques, et cent quarante paires de petites.

1. *Le Muqueux.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. mucosus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 37, tab. 23, fig. 1.
Natrix mucosa, 156, Laurenti Specimen medicum.

LA BLEUATRE[1].

Coluber (*Natrix*) *cærulescens*, Linn., Latr., Daud. — *Natrix cærulescens*, Laur. — *Coluber subcyaneus*, Lacep.

Cette couleuvre a deux cent quinze grandes plaques, et cent soixante-dix paires de petites; c'est une de celles qui en a le plus grand nombre, et cependant il s'en faut de beaucoup que ce soit une des plus grandes. C'est que la largeur des grandes et des petites plaques varie beaucoup, dans les reptiles, non seulement suivant les espèces, mais même suivant l'âge ou le sexe des individus; et voilà pourquoi deux serpents peuvent avoir le même nombre de grandes et de petites plaques, non seulement sans présenter la même longueur totale, mais même sans que la même proportion se trouve entre la longueur du corps et celle de la queue.

1. *Le Bleuâtre.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. cærulescens, Linn., Amphib. serpent.
Natrix cærulescens, 157. Laurenti Specimen medicum.

Le nom de la bleuâtre désigne la couleur du dessus de son corps, qui ordinairement ne présente pas de tache, et qui est garni d'écailles unies; sa tête est couleur de plomb; c'est des Indes que cette couleuvre a été apportée.

L'HYDRE[1].

Coluber (*Natrix*) *Hydrus*, Merr. — *Col. Hydrus*, Pall., Gmel., Lacep., Latr., Daud. — *Hydrus caspius*, Schneid.

C'est à M. Pallas que nous devons la description de cette couleuvre, dont les habitudes rapprochent, pour ainsi dire, l'ordre des serpents de celui des poissons. L'hydre n'a jamais été vue, en effet, que dans l'eau, suivant le savant naturaliste de Pétersbourg, et l'on doit présumer, d'après cela, qu'elle ne va à terre que très rarement, ou pendant la nuit pour s'accoupler, pondre ses œufs, ou mettre bas ses petits, et chercher la nourriture qu'elle ne trouve pas dans les fleuves. C'est aux environs de la mer Caspienne qu'elle a été observée, et elle habite non seulement les rivières qui s'y jettent, mais les eaux mêmes de cette méditerranée. Elle ne doit pas beaucoup s'éloigner des rivages de cette mer, quelquefois très orageuse, non seulement parce qu'elle ne pourroit pas résister aux efforts d'une violente tempête, mais en-

1. *Col. Hydrus*. Voyage de M. Pallas en différentes provinces de l'empire de Russie, vol. I, appendix.

core, parce que ne pouvant pas se passer de respirer assez fréquemment l'air de l'atmosphère, et par conséquent, étant presque toujours obligée de nager à la surface de l'eau, elle a souvent besoin de se reposer sur les divers endroits élevés au dessus des flots.

Elle parvient ordinairement à la longueur de deux ou trois pieds; sa tête est petite; elle n'a point de crochets mobiles; sa langue est noire et très longue, et l'iris de ses yeux jaune; le dessus de son corps est d'une couleur olivâtre, mêlée de cendré, et présente quatre rangs longitudinaux de taches noirâtres, disposées en quinconce : on voit aussi sur le derrière de la tête, quatre taches noirâtres, allongées, et dont deux se réunissent, en formant un angle plus ou moins ouvert. Le dessous du corps est tacheté de jaunâtre et de noirâtre qui domine vers l'anus, et surtout au dessous de la queue. Elle a cent quatre-vingt grandes plaques (sans compter quatre écailles qui garnissent le bord antérieur de l'anus) et soixante-six paires de petites.

LA CUIRASSÉE[1].

Coluber (*Natrix*) *scutatus*, MERR. — *Col. scutatus*, PALL., GMEL., LACEP., LATR., DAUD.

CETTE couleuvre, que M. Pallas a décrite, a beaucoup de rapports avec la couleuvre à collier, non seulement par sa conformation, mais encore par ses habitudes. Elle passe souvent un temps très long dans l'eau, ou sur le bord des rivières, mais elle se tient aussi très souvent sur les terres sèches et élevées. C'est sur les bords du Jaik, fleuve qui sépare la Tartarie du Turkestan, et qui se jette dans la mer Caspienne, qu'elle a été observée. Elle parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds; elle n'a point de crochets mobiles; l'iris de ses yeux paroît brun; tout le dessus de son corps est noir; et le dessous, qui est de la même couleur, présente des taches d'un jaune blanchâtre, presque carrées, placées alternativement à droite et à gauche, et en très petit nombre sous la queue. Les grandes plaques qui recouvrent

1. *Col. scutatus.* Voyage déjà cité de M. Pallas, vol. I, appendix.

son ventre sont au nombre de cent quatre-vingt-dix ; leur longueur est assez considérable pour qu'elles embrassent presque les deux tiers de la circonférence du corps ; et voilà pourquoi M. Pallas a donné à cette couleuvre l'épithète de *scutata*, que nous avons cru devoir remplacer par celle de *cuirassée*, les grandes plaques formant en effet comme les lames d'une longue cuirasse qui revêtiroit le ventre du serpent.

La queue présente la forme d'une pyramide triangulaire très allongée, et le dessous en est garni ordinairement de cinquante paires de petites plaques.

LA DIONE[1].

Coluber (*Natrix*) *Dione*, Merr. — *Col. Dione*, Pall., Gmel., Lacep., Latr., Daud.

Il semble que c'est à la déesse de la beauté que M. Pallas a voulu, pour ainsi dire, consacrer cette couleuvre, dont il a le premier publié la description; il lui a donné, en effet, un des noms de cette déesse; et cette dénomination étoit due, en quelque sorte, à l'élégance de la parure de ce serpent, à la légèreté de ses mouvements, et à la douceur de ses habitudes. La couleur du dessus du corps de la dione est d'un gris très agréable à la vue, dit M. Pallas, et qui souvent approche du bleu; elle est relevée par trois raies longitudinales d'un blanc très éclatant, que font ressortir des raies brunes placées alternativement entre les raies blanches; et les diverses teintes de ces couleurs doivent être bien assorties, puisque

1. *Col. Dione.* Voyage de M. Pallas, vol. I, appendix.
Ak-Dshilan, par plusieurs peuples de l'empire de Russie.

M. Pallas, en faisant allusion à ses nuances, donne à la dione l'épithète de très élégante (*elegantissima*). Le dessous de son corps est blanchâtre avec de petites raies d'un brun clair, et souvent de petits points rougeâtres.

La dione parvient à la longueur totale de trois pieds, et alors sa queue a communément six pouces de longueur. Son corps est délié; le dessus de sa tête est couvert de grandes écailles; elle ne contient aucun venin, et elle est aussi douce et aussi peu dangereuse que ses couleurs sont belles à voir. Elle habite les environs de la mer Caspienne; on la trouve dans les déserts qui environnent cette mer, et dont la terre est, pour ainsi dire, imprégnée de sel. Elle se plaît aussi sur les collines arides et salées qui sont près de l'Irtish[1].

1. La Dione a ordinairement depuis cent quatre-vingt-dix jusqu'à deux cent six grandes plaques, et depuis cinquante-huit jusqu'à soixante-six paires de petites.

LE CHAPELET[1].

Coluber (*Natrix*) *sibilans*, Merr. — *Col. sibilans*, Linn. — *Col. moniliger*, Latr. — *Col. tæniolatus*, Daud. — *Col. gemmatus*, Shaw.

Non seulement les couleurs du chapelet sont très agréables à voir et présentent les nuances les plus douces, mais elles offrent encore un arrangement et une symétrie que l'on est tenté de prendre pour un ouvrage de l'art, et qui suffiroient seuls pour faire reconnoître cette couleuvre. Le dessus de son corps est bleu et présente trois raies longitudinales; les deux raies des côtés sont blanches; celle du milieu est noire et chargée de petites taches blanches parfaitement ovales, et alternativement mêlées avec des points blancs. De chaque côté de la tête on voit trois et même quelquefois quatre taches à peu près de la grandeur des yeux, et formant une ligne longitudinale dont le prolongement passe par l'endroit

1. Il ne faut pas confondre ce serpent avec une couleuvre de la Caroline, à laquelle Catesby a donné le nom de *Chapelet*, et dont nous parlerons dans cet ouvrage sous le nom de *couleuvre mouchetée*.

de ces organes. Le dessus de la tête offre aussi des taches d'un bleu clair bordées de noir et très symétriquement placées. Le dessous du corps est blanc, et à l'extrémité de chaque grande plaque on voit un très petit point noir, ce qui forme deux rangées de points noirs sous le ventre.

Telles sont les couleurs de la couleuvre à chapelet; son corps est d'ailleurs très délié : les écailles qui garnissent son dos sont unies et en losange; neuf grandes écailles couvrent le sommet de sa tête, qui est grande à proportion du corps, et aplatie par dessus ainsi que par les côtés. Le chapelet n'a point de crochets mobiles. Nous avons décrit cette espèce, sur laquelle nous n'avons trouvé aucune observation dans les naturalistes, d'après un individu conservé au Cabinet du Roi. Ce serpent a cent soixante-six grandes plaques, cent trois paires de petites, un pied cinq pouces six lignes de longueur totale, et cinq pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

LE CENCHRUS.

Coluber (*Natrix*) *Cenchrus*, Merr. — *Col. Cenchrus*, Lacep., Daud.

C'est sous ce nom que cette couleuvre a été envoyée au Cabinet du Roi; elle se trouve en Asie; elle n'a point de crochets mobiles; le dessus de sa tête est couvert de neuf grandes écailles placées sur quatre rangs; le dos l'est de petites écailles unies et hexagones; le dessus du corps, marbré de brun et de blanchâtre, présente des bandes transversales irrégulières, étroites et blanchâtres; et le dessous est varié de blanchâtre et de brun. L'individu que nous avons décrit a deux pieds de longueur totale, trois pouces sept lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent cinquante-trois grandes plaques et quarante-sept paires de petites.

L'ASIATIQUE.

Coluber (*Natrix*) *asiaticus*, Merr. — *Coluber asiaticus*, Lacep., Daud.

C'est de l'Asie et peut-être de l'île de Ceylan, que l'on a envoyé cette couleuvre au Cabinet du Roi. Des raies, dont la couleur a été altérée par l'esprit-de-vin, dans lequel on a conservé l'animal, s'étendent le long du dos de ce serpent; les écailles qui garnissent le dessus de son corps, sont bordées de blanchâtre, rhomboïdales et unies. Le sommet de sa tête est couvert de neuf grandes écailles; il n'a point de crochets mobiles; sa longueur totale est d'un pied, et celle de sa queue de deux pouces trois lignes; il a cent quatre-vingt-sept grandes plaques, et soixante-seize paires de petites. Il paroît, par des notes manucrites envoyées avec ce reptile, qu'il a reçu dans plusieurs contrées de l'Inde le nom de *Malpolon*, qui y a été donné à plusieurs espèces de serpents, et que nous avons conservé, avec M. Daubenton, à une couleuvre dont nous avons déjà parlé.

LA SYMÉTRIQUE.

Coluber (Natrix) calamarius, var. *d*, Merr. — *Col. symetricus*, Lacep., Daud.

Le nom de cette couleuvre désigne l'arrangement très régulier de ses couleurs. Le dessus de son corps est brun, et de chaque côté du dos, l'on voit une rangée de petites taches noirâtres, qui s'étend jusqu'au tiers de la longueur du corps. Le dessous de la queue est blanc ; le dessous du ventre est de la même couleur, mais présente des bandes et des demi-bandes transversales et brunes placées avec beaucoup de symétrie.

Cette couleuvre n'est pas venimeuse ; elle a neuf grandes écailles sur la tête ; et des écailles plus petites, unies et ovales, garnissent son dos ; l'individu que nous avons décrit, et qui fait partie de la collection du Roi, a cent quarante-deux grandes plaques, et vingt-six paires de petites[1].

On trouve la symétrique dans l'île de Ceylan.

1. La longueur totale de cet individu est d'un pied cinq pouces six lignes, et celle de la queue de deux pouces trois lignes.

LA JAUNE ET BLEUE[1].

Python amethystinus, Daud., Merr. — *Coluber flavo-cæruleus*, Lacep., Latr. — *Boa amethystina*, Schneid.

C'est une très belle, et en même temps très grande couleuvre de l'île de Java; les habitants de cette île la nomment *Oularsawa*, *Serpent des champs de riz*, apparemment parce qu'elle se plaît dans ces champs. Elle y parvient jusqu'à la longueur de neuf pieds; mais les individus de cette espèce, qui, au lieu d'habiter dans les basses plantations, préfèrent de demeurer dans les bois touffus, et sur les terrains élevés, ont une grandeur bien plus considérable, et leur longueur a été comparée à la hauteur d'un arbre. Lorsque la jaune et bleue a atteint ainsi tout son développement, elle est dangereuse par sa force, quoiqu'elle ne contienne aucun poison; et non seulement

1. *Oular-Sawa*, par les habitants de l'île de Java.

Grande couleuvre de l'île de Java. Mémoire de M. le baron de Wurmb, dans ceux de la Société de Batavia, 1787.

elle se nourrit d'oiseaux, ou de rats et de souris, mais des animaux même assez gros ne peuvent quelquefois échapper à sa poursuite, et deviennent sa proie. Sa tête est plate et large; le sommet en est garni de grandes écailles, et il paroît par la description qui en a été donnée dans les Mémoires de la Société de Batavia, que ces écailles sont au nombre de neuf, et disposées sur quatre rangs, comme dans la verte et jaune. Les mâchoires ne sont pas armées de crochets mobiles, mais de deux rangs de dents pointues, recourbées en arrière, et dont les plus grandes sont le plus près du museau. Ce très grand serpent a l'iris jaune; le dessus de sa tête est d'un gris mêlé de bleu; l'on voit deux raies d'un bleu foncé commencer derrière les yeux, s'étendre au dessus du cou, et s'y réunir en arc, à un pouce de distance de la tête. Une troisième raie de la même couleur règne depuis le museau jusqu'à l'occiput, où elle se divise en deux pour embrasser une tache jaune, chargée de quelque points bleus.

Le dessus du corps présente des espèces de compartiments très agréables; il paroît comme divisé en un très grand nombre de carreaux, et représente un treillis formé par plusieurs raies qui se croisent. Ces raies sont d'un bleu éclatant, et bordées d'un jaune couleur d'or. Le milieu des carreaux est, sur le dos, d'un gris changeant en jaune, en bleu et en vert, suivant la manière dont il réfléchit la lumière; il est d'un gris plus clair sur les côtés du corps, ainsi que sur la queue, où les carreaux sont plus petits que sur le dos; et chaque côté du corps présente une

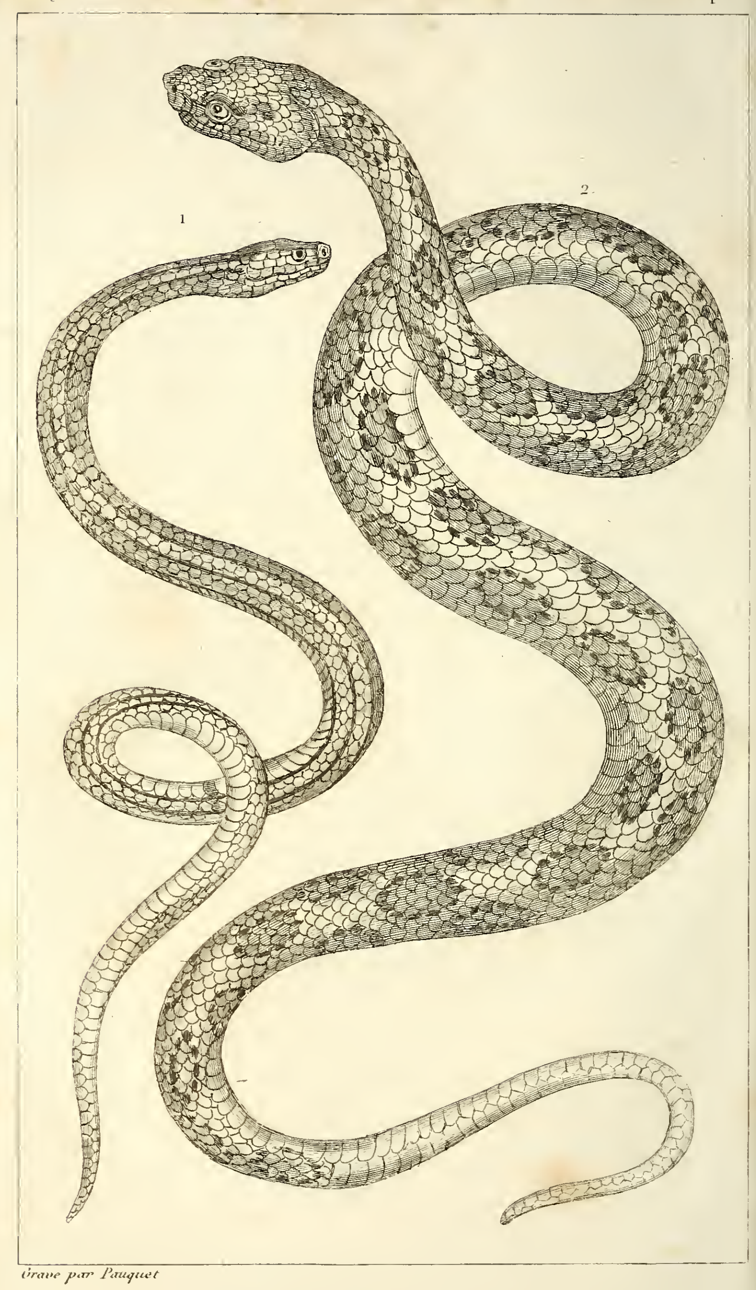
rangée longitudinale de taches blanches, placées aux endroits où les raies bleues se croisent.

Il est aisé de voir, d'après cette description, que les couleurs qui dominent dans ce beau serpent, sont le bleu et le jaune ; et c'est ce qui nous a fait préférer le nom que nous avons cru devoir lui donner. Il a quelquefois trois cent douze grandes plaques, et quatre-vingt-treize paires de petites.

LA TROIS-RAIES.

Coluber (*Natrix*) *Seetzenii*, MERR. — *Col. terlineatus*, LACEP. — *Col. trilineatus*, LATR., DAUD.

Nous donnons ce nom à une couleuvre d'Afrique, dont le dessus du corps présente, en effet, trois raies longitudinales ; elles partent du museau, et s'étendent jusqu'au dessus de la queue ; la couleur du fond, qu'elles parcourent, est d'un roux plus ou moins clair. Neuf grandes écailles garnissent le sommet de la tête ; les mâchoires ne sont pas armées de crochets mobiles ; et les écailles du dos sont en losange et unies. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a un pied cinq pouces six lignes de longueur totale, deux pouces huit lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent soixante-neuf grandes plaques, et trente-quatre paires de petites.



Gravé par Pauquet

1. LA TROIS RAIES _ 2. LE DABOIE.

LE DABOIE[1].

Vipera (Echidna) Daboia, MERR. — *Coluber brasiliensis*, LACEP. — *Vipera Daboia*, DAUD. — *Vipera brasiliana*, LATR.

VOICI une de ces espèces remarquables de serpent, que la superstition a divinisées. C'est dans le royaume de Juida, sur les côtes occidentales d'Afrique, où elle est répandue en très grand nombre, qu'on lui a érigé des autels; et il semble que ce n'est pas la terreur qui courbe la tête du nègre devant ce reptile, puisqu'il n'est redoutable ni par sa force, ni par aucune humeur venimeuse. Selon plusieurs voyageurs, le daboie est remarquable par la vivacité de ses couleurs et par l'éclat de ses écailles. Le dessus du corps est blanchâtre, et couvert de grandes taches ovales, plus ou moins rousses, bordées de noir ou de brun, et qui s'étendent sur trois rangs, depuis la tête jusqu'au dessus de la queue. Suivant le voyageur Bosman, le daboie est rayé de blanc, de jaune et de brun; et

1. *Le Serpent Idole.* Description du Cabinet de Dresde, par Lilenburg, 1755.

suivant Des Marchais, le dos de ce serpent présente un mélange agréable de blanchâtre qui fait le fond, et de *taches* ou de *raies* jaunes, brunes et bleues, ce qui se rapproche beaucoup des teintes indiquées par Bosman, et ce qui pourroit bien n'être qu'une mauvaise expression d'une distribution et de nuances de couleurs très peu différentes de celles que nous venons d'indiquer.

La tête du daboie est couverte d'écailles ovales, relevées par une arête, et semblables à celles du dos[1]; il parvient quelquefois à la longueur de plusieurs pieds[2]; l'individu que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du Roi, a trois pieds cinq pouces de longueur totale, et la queue, cinq pouces neuf lignes[3].

Les habitudes du daboie sont d'autant plus douces, qu'il n'est presque jamais obligé de se défendre. Il a peu d'ennemis à craindre dans un pays où il est servi avec un respect religieux, et d'où l'on tâche d'écarter tous ceux qui pourroient lui nuire. Les animaux même qui seroient les plus utiles, sont exclus des contrées où l'on adore le serpent daboie, à cause

1. Nous avons déjà remarqué dans d'autres articles, que le daboie, quoique dépourvu de crochets mobiles, avoit, comme le plus grand nombre de serpents venimeux, le sommet de la tête couvert d'écailles semblables à celles du dos.

2. Description du Cabinet royal de Dresde, par Lilenburg, 1755. Au reste, il a dû être assez difficile, pendant long-temps, d'avoir des daboies en Europe; les rois nègres, par respect pour ces reptiles, ayant défendu, sous peine de mort, à leurs sujets, de transporter ces serpents hors de l'Afrique, ou de livrer leur dépouille aux étrangers.

3. Nous avons compté cent soixante-neuf grandes plaques sous le ventre de cet individu, et quarante-six paires de petites plaques sous sa queue.

de la guerre qu'ils lui feroient; le cochon particulièrement, qui fait sa proie de plusieurs espèces de reptiles, et qui attaque impunément, suivant quelques voyageurs, les serpents les plus venimeux, est poursuivi, dans le royaume de Juida, comme un ennemi public; et malgré tous les avantages que les nègres pourroient en retirer, ils ne voient, dans cet animal, que celui qui dévore leur dieu.

Bien loin de chercher à nuire à l'homme, le daboie est si familier, qu'il se laisse aisément prendre et manier, et qu'on peut jouer avec lui, sans courir aucun danger. On diroit qu'il réserve toute sa force pour le bien de la contrée qui le révère. Il n'attaque que le serpent venimeux, dont le royaume de Juida est infesté; il ne détruit que ces reptiles funestes, et les insectes ou les vers qui dévastent les campagnes. C'est sans doute ce service qui l'a rendu cher aux premiers habitants du pays où on l'adore; on n'aura rien négligé pour multiplier, ou du moins conserver une espèce aussi précieuse; on aura attaché la plus grande importance aux soins qu'on aura pris de cet animal utile; on l'aura regardé comme le sauveur de ces contrées, si souvent ravagées par des légions d'insectes, ou des troupes de reptiles venimeux; et bientôt la superstition, aidée du temps et de l'ignorance, aura altéré l'ouvrage de la reconnoissance, et celui du besoin[1].

1. On pourroit croire aussi que quelque événement extraordinaire auroit séduit l'imagination des nègres et enchaîné leur raison, et voici ce que rapporte à ce sujet le voyageur Des Marchais. « L'armée de » Juida étant prête à livrer bataille à celle d'Ardra, il sortit de celle-» ci un gros serpent qui se retira dans l'autre; non seulement sa forme

Le culte des animaux qui ont inspiré une vive terreur, n'a été que trop souvent sanguinaire; on n'a sacrifié que trop souvent des hommes dans leurs temples ; le serpent-dieu des nègres, n'ayant jamais fait éprouver une grande crainte, n'a obtenu que des sacrifices plus doux, mais que ses prêtres ne cessent de commander avec une autorité despotique. L'on n'immole point des hommes devant le serpent daboie, mais on livre à ses ministres les plus belles des jeunes filles du royaume de Juida. Le prétendu dieu, que l'on nomme *le serpent fétiche*, ce qui signifie

» n'avoit rien d'effrayant, mais il parut si doux et si privé, que tout » le monde fut porté à le caresser. Le grand sacrificateur le prit dans » ses bras et le leva pour le faire voir à toute l'armée. La vue de ce » prodige fit tomber tous les nègres à genoux ; ils adorèrent leur nou- » velle divinité, et fondant sur leurs ennemis avec un redoublement » de courage, ils remportèrent une victoire complète. Toute la na- » tion ne manqua point d'attribuer un succès si mémorable à la vertu » du serpent : il fut rapporté avec toutes sortes d'honneurs; on lui » bâtit un temple, on assigna un fonds pour sa subsistance, et bientôt » ce nouveau fétiche prit l'ascendant sur toutes les anciennes divinités: » son culte ne fit ensuite qu'augmenter à proportion des faveurs dont » on se crut redevable à sa protection. Les trois anciens fétiches » avoient leur département séparé; on s'adressoit à la mer pour obte- » nir une heureuse pêche, aux arbres pour la santé, et à l'agoye pour » les conseils: mais le serpent préside au commerce, à la guerre, à » l'agriculture, aux maladies, à la stérilité, etc. Le premier édifice » qu'on avoit bâti pour le recevoir parut bientôt trop petit; on prit le » parti de lui élever un nouveau temple, avec de grandes cours et des » appartements spacieux; on établit un grand pontife et des prêtres » pour le servir. Tous les ans on choisit quelques belles filles qui lui » sont consacrées. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les » nègres de Juida sont persuadés que le serpent qu'ils adorent aujour- » d'hui, est le même qui fut apporté par leurs ancêtres, et qui leur » fit gagner une glorieuse victoire » Histoire générale des Voyages, livre 10, édit. in-12, tom. XIV, p. 369 et suiv.

l'être conservateur, a un temple aussi magnifique que le peut être un bâtiment élevé par l'art grossier des nègres[1]. Il y reçoit de riches offrandes ; on lui présente des étoffes de soie, des bijoux, les mets les plus délicats du pays et même des troupeaux; aussi les prêtres qui le servent, jouissent-ils d'un revenu considérable, possèdent-ils des terres immenses, et commandent-ils à un grand nombre d'esclaves.

Afin que rien ne manque à leurs plaisirs, ils forcent les prêtresses à parcourir chaque année et vers le temps où le maïs commence à verdir, la ville de Juida, et les bourgades voisines. Armées d'une grosse massue, et secondées par les prêtres, elles assommeroient sans pitié ceux qui oseroient leur résister; elles forcent les négresses les plus jolies à les suivre dans le temple; et le poids de la crédulité superstitieuse pèse si fort sur la tête des nègres, qu'ils croient qu'elles vont être honorées des approches du serpent protecteur, et que c'est à son amour qu'elles vont être livrées. Ils reçoivent avec respect cette faveur signalée et divine. On commence par instruire les jeunes filles à chanter des hymnes, et à danser en l'honneur du serpent; et lorsqu'elles sont près du temps où elles doivent être admises auprès de la prétendue divinité, on les soumet à une cérémonie douloureuse et barbare, car la cruauté naît presque toujours de la superstition. On leur imprime sur la peau, dans toutes les parties du corps, et avec des poinçons de fer, des figures de fleurs, d'animaux, et surtout de serpents; les prêtresses les consacrent ainsi

1. Histoire générale des Voyages, liv. 10, édit. in-12, tom. XIV, p. 370 et suiv.

au service de leur dieu; et c'est en vain que leurs malheureuses victimes jettent les cris les plus plaintifs que leur arrache le tourment qu'elles éprouvent; rien n'arrête leur zèle inhumain. Lorsque la peau de ces infortunées est guérie, elle ressemble, dit-on, à un satin noir à fleurs, et elle les rend à jamais l'objet de la vénération des nègres.

Le moment où le serpent doit recevoir la négresse favorite arrive enfin; on la fait descendre dans un souterrain obscur, pendant que les prêtresses et les autres jeunes filles célèbrent sa destinée par des danses et des chants qu'elles accompagnent du bruit de plusieurs instruments retentissants. Lorsque la jeune négresse sort de l'antre sacré, elle reçoit le titre de *femme du serpent;* elle ne devient pas moins la femme du nègre qui parvient à lui plaire, mais auquel elle inspire à jamais la soumission la plus aveugle, ainsi que le plus grand respect.

Si quelqu'une des femmes du serpent trahit le secret des plaisirs des prêtres, en révélant les mystères du souterrain, elle est aussitôt enlevée et mise à mort, et l'on croit que le grand serpent est venu lui-même exercer sa vengeance, en l'emportant pour la faire brûler. Mais, arrêtons-nous; l'histoire de la superstition n'est point celle de la nature. Elle est trop liée cependant avec les phénomènes que produit cette nature puissante et merveilleuse, pour être tout-à-fait étrangère à l'histoire des animaux qui en ont été l'objet.

LE SITULE[1].

Coluber (Natrix) Situla, Merr. — *Col. Situla*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Ce serpent se trouve en Égypte, où il a été observé par M. Hasselquist; sa couleur est grise, et il présente une bande longitudinale bordée de noir. Il a communément deux cent trente-six grandes plaques, et quarante-cinq paires de petites.

1. *Le Situle.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Situla, Linn., Amphib. Serpent.
Mus. Ad. fr. 2 p. 44.

LE TYRIE[1].

Coluber (Natrix) Tyria, Merr. — *Col. Tyria*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Les terres de l'Égypte, périodiquement arrosées par les eaux d'un grand fleuve, et échauffées par les rayons d'un soleil très ardent, présentent aux diverses espèces de serpents, au moins pendant une grande partie de l'année, cette humidité chaude, qui convient si bien à la nature de ces reptiles. Nous ne devons donc pas être étonnés qu'on y en ait observé un grand nombre. Parmi ces serpents d'Égypte, nous devons compter le tyrie, que M. Hasselquist a fait connoître; il a ordinairement deux cent dix grandes plaques et quatre-vingt-trois paires de petites; il n'est point venimeux, et le dessus de son corps, qui est blanchâtre, présente trois rangs longitudinaux de taches rhomboïdales et brunes.

1. *Le Tyrie*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Tyria, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 2, p. 45.

Il paroît que c'est au tyrie qu'il faut rapporter le serpent que M. Forskal a décrit sous le nom de Couleuvre mouchetée (*Col. guttatus*)[1], qu'il a vu en Égypte, et que les Arabes nomment *Tæ Æbên.*

1. *Col. guttatus*, 7. Descrip. animal. Petri Forskal. Amphib.

L'ARGUS[1].

Coluber (Natrix) Argus, Merr. — *Col. Argus*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Ce serpent d'Afrique est remarquable par la forme de sa tête; le derrière de cette partie est relevé par deux espèces de bosses ou d'éminences très sensibles. Les écailles qui garnissent le dos de ce serpent présentent chacune une tache blanche; mais d'ailleurs on voit sur son corps plusieurs rangs de taches blanches, rondes, rouges dans leur centre, bordées de rouge, ressemblant à des yeux, et c'est ce qui lui a fait donner le nom d'Argus par les naturalistes[2].

1. *L'Argus*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Argus, Linn., Amphib. serpent.
Séba, mus. 2, tab. 103. fig. 1.

2. On ne connoît point le nombre des grandes ni des petites plaques de cette couleuvre.

LE PÉTOLE[1].

Coluber (*Natrix*) *Pethola*, var. *a*, MERR. — *Col. Pethola*, LINN., LACEP., LATR., DAUD. — *Coronella Pethola*, LAUR.

C'EST au milieu des contrées ardentes de l'Afrique que l'on trouve cette couleuvre ; la couleur du dessus de son corps est ordinairement d'un gris livide relevé par des bandes transversales rougeâtres ; le dessous du corps est d'un blanc mêlé de jaune, et présente quelquefois des bandes transversales d'une

1. *Le Pétole.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Pethola, Linn., Amphib. serpent.
Coluber scutis abdominalibus, 208 ; *squamis caudalibus*, 90. Linn., Amœnit. Surin. grill., p. 505, 13.
Coluber scutis abdominalibus, 207 ; *caudalibus*, 85. Id., amphib. Gyllenb. p. 534, 8.
Anguis scutis abdominalibus, 209 ; *Squamis caudalibus*, 90. Idem, Mus. Princ., p. 587, 36.
Coronella Pethola, 189. Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. 1, tab. 54, fig. 4.

couleur roûgeâtre ou très brune. Le sommet de la tête est garni de neuf grandes écailles, et le dos d'écailles ovales et unies. Cette couleuvre n'a point de crochets mobiles : on ignore quelles sont ses habitudes ; elle a le plus souvent deux cent neuf grandes plaques, et quatre-vingt-dix paires de petites.

LA DOMESTIQUE[1].

Coluber (*Natrix*) *hippocrepis*, var. *b*, MERR. — *Col. domesticus*, LINN., LACEP., DAUD.

LE nom de cette couleuvre annonce la douceur de ses habitudes; c'est en Barbarie qu'on la trouve, et c'est dans les maisons qu'elle habite; elle y est dans une espèce d'état de domesticité volontaire, puisqu'elle n'y a point été amenée par la force, et qu'elle n'y est retenue par aucune contrainte; et c'est d'elle-même qu'elle a choisi la demeure de l'homme pour son asile. L'on voudroit qu'une sorte d'affection l'eût ainsi conduite sous le toit qu'elle partage; qu'une sorte de sentiment l'empêchât de s'en éloigner, et qu'elle montrât sur ces côtes de Barbarie, si souvent arrosées de sang, le contraste singulier d'un serpent aussi affectionné, aussi fidèle, que doux et familier, avec le spectacle cruel de l'homme gémissant sous les chaînes dont l'accable son semblable. Mais le be-

1. *Le Serpent domestique.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. domesticus*, Linn., Amphib. serpent.

soin seul attire la couleuvre domestique dans les maisons, et elle n'y demeure que parce qu'elle y trouve, avec plus de facilité, les petits rats et les insectes dont elle se nourrit. Sa couleur est souvent d'un gris pâle avec des taches brunes; elle a entre les deux yeux une bande qui se divise en deux, et présente deux taches noires. Ses grandes plaques sont ordinairement au nombre de deux cent quarante-cinq, et elle a quatre-vingt-quatorze paires de petites plaques.

L'HAJE[1].

Naja Haje, Cuv. — *Coluber Haje*, Hasselq., Linn., Forsk., Geoff.-S.-Hil. — *Vipera Haje*, Daud.

Cette couleuvre devient très grande, suivant M. Linnée; elle se trouve en Égypte, où elle a été observée par M. Hasselquist. Ses couleurs sont le noir et le blanc; la moitié de chaque écaille est blanche; il y a d'ailleurs sur le dos des bandes blanches, placées obliquement; tout le reste du dessus du corps est noir[2].

Ce serpent n'étant pas venimeux, selon M. Linnée, ne doit pas être confondu avec une couleuvre d'Égypte, qui porte aussi le nom d'Haje, et qui contient

1. *L'Haje.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.

Col. Haje, Linn., Amphib. serpent.

Coluber scutis abdominalibus, 206; *squamis caudalibus*, 60. Hasselquist, it. 312, n. 62.

2. M. Linnée a écrit que l'haje avoit deux cent sept grandes plaques, et cent neuf paires de petites.

un poison très actif. La force de ce venin a été reconnue par M. Forskal; mais ce naturaliste n'a point donné la description de l'haje, dont il a parlé[1].

1. *Coluber Haje-Nascher,* par les Arabes. Descriptiones animalium, P. Forskal., amphib. 8.

LA MAURE[1].

Coluber (*Natrix*) *Maurus*, Merr. — *Col. Maurus*, Linn., Lacep., Latr.

Elle a été ainsi appelée à cause de ses couleurs, et parce qu'elle se trouve aux environs d'Alger. M. Brander envoya à M. Linnée un individu de cette espèce. Le dessus de son corps est brun, avec deux raies longitudinales; plusieurs bandes transversales et noires s'étendent depuis ces raies jusqu'au dessous du corps, qui est noir.

La maure n'a point de crochets mobiles; on voit sur sa tête neuf grandes écailles, et sur son dos des écailles plus petites et ovales : ces écailles du dos sont relevées par une arête, dans un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection de Sa Majesté[2].

1. *Le Maure.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Maurus, Linn., Amphib. serpent.

2. Cette couleuvre a communément cent cinquante-deux grandes plaques et soixante-six paires de petites.

LE SIBON[1].

Coluber (*Natrix*) *Sibon*, Merr.—*Col. Sibon*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Les Hottentots ont nommé ainsi un serpent qui se trouve dans le pays qu'ils habitent, ainsi que dans plusieurs autres contrées d'Afrique. Le dessus du corps de cette couleuvre est d'une couleur brune, mêlée de bleu; et le dessous est blanc tacheté de brun. Des écailles rhomboïdales garnissent son dos; sa queue est courte et menue. Cette couleuvre a ordinairement cent quatre-vingts grandes plaques, et quatre-vingt-cinq paires de petites.

1. *Le Sibon*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Sibon, Linn., Amphib. serpent.
Lin. Amœnit. Mus. Princip., p. 585, 32.
Coluber Sibon, 210. Laurenti specimen medicnm.
Le Sibon. Dictionnaire d'hist. natur., par M. Valmont de Bomare.
Séba, mus. 1, tab. 14, fig. 4.

LA DHARA[1].

Coluber (*Natrix*) *Dhara*, Merr.—*Col. Dhara*, Forsk., Gmel., Daud.

C'est dans la partie de l'Arabie, qu'on a nommée heureuse, c'est dans les fertiles contrées de l'Yémen, que se trouve cette couleuvre. Sa tête est couverte de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs; son museau est arrondi; son corps est menu; et toutes ses proportions paroissent aussi sveltes qu'elle est innocente et douce. Elle n'a point de couleurs brillantes, mais celles qu'elle présente sont agréables. Le dessus de son corps est d'un gris un peu cuivré; toutes les écailles sont bordées de blanc; et c'est aussi le blanc qui est la couleur du dessous de son corps. M. Forskal l'a fait connoître : l'individu qu'il avoit observé n'avoit pas deux pieds de longueur; mais le voyageur danois soupçonna que la queue de cet animal avoit été tronquée; il compta deux cent trente-cinq grandes plaques, et quarante-huit paires de petites sous le corps de cette couleuvre.

1. *Dhara*, par les Arabes.
Coluber Dhara. Descriptiones animalium Petri Forskal. Amphibia.

LA SCHOKARI[1].

Coluber (*Natrix*) *Schokari*, Forsk., Gmel., Lacep., Latr., Daud.

Cette couleuvre se trouve dans l'Yémen ainsi que la dhara; elle se plaît dans les bois qui croissent sur les lieux élevés. Sa morsure n'est point dangereuse, et M. Forskal, qui l'a décrite, n'a vu ses mâchoires garnies d'aucun crochet mobile. Son corps est menu; elle parvient ordinairement à la longueur d'un ou deux pieds, et sa queue n'a guère alors que la longueur de cinq ou six pouces; sa tête est couverte de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs. Le dessus de son corps est d'un cendré brun, et présente de chaque côté deux raies longitudinales blanches, dont une est bordée de noir. On voit quelquefois sur le milieu du dos des grands individus, une espèce de petite raie, composée de très petites taches blanches. Le dessous du corps est blanchâtre, mêlé

1. *Schokari*, par les Arabes.
Col. Schokari. Descriptiones animalium Petri Forskal. Amphibia.

de jaune, et pointillé de brun vers le gosier. La schokari a cent quatre-vingt-trois grandes plaques, et cent quarante-quatre paires de petites.

Nous joignons ici la notice de trois couleuvres dont il est fait mention dans l'ouvrage de M. Forskal, à la suite de la schokari, mais dont la description est trop peu détaillée pour que nous puissions décider à quelle espèce elles appartiennent.

La première se nomme *Bætæn;* elle est tachetée de blanc et de noir; elle a un pied de longueur, et près d'un demi-pouce d'épaisseur; elle est ovipare, et cependant, dit M. Forskal, sa morsure donne la mort dans un instant.

La seconde, appelée *Hosleik*, est toute rouge; sa longueur est d'un pied; elle pond des œufs plus ou moins gros; sa morsure ne donne pas la mort, mais cause une enflure accompagnée de beaucoup de chaleur; les Arabes ont cru que son haleine seule pouvoit faire pourrir les chairs sur lesquelles cette vapeur s'étendoit.

La troisième, nommée *Hànnarch Æsuæd*, est toute noire, ovipare, et de la longueur d'un pied, ou environ. Sa morsure n'est pas dangereuse, mais produit un peu d'enflure; on arrête, par des ligatures, la propagation du venin; on suce la plaie; on emploie diverses plantes comme spécifique, et les Arabes racontent gravement que ce serpent entre quelquefois par un côté dans le corps des chameaux, qu'il en sort par l'autre côté, et que le chameau en meurt, si on ne brûle pas la blessure avec un fer rouge.

Nous invitons les voyageurs qui iront en Arabie, non seulement à décrire ces trois couleuvres, mais même à rechercher l'origine des contes d'Arabes, auxquels elles ont donné lieu, car il y a bien peu de fables qui n'aient pour fondement quelque vérité.

LA ROUGE-GORGE[1].

Coluber (*Natrix*) *jugularis*, MERR.—*Col. jugularis*, LINN. LATR., DAUD.,—*Col. collo-ruber*, LACEP.

ON peut reconnoître aisément cette couleuvre qui se trouve en Égypte. Elle est toute noire, excepté la gorge qui est couleur de sang; elle a communément cent quatre-vingt-quinze grandes plaques, et cent deux paires de petites. M. Hasselquist l'a observée.

1. *Le Rouge-gorge*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. jugularis, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 2, p. 45.

L'AZURÉE[1].

Coluber (*Natrix*) *azureus*, Merr. — *Col. azureus*, Lacep., Daud.

On trouve cette couleuvre aux environs du cap Vert. Son nom indique sa couleur; elle est d'un très beau bleu, quelquefois foncé sur le dos, très clair, et presque blanchâtre sous le ventre et sous la queue. Elle n'a point de crochets mobiles; le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs; et celles que l'on voit sur le dos sont ovales et unies. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a deux pieds de longueur totale, cinq pouces trois lignes, depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent soixante-onze grandes plaques, et soixante-quatre paires de petites.

LA NASIQUE[1].

Coluber (*Dryinus*) *nasutus*, Merr. -- *Col. nasutus*, Lacep. — *Col. mycterizans*, Daud.

Nous donnons ce nom à une couleuvre, dont le museau est en effet très allongé, et qu'il est très facile de distinguer par là des serpents de son genre, connus jusqu'à présent. Elle a le devant de la tête très allongé, très étroit, très aplati, par dessus et par dessous, ainsi que des deux côtés, et terminé en pointe de manière à représenter une petite pyramide à quatre faces, dont les arêtes seroient très marquées. Le dessus de la tête est recouvert de neuf grandes écailles, placées sur quatre rangs. La mâchoire infé-

1. *Le Nez-retroussé.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. mycterizans, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 28, tab. 5, fig. 1, et tab. 19, fig. 1.
Séba, mus. 2, tab. 23, fig. 2.
Gronovius, mus. 2, p. 59, n. 19.
Catesby, Carol. 2, p. 47, tab. 47.
Natrix mycterizans, 162; *Natrix flagelliformis*, 163. Laurenti Specimen medicum.

rieure est arrondie, plus large et plus courte que la supérieure; les yeux sont gros, ronds, et placés sur les côtés de la tête; et l'on voit à l'extrémité du museau un petit prolongement écailleux, un peu relevé, et composé d'une seule pièce qui paroît comme plissée. C'est apparemment de ce prolongement, que Catesby a voulu parler, lorsqu'il a dit que le serpent dont il est ici question, avoit le nez retroussé; et c'est peut-être en faisant allusion à l'air singulier que cette conformation donne à ce reptile, que M. Linnée l'a désigné par le nom de *mycterizans*, qui signifie *moqueur*.

Les deux mâchoires sont garnies de fortes dents, qui ne distillent aucun poison, suivant Gronovius; Catesby dit aussi que la nasique n'est point dangereuse, et nous n'avons trouvé de crochets mobiles dans aucun des individus de cette espèce que nous avons examinés. Cependant nous devons prévenir que M. Linnée a écrit qu'elle étoit venimeuse. Le dessous de la tête est blanchâtre, et toutes les autres parties de ce serpent présentent communément une couleur verdâtre, relevée par quatre raies blanchâtres, qui s'étendent de chaque côté du corps, presque jusqu'à l'extrémité de la queue, et par deux autres raies longitudinales placées sur le ventre[1]. Les écailles du dos sont rhomboïdales et unies; ordinairement la queue n'est pas aussi longue que la moitié du corps, qui est très mince en proportion de sa longueur. L'individu que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du Roi, n'avoit, en quelques

1. Il paroît que la distribution des couleurs de la nasique varie assez souvent.

endroits de son corps, que cinq ou six lignes de diamètre, et cependant il avoit quatre pieds neuf pouces de longueur[1]. Nous avons compté cent soixante-treize grandes plaques sous son corps, et cent cinquante-sept paires de petites plaques sous sa queue.

On a écrit que, malgré sa petitesse, la nasique se nourrissoit de rats[2]; mais quoique son gosier et son estomac puissent s'étendre aisément, ainsi que ceux des autres serpents, nous avons peine à croire qu'elle puisse dévorer des rats, même les plus petits; elle doit vivre de scarabées ou d'autres insectes, dont on a dit en effet qu'elle faisoit sa proie; et elle les saisit avec d'autant plus de facilité, que, suivant Catesby, elle passe sa vie sur les arbres, cachée sous les feuilles et entortillée autour des rameaux, qu'elle peut parcourir avec rapidité. Elle n'attaque point l'homme, et on la trouve dans l'île de Ceylan, en Guinée, ainsi que dans la Caroline, et plusieurs autres contrées chaudes du Nouveau-Monde.

1. La queue étoit longue d'un pied onze pouces.

2. Séba, vol. II, pl. 24.

LA GROSSE-TÊTE.

Coluber (Natrix) capitatus, Merr. — *Col. capitatus*, Lacep., Daud.

Nous donnons ce nom à une couleuvre d'Amérique qui, en effet, a la tête beaucoup plus grosse que la partie antérieure du corps. Elle n'a point de crochets mobiles; neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs couvrent le sommet de sa tête, et celles qui garnissent son dos sont ovales et unies.

Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a deux pieds cinq pouces six lignes de longueur totale, et six pouces trois lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, qui se termine par une pointe très déliée.

Nous avons compté cent quatre-vingt-treize grandes plaques, et soixante-dix-sept paires de petites.

Le dessus du corps de la grosse-tête est d'une cou-

leur foncée, relevée par des bandes transversales et irrégulières d'une couleur plus claire; mais l'individu que nous avons décrit étoit trop altéré par l'esprit-de-vin, dans lequel il avoit été conservé, pour que nous puissions rien dire de plus relativement aux couleurs de cette espèce.

LA COURESSE.

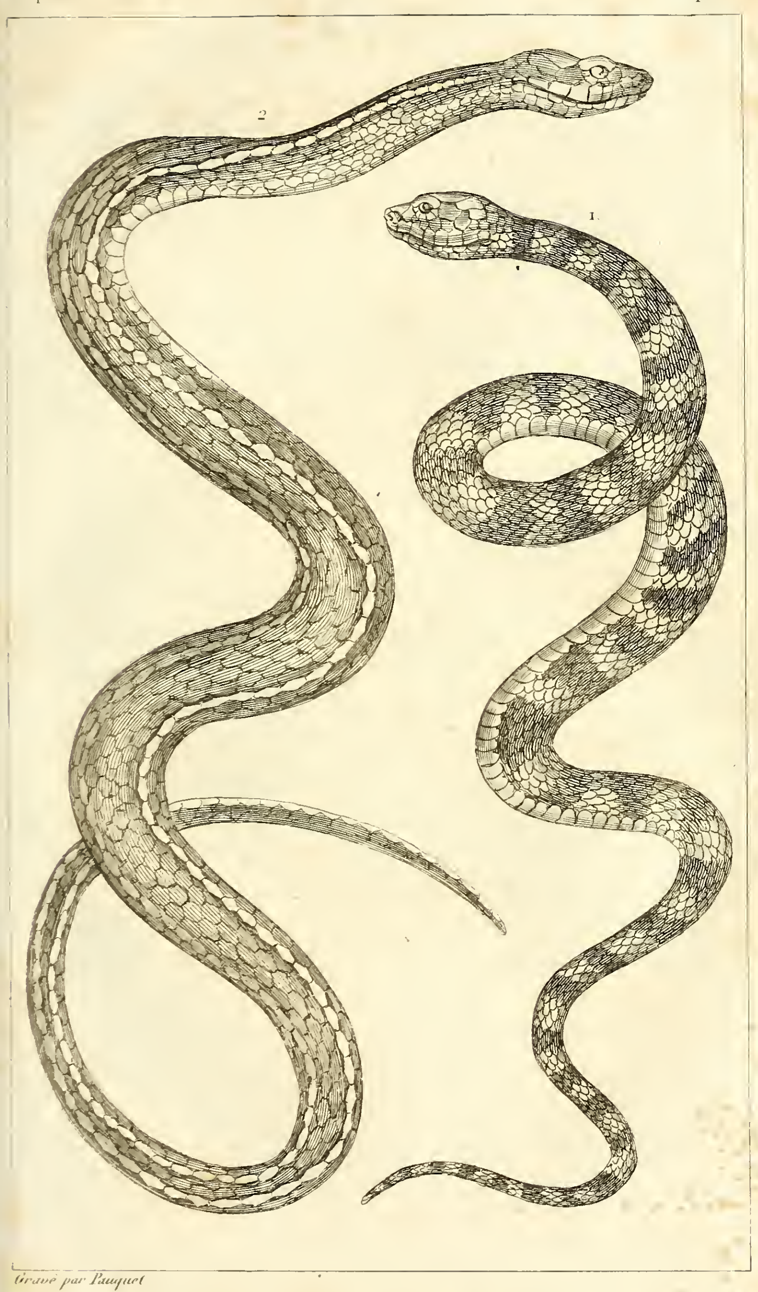
Coluber (Natrix) cursor, Merr. —*Col. cursor*, Lacep., Latr., Daud.

C'est de la Martinique que cette couleuvre a été envoyée au Cabinet du Roi, par feu M. de Chanvalon. Ses couleurs sont belles; le dessus de son corps est verdâtre, et présente deux rangées longitudinales de petites taches blanches et allongées; le dessous et les côtés du corps sont blanchâtres.

Cette couleuvre n'a point de crochets mobiles. Le sommet de sa tête est garni de grandes écailles, et le dos l'est d'écailles ovales et unies. L'individu que nous avons décrit avoit deux pieds dix pouces sept lignes de longueur totale, neuf pouces sept lignes, depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent quatre-vingt-cinq grandes plaques, et cent cinq paires de petites.

La couresse est aussi timide que peu dangereuse; elle se cache ordinairement lorsqu'elle aperçoit quelqu'un, ou s'enfuit avec tant de précipitation, que c'est de là que vient son nom de *Couresse* ou *Coureresse*[1].

1. Rochefort, Hist. des Antilles Lyon, 1667, vol. I, p. 294.



Gravé par Pauquet

1. LA GROSSE-TÊTE — 2. LA COURESSE.

LA MOUCHETÉE[1].

Coluber (*Natrix*) *guttatus*, MERR. — *Col. guttatus*, LINN., LACEP., DAUD.

C'EST un très beau serpent, et dont les habitudes diffèrent beaucoup de celles de la nasique, du boiga, et d'autres couleuvres qui se tiennent sur les arbres : il passe sa vie dans des trous souterrains, où il trouve apparemment, avec plus de facilité qu'ailleurs, les vers et les insectes dont il se nourrit. C'est dans la Caroline qu'il a été observé par MM. Catesby et Garden, et lorsque dans les mois de septembre et d'octobre on fait dans cette contrée la récolte des patates, on le trouve souvent dans des cavités auprès des racines de ces plantes qui, peut-être, servent de nourriture à sa petite proie[2]. Son corps est cependant très

1. *Le Moucheté.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. guttatus, Linn., Amphib. serpent.
Le Serpent à chapelet. Catesby, Hist. natur. de la Caroline, vol. II, planche 60. Nous avons déjà prévenu qu'il ne falloit pas confondre cette espèce avec celle à laquelle nous avons donné le nom de *Chapelet*.
2. Catesby, vol. II, p. 60.

menu, en proportion de sa longueur, et il est en tout conformé de manière à pouvoir parcourir les rameaux des arbres les plus élevés, avec autant de rapidité que la plupart des couleuvres qui vivent dans les forêts et sur les plus hautes branches : tant il est vrai que les habitudes des animaux sont le résultat, non seulement de leur conformation, mais de plusieurs circonstances qu'il est souvent très difficile de deviner.

Le dessus du corps de la mouchetée est d'un gris livide, et présente de grandes taches d'un rouge très vif, arrangées longitudinalement ; on voit de chaque côté un rang de taches jaunes, qui correspondent aux intervalles des taches rouges, et souvent une bande longitudinale noire. Le dessous du corps présente des taches noires, carrées, et placées alternativement à droite et à gauche.

Cette espèce n'est pas venimeuse ; elle a ordinairement deux cent vingt-sept grandes plaques, et soixante paires de petites.

LA CAMUSE[1].

Coluber (*Natrix*) *simus*, Merr. — *Col. simus*, Linn., Lacep., Daud.

M. le docteur Garden a fait connoître cette espèce qu'il a observée dans la Caroline, et dont il a envoyé un individu à M. Linnée. Elle a la tête arrondie, relevée en bosse, et le museau court, ce qui l'a fait nommer par M. Linnée, *Coluber simus*, *Couleuvre camuse*. On voit, entre les yeux de ce serpent, une petite bande noire et courbée, et sur le sommet de sa tête paroît une croix blanche, marquée au milieu d'un point noir. Le dessus du corps est varié de noir et de blanc, avec des bandes transversales de cette dernière couleur, et le dessous du corps est noir.

Cette espèce a cent vingt-quatre grandes plaques, et quarante-six paires de petites.

1. *Le Camus*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. simus*, Linn., Amphib. serpent.

LA STRIÉE[1].

Coluber (*Natrix*) *striatulus*, Merr. — *Col. striatulus*, Linn., Lacep., Daud., Latr.

Nous ne connoissons cette couleuvre que par ce qu'en a dit M. Linnée ; le nom qu'elle porte lui a été donné à cause des diverses stries que présente son dos, et qui doivent être produites par la forme des écailles, relevées vraisemblablement par une arête longitudinale. Ce serpent ne parvient point à une grandeur considérable ; le dessus de son corps est brun, et le dessous d'une couleur pâle ; sa tête est couverte d'écailles lisses. On le trouve à la Caroline, et c'est M. le docteur Garden qui a envoyé à M. Linnée des individus de cette espèce [2].

Il se pourroit qu'on dût regarder comme une couleuvre striée, un serpent de la Caroline figuré dans

1. *Le Strié.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Striatulus, Linn., Amphib. serpent.

2. La Striée a cent vingt-six grandes plaques et quarante-cinq paires de petites.

Catesby (*vol.* 2, *pl.* 46)[1]; ce serpent a en effet les écailles du dos relevées par une arête, le sommet de sa tête garni de neuf grandes écailles lisses, le dessus de son corps brun, et le dessous d'un rouge de cuivre qui, altéré par l'esprit-de-vin ou par quelque autre cause, peut aisément devenir, après la mort de l'animal, la couleur pâle indiquée par M. Linnée pour le dessous du corps de la striée. Ce serpent, figuré dans Catesby, se tient souvent dans l'eau, et, suivant ce naturaliste, doit se nourrir de poissons; il dévore aussi les oiseaux et les autres petits animaux dont il peut se rendre maître; sa hardiesse est aussi grande que ses mouvements sont agiles; il entre dans les basses-cours, y mange la jeune volaille, et y suce les œufs, mais il n'est point venimeux.

1. *The Copper-belly Snake.* Serpent à ventre couleur de cuivre. Catesby, Hist. natur. de la Caroline, vol. II, p. 46.

LA PONCTUÉE[1].

Coluber (*Natrix*) *punctatus*, Merr.—*Col. punctatus*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Cette couleuvre présente ordinairement trois couleurs; le dessus de son corps est d'un gris cendré, le dessous jaune, et sous le ventre on voit neuf petites taches ou points noirs, disposés sur trois rangs de trois points chacun. Cette espèce habite la Caroline, où elle a été observée par M. le docteur Garden.

La ponctuée a cent trente-six grandes plaques, et quarante-trois paires de petites.

1. *Le Ponctué*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. punctatus*, Linn., Amphib. serpent.

LE BLUET[1].

Coluber (*Natrix*) *cæruleus*, var. *b*, MERR. — *Col. cæruleus*, LINN., LATR., DAUD.— *Col. subcæruleus*, LACEP.

C'EST en Amérique qu'on trouve ce serpent, dont les couleurs présentent un assortiment agréable et, pour ainsi dire, élégant. Le dessus de son corps est blanc, et les écailles qui garnissent le dos de cette couleuvre sont ovales et presque mi-parties de blanc et de bleu; le sommet de la tête est bleuâtre; la queue, très déliée, surtout vers son extrémité, d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps, et sans aucune tache[2].

1. *Le Bluet*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. cæruleus, Linn., Amphib. serpent.
Amœn. acad., p. 585, 31.
Séba, mus. 2, tab. 13, fig. 3.

2. Le Bluet a cent soixante-cinq grandes plaques et vingt-quatre paires de petites.

LE VAMPUM[1].

Coluber (*Natrix*) *fasciatus*, Merr. — *Col. fasciatus*, Linn., Lacep., Daud., Latr.

Tel est le nom que ce serpent porte dans la Caroline et dans la Virginie, suivant Catesby, et il a été donné à cette couleuvre, à cause du rapport que les nuances et la disposition de ses couleurs ont avec une monnoie des Indiens, nommée *Wampum*. Cette monnoie est composée de petites coquilles taillées d'une manière régulière, et enfilées avec un cordon bleu et blanc. Le dessus du corps du serpent est d'un bleu plus ou moins foncé, et quelquefois presque noir sur le dos, avec des bandes blanches transversales, et partagées en deux sur les côtés; le dessous du corps est d'un bleu plus clair, avec une petite bande transversale brune sur chaque grande plaque;

1. *Le Vampum*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. fasciatus, Linn., Amphib. serpent.
Catesby, vol. II, planche 58.

et de toute cette disposition de couleurs, il résulte des espèces de taches dont la forme approche de celle des coquilles taillées, qui servent de monnoie aux Indiens.

Le vampum parvient jusqu'à cinq pieds de longueur; il n'est point venimeux, mais vorace, et il dévore tous les petits animaux trop foibles pour lui résister. Sa tête est petite en proportion de son corps; elle est couverte de neuf grandes écailles, et celles du dos sont ovales et relevées par une arête[1].

1. Le Vampum a cent vingt-huit grandes plaques et soixante-sept paires de petites. Un jeune individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a un pied dix pouces de longueur totale, et sa queue est longue de six pouces.

LE COBEL[1].

Coluber (*Natrix*) *Cobella*, Merr. — *Col. Cobella*, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Cerastes Cobella*, Laur. — *Elaps Cobella*, Schneid. — *Coluber serpentinus*, Daud.



Cette couleuvre se trouve en très grand nombre en Amérique. Elle est d'un gris cendré, et présente un grand nombre de petites raies blanches, et placées obliquement, relativement à l'épine du dos. Quelquefois elle présente aussi des bandes transversales et blanchâtres. Le dessous du corps est blanc; le ventre traversé par un grand nombre de bandes noirâtres, et inégales, quant à leur largeur; et l'on voit derrière chaque œil, une tache d'une couleur un

1. *Le Cobel.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Cobella, Linn. Amphib. serpent.
Amœnit. acad., p. 505, 14; p. 531, 4, et p. 583, 28.
Cerastes Cobella, 172, Laurenti Specimen medicum.
Gronov. mus. 2, p. 65, n. 32.
Séba, mus. 2, tab. 2, fig. 6.

peu livide, et placée obliquement comme les petites raies du dos.

Le sommet de la tête est couvert de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, et cette couleuvre a cent cinquante grandes plaques, et cinquante-quatre paires de petites. Un individu de cette espèce que nous avons décrit, avoit un pied quatre pouces neuf lignes de longueur totale, et sa queue étoit longue de trois pouces dix lignes.

LA TÊTE-NOIRE[1].

Coluber (*Natrix*) *melanocephalus*, Merr. — *Col. melanocephalus*, Linn., Daud. — *Col. capite niger*, Lacep.

Ce serpent a en effet la tête noire, et le dessus du corps brun ; il présente quelquefois des taches blanchâtres, et placées transversalement. Le dessous du corps est varié de blanchâtre, et d'une couleur très foncée, par taches, dont la plupart sont placées transversalement, et ont la forme d'un parallélogramme. Les écailles qui couvrent la tête sont grandes, au nombre de neuf, et disposées sur quatre rangs. Celles qui garnissent le dos sont ovales et unies. La tête-noire se trouve en Amérique, et elle a ordinairement cent quarante grandes plaques, et soixante-deux paires de petites[2].

1. *La Tête-noire.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. melanocephalus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 24, tab. 15, fig. 2.

2. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a deux pieds un pouce sept lignes de longueur totale, et quatre pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

L'ANNELÉE[1].

Coluber (*Natrix*) *doliatus*, Merr. — *Col. doliatus*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Cette couleuvre habite la Caroline, ainsi que Saint-Domingue, d'où un individu de cette espèce a été envoyé au Cabinet du Roi. Ces noms de diverses parties de l'Amérique, voisines des tropiques, retracent toujours l'image de terres fécondes, qu'une humidité abondante, et les rayons vivifiants du soleil couvrent sans cesse de nouvelles productions bien plus précieuses et moins funestes, que les métaux trop recherchés qu'elles cachent dans leur sein. L'art de l'homme ne doit, pour ainsi dire, dans ces terres fertiles que modérer les forces de la nature. Ce qui appartient à ces climats favorisés, attirera donc toujours l'attention; nous n'avons pas besoin de chercher à l'environner d'ornements étrangers, pour faire désirer de le connoître, et les personnes mêmes qui

1. *L'Annelée.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. doliatus*, Linn., Amphib. serpent.

n'auront pas résolu de suivre l'Histoire naturelle jusque dans ses petits rameaux, seront toujours bien aises d'observer, en quelque sorte, de près, tous les objets que l'on rencontre dans ces belles et lointaines contrées.

L'annelée est d'un blanc ordinairement assez éclatant, et présente des bandes transversales noires, ou presque noires, qui s'étendent sur le ventre, et forment des anneaux autour du corps; mais la partie supérieure et la partie inférieure de ces anneaux ne se correspondent pas exactement. Quelquefois une petite bande longitudinale, d'une couleur très foncée, règne le long du dos; le cou est blanc, le dessus de la tête, presque noir, et garni de neuf grandes écailles, et le dos est couvert d'écailles unies et en losange. Un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection du Roi, a sept pouces quatre lignes de longueur totale, et un pouce cinq lignes, depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

L'annelée n'a point de crochets mobiles [1].

1. Elle a le plus souvent cent soixante-quatre grandes plaques, et quarante-trois paires de petites.

L'AURORE[1].

Coluber (*Natrix*) *aurora*, Merr. — *Col. aurora*, Linn., Lacep., Daud. — *Cerastes aurora*, Laur.

Les couleurs de cette couleuvre peuvent la faire distinguer de loin; une bande longitudinale, d'un beau jaune, règne au dessus de son corps, et paroît d'autant plus vive, que le fond de la couleur du dos est d'un gris pâle, et que souvent chaque écaille comprise dans la bande, est bordée d'orangé. Le dessus de la tête est jaune, avec des points rouges, et c'est ce mélange d'orangé, de rouge et de jaune, qui a fait donner à la couleuvre aurore le nom qu'elle porte. Ce serpent se trouve en Amérique, et a cent soixante-dix-neuf grandes plaques, et trente-sept paires de petites.

1. *L'Aurore.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. aurora, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. p. 25, tab. 19, fig. 1.
Cerastes aurora, 169, Laurenti Specimen medicum.
Jaculus, Séba, mus. 2, tab. 78, fig. 3.

LE DARD[1].

Coluber (Natrix) lineatus, Merr. — *Col. jaculatrix*, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Col. lineatus*, Linn., Lacep., Daud. — *Col. atratus*, Gmel., Daud.

Cette couleuvre a beaucoup de rapports, suivant M. Linnée, avec la rayée. Elle est d'un gris cendré, avec une bande noirâtre, dont les bords sont d'un noir foncé, et qui s'étend au dessus du dos, depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Une bande semblable, mais plus étroite, règne de chaque côté du corps, dont le dessous est blanchâtre. Ce serpent a été vu à Surinam[2]. Il est bon d'observer que ce nom de *Dard* (*Jaculus*) a été donné à plusieurs serpents, tant de l'Ancien que du Nouveau-Monde, à cause de la faculté qu'ils ont de s'élancer, pour ainsi dire, avec la rapidité d'une flèche.

1. *Le Dard.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. jaculatrix, Linn., Amphib. serpent.
Gronov. mus. 65, n. 26.
Xequipiles, Séba, mus. 2, tab. 1, fig. 9.

2. Le dard a cent soixante-trois grandes plaques et soixante-dix-sept paires de petites.

LA LAPHIATI[1],

Coluber (Natrix) aulicus, Merr. — *Col. aulicus*, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Natrix aulica*, Laur.

Tel est le nom que l'on a donné, dans l'Amérique méridionale, à cette couleuvre du Brésil, dont les couleurs sont très belles, suivant Séba. M. Linnée, qui l'a décrite, lui en attribue de moins brillantes; mais peut-être les nuances de l'individu qu'il a observé avoient-elles été altérées. Selon ce naturaliste, la laphiati est grise, avec des bandes transversales blanches, qui se divisent en deux de chaque côté. Si les quatre extrémités de ces bandes se réunissent avec celles des bandes voisines, la distribution de couleurs indiquée par M. Linnée, sera à peu près semblable à celle dont parle Séba : mais ce dernier auteur suppose

1. *La Losange.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. aulicus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. p. 29, tab. 12, fig. 2.
Natrix aulica, 148, Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. 1, tab. 91, fig. 5.

du roux à la place du gris, et du jaunâtre à la place du blanc.

Le sommet de la tête de la laphiati est blanc. Cette couleuvre a cent quatre-vingt-quatre grandes plaques, et soixante paires de petites.

LA NOIRE ET FAUVE[1].

Elaps corallinus, MERR. — *Coluber fulvus?* LINN., DAUD., HERM., LATR. — *Col. nigrorufus*, LACEP.

LE nom de cette couleuvre désigne ses couleurs; son corps est entouré, en effet, de bandes transversales noires, ordinairement au nombre de vingt-deux, et d'autant de bandes fauves, bordées de blanc et tachetées de brun, placées alternativement. Le museau et la partie supérieure de la tête sont quelquefois noirâtres. La queue de ce serpent est très courte, et n'a guère de longueur que le douzième de la longueur du corps. On trouve la noire et fauve à la Caroline, où elle a été observée par M. Garden. Elle a deux cent dix-huit grandes plaques, et trente-une paires de petites[2].

1. *Le Noir et Fauve.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. fulvus*, Linn., Amphib. serpent.

2. Le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles, son dos l'est d'écailles hexagones et unies. Une noire et fauve conservée au Cabinet du Roi, a un pied onze pouces de longueur totale, et sa queue est longue de deux pouces.

LA CHAINE[1].

Coluber (Natrix) Getulus, MERR. — *Col. Getulus*, LINN., LATR.

CATESBY a donné la figure de ce serpent qu'il a vu dans la Caroline, et qui y a été ensuite observé par M. le docteur Garden. Le dessus du corps de cette couleuvre est d'un bleu presque noir, avec des bandes jaunes transversales très étroites, et composées de petites taches, qui leur donnent l'apparence d'une petite chaîne. Le dessous du corps est de la même couleur bleue, avec de petites taches jaunes, presque carrées.

La longueur de la queue de ce serpent n'est ordinairement qu'un cinquième de celle du corps; l'individu décrit par Catesby avoit à peu près deux pieds et demi de longueur totale[2].

1. *La Chaîne.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Getulus, Linn., Amphib. serpent.
The Chain Snake, Serpent à chaîne. Catesby, vol. II, planche 52.

2. La chaîne a deux cent quinze grandes plaques et quarante-quatre paires de petites.

LA RUBANNÉE[1].

Coluber (*Natrix*) *vittatus*, Merr. — *Coluber vittatus*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Plusieurs raies en forme de rubans, et d'une couleur noire, ou très foncée, s'étendent au dessus du corps de cette couleuvre, sur un fond blanchâtre; les grandes plaques qui revêtent le dessous du ventre sont bordées de brun; et l'on voit, sous la queue, une petite bande longitudinale blanche et dentelée. La tête est noire, avec de petites lignes blanches et tortueuses; elle est d'ailleurs très allongée, large par derrière, et semblable, en petit, à la tête d'un chien, de même que celle du molure, de la couleuvre double-tache, et de plusieurs boa. Les écailles qui recouvrent le dos sont ovales et petites[2].

1. *Le Moqueur*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. vittatus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. p. 26, tab. 18, fig. 2.
Gronovius, mus. 2, n. 31.
Natrix vittata, 147. Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. 2, tab. 45, fig. 5, et tab. 60, fig. 2 et 3.

2. Cette couleuvre a ordinairement cent quarante-deux grandes plaques et soixante-dix-huit paires de petites.

La rubannée fait entendre un sifflement plus fort que celui de plusieurs autres couleuvres, lorsqu'elle est effrayée par la présence soudaine de quelque objet ; c'est ce sifflement que quelques voyageurs ont appelé une sorte de rire moqueur, ou l'expression d'un désir assez vive d'être regardée et admirée pour ses couleurs[1] ; et c'est pour indiquer quelle espèce avoit donné lieu à cette erreur, que M. Daubenton a appliqué à la rubannée le nom de Serpent moqueur, dont on s'étoit déjà servi pour désigner plusieurs serpents. La rubannée se trouve en Amérique, et peut-être aussi en Asie.

1. Séba, 2, p. 47.

LA MEXICAINE[1].

Coluber (Natrix) mexicanus, Merr. — *Col. mexicanus*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

M. Linnée a nommé ainsi une couleuvre dont il a parlé le premier. Elle se trouve en Amérique, et vraisemblablement au Mexique. Elle doit, comme les autres petits serpents, y servir de proie à l'hoazin, espèce de faisan, qui habite les contrées de l'Amérique septentrionale, voisines des tropiques, et qui fait la guerre aux serpents, de même que les aigles, les ibis, les cigognes, et plusieurs autres oiseaux. Dans les pays encore très peu habités, où une chaleur très forte, et des eaux stagnantes, sources de beaucoup d'humidité, favorisent la multiplication des divers reptiles, il est avantageux, sans doute, que les serpents venimeux, et dont la morsure peut donner la

1. *Le Mexicain.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. mexicanus, Linn., Amphib. serpent.

mort, soient détruits en très grand nombre; on devroit désirer de voir anéantir ces espèces funestes; et il n'est point surprenant que les oiseaux qui en font leur pâture, que les ibis, en Égypte, les cigognes, dans presque toutes les contrées, et particulièrement en Thessalie[1], aient été regardés comme des animaux tutélaires, et que la religion et les lois se soient réunies pour les rendre, en quelque sorte, sacrés. Mais pourquoi ne pas laisser subsister les espèces qui, ne contenant aucun poison, et ne jouissant pas d'une grande force, ne peuvent être dangereuses? Pourquoi ne pas les laisser multiplier, surtout auprès des campagnes cultivées, qu'elles délivreroient d'un grand nombre d'insectes nuisibles, et où elles ne pourroient faire aucun dégât, puisqu'elles ne se nourrissent pas des plantes qui sont l'espoir des cultivateurs?

Parmi ces espèces, plus utiles qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, l'on doit compter la mexicaine, puisque, suivant M. Linnée, elle n'est point venimeuse, et qu'elle ne parvient pas à une grandeur considérable. Elle a cent trente-quatre grandes plaques, et soixante-dix-sept paires de petites. C'est tout ce que M. Linnée a publié de la conformation de ce serpent.

1. Pline, liv. 10, chap. 23.

LE SIPÈDE[1].

Coluber (*Natrix*) *Sipedon*, Merr. — *Col. Sipedon*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Ce serpent a été observé par M. Kalm, dans l'Amérique septentrionale. Sa couleur est brune, et il a ordinairement cent quarante-quatre grandes plaques, et soixante-treize paires de petites.

1. *Le Sipède*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. Sipedon*, Linn., Amphib. serpent.

LA VERTE ET BLEUE[1].

Coluber (*Natrix*) *cyaneus*, MERR. — *Col. cyaneus*, LINN., LATR., DAUD. — *Coluber viridi-cœruleus*, LACEP.

CETTE couleuvre ressemble beaucoup, par sa conformation, au boiga; elle en a les proportions légères; mais elle n'en présente pas les couleurs brillantes. Celles qu'elle offre sont cependant très agréables. Le dessus de son corps est d'un bleu foncé, sans aucune tache, et le dessous d'un vert pâle.

Ce serpent ne parvient pas ordinairement à une longueur considérable. Sa longueur totale est communément de deux pieds, et celle de sa queue, de six pouces. Il a le sommet de la tête garni de grandes écailles, le dos couvert d'écailles ovales et unies, cent dix-neuf grandes plaques, et cent dix paires de petites.

On trouve la verte et bleue en Amérique. M. Linnée l'a placée parmi les couleuvres qui n'ont pas de venin.

1. *Le Vert et Bleu*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. cyaneus, Linn., Amphib. serpent.
Linn., Amœnit. Surinam. grill. 10.
Séba, mus. 2, tab. 43, fig. 2.

LA NÉBULEUSE[1].

Coluber (Natrix) nebulatus, MERR. — *Coluber nebulatus*, LINN., GMEL., LACEP., LATR., DAUD. — *Col. ceylonicus*, GMEL., DAUD.

LES couleurs de cette couleuvre ne sont pas très agréables, et c'est une de celles que l'on doit voir avec le moins de plaisir. Elle a le dessus du corps nué de brun et de cendré, le dessous varié de brun et de blanc. C'est donc le brun qui domine dans les couleurs qu'elle présente, sans qu'aucune distribution symétrique, ou qu'aucun contraste de nuances, compense l'effet des teintes obscures que l'on voit sur ce serpent.

La nébuleuse habite l'Amérique, et elle a ordinairement cent quatre-vingt-cinq grandes plaques, et quatre-vingt-une paires de petites.

1. *Le Nébuleux.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. nebulatus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr., p. 32, tab. 24, fig. 1.
Cerastes nebulatus, 174, Laurenti Specimen medicum.

Elle n'est point venimeuse, suivant M. Linnée; mais il arrive quelquefois que, lorsqu'on passe trop près d'elle, et qu'on l'excite ou l'effraie, elle se dresse, s'entortille autour des jambes, et les serre assez fortement[1].

1. Voyez à ce sujet M. Laurenti, à l'endroit déjà cité.

LE SAURITE[1].

Coluber (*Natrix*) *Saurita*, Merr. — *Col. Saurita*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

Ce serpent a beaucoup de rapports avec les lézards gris et les lézards verts, non seulement par les nuances de ses couleurs, mais encore par son agilité, et voilà pourquoi il a été nommé Saurite, qui vient du mot grec *sauros* (lézard). Son corps est très délié; ses proportions sont agréables, et on doit le rencontrer avec d'autant plus de plaisir, qu'étant très actif, il réjouit la vue par la rapidité et la fréquence de ses mouvements.

Le saurite est d'un brun foncé avec trois raies longitudinales blanches ou vertes, qui s'étendent depuis la tête jusqu'au dessus de la queue; il a le ventre blanc, cent cinquante-six grandes plaques et cent vingt-une paires de petites.

On le trouve dans la Caroline; il n'est point venimeux.

1. *Le Saurite*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Saurita, Linn., Amphib. serpent.
Catesby, vol. II, planche 52.

LE LIEN[1].

Coluber (Natrix) constrictor, MERR., LATR., DAUD. — *Coluber ligamen*, LACEP.

CETTE espèce de serpent est très répandue dans la Caroline et dans la Virginie, où elle a été observée par MM. Catesby et Smith. Elle a le dessus du corps d'un noir très foncé et très éclatant; le dessous d'une couleur bronzée et bleuâtre; quelquefois la gorge blanche, et les yeux étincelants. Cette couleuvre parvient à la longueur de six ou sept pieds. Elle n'est point venimeuse, mais très forte, se défend avec obstination lorsqu'on l'attaque, saute même contre ceux qui l'irritent, s'entortille autour de leur corps ou de leurs jambes, et les mord avec acharnement; mais sa morsure n'est point dangereuse. Elle dévore des animaux assez gros, tels que des écureuils; elle

1. *Le Serpent lien*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. constrictor, Linn., Amphib. serpent.
Catesby, Carol. 2, planche 48.
Kalm, it. 3, p. 136.
Smith. Voyage dans les États-Unis de l'Amérique septentrionale.

avale même quelquefois les petites grenouilles tout entières, et comme elles sont très vivaces, on l'a vue en rejeter en vie[1]. Elle se bat avec avantage contre d'autres espèces de serpents assez grands, et particulièrement contre les serpents à sonnettes, auxquels elle donne la mort, en se pliant en spirale autour de leur corps, se contractant avec force, et les serrant jusqu'à les étouffer.

La couleuvre lien fait aussi la guerre aux rats et aux souris, dont elle paroît se nourrir avec beaucoup d'avidité, et qu'elle poursuit avec une très grande vitesse, jusque sur les toits des maisons et des granges. Elle est par là très utile aux habitants de la Caroline et de la Virginie; elle sert même plus que les chats à délivrer leurs demeures de petits animaux destructeurs qui les dévasteroient, parce que sa forme très allongée, et sa souplesse, lui permettent de pénétrer dans les petits trous qui servent d'asile aux souris ou aux rats. Aussi plusieurs Américains cherchent-ils à conserver, et même à multiplier cette espèce[2].

1. M. Smith, à l'endroit déjà cité.

2. Le lien a cent quatre-vingt-six grandes plaques, et quatre-vingt-deux paires de petites.

LE SIRTALE[1].

Coluber (*Natrix*) *Sirtalis*, Linn., Lacep., Latr., Daud.

M. Kalm a observé, dans le Canada, cette espèce de couleuvre, dont les couleurs, sans être très brillantes, sont assez agréables, et ressemblent beaucoup à celles du saurite; elle a le dessus du corps brun, avec trois raies longitudinales, d'un vert changeant en bleu. Le dos paroît légèrement strié, suivant M. Linnée, ce qui suppose que les écailles qui le couvrent sont relevées par une arête.

Le sirtale a cent cinquante grandes plaques, et cent quatorze paires de petites.

1. *Le Sirtale.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Sirtalis, Linn., Amphib. serpent.

LA BLANCHE ET BRUNE[1].

Coluber (*Natrix*) *annulatus*, Merr. — *C. annulatus*, Linn., Latr., Daud. — *C. albofuscus* et *C. candidus*, Lacep. — *C. ignobilis*, Laur. — *C. orientalis*, Gmel. — *C. Epidaurus*, Herm.

Cette couleuvre habite l'Amérique. Le dessus de son corps est d'une couleur blanchâtre, avec des taches brunes, arrondies, et réunies deux ou trois ensemble, en plusieurs endroits; on en voit deux derrière les yeux. Le dessous de son corps est d'un blanc, tirant plus ou moins sur le roux. Elle a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs, le dos couvert d'écailles lisses et ovales, cent quatre-vingt-dix grandes plaques, et quatre-vingt-seize paires de petites.

La blanche et brune n'a point de crochets mobiles. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a un pied six pouces de longueur totale, et sa queue est longue de quatre pouces six lignes.

1. *Le Bai-rouge*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. annulatus, Linn., Amphib. serpent.
Id. Amœnit. Amph. Gillenb., p. 534, 9; et mus. princ., p. 586, 54.
Séba, mus. 2, tab. 38, fig. 2.

LA VERDATRE[1].

Coluber (*Natrix*) *æstivus*, Merr. — *Col. æstivus*, Linn., Latr., Daud. — *Col. subviridis*, Lacep.

Les couleurs de cette couleuvre sont très agréables, mais sa douceur est encore plus grande. Le dessous de son corps est d'un vert plus ou moins clair, ou plus ou moins mêlé de jaune; le dessus est bleu, suivant M. Linnée[2], et vert, suivant Catesby, qui l'a observée dans le pays qu'elle habite. C'est dans la Caroline qu'on la rencontre. Aussi déliée, aussi agile que le boiga, elle peut, comme lui, parcourir les plus légers rameaux des arbres les plus élevés; et c'est sur les branches qu'elle passe sa vie, occupée à poursuivre les mouches et les petits insectes dont elle se nourrit. Elle est si familière, et l'on sait si bien, dans la

1. *Le Verdâtre.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.

Col. æstivus, Linn., Amphib. serpent.

The Green Snake, le Serpent vert. Catesby, Carol. 2, planche 57.

2. M. Linnée cite, au sujet de cette couleuvre, M. le docteur Garden, qui l'a vue dans la Caroline.

Caroline, combien peu elle est dangereuse, que, suivant Catesby, on se plaît à la manier, et que plusieurs personnes la portent sans crainte dans leur sein. N'étant vue qu'avec plaisir, on ne cherche pas à la détruire; aussi est-elle très commune dans la plupart des endroits garnis d'arbres ou de buissons; et ce doit être un spectacle agréable, que de voir les innocents animaux qui composent cette espèce, entortillés autour des branches, suspendus aux rameaux, et formant, pour ainsi dire, des guirlandes animées au milieu de la verdure et des fleurs, dont l'éclat n'efface point celui de leurs belles écailles.

La verdâtre a cent cinquante-cinq grandes plaques, et cent quarante-quatre paires de petites. La longueur de la queue est ordinairement un tiers de la longueur du corps; et les écailles du dos ne sont point relevées par une arête.

LA VERTE[1].

Coluber (Natrix) viridissimus, Merr. — *Col. viridissimus*, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Col. janthinus*, Daud.

Ce nom désigne très exactement la couleur de cette couleuvre, dont le dessus et le dessous du corps sont en effet d'un beau vert, plus clair sous le ventre que sur le dos. Ce serpent a le sommet de la tête couvert de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs; le dessus du corps garni d'écailles ovales et unies, deux cent dix-sept grandes plaques, et cent vingt-deux paires de petites. Ses mâchoires ne sont point armées de crochets mobiles, et un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a deux pieds deux pouces neuf lignes de longueur totale, et sept pouces une ligne depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

1. *Le Vert.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. viridissimus, Linn., Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 2, p. 46.

LE CENCO[1].

Coluber (Natrix) Cenchoa, Merr. — *Col. Cenchoa*, Linn., Latr., Daud.

Ce serpent a la tête trop grosse à proportion du corps : elle est d'ailleurs presque globuleuse, ses angles étant peu marqués, et la couleur de cette partie est blanche, panachée de noir. Le cenco parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds, sans que son corps, qui est très délié, soit alors beaucoup plus gros qu'une plume de cygne. La longueur de la queue est ordinairement égale au tiers de celle du corps. Le cenco a le sommet de la tête couvert de neuf grandes écailles, le dos garni d'écailles ovales

1. *Le Cenco.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Cenchoa, Linn., Amphib. serpent.
Id. Amœnit., p. 588, n. 37.
Cencoatl, seconde espèce. Dictionnaire d'hist. natur. par M. Valmont de Bomare.
Séba, mus. 2, tab. 16, fig. 2 et 3.

et unies, le dessus du corps brun, avec des taches blanchâtres, ou d'un brun ferrugineux, accompagnées, dans quelques individus, d'autres taches plus petites, mais de la même couleur, et quelquefois avec plusieurs bandes transversales et blanches. Il se trouve en Amérique, et il y vit de vers et de fourmis[1].

1. Il a deux cent vingt grandes plaques, et cent vingt-quatre paires de petites.

LE CALMAR[1].

Coluber (*Natrix*) *calamarius*, var. *a*, Merr. — *Col. calamarius*, Linn., Lacep., Daud. — *Anguis calamaria*, Laur.

Cette couleuvre est d'une couleur livide, avec des bandes transversales brunes, et des points de la même couleur, disposés de manière à former des lignes. Le dessous de son corps présente des taches brunes, comme les points et les bandes transversales, presque carrées, et placées symétriquement. On voit sur la queue une raie longitudinale, et couleur de fer.

Ce serpent, qui n'est remarquable ni par sa conformation, ni par ses couleurs, habite en Amérique, et a cent quarante grandes plaques, et vingt-deux paires de petites.

1. *Le Calemar.* M. Daubenton ; Encyclopédie méthodique.
Col. calamarius, Linn., Ampib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 23, tab. 6, fig. 3.
Anguis calamaria, 127, Laurenti Specimen medicum.

L'OVIVORE[1].

Coluber (*Natrix*) *ovivorus*, Merr. — *Coluber ovivorus*, Linn.

M. Linnée a donné ce nom à une couleuvre d'Amérique, dont il n'a fait connoître que le nombre des plaques; elle en a deux cent trois, et soixante-treize paires de petites. Il cite, au sujet de ce serpent, Kalm, sans indiquer aucun des ouvrages de ce naturaliste, et Pison, qui, selon lui, a nommé l'ovivore *Guinpuaguara*, dans son ouvrage intitulé : *Medicina Brasiliensis.* Pison y dit, en effet, que l'on trouve, dans l'Amérique méridionale, un serpent qui se nomme *Guinpuaguara*; mais on ne voit dans Pison, ni dans Marcgrave, son continuateur, aucune description de ce reptile, ni aucun détail relatif à ses habitudes. M. Linnée a vraisemblablement nommé cette couleuvre *ovivore*, pour montrer qu'elle se nourrit d'œufs, ainsi que plusieurs autres serpents, et qu'elle en est même plus avide.

1. *Le Guimpe.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Col. ovivorus*, Linn., Amphib. serpent.

LE FER-A-CHEVAL[1].

Coluber (*Natrix*) *Hippocrepis*, var. *a*, Merr. — *Col. Hippocrepis*, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Natrix Hippocrepis*, Laur.

On voit sur le corps de cette couleuvre, un grand nombre de taches rousses, disposées sur un fond de couleur livide. Le dessus de la tête présente des taches en croissant, l'entre-deux des yeux une bande transversale et brune, et l'occiput une grande tache en forme d'arc ou de fer-à-cheval. Telles sont les couleurs de ce serpent d'Amérique, qui a deux cent trente-deux grandes plaques et quatre-vingts paires de petites.

L'on conserve, au Cabinet du Roi, une couleuvre qui a beaucoup de rapports avec le fer-à-cheval. Elle a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles; le dos couvert d'écailles rhomboïdales et unies; le

1. *Le Fer-à-cheval.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. Hippocrepis, Linn, Amphib. serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 36, tab. 16, fig. 2.
Natrix Hippocrepis, 155. Laurenti Specimen medicum.

dessus du corps livide avec des taches brunes; quatre taches brunes; quatre taches noirâtres et allongées de chaque côté de la partie antérieure du corps; quatre autres taches noirâtres, également allongées, placées sur le cou, et dont les deux extérieures sont inclinées et se rapprochent vers l'occiput; un pied dix pouces de longueur totale; quatre pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, deux cent quarante-une grandes plaques, et soixante-dix-neuf paires de petites; elle n'est pas venimeuse non plus que le fer-à-cheval.

L'IBIBE[1].

Coluber (*Hurria*) *ordinatus*, Merr. — *Col. ordinatus*, Linn., — *Col. Ibibe*, Lacep., Daud.

Nous conservons à cette couleuvre le nom d'*Ibibe* qui lui a été donné par M. Daubenton, et qui est une abréviation du nom *Ibiboca*, sous lequel elle est décrite dans Séba. Ce serpent a été observé, dans la Caroline, par MM. Catesby et Garden; il est d'un vert tacheté, suivant Catesby, et bleu, suivant M. Linnée, avec des taches noires comme nuageuses. On voit, de chaque côté du corps, une rangée de points noirs, placés ordinairement à l'extrémité des grandes plaques; et quelquefois une raie d'un vert foncé, ou, au contraire, d'une couleur assez claire, s'étend le long du dos.

1. L'*Ibibe*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Col. ordinatus, Linn., Amphib. serpent.
Catesby, Carol. 2, p. 53, tab. 53.
Gronovius, mus. 37.
Séba, mus. 2, tab. 20, fig. 2.

L'ibibe a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles ; le dessus du corps couvert d'écailles ovales, et relevées par une arête ; cent trente-huit grandes plaques, et soixante-douze paires de petites.

Un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection de Sa Majesté, a deux pieds de longueur totale, et sa queue est longue de quatre pouces dix lignes. La disposition des grandes écailles, qui couvrent le dessous de sa queue, n'est pas la même que dans les autres espèces de couleuvres ; il présente quatre grandes plaques entre l'anus et les premières paires de petites.

L'ibibe n'est point venimeux ; il se glisse quelquefois dans les basses-cours ; il y casse et suce les œufs, mais il n'est pas ordinairement assez grand pour dévorer même la plus petite volaille.

LA CHATOYANTE[1].

Coluber (*Natrix*) *hybridus*, MERR. — *Col. versicolor*, RASOUM., LACEP., DAUD.

M. le comte de Rasoumowsky nomme ainsi une petite couleuvre, qui se trouve aux environs de Lausanne. Elle parvient à un pied et demi de longueur, et a la grosseur d'une plume d'oie ou de cygne; elle est luisante comme si elle étoit enduite d'huile; le dessus de son corps est d'un gris cendré, avec une bande longitudinale, brune, formée de petites raies transversales, et disposées en zig-zag; les grandes et les petites plaques sont d'un rouge brun, tachetées de blanc et bordées de bleuâtre du côté de l'extrémité de la queue. Ces plaques sont chatoyantes au grand jour, et produisent des reflets d'un beau bleu. Les écailles du dos le sont aussi, mais beaucoup

1. *La Chatoyante.* Histoire natur. du Jorat et de ses environs, par M. le comte de Rasoumowsky. Lausanne, 1789, vol. I, page 122, pl. 6, lettres *a* et *b*.

moins. Une tache brune, un peu en forme de cœur, est placée sur le sommet de la tête, qui est couvert de neuf grandes écailles[1]. Les yeux sont noirs, petits, animés, et l'iris est rouge.

On a rencontré la chatoyante auprès des eaux ou dans les fossés humides. M. le comte de Rasoumowsky ne la regarde pas comme venimeuse.

1. La chatoyante a depuis cent cinquante-six jusqu'à cent soixante-une grandes plaques, et cent treize paires de petites.

LA SUISSE[1].

Coluber (Natrix) torquatus, MERR. — *Coluber natrix*, LINN., LATR., DAUD. — *Natrix vulgaris*, LAUR.

C'EST M. le comte de Rasoumowsky qui a fait connoître cette couleuvre; il l'a nommée *Couleuvre vulgaire;* mais, comme cette épithète de *vulgaire* a été donnée à plusieurs espèces de serpents, nous avons cru ne pouvoir éviter toute confusion, qu'en désignant, par un autre nom, le reptile dont nous traitons dans cet article. Nous l'indiquons par celui du pays où il a été observé. Il est d'un gris cendré, avec de petites raies noires sur les côtés; et l'on voit sur le dos une bande longitudinale, composée de petites raies transversales plus étroites et d'une couleur plus pâle; le dessous du corps est noir avec des taches d'un blanc bleuâtre, beaucoup plus grandes sous le ventre que sous la queue[2].

1. *La Couleuvre vulgaire.* Hist. natur. du Mont-Jorat et de ses environs, par M. le comte Rasoumowsky, tom. I. p. 121 et p. 288.

2. Les écailles du dos de la couleuvre suisse sont ovales et relevées

La couleuvre suisse parvient jusqu'à trois pieds de longueur; elle paroît aimer le voisinage des eaux et les ombres épaisses; on la trouve dans les fossés et dans les buissons qui croissent sur un terrain humide; et on la rencontre aussi dans les bois du Jorat. Elle dépose ses œufs, en été, dans des endroits chauds, et surtout dans du fumier où elle les abandonne; on a assuré à M. de Rasoumowsky qu'ils étoient ensemble, et au nombre de quarante-deux ou plus; ils sont renfermés dans une membrane blanche, mince comme du papier, et qui se déchire facilement. Le serpenteau est plein de force et d'agilité en sortant de l'œuf; il a quelquefois alors plus d'un demi-pied de longueur, et ses couleurs sont plus claires que celles des couleuvres suisses adultes. Le peuple regarde ces serpents comme venimeux[1]; mais ils n'ont point de crochets mobiles, et leur mâchoire supérieure est garnie de chaque côté d'un double rang de petites dents aiguës et serrées[2].

par une arête; elle a jusqu'à cent soixante-dix grandes plaques, et cent vingt-sept paires de petites.

1. Hist. natur. du Mont-Jorat, p. 122.

2. Idem, ibid.

L'IBIBOCA[1].

Coluber (*Natrix*) *Ibiboca*, Merr. — *Coluber Ibiboca*, Lacep., Daud.

Ce nom d'Ibiboca a été donné par les voyageurs et les naturalistes à plusieurs espèces de serpents, très différentes l'une de l'autre ; nous le réservons à la couleuvre dont il est question dans cet article, et qui a été envoyée sous ce nom au Cabinet du Roi. C'est dans le Brésil qu'on la trouve ; elle n'est point venimeuse, et nous allons la décrire d'après l'individu qui fait partie de la collection de Sa Majesté.

Elle a le dessus de la tête garni de neuf grandes écailles ; le dos couvert d'écailles rhomboïdales, unies, grisâtres et bordées de blanc[2] ; cinq pieds cinq pouces six lignes de longueur totale ; un pied sept pouces une ligne depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue ;

1. *Cobra de Corais*, au Brésil.

2. Les écailles du dos sont en plusieurs endroits un peu séparées les unes des autres.

cent soixante-seize grandes plaques, et cent vingt-une paires de petites [1].

1. L'individu du Cabinet du Roi étoit mâle; il avoit été mis dans l'esprit-de-vin pendant que ses deux verges sortoient par son anus : chacune est longue de six lignes et a six lignes de diamètre; lorsqu'elle s'épanouit, l'extrémité, qu'on pourroit comparer à une fleur radiée, présente cinq cercles concentriques de membranes plissées et frangées, autour desquels on voit quatre autres cercles de piquants de nature un peu écailleuse et longs de deux lignes : la surface extérieure est hérissée de petits piquants presque imperceptibles.

LA TACHETÉE.

Coluber (*Natrix*) *maculatus*, Merr. — *Col. maculatus*, Lacep., Daud., Latr. — *Col. carolinianus?* Shaw.

Nous donnons ce nom à une couleuvre de la Louisiane dont le dessus du corps est blanchâtre, avec de grandes taches en forme de losange, quelquefois irrégulières, d'un roux plus ou moins rougeâtre, et bordées de noir ou d'une couleur très foncée. On voit souvent, depuis le cou jusqu'au quart de la longueur du corps, une double rangée de ces taches, disposées de manière à former une raie en zig-zag; le ventre est blanchâtre et quelquefois tacheté.

Cette couleuvre n'est point venimeuse; elle a neuf grandes écailles sur le sommet de la tête; des écailles hexagones, et relevées par une arête sur le dos; cent dix-neuf grandes plaques et soixante-dix paires de petites[1].

1. Une couleuvre tachetée, conservée au Cabinet du Roi, a deux pieds de longueur totale, et sa queue est longue de cinq pouces quatre lignes.

Il paroît qu'elle est de la même espèce que le serpent figuré dans Catesby (tom. 2, pl. 55). Ce reptile se trouve dans la Virginie et dans la Caroline, où on l'appelle *Serpent de bled*, à cause de la ressemblance de ses couleurs avec celles d'une espèce de maïs ou de bled d'Inde, et où il pénètre quelquefois dans les basses-cours pour sucer les œufs.

LE TRIANGLE.

Coluber (*Natrix*) *Triangulum*, Merr. — *Col. Triangulum*, Lacep., Latr., Daud.

Nous nommons ainsi cette espèce de couleuvre parce qu'on voit sur le sommet de sa tête, qui est garni de neuf grandes écailles, une tache triangulaire, chargée, dans le milieu, d'une autre tache triangulaire plus petite, et d'une couleur beaucoup plus claire ou quelquefois plus foncée. Des écailles unies et en losange couvrent le dessus du corps qui est blanchâtre, avec des taches rousses, irrégulières, et bordées de noir. On voit un rang de petites taches de chaque côté du dos, et une tache noire, allongée, et placée obliquement derrière chaque œil.

Le triangle se trouve en Amérique, et n'est point venimeux. Un individu de cette espèce, envoyé au Cabinet du Roi, a deux pieds sept pouces deux lignes de longueur totale, trois pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, deux cent treize grandes plaques, et quarante-huit paires de petites.

LE TRIPLE-RANG.

Coluber (*Natrix*) MERR. — *Col. ruber*, GMEL. — *Col. ter-ordinatus*, LACEP., LATR. — *Coluber triseriatus*, DAUD.

LE nom que nous avons cru devoir donner à cette couleuvre désigne la disposition de ses couleurs. Le dessus de son corps est blanchâtre, avec trois rangées longitudinales de taches d'une couleur foncée; et le dessous est varié de blanchâtre et de brun. Elle n'est point venimeuse; elle a neuf grandes écailles sur le sommet de la tête, des écailles ovales, et relevées par une arête sur le dos, cent cinquante grandes plaques, et cinquante-deux paires de petites[1]; elle habite en Amérique.

1. Un individu de cette espèce, envoyé au Cabinet du Roi, a un pied dix pouces de longueur totale, et sa queue est longue de quatre pouces.

LA RÉTICULAIRE.

Coluber (*Natrix*) *reticulatus*, Merr. — *Col. reticulatus*, Lacep. — *Col. reticularis*, Daud.

Cette couleuvre de la Louisiane ressemble beaucoup par ses couleurs à l'ibiboca ; les écailles que l'on voit sur la partie supérieure de son corps, sont blanchâtres, et bordées de blanc ; comme ces bordures se touchent, elles forment une sorte de réseau blanc au travers duquel on verroit le corps de l'animal ; et voilà pourquoi nous l'avons nommée la Réticulaire. Elle est distinguée de l'ibiboca par plusieurs caractères, et surtout par le nombre de ses plaques, trop différent de celui des plaques de ce dernier serpent, pour que ces deux couleuvres appartiennent à la même espèce. Parmi les réticulaires que nous avons décrites, nous en avons vu une qui est conservée au Cabinet du Roi, et qui a trois pieds onze pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue[1].

1. Les mâchoires de la réticulaire ne sont point armées de crochets mobiles ; elle a la tête couverte de neuf grandes écailles ; le dos garni d'écailles unies et en losange ; deux cent dix-huit grandes plaques, et quatre-vingts paires de petites.

LA COULEUVRE A ZONES.

Coluber (*Natrix*) *cinctus*, Merr. — *Coluber cinctus*, Lacep., Daud.

Ce serpent est blanc par dessus et par dessous, avec des bandes transversales plus ou moins larges, d'une couleur très foncée, qui, comme autant de zones, le ceignent et font tout le tour de son corps. On voit, dans les intervalles blancs, quelques écailles tachetées de roussâtre à leur extrémité; et toutes celles qui garnissent les lèvres ou le dessus de la tête, sont blanchâtres, et bordées de roux et de brun.

La couleuvre à zones a beaucoup de rapports avec l'annelée, et avec la noire et fauve; mais, indépendamment d'autres différences, elle est séparée de la première par la disposition de ses couleurs, et de la seconde par le nombre de ses plaques.

Elle n'est point venimeuse[1].

1. Une couleuvre à zones, qui fait partie de la collection du Roi, a neuf grandes écailles sur le sommet de la tête, des écailles rhomboïdales et unies sur le dos, un pied de longueur totale, un pouce six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent soixante-cinq grandes plaques, et trente-cinq paires de petites.

LA ROUSSE.

Coluber (Natrix) rufus, Merr. — *Coluber rufus*, Lacep., Daud.

Cette couleuvre a le dessus du corps d'un roux plus ou moins foncé, et le dessous blanchâtre ; c'est de la couleur de son dos que vient le nom que nous avons cru devoir lui donner ; elle n'est point venimeuse, mais nous ignorons quelles sont ses habitudes naturelles. Nous avons décrit cette espèce d'après un individu conservé au Cabinet du Roi, et qui a un pied cinq pouces quatre lignes de longueur totale, et trois pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

La rousse a neuf grandes écailles sur la partie supérieure de la tête, le dos couvert d'écailles rhomboïdales et unies, deux cent vingt-quatre grandes plaques et soixante-huit paires de petites. Nous ne savons pas quel est le pays où on la trouve.

LA LARGE-TÊTE.

Coluber (*Natrix*) *laticapitatus*, Merr. — *Col. laticapitatus*, Lacep., Daud.

Nous nommons ainsi cette couleuvre parce que sa tête, un peu aplatie par dessus et par dessous, est très large à proportion du corps. C'est M. Dombey qui l'a apportée de l'Amérique méridionale au Cabinet du Roi. La couleur du dessus du corps de ce serpent est blanchâtre, avec de grandes taches irrégulières, d'une couleur très foncée, et qui se réunissent en plusieurs endroits le long du dos, et surtout vers la tête ainsi que vers la queue; le dessous du corps est également blanchâtre, mais avec des taches plus petites, plus éloignées l'une de l'autre, et disposées longitudinalement de chaque côté du ventre.

Le museau de cette couleuvre est terminé, comme celui de plusieurs vipères venimeuses, par une grande écaille relevée, presque verticale, pointue par le haut, et échancrée par le bas; cependant elle n'a point de crochets mobiles, et le sommet de sa tête est garni

de neuf grandes écailles ; celles qui revêtent le dos sont ovales, unies, et un peu séparées l'une de l'autre vers la tête comme sur le naja.

L'individu que nous avons décrit avoit quatre pieds neuf pouces de longueur totale, sept pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, deux cent dix-huit grandes plaques, et cinquante-deux paires de petites.

Avant de passer au genre des *Boa*, il nous resteroit à parler de quinze couleuvres dont Gronovius a fait mention[1]; mais, comme il n'est entré dans presque aucun détail relativement à ces reptiles, et que nous ne les avons pas vus, nous avons cru ne devoir pas en traiter dans des articles particuliers, et ne pouvoir même rien décider relativement à l'idendité ou à la différence de leurs espèces avec celles que nous avons décrites. Nous nous sommes contentés de les placer à leur rang dans notre table méthodique, en y rapportant le petit nombre de caractères indiqués par Gronovius, en renvoyant aux planches qu'il a citées, ne désignant uniquement ces couleuvres par le numéro des articles de Gronovius où il en est question, et en ne leur donnant aucun nom jusqu'à ce qu'elles soient mieux connues.

1. Gronov. mus.

SECOND GENRE.

SERPENTS

QUI ONT DE GRANDES PLAQUES SOUS LE CORPS ET SOUS LA QUEUE.

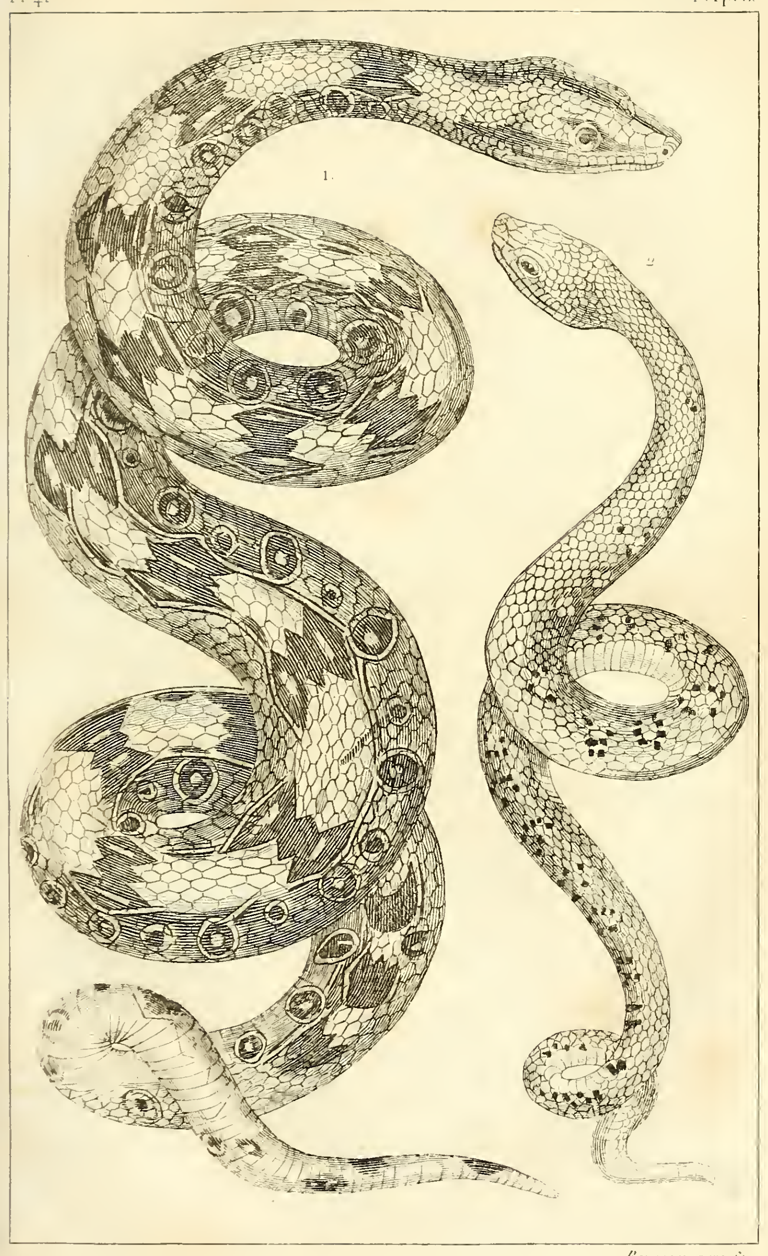
BOA.

LE DEVIN[1].

Boa constrictor, LINN., CUV., LATR., DAUD. — *Constrictor formosissimus*, *C. Rex serpentum* et *auspex*. LAUR. — *Boa constrictrix*, SCHNEID.

Nous avons considéré à la tête du genre des Couleuvres, les diverses espèces de vipères, ces animaux

1. *Le Devin*, au Mexique.
Xaxathua, *Xalxalhua*, *l'Empereur*, dans le même pays.



Rousseau père Sc.

1. LE DEVIN — 2. L'HIPNALE.

funestes et d'autant plus dangereux que, distillant sans cesse le venin le plus subtil, ils masquent leur approche, déguisent leurs attaques, se replient en cercle, se cachent, pour ainsi dire, en eux-mêmes, comme pour dérober leur présence à leurs victimes,

Tamacuilla huilia, dans d'autres contrées de l'Amérique.

Caçadora ou *Couleuvre chasseuse*, aux environs de l'Orénoque.

Jurucucu, dans le Brésil.

Boiguacu, *Giboya* ou *Jiboya*, et la Reine des Serpents, ainsi que *Jauca Acanga*, au Brésil.

La Manda, qui veut dire Roi des Serpents, à Java.

Mamballa et *Polonga*, à Ceylan.

Giarende.

Gerende.

Gorende.

Fedagoso et *Cobra de Veado*, par les Portugais.

Serpent Impérial.

Dépone, dans plusieurs contrées.

Le Devin. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.

Boa constrictor, Linn., Amphib. serpent.

Cenchris, Gronov. mus. 2, p. 69. n. 43.

L'Empereur, Séba, mus. 1, tab. 36, fig. 5, tab. 53, fig. 1, tab. 62, fig. 1, 2; et mus. 2, tab. 77, fig. 4 et 5, tab. 98, fig. 1, tab. 99, fig. 1, 2, tab. 100, fig. 1, tab. 104. fig. 1.

Constrictor formosissimus, 235, *Constrictor Rex Serpentum*, 236. *Constrictor auspex*, 237. *Constrictor diviniloquus*, 238. Laurenti Specimen medicum.

Job. Ludolph. Commentar. ad historiam Æthiopicam, fol. 166.

Draco, Divus Hyeronimus in vitâ sancti Hilarionis.

Boiguacu, Rai. Synopsis serpentini generis, p. 325.

Xaxathua et *Boiguacu*, M. Valmont de Bomare.

Serpens peregrinus, Car. Clusius, exoticorum, lib. 5, p. 113, ed. 1605.

Amphitheatrum Zootomicum Mich. Bern. Valentin. tab. 85, fig. 8.

Boiguacu, Pison, de Medicina brasiliensi, lib. 3, fol. 41.

Boiguacu, Georg. Maregravi, hist. rerum naturalium Brasiliæ, lib. 6, cap. 13, fol. 219.

s'élancent sur elles par des sauts aussi rapides qu'inattendus, ne parviennent à les vaincre que par leurs poisons mortels, et n'emploient que cette arme traîtresse qui pénètre comme un trait invisible, et dont la valeur ni la puissance ne peuvent se garantir. Nous allons parler maintenant d'un genre plus noble; nous allons traiter des *Boa*, des plus grands et des plus forts des serpents, de ceux qui, ne contenant aucun venin, n'attaquent que par besoin, ne combattent qu'avec audace, ne domptent que par leur puissance; et contre lesquels on peut opposer les armes aux armes, le courage au courage, la force à la force, sans craindre de recevoir, par une piqûre insensible, une mort aussi cruelle qu'imprévue.

Parmi ces premières espèces, parmi ce genre distingué dans l'ordre des serpents, le devin occupe la première place. La nature l'en a fait roi par la supériorité des dons qu'elle lui a prodigués. Elle lui a accordé la beauté, la grandeur, l'agilité, la force, l'industrie; elle lui a en quelque sorte tout donné, hors ce funeste poison départi à certaines espèces de serpents, presque toujours aux plus petites, et qui a fait regarder l'ordre entier de ces animaux comme des objets d'une grande terreur.

Le devin est donc parmi les serpents, comme l'éléphant ou le lion parmi les quadrupèdes. Il surpasse les animaux de son ordre, par sa grandeur comme le premier, et par sa force comme le second; il parvient communément à la longueur de plus de vingt pieds; et, en réunissant les témoignages des voyageurs, il paroît que c'est à cette espèce qu'il faut rapporter

les individus de quarante ou cinquante pieds de long, qui habitent, suivant ces mêmes voyageurs, les déserts brûlants où l'homme ne pénètre qu'avec peine[1].

1. Gronovius avoit dans son cabinet une dépouille d'un serpent Devin qui avoit six pieds de longueur; et il a écrit en avoir vu dans plusieurs cabinets dont la longueur étoit de vingt pieds. P. 70, Musæum Gronovii, Leyde, 1754, in-folio. Sans parler du fameux serpent de Norwége, qui, suivant Olaüs Magnus (liv. 21, chap. 43), avoit plus de deux cents pieds de longueur avec une épaisseur de vingt pieds, et dont il faut ranger l'histoire parmi les fables, l'on peut citer, entre plusieurs témoignages, celui de George Anderson, qui, dans le sixième chapitre de son Voyage en Orient, dit que dans l'île de Java il y a des serpents assez grands pour avaler des hommes entiers. Le voyageur Iversen tua lui-même un serpent de vingt-trois pieds de longueur; voyez son Voyage dans les contrées orientales, chapitre 4. Baldæus, dans sa description de l'île de Ceylan, chap. 22, dit qu'on y trouve des serpents de huit, neuf et dix aunes de long; mais qu'il y en a de plus grands dans l'île de Java, ainsi que dans celle de Banda; qu'on y en avoit pris un qui avoit dévoré un cerf, et un second qui avoit englouti une femme tout entière.

« Nous lisons qu'auprès de Batavia, établissement hollandois dans » les Indes orientales, il y a des serpents de cinquante pieds de lon- » gueur. » Essai sur l'histoire naturelle des Serpents, par Charles Owen. Londres, 1742, pag. 15.

Dans l'île de Carajan on voit, suivant Marc Paul, liv. 2, ch. 40, de très grands serpents qui ont dix pas de longueur et une épaisseur de dix palmes.

Nous croyons devoir rapporter aussi le passage suivant, extrait de la Description du Museum du P. Kircher, dans laquelle il est question de Devins de quarante palmes de longueur.

« Illum (serpentem) in paludibus Brasiliæ incolæ venantur ad » vescendum, sicuti itali anguillas. Palmorum duodecim longitudi- » nem æquat, sed ad *palmos quadraginta* hujusmodi serpentem extendi » aliquando significavit nostræ societatis missionarius in Brasilia, et » in spiras contortum vitulum devincire, quem suctu paulatim devo- » rat, ut bufones aliqui serpentes deglutiunt. Cæterum veneno caret, » et dentibus minutissimis ejus os munitur. Collum angustum est, et » caudam versus paulatim in angustum contrahitur. Tota pellis squa-

C'est aussi à cette espèce qu'appartenoit ce serpent énorme dont Pline a parlé, et qui arrêta, pour ainsi

» mis tecta serie pulchra dispositis, prona parte minoribus, supina » majoribus, colorum varietate eleganti; nam dorsum a capite ad ex- » tremam caudam continuo ordine secundum longitudinem nigri- » cantibus, quasi clypeiformibus maculis ornatur; extrema vero cauda » ovalis formæ maculis nigricantibus distincta; latera alterius formæ » maculis, instar foliorum mali, depicta sunt specie venusta, colore » subfusco. Talem serpentem sub nomine Serpentis Americani retulit » Wormius, page 263. Illius etiam mentionem fecit Andreas Cleyerus, » in observ. 7. decuriæ 2, tom. II, Ephemerid. Germanicarum, p. 18. » (Voyez les notes suivantes.) Qui illum ait degera in Ambona Molu- » carum insula. In Brasilia *Boiguacu* vocari aiunt, atque imprimis in » eo regno nascuntur similes serpentes. »

Hujus, vel similis serpentis mentionem fecit in suo Commentario ad historiam Æthyopicam Jobus Ludolphus, pag. 166, aitque illum in Italia quoque olim notum, scribente Plineo, lib. 8, cap. 14. Aluntur primo *bubuli lactis suctu*, *unde nomen traxere*. D. tamen Hyeronimus in vita sancti Hilarionis: *Draco*, inquit, miræ magnitudinis (quos Gentili sermone *Boas* vocant), ab eo, quod tam grandes sint, ut boves glutire soleant, omnem late vastabat provinciam, etc. Musœum Kircherianam. Romæ 1773, classis secunda, fol. 33.

« Les couleuvres qu'on appelle *Caçadoras* ou chasseuses, sont de la » grosseur des Bujos (auxquels l'auteur attribue une longueur de huit » aunes ou environ); mais elles sont plus longues de plusieurs aunes; » et l'on ne peut voir, sans étonnement, la légèreté avec laquelle elles » courent après la proie qu'elles ont aperçue, et qu'elles attrapent » sans qu'elle puisse leur échapper. » Histoire naturelle de l'Orénoque, par le P. Joseph Gumilla, traduit de l'espagnol par M. Eidous. Avignon, 1758, vol. III, pag. 75.

« Dans le royaume de Congo, il y a de serpents de vingt-cinq pieds » de long qui avalent une brebis; ils s'étendent ordinairement au so- » leil pour digérer ce qu'ils ont mangé : lorsque les nègres s'en aper- » çoivent, ils les tuent, leur coupent la tête et la queue, les éventrent » et les mangent; on les trouve ordinairement gras comme des co- » chons. » Collect. académ., partie étrang., vol. III, p. 485.

« Suivant le voyageur Artus, les serpents de la Côte-d'Or ont com- » munément vingt pieds de longueur, et cinq ou six de *largeur* (appa- » remment de circonférence), mais il s'en trouve de beaucoup plus

dire, l'armée romaine auprès des côtes septentrionales de l'Afrique[1]. Sans doute il y a de l'exagération

» grands. Il en vit un qui, sans avoir plus de trois pieds de longueur, » étoit assez gros pour faire la charge de six hommes. » Hist. génér. des Voy. édit. in-12, vol. XIV. p. 213. « Bosman s'étend, comme » Artus, sur le nombre et la grandeur des serpents de la Côte-d'Or : » le plus monstrueux qu'il ait vu n'avoit pas moins de vingt pieds de » longueur ; mais il ajoute qu'il s'en trouve de beaucoup plus grands » dans l'intérieur des terres. Les Hollandois, dit-il, ont souvent trouvé » dans leurs entrailles non seulement des animaux, mais des hommes » entiers. » Idem. pag. 214. « Les nègres d'Axim tuèrent un serpent » long de vingt-deux pieds, dans le ventre duquel on trouva un daim » entier. Vers le même temps on trouva dans un autre, à Boutri, les » restes d'un nègre qu'il avoit dévoré. » Idem, p. 216.

« Plusieurs serpents du royaume de Kayor ont jusqu'à vingt-cinq » pieds de long sur un pied et demi de diamètre. » Voyage du sieur Brue. Hist. génér. des Voyages, édit. in-12, vol. VII, p. 460.

« Sur la rivière de Kurbali, auprès des côtes occidentales de l'Afri- » que, on voit des serpents de trente pieds qui seroient capables d'a- » valer un bœuf. » Voy. de Labat, vol. V, p. 249.

« On trouve aux Moluques de grandes couleuvres qui ont plus de » trente pieds de long, et qui sont d'une grosseur proportionnée; elles » rampent pesamment; on n'a jamais reconnu qu'elles soient veni- » meuses. Ceux qui les ont vues assurent que, lorsqu'elles manquent » de nourriture, elles mâchent d'une certaine herbe dont elles doivent » la connoissance à l'instinct de la nature: après quoi, elles montent » sur les arbres au bord de la mer, où elles dégorgent ce qu'elles ont » mâché; aussitôt divers poissons l'avalent, et tombant dans une sorte » d'ivresse qui les fait demeurer sans mouvement sur la surface de » l'eau, ils deviennent la proie des couleuvres. » Hist. natur. des Moluques, Histoire des Voyages, édit. in-12, liv. 1, t. XXXI, p. 199.

« L'animal le plus rare et le plus singulier du genre des reptiles, » est un grand serpent amphibie de vingt-cinq ou trente pieds de » long, et de plus d'un pied de grosseur, que les Indiens nomment » *Yacu-Mama*, c'est-à-dire *Mère de l'eau*, et qui habite ordinairement, » dit-on, les grands lacs formés par l'épanchement des eaux du fleuve » au dedans des terres. » Histoire natur. des environs de l'Amazone, Hist. génér. des Voy. tom. LIII, p. 445.

1. « Nota est in punicis bellis, ad flumen Bagradam, a Regulo im-

dans la longueur attribuée à ce monstrueux animal ; sans doute il n'avoit point cent vingt pieds de long comme le rapporte le naturaliste romain ; mais Pline ajoute que la dépouille de ce serpent demeura long-temps suspendue dans un temple de Rome, à une époque assez peu éloignée de celle où il écrivoit ; et à moins de renoncer à tous les témoignages de l'histoire, on est obligé d'admettre l'existence d'un énorme serpent, qui, pressé par la faim, se jetoit sur les soldats romains lorsqu'ils s'écartoient de leur camp, et qu'on ne put mettre à mort qu'en employant contre lui un corps de troupes, et en l'écrasant sous les mêmes machines militaires qui servoient à ces vainqueurs du monde à renverser les murs ennemis. C'étoit auprès des plaines sablonneuses d'Afrique qu'eut lieu ce combat remarquable ; le serpent devin se trouve aussi dans cette partie du monde ; et comme c'est le plus grand des serpents, c'est un individu de son espèce, qui doit avoir lutté contre les armées romaines. Ce mot de Rome antique désigne toujours la puissance et la victoire ; c'est donc la plus grande preuve que l'on puisse rapporter en faveur de la force du serpent dont nous écrivons l'histoire, que d'exposer les moyens employés par les conquérants de la terre, pour le soumettre et lui donner la mort.

Le devin est remarquable par la forme de sa tête, qui annonce, pour ainsi dire, la supériorité de sa force, et que l'on a comparée, avec assez de raison, à celle des chiens de chasse, appelés chiens cou-

» peratore ballistis, tormentisque, ut oppidum aliquod, expugnata
» serpens 120 pedum longitudinis. Pellis ejus maxillæque usque ad
» bellum Numantinum duravere in templo. » Pline, liv. 28, chap. 14.

chants[1]. Le sommet en est élargi; le front élevé et divisé par un sillon longitudinal; les orbites sont saillantes, et les yeux très gros; le museau est allongé, et terminé par une grande écaille blanchâtre, tachetée de jaune, placée presque verticalement, et échancrée par le bas pour laisser passer la langue; l'ouverture de la gueule très grande; les dents sont très longues[2], mais le devin n'a point de crochets mobiles; quarante-quatre grandes écailles couvrent or-

1. Séba, M. Laurent, etc.

2. « J'ai vu des couleuvres chasseuses (des Devins) vivantes, et » d'autres mortes, et leur ai trouvé des dents aussi grosses que celles » du meilleur levrier..... Quelles armes plus redoutables que leur » vitesse, jointe à l'opiniâtreté avec laquelle elles mordent! Dans le » temps que j'étois en Amérique, une de ces couleuvres saisit un la- » boureur par le talon et la cheville du pied; comme il étoit homme » de courage, il se saisit du premier arbre qui se présenta, et l'em- » brassa du mieux qu'il put en jetant des cris horribles; on accourut » pour le secourir, et le serpent se voyant pressé, serra les dents, lui » coupa le talon, et s'enfuit avec la vitesse d'un trait. » Hist. de l'Orénoque, déjà citée, vol. III, p. 76.

Cleyerus (lettre déjà citée) rapporte que, cherchant à voir le squelette d'un de ces grands serpents, ses domestiques en firent cuire les chairs dans de l'eau où l'on avoit mis de la chaux vive. Un d'eux voulant nettoyer la tête du serpent dont la cuisson avoit détaché les chairs, se blessa au doigt contre les grosses dent de l'animal. Cet accident fut suivi d'une enflure avec inflammation dans la partie affectée, d'une fièvre continue et de délire, qui ne cessèrent qu'après qu'on eut employé les remèdes convenables, et particulièrement une composition appelée *Lapis serpentinus*, et que les jésuites faisoient alors dans l'Inde. *Toute vésicule et toute chair* avoient été emportées par la chaux vive, observe l'auteur; par conséquent on ne doit attribuer à aucune sorte de venin les accidents dont il parle : et ce fait ne peut pas détruire les observations plusieurs fois répétées, qui prouvent que le devin n'est point venimeux : d'ailleurs nous venons de voir que sa gueule ne renferme point de crochets mobiles, ainsi que nous nous en sommes assurés nous-mêmes.

dinairement la lèvre supérieure et cinquante-trois la lèvre inférieure ; la queue est très courte en proportion du corps qui est ordinairement neuf fois aussi long que cette partie ; mais elle est très dure et très forte[1].

Ce serpent énorme est d'ailleurs aussi distingué par la beauté des écailles qui le couvrent et la vivacité des couleurs dont il est peint, que par sa longueur prodigieuse. Les nuances de ces couleurs s'effacent bientôt lorsqu'il est mort. Elles disparoissent plus ou moins, suivant la manière dont il est conservé, et le degré d'altération qu'il peut subir. Il n'est pas surprenant d'après cela qu'elles aient été décrites si diversement par les auteurs, et qu'il ait été représenté dans des planches, de manière que les différents individus de cette espèce aient paru former jusqu'à neuf espèces différentes[2]. Mais il y a plus : les couleurs du serpent devin varient beaucoup suivant le climat qu'il habite, et apparemment suivant l'âge, le sexe, etc. Aussi, croyons-nous très inutile de décrire, dans les plus petits détails, celles dont il est paré. Nous pensons devoir nous contenter de dire qu'il a communément sur la tête une grande tache, d'une couleur noire ou rousse très foncée, qui représente une sorte de croix dont la traverse est quelquefois supprimée. Tout le dessus de son dos est parsemé de belles et grandes taches ovales qui ont

1. Le sommet de la tête du devin est couvert d'écailles hexagones, petites, unies et semblables à celles du dos ; deux rangées longitudinales de grandes écailles s'étendent de chaque côté des grandes plaques, qui sont moins longues que dans la plupart des couleuvres, et dont on compte deux cent quarante-six sous le corps et cinquante-quatre sous la queue.

2. Séba, à l'endroit déjà cité.

ordinairement deux ou trois pouces de longueur, qui sont très souvent échancrées à chaque bout en forme de demi-cercle, et autour desquelles l'on voit d'autres taches plus petites de différentes formes. Toutes sont placées avec tant de symétrie, et la plupart sont si distinguées du fond par des bordures sombres qui, en imitant des ombres, les détachent et les font ressortir que, lorsqu'on voit la dépouille d'un de ces serpents, on croit moins avoir sous les yeux un ouvrage de la nature qu'une production de l'art compassée avec le plus de soin.

Toutes ces belles taches, tant celles qui sont ovales que les taches plus petites qui les environnent, présentent les couleurs les plus agréablement mariées et quelquefois les plus vives. Les taches ovales sont ordinairement d'un fauve doré, quelquefois noires ou rouges, et bordées de blanc; et les autres taches, d'un châtain plus ou moins clair, ou d'un rouge très vif, semé de points noirs ou roux, offrent souvent, d'espace en espace, ces marques brillantes que l'on voit resplendir sur la queue du paon ou sur les ailes des beaux papillons, et qu'on a nommées des yeux, parce qu'elles sont composées d'un point entouré d'un cercle plus clair ou plus obscur.

Le dessous du corps du devin est d'un cendré jaunâtre, marbré ou tacheté de noir.

On a assez rarement l'animal entier dans les collections d'histoire naturelle; mais il n'est guère aucun cabinet où la peau de ce serpent, séparée des plaques du dessous de son corps, ne soit étendue en forme de larges bandes. On leur a donné divers noms suivant la grandeur des individus, les pays d'où on

les a reçus, les variétés de leurs couleurs, et les différences qui peuvent se trouver dans les petites taches placées autour des taches ovales. Mais quelles que soient ces variétés d'âge, de sexe ou de pays, c'est toujours au serpent devin qu'il faudra rapporter ces belles peaux, et jusqu'à présent on ne connoît point d'autre serpent que ce dernier qui soit doué d'une taille très considérable, et qui ait en même temps sur le dos des taches ovales semblables à celles que nous venons d'indiquer.

Lorsque l'on considère la taille démesurée du serpent devin, l'on ne doit pas être étonné de la force prodigieuse dont il jouit. Indépendamment de la roideur de ses muscles, il est aisé de concevoir comment un animal qui a quelquefois trente pieds de long, peut avec facilité étouffer et écraser de très gros animaux dans les replis multipliés de son corps dont tous les points agissent, et dont tous les contours saisissent la proie, s'appliquent intimement à sa surface, et en suivent toutes les irrégularités.

Cette grande puissance, cette force redoutable, sa longueur gigantesque, l'éclat de ses écailles, la beauté de ses couleurs ont inspiré une sorte d'admiration, mêlée d'effroi, à plusieurs peuples encore peu éloignés de l'état sauvage ; et comme tout ce qui produit la terreur et l'admiration, tout ce qui paroît avoir une grande supériorité sur les autres êtres est bien près de faire naître, dans des têtes peu éclairées, l'idée d'un agent surnaturel, ce n'est qu'avec une crainte religieuse que les anciens habitants du Mexique ont vu le serpent devin. Soit qu'ils aient pensé qu'une masse considérable, exécutant des mou-

vements aussi rapides, ne pouvoit être mue que par un souffle divin, ou qu'ils n'aient regardé ce serpent que comme un ministre de la toute-puissance céleste, il est devenu l'objet de leur culte. Ils l'ont surnommé *Empereur*, pour désigner la prééminence de ses qualités. Objet de leur adoration, il a dû être celui de leur attention particulière; aucun de ses mouvements ne leur a, pour ainsi dire, échappé; aucune de ses actions ne pouvoit leur être indifférente; ils n'ont écouté qu'avec un frémissement religieux les sifflements longs et aigus qu'il fait entendre; ils ont cru que ces sifflements, que ces signes des diverses affections d'un être qu'ils ne voyoient que comme merveilleux et divin, devoient être liés avec leur destinée. Le hasard a fait que ces sifflements ont été souvent beaucoup plus forts ou plus fréquents dans les temps qui ont précédé les grandes tempêtes, les maladies pestilentielles, les guerres cruelles ou les autres calamités publiques; d'ailleurs les grands maux physiques sont souvent précédés par une chaleur violente, une sécheresse extrême, un état particulier de l'atmosphère, une électricité abondante dans l'air qui doivent agiter les serpents, et leur faire pousser des sifflements plus forts qu'à l'ordinaire; aussi les Mexicains n'ont regardé ceux du serpent devin que comme l'annonce des plus grands malheurs, et ce n'est qu'avec consternation qu'ils les ont entendus.

Mais ce n'est pas seulement un culte doux et pacifique qu'il a obtenu chez les plus anciens habitants du Nouveau-Monde. Son image y a été vénérée, non seulement au milieu des nuages d'encens, mais même de flots de sang humain, versé pour honorer le dieu

auquel ils l'avoient consacré, et qu'ils avoient fait cruel[1]. Nous ne rappelons qu'en frémissant le nombre immense de victimes humaines que la hache sanglante d'un fanatisme aveugle et barbare a immolées sur les autels de la divinité qu'il avoit inventée. Nous ne pensons qu'avec horreur aux morceaux de têtes et de tristes ossements trouvés par les Européens autour des temples où le serpent sembloit partager les hommages de la crainte[2]; et tant il faut de temps dans tous les pays pour que la raison brille de tout son éclat, la superstition qui a, pour ainsi dire, divinisé le devin, n'a pas seulement régné en Amérique. Aussi grand, aussi puissant, aussi redoutable dans les contrées ardentes de l'Afrique, il y a inspiré la même terreur, il y a paru aussi merveilleux, y a été également regardé par des esprits encore trop peu élevés au dessus de la brute, comme le souverain dispensateur des biens et des maux. On l'y a également adoré; on en a fait un dieu sur les côtes brûlantes du Mozambique, comme auprès du lac de Mexico, et il paroît même que le Japonois s'est prosterné devant lui[3].

Mais si l'opinion religieuse ne l'a pas fait régner sur l'homme dans toutes les contrées équatoriales, tant de l'ancien que du nouveau continent, il n'en

1. La divinité suprême des Mexicains, nommée *Vitzilipuztli*, étoit représentée tenant dans sa main droite un serpent, par lequel nous devons croire, d'après tout ce que nous venons de dire, qu'ils vouloient désigner l'espèce du serpent devin. Les temples et les autels de cette divinité, à laquelle ils faisoient des sacrifices barbares, offroient l'image du serpent. Hist. génér. des Voyages, édit. in-12, t. XLVIII.

2. Ibid.

3. Simon de Vries, cité dans Séba.

est presque aucune où il n'ait exercé sur les animaux l'empire de sa force. Il habite en effet presque tous les pays où il a trouvé assez de chaleur pour ne rien perdre de son activité, assez de proie pour se nourrir, et assez d'espace pour n'être pas trop souvent tourmenté par ses ennemis; il vit dans les Indes orientales et dans les grandes îles de l'Asie, ainsi que dans les parties de l'Amérique voisines des deux tropiques [1] ; il paroît même qu'autrefois il habitoit à des latitudes plus éloignées de la ligne, et qu'il vivoit dans le Pont, lorsque cette contrée, plus remplie de bois, de marais et moins peuplée, lui présentoit une surface plus libre ou plus analogue à ses habitudes et à ses appétits. Les relations des anciens doivent donner une bien grande idée de l'haleine empestée qui s'exhaloit de sa gueule, puisque Métrodore a écrit que l'immense serpent qu'il a placé dans cette contrée du Pont, et qui devoit être le devin, avoit le pouvoir d'attirer dans sa gueule béante les oiseaux qui voloient au dessus de sa tête, même à une assez grande hauteur [2]. Ce pouvoir n'a consisté sans doute que dans la corruption de l'haleine du

1. Il se pourroit que le serpent de la Jamaïque désigné dans Browne par la phrase suivante, *Cenchris tardigrada major lutea, maculis nigris notata; cauda breviori et crassiori*, appelé en anglois *the Yellow-Snake*, et qui parvient ordinairement à la longueur de seize ou vingt pieds, fût de l'espèce du devin, et qu'on ne lui eût donné l'épithète de *lent* (*tardigrada*), que parce qu'on l'auroit vu dans le temps de sa digestion, ou dans un commencement d'engourdissement. Browne, Hist. natur. de la Jamaïque, p. 461.

2. « Metrodorus..... cica rhyndacum amnem in Ponto, ut super » volantes quamvis alte perniciterque alites hausta raptas absorbeant. » Pline, liv. 28, chap. 14.

serpent qui, viciant l'air à une très petite distance, et l'imprégnant de miasmes putrides et délétères, a pu, dans certaines circonstances, étourdir des oiseaux, leur ôter leurs forces, les plonger dans une sorte d'asphyxie, et les contraindre à tomber dans la gueule énorme, ouverte pour les recevoir; mais quelque exagéré que soit le fait rapporté par Métrodore, il prouve la grandeur du serpent auquel il l'a attribué, et confirme notre conjecture au sujet de l'identité de son espèce avec celle du devin.

D'un autre côté, peu de temps avant celui où Pline a écrit, et sous l'empire de Claude, on tua, auprès de Rome, suivant ce naturaliste, un très grand serpent du genre des boa, dans le ventre duquel on trouva le corps entier d'un petit enfant, et qui pouvoit bien être de l'espèce du devin[1]. J'ai souvent ouï dire aussi à plusieurs habitants des provinces méridionales de France, que dans quelques parties de ces provinces, moins peuplées, plus couvertes de bois, plus entrecoupées par des collines, d'un accès plus difficile, et présentant plus de cavernes et d'anfractuosités, on avoit vu des serpents d'une longueur très considérable, qu'on auroit dû peut-être rapporter à l'espèce ou du moins au genre du devin[2].

1. « Faciunt his fidem in Italia appellatæ Boæ; in tantam amplitu-
» dinem exeuntes ut divo Claudio principe, occisæ in Vaticano soli-
» dus in alvo spectatus sit infans. » Pline, liv. 28, chap. 14.

2. Schwenckfeld dit, dans son histoire des Reptiles de la Silésie, qu'un homme digne de foi lui avoit assuré qu'on trouvoit, dans cette province, des serpents longs de huit coudées, et de la grosseur du bras; il les appelle *Boa, Natrix domestica, Serpens palustris, Serpens aquatilis, Anguis Boa, Draco Serpens.* Il est dit dans les Mémoires des Curieux de la Nature, pour l'année 1682, que peu de temps

Mais c'est surtout dans les déserts brûlants de l'Afrique, qu'exerçant une domination moins troublée, il parvient à la longueur la plus considérable. On frémit lorsqu'on lit, dans les relations des voyageurs qui ont pénétré dans l'intérieur de cette partie du monde, la manière dont l'énorme serpent devin s'avance au milieu des herbes hautes et des broussailles, ayant quelquefois plus de dix-huit pouces de diamètre, et semblable à une longue et grosse poutre qu'on remueroit avec vitesse. On aperçoit de loin, par le mouvement des plantes qui s'inclinent sous son passage, l'espèce de sillon que tracent les diverses ondulations de son corps; on voit fuir devant lui les troupeaux de gazelles et d'autres animaux dont il fait sa proie; et le seul parti qui reste à prendre dans ces solitudes immenses pour se garantir de sa dent meurtrière et de sa force funeste, est de mettre le feu aux herbes déjà à demi brûlées par l'ardeur du soleil. Le fer ne suffit pas contre ce dangereux serpent, lorsqu'il est parvenu à toute sa longueur. et surtout lorsqu'il est irrité par la faim. L'on ne peut éviter la mort qu'en couvrant un pays immense de flammes qui se propagent avec vitesse au milieu de végétaux presque

auparavant on avoit pris, auprès de Lausanne en Suisse, un si grand serpent, que sa circonférence égaloit celle *de deux cuisses très grosses.* La relation ajoutoit que ce serpent étoit monstrueux, et qu'il avoit des oreilles; et il est à remarquer que, dans presque tous les récits vagues et peu circonstanciés que l'on a faits concernant les énormes serpents des provinces méridionales de France, on leur a toujours supposé des oreilles, quoique aucune espèce de serpents n'ait même d'ouverture apparente pour l'organe de l'ouïe. Voyez les Mélanges des Curieux de la Nature de Vienne, Décur. 2, an. 1682, observation de Charl. Offredi, p. 317.

entièrement desséchés, en excitant ainsi un vaste incendie, et en élevant, pour ainsi dire, un rempart de feu contre la poursuite de cet énorme animal. Il ne peut être en effet arrêté ni par les fleuves qu'il rencontre, ni par les bras de mer dont il fréquente souvent les bords, car il nage avec facilité, même au milieu des ondes agitées[1]; et c'est en vain, d'un autre côté, qu'on voudroit chercher un abri sur des grands arbres; il se roule avec promptitude jusqu'à l'extrémité des cimes les plus hautes[2]; aussi vit-il souvent

1. « Le Paraguay a des serpents qu'on nomme *Chasseurs* (c'est l'es-
» pèce du devin, à laquelle on a donné ce nom en plusieurs contrées),
» qui montent sur les arbres pour découvrir leur proie, et qui s'élan-
» çant dessus quand elle s'approche, la serrent avec tant de force qu'elle
» ne peut se remuer, et la dévorent toute vivante : mais lorsqu'ils ont
» avalé des bêtes entières, ils deviennent si pesants, qu'ils ne peuvent
» plus se traîner..... Plusieurs de ces monstrueux reptiles vivent de
» poisson, et le père de Montoya raconte qu'il vit un jour une cou-
» leuvre dont la tête étoit de la grosseur d'un veau, et qui pêchoit sur le
» bord d'une rivière; elle commençoit par jeter de sa gueule beaucoup
» d'écume dans l'eau, ensuite y plongeant la tête, et demeurant quel-
» que temps immobile, elle ouvroit tout d'un coup la gueule pour
» avaler quantité de poissons que l'écume sembloit attirer. Une autre
» fois le même missionnaire vit un Indien de la plus grande taille qui,
» étant dans l'eau jusqu'à la ceinture, occupé de la pêche, fut englouti
» par une couleuvre qui, le lendemain, le rejeta tout entier. » Histoire
génér. des Voyages, édit. in-12, tom. LV, pag. 420 et suiv.

2. « M. Salmon nous apprend que dans l'île de Macassar il y a des
» singes aussi féroces que les chats sauvages, qui attaquent les voya-
» geurs, surtout les femmes, et les mangent après les avoir mis en
» pièces; de sorte qu'on est obligé, pour s'en défendre, d'aller tou-
» jours armé. Il ajoute que ces singes ne craignent d'autres bêtes que
» les serpents, qui les poursuivent avec une vitesse extraordinaire, et
» vont les chercher jusque sur les arbres, ce qui les oblige d'aller en
» troupes pour s'en garantir, ce qui n'empêche pas qu'ils ne les atta-
» quent et ne les avalent tout en vie, lorsqu'ils peuvent les attraper. »
Hist. natur. de l'Orénoque, vol. III, p. 78. Les récits des autres voya-

dans les forêts. Enveloppant les tiges dans les divers replis de son corps, il se fixe sur les arbres à différentes hauteurs, et y demeure souvent long-temps en embuscade, attendant patiemment le passage de sa proie. Lorsque, pour l'atteindre ou pour sauter sur un arbre voisin, il a une trop grande distance à franchir, il entortille sa queue autour d'une branche, et suspendant son corps allongé à cette espèce d'anneau, se balançant et tout d'un coup s'élançant avec force il se jette comme un trait sur sa victime, ou contre l'arbre auquel il veut s'attacher.

Il se retire aussi quelquefois dans les cavernes des montagnes, et dans d'autres antres profonds où il a moins à craindre les attaques de ses ennemis, et où il cherche un asile contre les températures froides, les pluies trop abondantes, et les autres accidents de l'atmosphère qui lui sont contraires.

Il est connu sous le nom trivial de *grande Couleuvre*, sur les rivages noyés de la Guiane: il y parvient communément à la grandeur de trente pieds, et même, dans certains endroits, à celle de quarante. Comme le nom qu'il y porte y est donné à presque tous les serpents qui joignent une grande force à une longueur considérable, et qui en même temps n'ont point de venin, et sont dépourvus des crochets mobiles qu'on remarque dans les vipères, on est assez embarrassé pour distinguer, parmi les divers faits rapportés par les voyageurs, touchant les serpents, ceux qui conviennent au devin. Il paroît bien con-

geurs nous portent à croire que l'espèce de serpent dont a parlé M. Salmon est celle du Devin.

staté cependant qu'il y jouit d'une force assez grande, pour qu'un seul coup de sa queue renverse un animal assez gros, et même l'homme le plus vigoureux. Il y attaque le gibier le plus difficile à vaincre; on l'y a vu avaler des chèvres et étouffer des couguars, ces représentants du tigre dans le Nouveau-Monde. Il dévore quelquefois, dans les Indes orientales, des animaux encore plus considérables, ou mieux défendus, tels que les porc-épics, des cerfs et des taureaux[1]; et ce fait effrayant étoit déjà connu des anciens[2].

Lorsqu'il aperçoit un ennemi dangereux, ce n'est point avec ses dents qu'il commence un combat qui alors seroit trop désavantageux pour lui; mais il se précipite avec tant de rapidité sur sa malheureuse victime, l'enveloppe dans tant de contours, la serre avec tant de force, fait craquer ses os avec tant de

1. « Ces serpents (ceux dont parle ici l'auteur sont évidemment des » serpents devins) ont plus de vingt-cinq pieds de longueur, et quoiqu'ils » ne paroissent pas pouvoir avaler de gros animaux, l'expérience prouve » le contraire. J'achetai d'un chasseur un de ces serpents, que je dis- » séquai, et dans le ventre duquel je trouvai un cerf entier de moyen » âge et revêtu encore de sa peau; j'en achetai un autre qui avoit » dévoré un bouc sauvage, malgré les grandes cornes dont il étoit » armé; et je tirai du ventre d'un troisième, un porc-épic entier et » garni de ses piquants. Dans l'île d'Amboine, une femme grosse fut » un jour avalée tout entière par un de ces serpents. » Extrait d'une lettre d'André Cleyerus, écrite de Batavia à Mentzélius, Éphémérides des Curieux de la Nature. Nuremberg, 1684, Décade 2, an. 2, 1683, page 18.

2. Megasthenes scribit, in India serpentes in tantam magnitudinem adolescere, ut solidos hauriant cervos taurosque. Pline, livre 28, chap. 14.

violence, que, ne pouvant ni s'échapper, ni user de ses armes, et réduite à pousser de vains mais affreux hurlements, elle est bientôt étouffée sous les efforts multipliés du monstrueux reptile.

Si le volume de l'animal expiré est trop considérable pour que le devin puisse l'avaler, malgré la grande ouverture de sa gueule, la facilité qu'il a de l'agrandir, et l'extension dont presque tout son corps est susceptible, il continue de presser sa proie mise à mort; il en écrase les parties les plus compactes; et, lorsqu'il ne peut point les briser ainsi avec facilité, il l'entraîne en se roulant avec elle auprès d'un gros arbre, dont il renferme le tronc dans ses replis; il place sa proie entre l'arbre et son corps; il les environne l'un et l'autre de ses nœuds vigoureux, et, se servant de la tige noueuse comme d'une sorte de levier, il redouble ses efforts, et parvient bientôt à comprimer en tous sens, et à moudre, pour ainsi dire, le corps de l'animal qu'il a immolé[1].

Lorsqu'il a donné ainsi à sa proie toute la souplesse qui lui est nécessaire, il l'allonge en continuant de la presser, et diminue d'autant sa grosseur; il l'imbibe de sa salive ou d'une sorte d'humeur analogue qu'il répand en abondance; il pétrit, pour ainsi dire, à l'aide de ses replis, cette masse devenue informe, ce corps qui n'est plus qu'un composé con-

1. Lettre d'André Cleyerus, déjà citée. L'auteur ajoute: « Dans le » royaume d'Aracan, sur les confins de celui de Bengale, on a vu un » serpent (un devin) démesuré se jeter, auprès des bords d'un fleuve, » sur un très grand urus (bœuf sauvage), et donner un spectacle af- » freux par son combat avec ce terrible animal; on pouvoit entendre » à la distance d'une portée de canon d'un très grand calibre, le cra- » quement des os de l'urus, brisés par les efforts de son ennemi. »

fus de chairs ramollies et d'os concassés[1]. C'est alors qu'il l'avale, en la prenant par la tête, en l'attirant à lui, et en l'entraînant dans son ventre par de fortes aspirations plusieurs fois répétées; mais, malgré cette préparation, sa proie est quelquefois si volumineuse qu'il ne peut l'engloutir qu'à demi; il faut qu'il ait digéré au moins en partie la portion qu'il a déjà fait entrer dans son corps, pour pouvoir y faire pénétrer l'autre; et l'on a souvent vu le serpent devin la gueule horriblement ouverte, et remplie d'une proie à demi dévorée, étendu à terre, et dans une sorte d'inertie qui accompagne presque toujours sa digestion[2].

Lorsqu'en effet il a assouvi son appétit violent, et rempli son ventre de la nourriture nécessaire à l'entretien de sa grande masse, il perd pour un temps son agilité et sa force; il est plongé dans une espèce de sommeil; il gît sans mouvement, comme un lourd fardeau, le corps prodigieusement enflé; et cet engourdissement qui dure quelquefois cinq ou six jours doit être assez profond; car, malgré tout ce qu'il faut retrancher des divers récits publiés, touchant ce serpent, il paroît que, dans différents pays, particulièrement aux environs de l'isthme de Panama en Amérique, des voyageurs, rencontrant le devin à demi caché sous l'herbe épaisse des forêts qu'ils traversoient, ont plusieurs fois marché sur lui dans le

1. Notes communiquées par M. de La Borde, correspondant du Cabinet du Roi.

Lettre d'André Cleyerus.

2. Laurenti Specimen medicum.

temps où sa digestion le tenoit dans une espèce de torpeur. Ils se sont même reposés, a-t-on écrit, sur son corps gisant à terre, et qu'ils prenoient, à cause des feuillages dont il étoit couvert, pour un tronc d'arbre renversé, sans faire faire aucun mouvement au serpent, assoupi par les aliments qu'il avoit avalés, ou peut-être engourdi par la fraîcheur de la saison. Ce n'est que, lorsque allumant du feu trop près de l'énorme animal, ils lui ont redonné, par cette chaleur, assez d'activité, pour qu'il recommençât à se mouvoir, qu'ils se sont aperçus de la présence du grand reptile qui les a glacés d'effroi, et loin duquel ils se sont précipités[1].

Ce long état de torpeur a fait croire à quelques

1. « On ne sera pas surpris que ces sortes de couleuvres (les couleuvres chasseuses ou les devins) parviennent à une grosseur si démesurée, si l'on se rappelle que ces pays sont déserts et couverts de forêts immenses...... Le père Simon rapporte que dix-huit Espagnols étant arrivés dans les bois de Coro, dans la province de Venezuela, et se trouvant fatigués de la marche qu'ils avoient faite, ils s'assirent sur une de ces couleuvres, croyant que ce fût un vieux tronc d'arbre abattu, et que lorsqu'ils s'y attendoient le moins, l'animal commença à marcher, ce qui leur causa une surprise extrême. » Hist. natur. de l'Orénoque, par le P. Gumilla, vol. III, p. 77.

« On trouve encore une espèce de serpents fort extraordinaires, » longs de quinze à vingt pieds, et si gros qu'ils peuvent avaler un » homme. Ils ne passent pas cependant pour les plus dangereux, parce » que leur monstrueuse grosseur les fait découvrir de loin, et donne » plus de facilité à les éviter. On n'en rencontre guère que dans les » lieux inhabités. Dellon en vit plusieurs fois de morts, après de » grandes inondations qui les avoient fait périr, et qui les avoient en- » traînés dans les campagnes ou sur les rivages de la mer; à quelque » distance on les auroit pris pour des troncs d'arbres abattus ou dessé- » chés. Mais il les peint beaucoup mieux dans le récit d'un accident » dont on ne peut douter sur son témoignage, et qui confirme ce

voyageurs que le serpent devin avaloit quelquefois des animaux d'un volume si considérable qu'il étoit étouffé en les dévorant; et c'est ce temps d'engourdissement que choisissent les habitants des pays qu'il fréquente pour lui faire la guerre, et lui donner la

» qu'on a lu dans d'autres relations sur la voracité de quelques serpents » des Indes.

» Pendant la récolte du riz, quelques chrétiens qui avoient été » gentils, étant allés travailler à la terre, un jeune enfant qu'ils avoient » laissé seul et malade à la maison, en sortit pour s'aller coucher à » quelques pas de la porte, sur des feuilles de palmier, où il s'endor- » mit jusqu'au soir. Ses parents, qui revinrent fatigués du travail, » le virent dans cet état; mais ne pensant qu'à préparer leur nourri- » ture ils attendirent qu'elle fût prête pour l'aller éveiller. Bientôt ils » lui entendirent pousser des cris à demi étouffés qu'ils attribuèrent à » son indisposition; cependant comme il continuoit à se plaindre, » quelqu'un sortit et vit en s'approchant qu'une de ces grosses cou- » leuvres avoit commencé à l'avaler. L'embarras du père et de la mère » fut aussi grand que leur douleur; on n'osoit irriter la couleuvre, de » peur qu'avec ses dents elle ne coupât l'enfant en deux, ou qu'elle » n'achevât de l'engloutir; enfin de plusieurs expédients on préféra » celui de la couper par le milieu du corps, ce que le plus adroit et » le plus hardi exécuta fort heureusement d'un seul coup de sabre; » mais comme elle ne mourut pas d'abord, quoique séparée en deux » elle serra de ses dents le corps tendre de l'enfant.... et il expira peu » de moment après.

» Schouten donne à ces monstres affamés le nom de Polpos. Ils » ont, dit-il, la tête affreuse et presque semblable à celle du sanglier; » leur gueule et leur gosier s'ouvrent jusqu'à l'estomac lorsqu'ils voient » une grosse pièce à dévorer; leur avidité doit être extrême, car ils » s'étranglent ordinairement lorsqu'ils dévorent un homme ou quel- » que animal. On prétend d'ailleurs que l'espèce n'est pas venimeuse. » Il est vrai que nos soldats, pressés de la faim, en ayant quelquefois » trouvé qui venoient de crever pour avoir avalé une trop grosse pièce, » telle qu'un veau, les ont ouverts, en ont tiré la bête qu'ils avoient » dévorée, sans qu'il leur en soit arrivé le moindre mal. » Description du Malabar, Hist. générale des Voyages, édition in-12, v. XLIII, page 345.

mort. Car, quoique le devin ne contienne aucun poison, il a besoin de tant consommer, que son voisinage est dangereux pour l'homme, et surtout pour la plupart des animaux domestiques et utiles. Les habitants de l'Inde, les nègres de l'Afrique, les sauvages du Nouveau-Monde se réunissent plusieurs autour de l'habitation du serpent devin. Ils attendent le moment où il a dévoré sa proie, et hâtent même quelquefois cet instant, en attachant auprès de l'antre du serpent quelque gros animal qu'ils sacrifient, et sur lequel le devin ne manque pas de s'élancer. Lorsqu'il est repu, il tombe dans cet affaissement et cette insensibilité dont nous venons de parler; et c'est alors qu'ils se jettent sur lui, et lui donnent la mort sans crainte comme sans danger. Ils osent, armés d'un simple lacs, s'approcher de lui et l'étrangler, ou ils l'assomment à coups de branches d'arbres[1]. Le désir

1. Lettre d'André Cleyerus.

Nous croyons qu'on verra ici avec plaisir le récit de la manière dont, suivant Diodore de Sicile, on prit en Égypte, et sous un Ptolomée, un serpent énorme qui à cause de sa grandeur ne peut être rapporté qu'à l'espèce du devin. « Plusieurs chasseurs, encouragés par la munificence de Ptolomée, résolurent de lui amener à Alexandrie un » des plus grands serpents. Cet énorme reptile, long de *trente coudées*, » vivoit sur le bord des eaux; il y demeuroit immobile, couché à » terre, et son corps replié en cercle; mais lorsqu'il voyoit quelque » animal approcher du rivage qu'il habitoit, il se jetoit sur lui avec » impétuosité, le saisissoit avec sa gueule ou l'enveloppoit dans les » replis de sa queue. Les chasseurs l'ayant aperçu de loin, imaginèrent » qu'ils pourroient aisément le prendre dans des lacs et l'entourer de » chaîne; ils s'avancèrent avec courage; mais lorsqu'ils furent plus » près de ce serpent démesuré, l'éclat de ses yeux étincelants, son dos » hérissé d'écailles, le bruit qu'il faisoit en s'agitant, sa gueule ouverte et armée de dents longues et crochues, son regard horrible et » féroce les glacèrent d'effroi : ils osèrent cependant s'avancer pas à

de se délivrer d'un animal destructeur, n'est pas le seul motif qu'on ait pour en faire la chasse. Les habitants de l'île de Java, les nègres de la côte d'Or et plusieurs autres peuples mangent sa chair, qui est pour eux un mets agréable[1]; dans d'autres pays, sa

» pas, et jeter de forts liens sur sa queue; mais à peine ces liens eu-» rent-ils touché le monstrueux animal, que se retournant avec viva-» cité, et faisant entendre des sifflements aigus, il dévora le chasseur » qui se trouva le plus près de lui, et en tua un second d'un coup de » sa queue, et mit les autres en fuite. Ces derniers ne voulant cepen-» dant pas renoncer à la récompense qui les attendoit, et imaginant » un nouveau moyen, firent faire un rêt composé de cordes très gros-» ses, et proportionné à la grandeur de l'animal : ils le placèrent au-» près de la caverne du serpent, et ayant bien observé le temps de sa » sortie et de sa rentrée, ils profitèrent de celui où l'énorme reptile » étoit allé chercher sa proie, pour boucher avec des pierres l'entrée » de son repaire. Lorsque le serpent revint ils se montrèrent tous à la » fois avec plusieurs hommes armés d'arcs et de frondes, plusieurs » autres à cheval, et d'autres qui faisoient résonner à grand bruit des » trompettes et des instruments retentissants; le serpent se voyant en-» touré de cette multitude se redressoit, et jetoit l'effroi par ses hor-» ribles sifflements parmi ceux qui l'environnoient; mais effrayé lui-» même par les dards qu'on lui lançoit, la vue des chevaux, le grand » nombre des chiens qui aboyoient, et le bruit aigu des trompettes, il » se précipita vers l'entrée ordinaire de sa caverne; la trouvant fermée, » et toujours troublé de plus en plus par le bruit des trompettes, des » chiens et des chasseurs, il se jeta dans le rêt, où il fit entendre des » sifflements de rage; mais tous ses efforts furent vains, et sa force » cédant à tous les coups dont on l'assaillit, et à toutes les chaînes » dont on le lia, on le conduisit à Alexandrie, où une longue diète » apaisa sa férocité. »

1. « Les nègres de la Côte-d'Or mangent la chair de ces grands » serpents, et la préfèrent à la meilleur volaille. » Hist. génér. des Voyages, édit. in-12, vol. XIV, pag. 213. « Quelques domestiques nè-» gres de Bosmon aperçurent, près de Mauri (sur la Côte-d'Or), un » serpent de dix-sept pieds de long et d'une grosseur proportionnée. » Il étoit au bord d'un trou rempli d'eau, entre deux porcs-épics, avec » lesquels il s'engagea dans un combat fort animé..... Les nègres ter-

peau sert de parure; les habitants du Mexique se revêtoient de sa belle dépouille; et, dans ces temps

» minèrent la bataille en tuant les trois champions à coups de fusil; ils » les apportèrent à Mauri, où, rassemblant leurs camarades, ils en firent ensemble un festin délicieux. » Ibid. pag. 216.

« Lopez parle d'un serpent d'excessive grandeur qui a quelquefois, » dit-il, vingt-cinq empas de long sur cinq de large, et dont la gueule » et le ventre sont si vastes, qu'il est capable d'avaler un cerf entier. Les » nègres l'appellent, dans leur langue, le grand Serpent d'eau, ou le » grand Hydre. Il vit en effet dans les rivières, mais il cherche sa proie » sur terre, et monte sur quelque arbre d'où il guette les bestiaux: » s'il en voit un qu'il puisse saisir il se laisse tomber dessus, s'entortille autour de lui, le serre de sa queue, et l'ayant mis hors d'état » de se défendre il le tue par ses morsures, ensuite il le traîne dans » quelque lieu écarté, où il le dévore à son aise; peau, dit l'auteur, » os et cornes. Lorsqu'il s'est bien rempli, il tombe dans une espèce » de stupidité ou de sommeil si profond, qu'un enfant seroit capable » de le tuer. Il demeure dans cet état l'espace de cinq à six jours, à la » fin desquels il revient à lui-même. Cette redoutable espèce de serpent change de peau dans la saison ordinaire, et quelquefois après » s'être monstrueusement rassasiée. Ceux qui la trouvent ne manquent » pas de la montrer en spectacle. La chair de cet animal passe entre » les nègres pour un mets plus délicieux que la volaille. Lorsqu'il leur » arrive de mettre le feu à quelque bois épais, ils y trouvent quantité » de ces serpents tout rôtis, dont ils font un admirable festin. Ce récit » est confirmé par Carli; il raconte qu'un jour, étant à se promener » sous des arbres, près de Kolumgo, les nègres de sa compagnie découvrirent un grand serpent qui traversoit la rivière de Quanza; ils » s'efforcèrent de le faire retourner sur ses traces en poussant des cris » et lui jetant des mottes de terre, car il ne se trouve point de pierres » dans le pays; mais rien ne put l'empêcher de gagner le rivage et de » prendre poste dans un petit bois assez près de la maison. Il se trouve » de ces serpents, dit le même auteur, qui ont vingt-cinq pieds de » long, et qui sont de la grosseur d'un poulain. Ils ne font qu'un morceau d'une brebis; aussitôt qu'ils l'ont avalée, ils vont faire leur » digestion au soleil; les nègres qui connoissent leurs usages apportent » beaucoup de soin à les observer, et les tuent facilement dans cet » état pour le seul plaisir d'en manger la chair. Ils les écorchent et ne » jettent que la queue, la tête et les entrailles. Ce serpent paroît être

antiques où des monstres de toute espèce ravageoient des contrées de l'ancien continent, que l'art de l'homme commençoit à peine d'arracher à la nature, combien de héros portèrent la peau de grands serpents qu'ils avoient mis à mort, et qui étoient vraisemblablement de l'espèce ou du genre du devin, comme des marques de leur valeur, et des trophées de leur victoire!

C'est lorsque la saison des pluies est passée dans les contrées équatoriales, que le devin se dépouille de sa peau altérée par la disette qu'il éprouve quelquefois, ou par l'action de l'atmosphère, par le frottement de divers corps, et par toutes les autres causes extérieures qui peuvent la dénaturer. Le plus souvent il se tient caché pendant que sa nouvelle peau n'est pas encore endurcie, et qu'il n'opposeroit à la poursuite de ses ennemis qu'un corps foible et dépourvu de son armure. Il doit demeurer alors renfermé ou dans le plus épais des forêts, ou dans les antres profonds qui lui servent de retraite. Nous pensons, au reste, qu'ordinairement il ne s'engourdit complètement dans aucune saison de l'année. Il ne se trouve en effet que dans les contrées très voisines des tropiques où la saison des pluies n'amène jamais une température assez froide pour suspendre ses mou-

» le même qui porte, suivant Dapper, le nom d'*Embamma* dans le » royaume d'Angola; et celui de *Minia* dans le pays des Quojas. Sa » gueule, ajoute cet écrivain, est d'une grandeur si extraordinaire, » qu'il peut avaler un bouc, ou même un cerf entier. Il s'étend dans les » chemins comme une pièce de bois mort, et d'un mouvement fort » léger, il se jette sur les passants, hommes ou animaux. » Histoire naturelle de Congo, d'Angola et de Benguela. Histoire génér. des Voyages, édit. in-12, liv. 13, tom. XVII, p. 249 et suiv.

vements vitaux. Et comme cette saison des pluies varie beaucoup dans les différentes contrées équatoriales de l'ancien et du nouveau continent, et qu'elle dépend de la hauteur des montagnes, de leur situation, des vents, de la position des lieux, en deçà ou au delà de la ligne, etc., le temps du renouvellement de la peau et des forces du serpent, doit varier quelquefois de plusieurs mois et même d'une demi-année. Mais c'est toujours lorsque le soleil du printemps redonne l'activité à la nature, que le serdevin rajeuni, pour ainsi dire, plus fort, plus agile, plus ardent que jamais, revêtu d'une peau nouvelle, sort des retraites cachées où il a dépouillé sa vieillesse, et s'avance l'œil en feu sur une terre embrasée des nouveaux rayons d'un soleil plus actif. Il agite sa grande masse en ondes sinueuses au milieu des bois parés d'une verdure plus fraîche; faisant entendre au loin son sifflement d'amour, redressant avec fierté sa tête, impatient de la nouvelle flamme qu'il éprouve, s'élançant avec impétuosité, il appelle, pour ainsi dire, la compagne à laquelle il s'unit par des liens si étroits, que leurs deux corps ne paroissent plus en former qu'un seul. La fureur avec laquelle le devin se jette alors sur ceux qui l'approchent et le troublent dans ses plaisirs, ou le courage avec lequel il demeure uni à sa femelle malgré la poursuite de ses ennemis et les blessures qu'il peut recevoir, paroissent être les effets d'une union aussi vivement sentie qu'elle est ardemment recherchée : point de constance cependant dans leur affection; lorsque leurs désirs sont satisfaits, le mâle et la femelle se séparent;

bientôt ils ne se connoissent plus, et la femelle va seule au bout d'un temps dont on ignore la durée, déposer ses œufs sur le sable ou sous des feuillages.

C'est ici l'exemple le plus frappant d'une grande différence entre la grosseur de l'œuf et la grandeur à laquelle parvient l'animal qui en sort. Les œufs du devin n'ont en effet que deux ou trois pouces dans leur plus grand diamètre. Toute la matière dans laquelle le fœtus est renfermé n'est donc que de quelques pouces cubes; et cependant le serpent lorsqu'il a atteint tout son développement, ne contient-il pas quarante ou cinquante pieds cubes de matière?

Ces œufs ne sont point couvés par la femelle; la chaleur de l'atmosphère les fait seule éclore; ou tout au plus dans certaines contrées comme celles, par exemple, où l'humidité domine trop sur la chaleur, la femelle a le soin de pondre dans quelques endroits plus abrités, et où des substances fermentatives et ramassées augmentent, par la chaleur qu'elles produisent, l'effet de celle de l'atmosphère. On ignore combien de jours les œufs demeurent exposés à cette chaleur, avant que les petits serpents éclosent.

La grande différence qu'il y a entre la petitesse du serpent contenu dans son œuf, et la grandeur démesurée du serpent adulte, doit faire présumer que ce n'est qu'au bout d'un temps très long, que le devin est entièrement développé; et n'est-ce pas une preuve que ce serpent vit un assez grand nombre d'années? Le nombre de ces années doit en effet être d'autant plus considérable que le devin est aussi vivace que la plupart des autres serpents. Ses différentes

parties jouissent de quelques mouvements vitaux, même après qu'elles ont été entièrement séparées du reste du corps[1]. On a vu, par exemple, la tête d'un devin coupée dans le moment où le serpent mordoit avec fureur, continuer de mordre pendant quelques instants, et serrer même alors avec plus de force, la proie qu'il avoit saisie, les deux mâchoires se rapprochant par un effet de la contraction que les muscles éprouvoient encore. Lorsque cette contraction eut entièrement cessé, on eut de la peine à desserrer les mâchoires, tant les parties de la tête étoient devenues roides; ce qui fit croire qu'elle conservoit quelque action, lorsque cependant il ne lui en restoit plus aucune[2].

1. Voyez à ce sujet Marcgrave à l'endroit déjà cité.

2. Ce fait m'a été confirmé, relativement au devin ou à d'autres grands serpents, par plusieurs voyageurs qui étoient allés dans l'Amérique méridionale, et particulièrement par M. le baron de Widerspach, correspondant du Cabinet du Roi.

L'HIPNALE[1].

Boa canina, Merr., Linn., Schn., Latr., Daud. — *Boa Hipnale*, Lacep.

C'est un assez beau serpent qui, ainsi que le devin, appartient au genre des boa, et a de grandes plaques sous la queue ainsi que sous le corps, mais qui lui est bien inférieur par sa longueur et par sa force. On le trouve dans le royaume de Siam. Le plus grand nombre des individus de cette espèce, qui ont été conservés dans les cabinets, n'avoient guère qu'un pouce et demi de circonférence et deux ou trois pieds de longueur, et telles étoient à peu près les dimensions de ceux qui sont décrits dans Séba[2]. Ce serpent est d'un blanc jaunâtre tirant plus ou moins sur le roux; le dessous du corps est d'une couleur plus claire, et Séba dit qu'on y remarque des taches noirâtres; mais nous n'en avons vu aucun

1. *L'Hipnale*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Boa Hipnale. Linn., Amphib. serpent.
Séba, mus. 2, tab. 34, fig. 1 et 2.
Boa exigua, 195. Laurenti Specimen medicum.

2. Un hipnale qui fait partie de la collection du Roi, a un pied onze pouces de longueur totale, et sa queue est longue de trois pouces.

vestige sur l'individu qui est conservé dans l'esprit-de-vin au Cabinet du Roi. Le dos est parsemé de taches blanchâtres bordées d'un brun presque noir. Malgré leur irrégularité, ces taches sont répandues sur le corps de l'hipnale de manière à le varier de couleurs agréables à la vue, et à représenter assez bien une riche étoffe brodée. Suivant Séba la femelle ne diffère du mâle que par sa tête qui est plus large. L'un et l'autre l'ont assez grande sans que cependant elle paroisse disproportionnée. Le tour de la gueule présente une sorte de bordure remarquable que l'on observe dans plusieurs boa, mais qui est ordinairement plus sensible dans l'hipnale à proportion de sa grandeur; elle est composée de grandes écailles très courbées, concaves à l'extérieur et qui étant ainsi comme creusées, forment une sorte de petit canal qui borde les deux mâchoires. On a mis ce serpent au nombre des cérastes[1] ou serpents cornus; il leur ressemble en effet par ses proportions; mais les cérastes ont deux rangées de petites plaques sous la queue, et d'ailleurs il n'a aucune apparence de corne. Il se nourrit de chenilles, d'araignées, et d'autres petits insectes; et comme il est très agréable par ses couleurs sans être dangereux, on doit le voir avec plaisir venir dans les environs des habitations, les délivrer d'une vermine toujours trop abondante dans les pays très chauds. Il a ordinairement cent soixante-dix-neuf grandes plaques sous le corps, et cent vingt sous la queue. Les écailles qui recouvrent sa tête sont semblables à celles du dos; mais le dessus du museau présente quatorze écailles un peu plus grandes.

1. Séba, à l'endroit déjà cité.

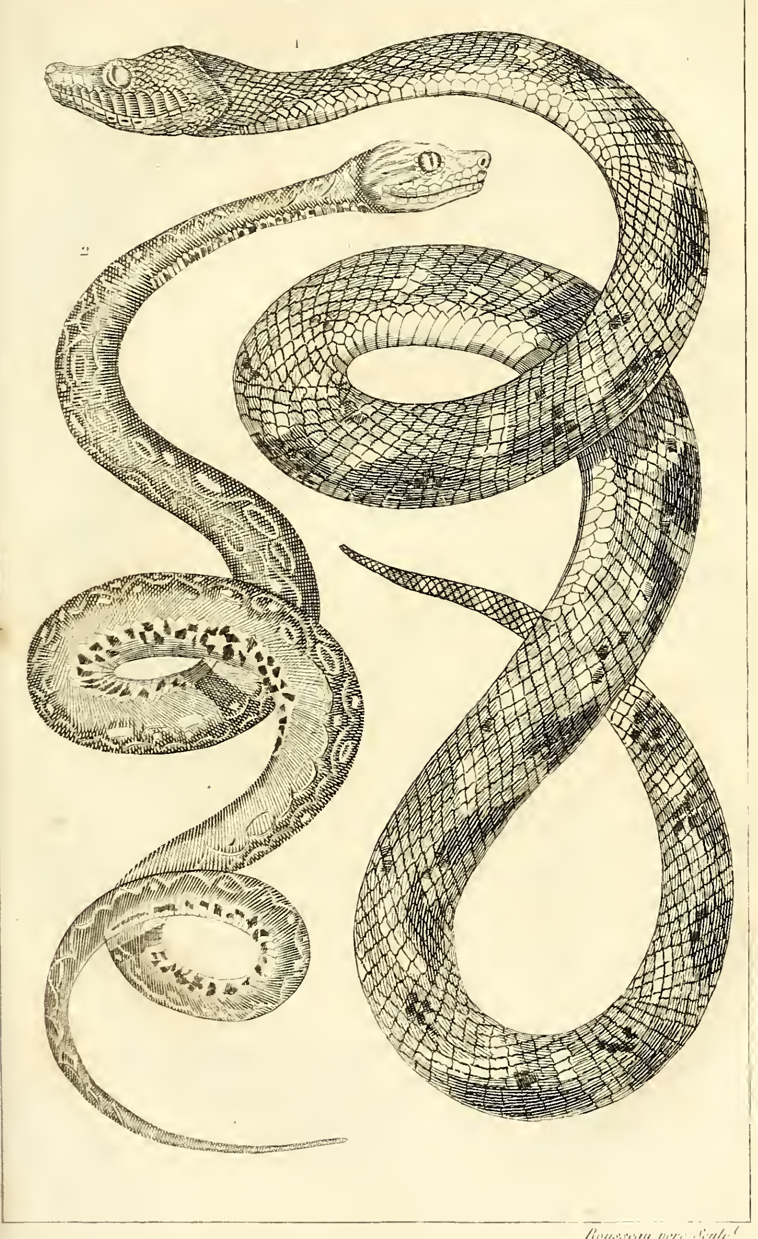
LE BOJOBI[1].

Boa canina, Merr., Linn., Schneid., Latr., Daud. — *Boa aurantiaca*, *Boa thalassina* et *Boa exigua*, Laur. — *Boa Hypnale*, Lacep., Schneid., Daud.

Quoique le bojobi n'égale point le serpent devin par sa force, sa grandeur ni la magnificence de sa parure, quoiqu'il cède en tout à ce roi des serpents, il n'en occupe pas moins une place distinguée parmi ces animaux; et peut-être le premier rang lui appartiendroit, si l'espèce du devin étoit détruite. La longueur à laquelle il peut parvenir est assez considérable; et il ne faut pas en fixer les limites d'après celles que présentent les individus de cette espèce conservés dans les cabinets[2]. Il doit être bien plus grand

1. *Tetrauchoalt Tleoa.*
Le Bojobi. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Boa canina. Linn., Amphib. serpent.
Séba, mus. 2, tab. 81, fig. 1, et tab. 96, fig. 2.
Boa aurantiaca, 194. *Boa thalassina,* 193. Laurenti Specimen medicum.

2. L'individu que nous avons décrit, et qui fait partie de la collec-



Rousseau père Sculp.t

1. LE BOJOBI __ 2. LA BRODERIE.

lorsqu'il a acquis tout son développement : et s'il faut s'en rapporter à ce qu'on a écrit de ce boa, sa longueur ne doit pas être très inférieure à celle du serpent devin. L'on a dit qu'il se jetoit sur des chiens et d'autres gros animaux; et qu'il les dévoroit[1]; et à moins qu'on ne lui ait attribué des faits qui appartiennent au devin, le bojobi doit avoir une longueur et une force considérables pour pouvoir mettre à mort, et avaler des chiens et d'autres animaux assez gros.

Ce serpent, qui ne se trouve que dans les contrées équatoriales, habite également l'Ancien et le Nouveau-Monde; mais il offre, dans les grandes Indes et en Amérique, le signe de la différence du climat, dans les diverses nuances qu'il présente, quoique d'ailleurs le bojobi de l'Amérique et celui des Indes se ressemblent par la place des taches, la proportion du corps, la forme de la tête, des dents, des écailles, par tout ce qui peut constituer l'identité d'espèce. Le bojobi du Brésil est d'un beau vert de mer plus ou moins foncé, qui s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, et sur lequel sont placées, d'espace en espace, des taches blanches irrégulières, dont quelques unes approchent un peu d'une losange, et qui sont toutes assez clair-semées, et distribuées avec assez d'élégance pour former sur le corps du bojobi un des plus beaux assortiments

tion de Sa Majesté, a deux pieds onze pouces de longueur totale, et à peu près sept pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

1. M. Linnée paroît avoir adopté cette opinion en donnant au Bojobi l'épithète de *canina;* de même qu'il a donné celle de *murina* à un boa qui se nourrit de rats.

de couleurs. Ses écailles sont d'ailleurs extrêmement polies et luisantes[1]; elles réfléchissent si vivement la lumière, qu'on lui a donné, ainsi qu'au serpent devin, le nom indien de *Tleoa*, qui veut dire serpent de feu : aussi lorsque le bojobi brille aux rayons du soleil, et qu'il étale sa croupe resplendissante d'un beau vert et d'un blanc éclatant, on croiroit voir une longue chaîne d'émeraudes, au milieu de laquelle on auroit distribué des diamants; et ces nuances sont relevées par la couleur jaune du dessous de son ventre, qui, à certains aspects, encadre, pour ainsi dire, dans de l'or, le vert et le blanc du dos.

Le bojobi des grandes Indes ne présente pas cet assemblage de vert et de blanc; mais il réunit l'éclat de l'or à celui des rubis. Le vert est remplacé par de l'orangé; et les taches du dos sont jaunâtres et bordées d'un rouge très vif. Voilà donc les deux variétés du bojobi qui ont reçu l'une et l'autre une parure éclatante d'autant plus agréable à l'œil, que le dessin en est simple et par conséquent facilement saisi.

On doit considérer ces serpents avec d'autant plus de plaisir, qu'il paroît qu'ils ne sont point venimeux, qu'ils ne craignent pas l'homme, et qu'ils ne cherchent pas à lui nuire; s'ils n'ont pas une sorte de familiarité avec lui comme plusieurs couleuvres, s'ils ne souffrent pas ses caresses, ils ne fuient pas sa demeure; ils vont souvent dans les habitations; ils ne font de mal à personne si on ne les attaque point; mais on ne les irrite pas en vain; ils mordent alors

1. Elles sont rhomboïdales.

avec force et même leur morsure est quelquefois suivie d'une inflammation considérable qui, augmentée par la crainte du blessé, peut, dit-on, donner la mort, si on n'y apporte point un prompt remède, en nétoyant la plaie, en coupant la partie mordue, etc. Néanmoins, suivant les voyageurs qui attribuent des suites funestes à la morsure du bojobi, ces accidents ne doivent pas dépendre d'un venin qu'il ne paroît pas contenir; et ce n'est que parce que ses dents sont très acérées[1], qu'elles font des blessures dangereuses, de même que toutes les espèces de pointes ou d'armes trop effilées[2].

1. Il y a deux rangs de dents à la mâchoire supérieure; les plus voisines du museau sont longues et recourbées comme les crochets à venin de la vipère, mais elles ne sont ni mobiles ni creuses.

2. Le bojobi a ordinairement deux cent trois grandes plaques sous le corps, et soixante-dix-sept sous la queue. Le dessus de sa tête est garni d'écailles semblables à celles du dos. Les deux os qui composent chaque mâchoire sont très séparés l'un de l'autre dans la partie du museau, et ainsi qu'on le voit dans la vipère commune. Les lèvres sont couvertes de grandes écailles, sur lesquelles on observe un sillon assez profond, et qui sont communément au nombre de vingt-trois sur la mâchoire supérieure, et de vingt-cinq sur l'inférieure.

LE RATIVORE[1].

Boa murina, MERR., LINN., LACEP., LATR. — *Boa Scytale*, LINN., SCHN. — *Boa Anaconda*, DAUD., CUV. — *Boa Gigas*, LATR.

ON trouve en Amérique, ainsi qu'aux grandes Indes, ce boa, dont la tête est conformée à peu près comme celle du devin, et couvert d'écailles rhomboïdales, unies ainsi que celles du dos, et à peu près de la même grandeur. Il n'a point de crochets à venin, et ses lèvres sont bordées de grandes écailles.

Le dessus du corps de ce boa est blanchâtre, ou d'un vert de mer, avec cinq rangées longitudinales de taches; la rangée du milieu est composée de taches rousses, irrégulières, blanches dans leur centre, placées très près l'une de l'autre, et se touchant en

1. *Le Mangeur de rats.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Boa murina. Linn., Amphib. serpent.
Gronovius, mus. 2, p. 70, n. 44.
Séba, mus. 2, tab. 29, fig. 1.

plusieurs endroits ; les deux raies suivantes sont formées de taches roussâtres, chargées d'un demi-cercle blanchâtre, du côté de l'intérieur, ce qui leur donne l'apparence des taches appelées yeux sur les ailes des papillons; les deux rangées extérieures présentent enfin des taches rousses qui correspondent aux intervalles des rangées dont les taches ressemblent à des yeux. On voit sur le derrière de la tête, cinq autres taches rousses et allongées, dont les deux extérieures s'étendent jusqu'aux yeux du serpent.

Le rativore a ordinairement deux cent cinquante-quatre grandes plaques sous le corps, et soixante-cinq sous la queue. Un individu de cette espèce, apporté de Ternate au Cabinet du Roi, a deux pieds six pouces de longueur, et sa queue est longue de quatre pouces deux lignes.

Il se nourrit de rats et d'autres petits animaux, ainsi que plusieurs autres serpents.

LA BRODERIE[1].

Boa hortulana, Linn., Merr., Gmel., Latr., Daud. — *Coluber hortulanus*, Linn. — *Vipera maderensis* et *Vipera Bitis*, Laur. — *Col. maderensis* et *Col. Bitis.* Gmel. — *Boa elegans*, Daud.

Nous nommons ainsi le boa dont il est question dans cet article, parce qu'en effet on voit régner au dessus de son corps et de sa queue, une chaîne de taches de différentes formes, et de différentes grandeurs, nuées de bai brun, de châtain pourpre, et de cendrée blanchâtre, qui représentent une broderie d'autant plus riche que lorsque le soleil darde ses rayons sur les écailles luisantes du serpent, elles réfléchissent un éclat très vif. Voilà pourquoi apparemment ce boa a été appelé dans la Nouvelle-Espagne ainsi que le devin, le bojobi, et plusieurs autres reptiles, *Tlehua* ou *Tleoa*, c'est-à-dire, *Serpent de*

1 *Le Parterre.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Boa hortulana. Linn., Amphib. serpent.
Séba, mus. 2, tab. 74, fig. 1, et tab. 84, fig. 1.

feu : mais c'est sur sa tête, que cette brillante broderie composée de taches et de raies plus petites, et souvent plus entrelacées, présente un dessin plus varié. M. Linnée, comparant ce riche assortiment et cette disposition agréable de couleurs à la distribution de celles qui décorent un parterre, a donné l'épithète de *hortulana*, au boa dont nous parlons[1]; mais nous avons préféré le nom de *Broderie*, comme désignant d'une manière plus exacte l'arrangement et l'éclat des belles couleurs de ce serpent.

Il se trouve au Paraguay dans l'Amérique méridionale, ainsi que dans la Nouvelle-Espagne. Comme il n'a encore été décrit que dans les Cabinets, et que ses couleurs ont dû être plus ou moins altérées par les moyens employés pour l'y conserver, on ne peut point déterminer la vraie nuance du fond sur lequel s'étend la broderie remarquable qui le distingue; il paroît seulement que le dos est bleuâtre : le ventre est blanchâtre et tacheté d'un roux plus ou moins foncé; l'individu qui fait partie de la collection du Roi, a deux pieds trois pouces six lignes de longueur totale, et sa queue est longue de sept pouces[2].

1. M. Linnée, à l'endroit déjà cité.

2. Le boa broderie a le dessus de la tête couvert d'écailles rhomboïdales, unies et semblables à celles du dos, deux cent quatre-vingt-dix grandes plaques sous le corps, et cent vingt-huit sous la queue. Il n'a point de crochets à venin.

LE GROIN[1].

Coluber (Natrix) heterodon platyrhinus, Latr. — *Cenchris Mokeea*, Daud. — *Boa porcarià*, Lacep.

La forme de la tête de ce boa lui a fait donner par M. Daubenton, le nom que nous lui conservons ici; le museau est en effet terminé par une grande écaille relevée; la tête est d'ailleurs très large, très convexe et couverte d'écailles semblables à celles du dos, ainsi que dans le plus grand nombre de boa.

Le groin se trouve dans la Caroline, où il a été observé par MM. Catesby et Garden. Ni M. Catesby, ni M. Linnée, à qui M. Garden avoit envoyé des individus de cette espèce, n'ont vu les mâchoires du boa groin, garnies de crochets mobiles et à venin; mais cependant M. Linnée dit positivement qu'en dissé-

1. *Le Groin*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Boa contortrix. Linn., Amphib. serpent.
The Hog-Nose Snake.
Catesby, Carol. 2, tab. 56.

quant ce serpent, il a trouvé les vésicules qui contiennent la liqueur vénéneuse.

Le dessus du corps du groin est cendré ou brun avec des taches noires disposées régulièrement, et des taches transversales jaunes vers la queue. Le dessous présente des taches noires, plus petites, sur un fond blanchâtre.

Ce boa ne parvient ordinairement qu'à la longueur d'un ou deux pieds, suivant Catesby; et celle de la queue égale le plus souvent le tiers de la longueur du corps[1].

1. Le groin a cent cinquante grandes plaques sous le corps et quarante sous la queue.

LE CENCHRIS[1].

Boa Cenchria, MERR., LINN. — *Boa Cenchris*, GMEL., SCHNEID., LATR. — *Boa murina*, SCHNEID. — *Boa Aboma* et *Boa annulifer*, DAUD.

Ce boa se trouve à Surinam : il est d'un jaune clair avec des taches blanchâtres, grises dans leur centre et qui imitent des yeux, comme celles que l'on voit sur les plumes de plusieurs oiseaux, ou sur les ailes de plusieurs papillons. Il a, suivant M. Linnée, qui en a parlé le premier, deux cent soixante-cinq grandes plaques sous le corps, et cinquante-sept sous la queue.

1. *Le Cenchris*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Boa Cenchria. Linn.. Amphib. serpent.

LE SCYTALE[1].

Boa murina, Cuv., Merr. — *Boa Anaconda*, Daud. — *Boa Scytale*, Linn., Schneid., Shaw. — *Boa Gigas*, Latr.

Ce boa doit parvenir à une grandeur très considérable, et jouir de beaucoup de force, puisque, selon M. Linnée, il écrase et engloutit dans sa gueule, des brebis et des chèvres. Le dessus de son corps est d'un gris mêlé de vert; on voit des taches noires et arrondies le long du dos, d'autres taches noires vers leurs bords, blanches dans leur centre, et disposées des deux côtés du corps; le ventre en présente d'autres de la même couleur, mais allongées, et comme composées de plusieurs points noirs réunis ensemble.

On le trouve en Amérique. Il a deux cent cinquante grandes plaques sous le corps, et soixante-dix sous la queue.

1. *Le Scytale*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Boa Scytale. Linn., Amphib. serpent.
Scheuch. Sacr. tab. 737, fig. 1.
Gronov. mus. 2, pag. 55, n. 10.

L'OPHRIE[1].

Boa Orophias, Merr. — *Boa Ophrias*, Linn., Lacep., Daud.

Un individu de cette espèce faisoit partie de la collection de M. le baron de Géer, et a été décrit pour la première fois par M. Linnée. L'ophrie a beaucoup de rapports par sa conformation avec le devin, mais il en diffère par sa couleur, qui est brune, et par le nombre de ses grandes plaques ; il en a deux cent quatre-vingt-une sous le ventre, et soixante-quatre sous la queue.

1. *L'Ophrie.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Boa Ophrias.* Linn., Amphib. serpent.

L'ENHYDRE[1].

Boa Enhydris, Linn., Lacep., Latr., Daud. — *Boa Merremii*, Schneid., Merr.? — *Corallus obtusirostris*, Daud.

L'on connoît peu de choses relativement à cette espèce de Boa, que M. Linnée a décrite le premier, et dont un individu faisoit partie de la collection de M. le baron de Géer.

L'enhydre est d'une couleur grise, mais qui présente plusieurs nuances assez différentes l'une de l'autre. Il paroît par ce qu'en dit M. Linnée, que les dents de la mâchoire inférieure de ce serpent sont plus longues, en proportion de la grandeur de l'animal, que dans la plupart des autres boa.

On trouve l'enhydre en Amérique; il a deux cent soixante-dix grandes plaques sous le corps, et cent quinze sous la queue.

1. *L'Enhydre.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Boa Enhydris. Linn., Amphib. serpent.

LE MUET[1].

Cophias crotalinus, Merr. — *Crotalus mutus*, Linn. — *Boa muta*, Lacep. — *Scytale catenata*, Latr. — *Scytale Ammodytes*, Latr., Daud. — *Lachesis muta* et *Lachesis atra*, Daud.

M. Linnée a donné ce nom à un grand serpent de Surinam, qu'il a placé dans le genre des serpents à sonnette, à cause des grands rapports de conformation qui le rapprochent de ces reptiles, mais que nous comprenons dans le genre des Boa, parce qu'il a de grandes plaques sous le corps et sous la queue, comme ces derniers, et qu'il n'a point la queue terminée par une ou plusieurs grandes pièces de nature écailleuse comme les serpents à sonnette. C'est à cause de ce défaut de pièces mobiles et sonores, que M. Linnée l'a nommé le *Muet*. Ce reptile a l'extrémité de la queue garnie par dessous de quatre rangs

1. *Le Muet.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Crotal. mutus. Linn., Amphib. serpent.

de petites écailles dont les angles sont très aigus. Les crochets à venin que l'on voit à sa mâchoire supérieure, sont effrayants par leur grandeur, selon M. Linnée ; son dos présente des taches noires rhomboïdales et réunies les unes aux autres ; il a deux cent dix-sept grandes plaques sous le ventre, et trente-quatre sous la queue.

TROISIÈME GENRE.

SERPENTS

QUI ONT LE VENTRE COUVERT DE GRANDES PLAQUES, ET LA QUEUE TERMINÉE PAR UNE GRANDE PIÈCE DE NATURE ÉCAILLEUSE, OU PAR PLUSIEURS GRANDES PIÈCES ARTICULÉES LES UNES DANS LES AUTRES, MOBILES ET BRUYANTES.

SERPENTS A SONNETTE.

LE BOIQUIRA[1].

Crotalus atricaudatus, Merr. — *Crotalus Boiquira* et *Crotalus Durissus*, Lacep. — *Crotalus atricaudus*, Daud.

Un voyageur égaré au milieu des solitudes brûlantes de l'Afrique, accablé sous la chaleur du midi,

1. *Boicininga* et *Boicininingа*. *Ecacoatl*.

entendant de loin le rugissement du tigre en fureur qui cherche une proie, et ne sachant comment éviter sa dent meurtrière, ne doit pas éprouver un frémissement plus grand que ceux qui, parcourant les immenses forêts des contrées chaudes et humides du Nouveau-Monde, séduits par la beauté des feuillages et des fleurs, entraînés, comme par une espèce d'enchantement, au milieu de ces retraites riantes mais perfides, sentent tout à coup l'odeur fétide qu'exhale le boiquira[1], reconnoissent le bruit de la sonnette qui termine sa queue, et le voient prêt à s'élancer sur eux.

Ce terrible reptile renferme en effet un poison

Casca vela ou *Cascavel*, par les Portugais.
Tangedor, par les Espagnols.
The Rattle Snake, par les Anglois.
Le Boiquira. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Crotal. horridus. Linn., Amphib. serpent.
Bradl. natur. tab. 9, fig. 1.
Séba, mus. 2, tab. 95, fig. 1.
Caudisona terrifica, 203. Laurenti Specimen medicum.
Teuhtlacot Zauhqui, i. e. *Regina Serpentum*, Hernandez.
Vipera caudisona et *Anguis crotalophorus*. Rai, Synopsis, p. 291.
Vipera Brasiliæ caudisona. Musæum Kircherianum, rom. 1773, classis 2, fol. 35, tab. 9, n. 43.
Boicininiuga. Pison, de Medicina Brasiliensi, lib. 3, p. 41.
Boicininga, *Boiquira*, *Ayug*. Georg. Maregravi, hist. rerum naturalium Brasiliæ, lib. 6, p. 240.

1. « L'odeur des serpents à sonnette est très mauvaise, surtout lorsqu'ils se chauffent au soleil ou qu'ils sont en colère; on les sent » quelquefois avant de les voir et de les entendre : les chevaux et les » bœufs les découvrent par l'odorat, et s'enfuient très loin : mais lors» que le vent emporte l'exhalaison du serpent vers le côté opposé à la » route que tient le cheval ou le bœuf, celui-ci va quelquefois jusque » sur le serpent même, sans en avoir connoissance. » Kalm., Mém. de Suède, Collect. academ. part. étrangère, tom. XI, pag. 94.

mortel; et, sans excepter le naja, il n'est peut-être aucune espèce de serpent qui contienne un venin plus actif.

Le boiquira parvient quelquefois à la longueur de six pieds, et sa circonférence est alors de dix-huit pouces[1]. L'individu que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du Roi, a quatre pieds dix lignes de long, en y comprenant la queue qui a quatre pouces, et qui, dans cette espèce, ainsi que dans les autres serpents à sonnette déjà connus, est très courte à proportion du corps.

Sa tête aplatie est couverte, auprès du museau, de six écailles plus grandes que leurs voisines, et disposées sur trois rangs transversaux chacun de deux écailles.

Les yeux paroissent étincelants, et luisent même dans les ténèbres comme ceux de plusieurs autres reptiles, en laissant échapper la lumière dont ils ont été pénétrés pendant le jour; et ils sont garnis d'une membrane clignotante, suivant le savant anatomiste Tyson, qui a donné une description très étendue, tant des parties extérieures que des parties intérieures du boiquira[2].

La gueule présente une grande ouverture et le contour en est de quatre pouces, dans l'individu de la

1. Hernandez ne lui donne que quatre pieds de longueur; Marcgrave un peu plus de quatre pieds, et Pison cinq; mais Kalm a écrit que les plus gros boiquira qu'on ait vus dans l'Amérique septentrionale étoient longs de six pieds. Mémoires de l'Académie de Stockholm. Suivant Catesby, les plus grands serpents à sonnette ont près de neuf pieds de longueur. Hist. natur. de la Caroline, vol. II, p. 41.

2. Transactions philosophiques, n. 144.

collection du Roi. La langue est noire, déliée, partagée en deux, renfermée en partie dans une gaîne, et presque toujours l'animal l'étend et l'agite avec vitesse. Les deux os qui forment les deux côtés de la mâchoire inférieure ne sont pas réunis par devant, mais séparés par un intervalle assez considérable que le serpent peut agrandir, lorsqu'il étend la peau de sa bouche pour avaler une proie volumineuse. Chacun de ces os est garni de plusieurs dents crochues, tournées en arrière, d'autant plus grandes qu'elles sont plus près du museau, et qui, par une suite de cette disposition, ne peuvent point lâcher la proie qu'elles ont saisie, et la retiennent dans la gueule du boiquira, pendant qu'il l'infecte du venin qui tombe de sa mâchoire supérieure. C'est en effet sous la peau qui recouvre cette mâchoire, et de chaque côté, que nous avons vu les vésicules où le poison se ramasse. Lorsque le serpent comprime ces vésicules, le venin se porte à la base de deux crochets très longs et très apparents, attachés au devant de la mâchoire supérieure; ces crochets, enveloppés en partie dans une espèce de gaîne, d'où ils sortent lorsque l'animal les redresse, sont creux dans presque toute leur longueur; le venin y pénètre par un trou dont ils sont percés à leur base, au dessous de la gaîne, et en sort par une fente longitudinale que l'on voit vers leur pointe[1]. Cette fente a plus d'une ligne de longueur dans l'individu conservé au Cabinet du Roi, et les

1. Lorsqu'on presse la racine de ces crochets, il coule abondamment de leur extrémité une matière verte qui est le venin. Kalm, Mémoires de l'Académie de Stockholm. Ce venin donne une couleur verte au linge sur lequel on le répand, et plus on lessive ce linge et plus il

crochets sont longs de six lignes. Indépendamment de ces crochets qui paroissent appartenir à toutes espèces de serpents venimeux, et que nous avons vus en effet dans les vipères, les cérastes, les naja, etc., la mâchoire supérieure est garnie d'autres dents plus petites et plus voisines du gosier vers lequel elles sont tournées, et qui servent, ainsi que celles de la mâchoire inférieure, à retenir la victime que les crochets percent et imbibent de venin.

Les écailles du dos sont ovales et relevées dans le milieu par une arête qui s'étend dans le sens de leur plus grand diamètre. On a écrit qu'elles sont articulées si librement, que l'animal, lorsqu'il est en colère, peut les redresser; mais le mouvement qu'il leur donne doit être peu considérable, puisque nous nous sommes assurés qu'elles tiennent à la peau dans presque toute leur longueur et toute leur largeur[1]. Le dessous du corps ainsi que le dessous de la queue sont revêtus d'un seul rang de grandes plaques comme dans le genre des Boa; nous en avons compté vingt-sept sous la queue, et cent quatre-vingt-deux sous le ventre de l'individu qui fait partie de la collection du Roi. M. Linnée en a compté cent soixante-sept

devient vert. Manuscrit de M. Gauthier, 1749, que M. de Fougeroux de Bondaroy, de l'Académie royale des Sciences, a bien voulu me communiquer.

1. Chacune de ces plaques est mue par un muscle particulier, dont une extrémité s'attache au bord supérieur de la plaque inférieure, et l'autre à peu près au milieu de la face interne de la plaque supérieure. D'ailleurs chaque plaque tient, par ses deux bouts, à l'extrémité des côtes, et cette extrémité est un ferme point d'appui sur lequel porte la plaque, et qui sert à l'animal à élever ou à abaisser cette plaque avec force, par le moyen du muscle dont nous venons de parler. Observ. d'Edw. Tyson, Trans. philosoph., n. 144.

sous le corps, et vingt-trois sous la queue de celui qu'il a décrit[1].

La couleur du dos est d'un gris mêlé de jaunâtre, et sur ce fond on voit s'étendre une rangée longitudinale de taches noires, bordées de blanc[2].

Sa queue est terminée, comme dans presque tous les serpents de son genre, par un assemblage d'écailles sonores qui s'emboîtent les unes dans les autres, et que nous croyons d'autant plus devoir décrire ici en détail, que la considération attentive de leur forme et de leur position peut nous éclairer relativement à leur production ainsi qu'à leur accroissement.

Cette sonnette du boiquira est composée de plusieurs pièces dont le nombre varie depuis un jusqu'à trente et même au delà[3]. Toutes ces pièces sont entièrement semblables les unes aux autres, non seulement par leur forme, mais souvent par leur grandeur; elles sont toutes d'une matière cassante, élastique, demi-transparente, et de la même nature que celle des écailles. La pièce la plus voisine du corps, et qui le touche immédiatement, forme, comme toutes les autres, une sorte de pyramide à quatre faces, dont

1. Tyson en a trouvé cent soixante-huit sous le corps et dix-neuf sous la queue du boiquira qu'il a décrit. Transactions philosophiques, n. 144.

2. Le docteur Tyson a très bien fait connoître deux petites glandes, qui s'ouvrent dans le rectum du boiquira auprès de l'anus, et qui contiennent une liqueur un peu épaisse et d'une odeur forte et très désagréable.

3. Pour bien entendre ce que nous allons dire, on pourra jeter les yeux sur la planche où nous avons fait représenter une sonnette, sa coupe longitudinale, et une des pièces qui la composent vue séparément.

deux faces opposées sont beaucoup plus larges que les deux autres ; on peut la regarder comme une espèce de petit étui terminé en pointe, et qui enveloppe les dernières vertèbres dont elle n'est séparée que par une membrane très mince, et auxquelles elle est appliquée de manière qu'elle suit toutes les inégalités de leurs élévations. Elle présente trois bourlets circulaires qui répondent à trois de ces élévations ; leur surface est raboteuse comme celle de ces éminences sur lesquelles ils se sont moulés ; ils sont creux, ainsi que le reste de la pièce ; le premier bourlet, c'est-à-dire le plus proche de l'ouverture de la pièce, a le plus grand diamètre ; et le plus petit diamètre est celui du troisième bourlet.

Toutes les pièces de la sonnette sont emboîtées l'une dans l'autre, de manière que les deux tiers de chaque pièce sont renfermés dans la pièce qui la suit, à commencer du côté du corps. Des trois bourlets que présente chaque pièce, deux sont cachés par la pièce suivante ; le premier bourlet est le seul qui paroisse. La pièce, située au bout de la sonnette opposé au corps, est la seule dont les trois bourlets soient visibles, et qui montre sa vraie forme en son entier ; et la sonnette n'est composée à l'extérieur que de cette pièce, et des premiers bourlets de toutes les autres.

Les deux derniers bourlets de chaque pièce, qui ne peuvent pas être vus, sont placés sous les deux premiers de la pièce suivante. Ils en occupent le creux ; ils retiennent cette pièce, et l'empêchent de se séparer du reste de la sonnette ; mais, comme leur diamètre est moins grand que celui des premiers

bourlets de la pièce suivante, chaque pièce joue librement autour de celle qu'elle enveloppe, et qui la retient. Aucune pièce, excepté la plus voisine du corps, n'est liée avec la peau de l'animal, ne tient au corps du serpent par aucun muscle, par aucun nerf, par aucun vaisseau[1], ne peut recevoir par conséquent ni accroissement, ni nourriture, et n'est qu'une enveloppe extérieure qui se remue lorsque l'animal agite l'extrémité de sa queue, mais qui se meut uniquement, comme se mouvroit tout corps étranger qu'on auroit attaché à la queue du serpent[2].

Cette conformation de la sonnette semble très extraordinaire au premier coup d'œil; cependant elle cessera de le paroître, si l'on veut en déduire avec nous la manière dont la sonnette a dû être produite.

Les différentes pièces qui la composent n'ont été formées que successivement; lorsque chacune de ces pièces a pris son accroissement, elle tenoit à la peau de la queue; elle n'auroit pas pu recevoir sans cela la matière nécessaire à son développement, et d'ailleurs on voit souvent, sur les bords des pièces qui ne tiennent pas immédiatement au corps du serpent,

1. On a écrit le contraire (voyez Séba); mais nous nous sommes assurés de la conformation que nous décrivons ici.

2. La sonnette du boiquira est placée de manière que ses côtés les plus larges sont élevés verticalement lorsque le serpent est sur son ventre; elle ne touche pas immédiatement aux grandes plaques qui garnissent le dessous de la queue; mais entre ces grandes plaques et le bord de la première pièce, on voit une rangée de petites écailles semblables à celles du dos. La sonnette de l'individu conservé au Cabinet du Roi, a neuf lignes de hauteur, un pouce neuf lignes de longueur, et est composée de six pièces.

des restes de la peau de la queue, à laquelle elles étoient attachées.

Quand une pièce est formée, il se produit au dessous une nouvelle pièce entièrement semblable à l'ancienne, et qui tend à la détacher de l'extrémité de la queue. L'ancienne pièce ne se sépare pas cependant tout-à-fait du corps du serpent; elle est seulement repoussée en arrière; elle laisse entre son bord et la peau de la queue, un intervalle occupé par le premier bourlet de la nouvelle pièce; mais elle enveloppe toujours le second et le troisième bourlet de cette nouvelle pièce, et elle joue librement autour de ces bourlets qui la retiennent.

Lorsqu'il se forme une troisième pièce, elle se produit au dessous de la seconde, de la même manière que la seconde au dessous de la première; elle détache également de l'extrémité de la queue la seconde pièce qu'elle fait reculer, mais qu'elle retient par ses bourlets.

Si les dernières vertèbres de la queue n'ont pas grossi pendant que la sonnette s'est formée, chaque pièce qui s'est moulée sur ces vertèbres, a le même diamètre, et la sonnette paroît d'une égale largeur jusqu'à la pièce qui la termine; si, au contraire, les vertèbres ont pris de l'accroissement pendant la formation de la sonnette, les bourlets de la nouvelle pièce sont plus grands que ceux de la pièce plus ancienne, et le diamètre de la sonnette diminue vers la pointe. Dans les divers serpents à sonnette qui sont conservés au Cabinet du Roi, la sonnette est d'un égal diamètre vers sa pointe et son origine; mais, dans plusieurs sonnettes détachées du corps du ser-

pent, et qui font aussi partie de la collection de Sa Majesté, nous avons vu les pièces diminuer de grandeur vers l'extrémité de la sonnette.

Il est évident, d'après ce que nous venons de dire, qu'il ne peut se former qu'une pièce à chaque mue particulière que le serpent éprouve vers l'extrémité de sa queue. Le nombre des pièces est donc égal à celui de ces mues particulières; mais comme l'on ignore si la mue particulière arrive dans le même temps que la mue générale du corps et de la queue, si elle a lieu une fois ou plusieurs fois par an, le nombre des pièces, non seulement ne prouve rien pour la ressemblance ou la différence des espèces, mais ne peu rien indiquer relativement à l'âge du serpent, ainsi qu'on l'a écrit[1]. Une nourriture plus abondante, et une température plus ou moins chaude, peuvent d'ailleurs augmenter ou diminuer le nombre des mues dans la même année; et voilà pourquoi, dans certains individus, la sonnette est partout d'un égal diamètre, parce que pendant le temps de sa production les dernières vertèbres n'ont pas grossi d'une manière sensible, tandis que dans d'autres individus les mues ont été assez éloignées pour que les vertèbres aient eu le temps de croître entre la formation d'une pièce et celle d'une autre. Il pourroit donc se faire que la sonnette d'un individu qui, dans différentes années, auroit éprouvé des accidents très différents, fût d'un égal diamètre dans quelques unes de ses portions, et allât en diminuant dans d'autres.

1. Voyez Séba, l'Histoire naturelle de l'Orénoque, traduct. franç., Lyon, 1758, tom. III, pag. 78, et Rai, Synopsis quadrupedum et Serpentini generis, p. 291.

D'un autre côté on verroit de vieux serpents avoir des sonnettes d'une longueur prodigieuse, et presque égales à la longueur du corps[1], si les pièces qui les composent ne desséchoient pas promptement; mais comme elles ne tirent aucune nourriture de l'animal, et ne sont abreuvées par aucun suc, elles deviennent très fragiles, se brisent et se séparent souvent par l'effet d'un frottement assez peu considérable. Voilà pourquoi le nombre des pièces n'indique jamais le nombre de toutes les mues particulières que l'animal peut avoir éprouvées à l'extrémité de sa queue. Si même, dans la mue générale des serpents à sonnette, qui doit s'opérer de la même manière que celle des couleuvres, et pendant laquelle la vieille peau de l'animal doit se retourner en entier comme un gant, et ainsi que nous l'avons vu[2]; si, dans cette mue générale, le dépouillement s'étend jusqu'aux dernières vertèbres de la queue et emporte la première pièce de la sonnette, toutes les autres pièces doivent être avec elle séparées du corps du reptile; et dès lors les sonnettes ne seroient jamais composées que de pièces toutes produites dans l'intervalle d'une mue générale à la mue générale suivante.

1. « On prétend que les anneaux qui se trouvent à la sonnette in» diquent par leur nombre celui des années du serpent. Les plus jeu» nes n'ont ordinairement qu'un seul anneau; ceux que l'on tue main» tenant dans les colonies angloises en ont depuis un jusqu'à douze.
» Quelques personnes âgées disent en avoir vu qui avoient depuis vingt
» jusqu'à trente anneaux, et qu'on en a tué autrefois qui en avoient
» quarante-un et plus. La destruction que l'on en fait les empêche
» de vieillir. » Kalm, Mém. de l'Acad. de Stockhom. Coll. Acad. part. étrangère, tom. XI, p. 95.

2. Article de la Couleuvre d'Esculape.

Toutes les parties des sonnettes étant très sèches, posées les unes au dessus des autres, et ayant assez de jeu pour se frotter mutuellement lorsqu'elles sont secouées, il n'est pas surprenant qu'elles produisent un bruit assez sensible; nous avons éprouvé, avec plusieurs sonnettes à peu près de la grandeur de celle dont nous venons de rapporter les dimensions, que ce bruit qui ressemble à celui du parchemin qu'on froisse, peut être entendu à plus de soixante pieds de distance. Il seroit bien à désirer qu'on pût l'entendre de plus loin encore, afin que l'approche du boiquira, étant moins imprévue, fût aussi moins dangereuse. Ce serpent est, en effet, d'autant plus à craindre, que ses mouvements sont souvent très rapides. En un clin-d'œil, il se replie en cercle, s'appuie sur sa queue, se précipite comme un ressort qui se débande, tombe sur sa proie, la blesse et se retire pour échapper à la vengeance de son ennemi; aussi les Mexicains le désignent-ils par le nom d'*Escacoatl*, qui signifie le *vent*.

Ce funeste reptile habite presque toutes les contrées du Nouveau-Monde, depuis la terre de Magellan jusqu'au lac Champlain, vers le quarante-cinquième degré de latitude septentrionale. Il régnoit, pour ainsi dire, au milieu de ces vastes contrées, où presque aucun animal n'osoit en faire sa proie, et où les anciens Américains, retenus par une crainte superstitieuse, redoutoient de lui donner la mort[1]; mais, encouragés par l'exemple des Européens, ils ont bientôt cherché à se délivrer de cette espèce ter-

1. Kalm, Mém. de l'Acad. de Stockholm.

rible. Chaque jour les arts et les travaux purifiant et fertilisant de plus en plus ces terres nouvelles, ont diminué le nombre des serpents à sonnette, et l'espace sur lequel ces reptiles exerçoient leur funeste domination se rétrécit à mesure que l'empire de l'homme s'étend par la culture.

Le boiquira se nourrit de vers[1], de grenouilles et même de lièvres; il fait aussi sa proie d'oiseaux et d'écureuils; car il monte avec facilité sur les arbres, et s'y élance avec vivacité de branche en branche, ainsi que sur les pointes des rochers qu'il habite, et ce n'est que dans la plaine qu'il court avec difficulté, et qu'il est plus aisé d'éviter sa poursuite.

Son haleine empestée, qui trouble quelquefois les petits animaux dont il veut se saisir, peut aussi empêcher qu'ils ne lui échappent. Les Indiens racontent qu'on voit souvent le serpent à sonnette entortillé à l'entour d'un arbre, lançant des regards terribles contre un écureuil qui, après avoir manifesté sa frayeur par ses cris et son agitation, tombe au pied de l'arbre où il est dévoré. M. Vosmaër, qui a fait à La Haye des expériences sur les effets de la morsure d'un boiquira qu'il avoit en vie, dit que les oiseaux et les souris qu'on lui jetoit dans la cage où il étoit renfermé, témoignoient une grande terreur; qu'ils cherchoient d'abord à se tapir dans un coin, et qu'ils couroient ensuite, comme saisis de douleurs mortelles, à la rencontre de leur ennemi qui ne ces-

1. M. Tyson a trouvé un grand nombre de vers, du genre des lombrics, dans l'estomac et dans les intestins d'un boiquira. On en trouve aussi quelquefois dans ceux de la vipère commune. Trans. philosoph., n° 144.

soit de sonner de sa queue[1] ; mais cet effet d'une vapeur méphitique et puante a été exagéré et dénaturé au point de devenir merveilleux. On a dit que le boiquira avoit, pour ainsi dire, la faculté d'enchanter l'animal qu'il vouloit dévorer; que, par la puissance de son regard, il le contraignoit à s'approcher peu à peu, et à se précipiter dans sa gueule; que l'homme même ne pouvoit résister à la force magique de ses yeux étincelants, et que, plein de trouble, il se présentoit à la dent envenimée du boiquira, au lieu de chercher à l'éviter. Pour peu que les serpents à sonnette eussent été plus connus, et qu'on se fût occupé de leur histoire, on auroit bientôt sans doute ajouté à ces faits merveilleux, de nouveaux faits plus merveilleux encore. Et combien de fables n'auroit-on pas substituées au simple effet d'une haleine fétide, qui même n'a jamais été ni aussi fréquent, ni aussi fort que certains naturalistes l'on pensé! L'on doit présumer, avec Kalm, que le plus souvent, lorsqu'on aura vu un oiseau, ou un écureuil ou tout autre animal se précipiter, pour ainsi dire, du haut d'un arbre dans la gueule du serpent à sonnette, il aura été déjà mordu par le serpent; qu'il se seroit enfui sur l'arbre; qu'il aura exprimé, par ses cris et son agitation, l'action violente du poison laissé dans son sang par la dent du reptile; que ses forces se seront insensiblement affoiblies; qu'il se sera laissé aller de bran-

1. « Lorsqu'il a été pris, et qu'il se voit enfermé, il refuse toute » nourriture, et on dit qu'il peut vivre six mois de cette manière : il » est alors très irrité; si on lui présente des animaux, il les tue, mais » il ne les mange pas. » Kalm, Mémoires de l'Acad. de Suède, Coll. academ., tom. XI, pag. 95.

che en branche, et qu'il sera tombé enfin auprès du serpent, dont les yeux enflammés et le regard avide auront suivi tous ses mouvements, et qui se sera de nouveau élancé sur lui, lorsqu'il l'aura vu presque sans vie. Plusieurs observations rapportées par les voyageurs, et particulièrement un fait raconté par Kalm, paroissent le prouver[1].

On a écrit que la pluie augmentoit la fureur du boiquira; mais il faut que ce soit une pluie d'orage, car il ne craint point d'aller à l'eau. C'est lorsque le tonnerre gronde qu'il est le plus redoutable; on frémit lorsqu'on pense à l'état affreux et aux angoisses mortelles qu'éprouve celui qui, poursuivi par un orage terrible, au milieu de ténèbres épaisses qui lui dérobent sa route, cherche un asile sous quelque roche avancée, contre les flots d'eau qui tombent des nues, aperçoit, au milieu de l'obscurité, les yeux étincelants du serpent à sonnette, et le découvre à la clarté des éclairs, agitant sa queue, et faisant entendre son sifflement funeste[2].

Un animal qui ne paroît né que pour détruire, devoit-il donc aussi sentir les feux de l'amour? Mais la même chaleur qui anime tout son être, qui exalte son venin, qui ajoute à ses forces meurtrières, doit rendre aussi plus vif le sentiment qui le porte à se reproduire.

Il ne pond qu'un assez petit nombre d'œufs; mais,

1. Kalm, ouvrage déjà cité.

2. « C'est pendant le temps couvert et pluvieux qu'ils sont le plus à » craindre; alors il est rare que les Américains voyagent dans les bois: » les sonnettes qui font beaucoup de bruit lorsque le soleil luit, n'en » font pas pendant la pluie. C'est peut-être parce que les cartilages » mouillés sont plus mous et moins élastiques. » Kalm, Mém. de l'Acad. de Suède, Coll. acad., partie étrangère, t. XI, p. 93 et suiv.

comme il vit plusieurs années, l'espèce n'en est que trop multipliée.

Pendant l'hiver des contrées un peu éloignées de la ligne, les boiquira se retirent en grand nombre dans des cavernes où ils sont presque engourdis et dépourvus de force. C'est alors que les nègres et les Indiens osent pénétrer dans leurs repaires pour les détruire, et même s'en nourrir; car, malgré le dégoût et l'horreur que ces reptiles inspirent, ils en mangent, dit-on, la chair[1], et elle ne les incommode pas, pourvu que le serpent ne se soit pas mordu lui-même. Voilà pourquoi, a-t-on ajouté, il faut tuer promptement le boiquira, lorsqu'on veut le manger: il faut lui donner la mort avant qu'il ne s'irrite, parce qu'alors il se mordroit de rage. Mais, comment concilier cette assertion avec le témoignage de ceux qui prétendent qu'on peut manger impunément les animaux que sa morsure fait périr, de même que les sauvages se nourrissent, sans aucun inconvénient, du gibier qu'ils ont tué avec leurs flèches empoisonnées? Cette dernière opinion paroît d'autant plus vraisemblable que le boiquira sembleroit devoir se donner la mort à lui-même, si la chair des animaux, percés par ses crochets, devenoit venimeuse par une suite de sa morsure.

1. Ils mangent aussi sa graisse, que l'on fait fondre au soleil, et dont on tire une huile très bonne, dit-on, contre les meurtrissures, et même contre les effets de sa morsure. Kalm. On a aussi employé cette graisse pour dissiper plusieurs douleurs, et particulièrement celles de sciatique, ainsi que pour fondre les tumeurs. Hernandez, Hist. naturelle du Mexique, liv. 9, chap. 17.

Les nègres saisissent le boiquira auprès de la tête, et il ne lui reste pas assez de vigueur, dans le temps du froid, pour se défendre ou pour leur échapper. Il devient aussi la proie de couleuvres assez fortes, qui doivent le saisir de manière à n'en être pas mordues[1], et l'on doit supposer la même adresse dans les *cochons marrons*, qui, suivant Kalm, se nourrissent, sans inconvénient, du boiquira, dressent leurs soies dès qu'ils peuvent le sentir, se jettent sur lui avec avidité, et sont garantis, dans certaines parties de leurs corps, du danger de sa morsure, par la rudesse de leur poil, la dureté de leur peau, et l'épaisseur de leur graisse[2].

Lorsque le printemps est arrivé dans les pays élevés en latitude, et habités par les boiquira, que les neiges sont fondues, et que l'air est réchauffé, ils sortent pendant le jour de leurs retraites, pour aller s'exposer aux rayons du soleil. Ils rentrent pendant la nuit dans leurs asiles, et ce n'est que lorsque les gelées ont entièrement cessé, qu'ils abandonnent leurs cavernes, se répandent dans les campagnes, et pénètrent quelquefois dans les maisons. On ose ob-

1. Voyez l'article de la couleuvre-lien.

2. Le boiquira est très vivace, ainsi que les autres serpents; M. Tyson rapporte que celui qu'il disséqua vécut quelques jours après que sa peau eut été déchirée, et qu'on lui eut arraché la plupart de ses viscères. Pendant ce temps ses poumons qui, vers le devant du corps, étoient composés de petites cellules, comme ceux des grenouilles, se terminoient par une grande vessie transparente et forte, et avoient près de trois pieds de longueur, ne se dilatèrent et ne se contractèrent point alternativement, mais demeurèrent enflés et remplis d'air jusqu'au moment où l'animal expira. Trans. philos., n° 144.

server le temps où ses animaux viennent se chauffer au soleil, pour les attaquer et en tuer un grand nombre à la fois.

Pendant l'été, ils habitent au milieu des montagnes élevées, composées de pierres calcaires, incultes et couvertes de bois, telles que celles qui sont voisines de la grande chute d'eau de Niagara. Ils y choisissent ordinairement les expositions les plus chaudes et les plus favorables à leurs chasses; ils préfèrent le côté méridional d'une montagne, et le bord d'une fontaine ou d'un ruisseau, habités par des grenouilles, et où viennent boire les petits animaux, dont ils font leur proie. Ils aiment aussi à se mettre de temps en temps à l'abri, sous un vieux arbre renversé, et voilà pourquoi, suivant Kalm, les Américains qui voyagent dans les forêts infestées de serpents à sonnette, ne franchissent point les troncs d'arbres couchés à terre, qui obstruent quelquefois le passage; ils aiment mieux en faire le tour, et s'ils sont obligés de les traverser, ils sautent sur le tronc du plus loin qu'ils peuvent, et s'élancent ensuite au delà.

Le boiquira nage avec la plus grande agilité; il sillonne la surface des eaux avec la vitesse d'une flèche. Malheur à ceux qui naviguent sur de petits bâtiments, auprès des plages qu'il fréquente! Il s'élance sur les ponts peu élevés[1]; et quel état affreux que celui où tout espoir de fuite est interdit, où la moindre morsure de l'ennemi que l'on doit combattre donne la mort la plus prompte, où il faut

1. Voyez, à ce sujet, Kalm, ouvrage déjà cité.

vaincre en un instant, où périr dans des tourments horribles.

Le premier effet du poison est une enflure générale; bientôt la bouche s'enflamme, et ne peut plus contenir la langue devenue trop gonflée; une soif dévorante consume; et si l'on cherche à l'étancher, on ne fait que redoubler les tourments de son agonie. Les crachats sont ensanglantés; les chairs qui environnent la plaie se corrompent et se dissolvent en pourriture; et surtout si c'est pendant l'ardeur de la canicule, on meurt quelquefois dans cinq ou dix minutes, suivant la partie où on a été mordu[1]. On a écrit que les Américains se servoient contre la morsure du boiquira, d'un emplâtre composé avec la tête même du serpent écrasé. On a prétendu aussi qu'il fuit les lieux où croit le dictame de Virginie, et l'on a essayé de se servir de ce dictame comme d'un remède contre son venin[2]; mais il paroît que le véritable antidote, que les Américains ne vouloient pas découvrir, et dont le secret leur a été arraché par M. Teinnint, médecin écossais, et le polygale de Virginie, *Sénéka* ou *Sénéga* (Poligala Senega)[3]. Cependant il arrive quelquefois que ceux qui ont le

1. Voyez M. Laurenti.

2. On lit, dans les Transactions philosophiques, année 1665, qu'en Virginie, en 1657, au mois de juillet, on attacha au bout d'une longue baguette des feuilles de dictame que l'on avoit un peu broyées, et qu'on les approcha du museau d'un serpent à sonnette, qui se tourna et s'agita vivement comme pour les éviter, mais qui mourut avant une demi-heure, et parut n'expirer que par l'effet de l'odeur de ces feuilles.

3. M. Linnée et M. Laurenti.

bonheur de guérir, ressentent périodiquement, pendant une ou deux années, des douleurs très vives, accompagnées d'enflure ; quelques uns même portent toute leur vie des marques de leur cruel accident, et restent jaunes ou tachetés d'autres couleurs.

Le capitaine Hall[1] fit, dans la Caroline, plusieurs expériences touchant les effets de la morsure du boiquira sur divers animaux ; il fit attacher à un piquet un serpent à sonnette, long d'environ quatre pieds. Trois chiens en furent mordus ; le premier mourut en quinze secondes ; le second, mordu peu de temps après, périt au bout de deux heures dans des convulsions ; le troisième, mordu après une demi-heure, n'offrit d'effets visibles du venin, qu'au bout de trois heures.

Quatre jours après, un chien mourut en une demi-minute, et un autre ensuite en quatre minutes ; un chat fut trouvé mort le lendemain de l'expérience ; on laissa s'écouler trois jours; une grenouille mordue, mourut en deux minutes, et un poulet de trois mois, dans trois minutes. Quelque temps après, on mit auprès du boiquira un *Serpent blanc*, sain et vigoureux ; ils se mordirent l'un l'autre ; le serpent à sonnette répandit même quelques gouttes de sang ; il ne donna cependant aucun signe de maladie, et le serpent blanc mourut en moins de huit minutes. On agita assez le boiquira pour le forcer à se mordre lui-même, et il mourut en douze minutes[2] ; ainsi ce furieux rep-

1. Transactions philosophiques.

2. « La morsure de cet animal est très dangereuse dans toutes les » parties du corps; les chevaux et les bœufs en meurent presque à

tile peut tourner contre lui ses armes dangereuses, et venger ses victimes.

Tranquilles habitants de nos contrées tempérées, que nous sommes plus heureux, loin de ces plages où la chaleur et l'humidité règnent avec tant de force! Nous ne voyons point un serpent funeste infecter l'eau au milieu de laquelle il nage avec facilité; les arbres dont il parcourt les rameaux avec vitesse; la

» l'instant : les chiens la soutiennent mieux; quelques uns ont été guéris cinq fois : les hommes le sont aussi lorsqu'on y remédie à temps; » mais quand la dent meurtrière a ouvert un gros vaisseau, on meurt » en deux ou trois minutes. Les bottines de cuir ne sont pas un pré- » servatif assuré; la dent est si aiguë, qu'elle les perce facilement, » surtout quand la bottine est juste à la jambe : on prétend qu'il vaut » mieux porter de grandes culottes de matelot, qui descendent jus- » qu'aux talons; lorsque le serpent y mord, il s'y fait des plis qui » s'opposent à l'effort de la dent et des mâchoires; mais il peut être » plus sûr de porter les unes et les autres. » Kalm, Mém. de Suède, Collect. acad., tom. XI, pag. 95.

« Le serpent à sonnette n'est nulle part si commun qu'au Paraguay. » On y observe que lorsque ses gencives sont trop pleines de venin, » il souffre beaucoup; que, pour s'en décharger, il attaque tout ce » qu'il rencontre; et que, par deux crochets creux assez larges à leur » racine, et terminés en pointe, il insinue, dans la partie qu'il saisit, » l'humeur qui l'incommodoit. L'effet de sa morsure, et de celle de » plusieurs autres serpents du même pays, est fort prompt; quelque- » fois le sang sort en abondance par les yeux, les narines, les oreilles, » les gencives et les jointures des ongles; mais les antidotes ne man- » quent point contre ce poison. On y emploie surtout, avec succès, » une pierre qu'on nomme Saint-Paul, le bézoard et l'ail, qu'on ap- » plique sur la plaie après l'avoir mâché; la tête de l'animal même et » son foie, qu'on mange pour purifier le sang, ne sont pas un remède » moins vanté; cependant le plus sûr est de commencer par faire sur- » le-champ une incision à la partie piquée, et d'y appliquer du soufre; » ce qui suffit même quelquefois pour la guérison. » Histoire naturelle du Pérou et des contrées voisines. Histoire générale des Voyages, édition in-12, tom. LIII, p. 419.

terre dont il peuple les cavernes; les bois solitaires, où il exerce le même empire que le tigre dans ses déserts brûlants, et dont l'obscurité livre plus sûrement sa proie à sa morsure. Ne regrettons pas les beautés naturelles de ces climats plus chauds que le nôtre, leurs arbres plus touffus, leurs feuillages plus agréables, leurs fleurs plus suaves, plus belles : ces fleurs, ces feuillages, ces arbres cachent la demeure du serpent à sonnette.

LE MILLET[1].

Crotalus miliarius, Linn., Gmel., Lacep., Merr.

Ce serpent à sonnette a été observé dans la Caroline par MM. Garden et Catesby ; nous allons le décrire d'après un individu conservé dans le Cabinet du Roi. Le dessus de son corps est gris, avec trois rangs longitudinaux de taches noires ; celles de la rangée du milieu sont rouges dans leur centre, et séparées l'une de l'autre par une tache rouge. Le dessus de la tête est couvert de neuf écailles plus grandes que celles du dos, et disposées sur quatre rangs ; la mâchoire supérieure est garnie de deux crochets mobiles et très allongés ; les écailles qui revêtent le dos sont ovales, et relevées par une arête. Le millet a ordinairement cent trente-deux grandes plaques sous le corps, et trente-deux sous la queue. L'individu, qui fait partie de la collection du Roi, a quinze pouces dix lignes de longueur totale, et sa queue est

1. *Le Millet.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Crotalus miliarius. Linn., amphib. Serpent.
Catesby, Carol. 2, tab. 42.

longue de vingt-deux lignes ; sa sonnette est composée de onze pièces, a une ligne de largeur dans son plus grand diamètre, et est séparée des grandes plaques par un rang de petites écailles.

LE DRYINAS[1].

Crotalus Dryinas, Linn., Lacep., Merr. — *Crot. immaculatus*, Latr. — *Crot. strepidans*, Daud.

Presque tous les serpents à sonnette ont les mêmes habitudes naturelles ; nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit à l'article du boiquira, et nous nous contenterons de rapporter les traits principaux de la conformation du dryinas.

Ce dernier reptile est blanchâtre, avec quelques taches d'un jaune plus ou moins clair ; il a ordinairement cent soixante-cinq grandes plaques sous le corps, et trente sous la queue ; le dessus de sa tête présente deux grandes écailles, et celles qui garnissent son dos sont ovales, et relevées par une arête. On le trouve en Amérique.

1. *Le Serpent à sonnette*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Crotal. Dryinas, Linn., amphib. Serp.
Amœn. academ. mus. princ., p. 578, 24.
Caudisona Dryinas, 206. *Caudisona orientalis*, 207. Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. 2, tab. 95, fig. 3, et tab. 96, fig. 1.

LE DURISSUS[1].

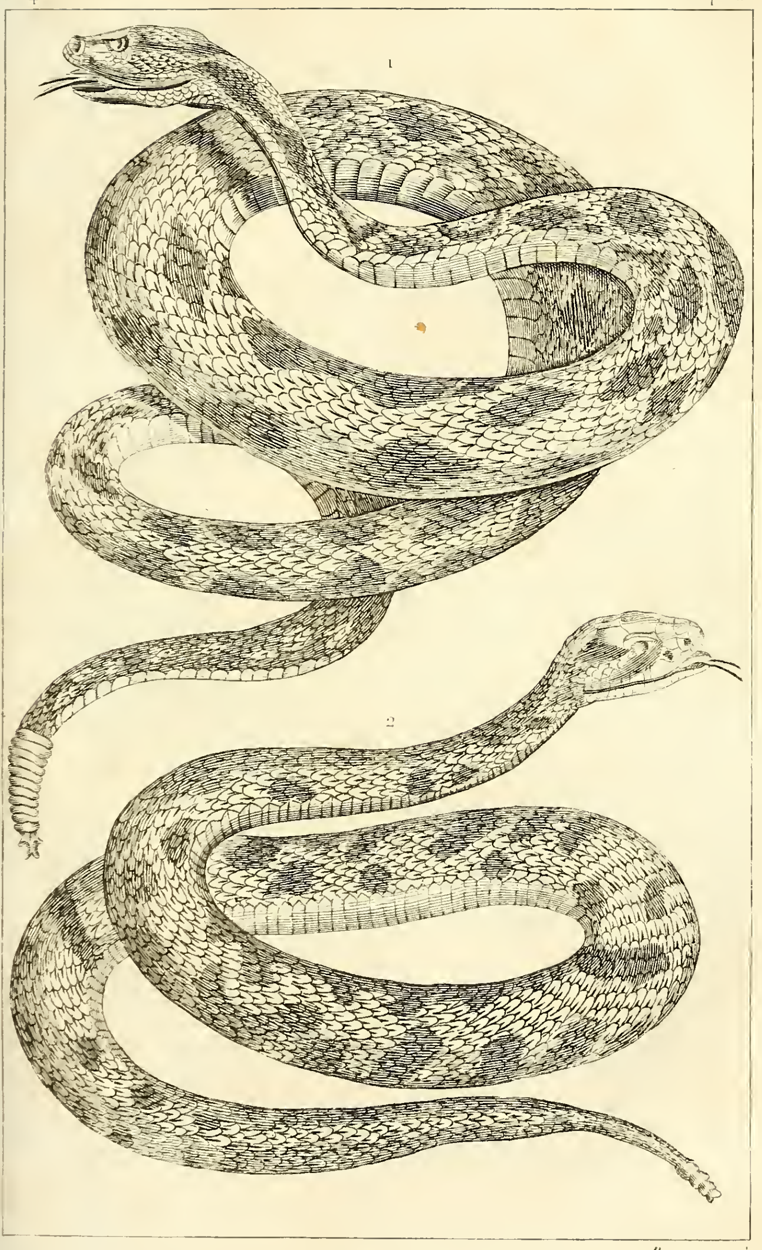
Crotalus atricaudatus, Merr. — *C. Durissus*, Lacep., Daud. — *C. Boiquira*, Lacep. — *C. atricaudus*, Daud. — *C. horridus*, Shaw.

Ce serpent a le dessus du corps varié de blanc et de jaune, avec des taches rhomboïdales, noires et blanches dans leur centre. Le sommet de sa tête est couvert de six grandes écailles placées sur trois rangs; le dos est garni d'écailles ovales et relevées par une arête. L'individu que nous avons décrit, et que nous avons vu au Cabinet du Roi, n'avoit qu'une pièce à sa sonnette ; sa longueur totale étoit d'un pied cinq pouces six lignes, et celle de sa queue d'un pouce huit lignes. Il avoit des crochets à venin, longs de quatre lignes. et dont l'extrémité étoit percée par une fente d'une ligne de longueur; il paroissoit que lorsque l'animal étoit en vie, il pouvoit faire avancer, au delà des lèvres, les deux os de la mâchoire inférieure, qui

1. *Le Teuthlaco.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Crotal. Durissus. Linn., amphibia Serp.
Caudisona Durissus. 204. Laurenti Specimen medicum
Séba, mus. 2, tab. 95, fig. 2, *Teutlacotzouphi.*

n'étoient réunis que par des membranes, et que l'on voyoit armés de dents tournées en arrière, et plus grandes vers le museau que vers le gosier[1].

1. Le durissus a ordinairement cent soixante-douze grandes plaques sous le corps, et vingt-une sous la queue.



Rousseau père sc.

1 LE DURISSUS —— 2 LE MILLET.

LE PISCIVORE[1].

Coluber (*Natrix*) *piscivorus*, Merr. — *Crotalus piscivorus*, Lacep. — *Scytale piscivora*, Latr., Daud. — *Coluber aquaticus*, Shaw.

C'est Catesby qui a parlé le premier de la conformation et des habitudes de ce serpent que l'on trouve dans la Caroline, où il porte le nom de serpent à sonnette. Sa queue n'est cependant pas garnie de pièces mobiles et un peu sonores; mais elle est terminée par une pointe de nature écailleuse, longue ordinairement d'un demi-pouce et dure comme de la corne. Cette espèce d'arme a donné lieu à plusieurs fables. On a prétendu qu'elle étoit aussi dangereuse que les dents de l'animal, qu'elle pouvoit également donner la mort, et que même, lorsqu'elle perçoit le tronc d'un jeune arbre dont l'écorce étoit encore tendre, les fleurs se fanoient dans le même instant, la verdure se flétrissoit, l'arbre se desséchoit et mouroit. La vérité, relativement aux propriétés du piscivore, est,

1. *The Water Viper. Vipère d'eau.* Catesby, Carol. 2, pag. 43, planche 43.

suivant Catesby, que sa morsure peut être très funeste. Sa tête est grosse, son cou menu, sa mâchoire supérieure armée de grands crochets mobiles. Le dessus de son corps, qui a quelquefois cinq ou six pieds de longueur, présente une couleur brune; le ventre et les côtés du cou sont noirs, avec des bandes jaunes, transversales et irrégulières. Il est très agile, et très adroit à prendre des poissons; on le voit souvent, pendant l'été, étendu autour des branches d'arbres qui pendent sur les rivières; il y saisit, avec rapidité, le moment de surprendre les oiseaux qui viennent se reposer sur l'arbre, ou les poissons qu'il aperçoit dans l'eau; il s'élance sur ces derniers, les poursuit en nageant et en plongeant avec beaucoup de vitesse, en prend d'assez gros qu'il entraîne sur le rivage, et qu'il y avale avec avidité; et voilà pourquoi nous l'avons nommé *Piscivore*. Il se précipite aussi quelquefois, du haut des branches où il se suspend, sur la tête des hommes qu'il voit passer au dessous de lui dans un bateau[1].

1. Catesby, à l'endroit déjà cité.

QUATRIÈME GENRE.

SERPENTS

DONT LE DESSOUS DU CORPS ET DE LA QUEUE EST GARNI D'ÉCAILLES SEMBLABLES A CELLES DU DOS.

ANGUIS.

Les serpents de ce genre sont très différents des autres, par leur conformation extérieure. Au lieu d'avoir au dessous de leur corps de grandes plaques, faites en formes de bandes transversales, et une ou deux rangées de ces mêmes plaques au dessous de leur queue, ils sont couverts partout de petites écailles semblables à celles que les couleuvres, les boa, les serpents à sonnette, et la plupart des autres reptiles ont au dessus du dos. Les écailles de la rangée du milieu du dessous du corps et de la queue sont cependant, dans quelques anguis, un peu plus grandes que les autres; et c'est celles là qu'il faut alors compter

pour reconnoître plus aisément l'espèce de l'animal, de même que l'on compte dans les boa et dans les couleuvres, les grandes pièces qui revêtent le dessous de leur corps. Ces grandes plaques, couchées les unes sous les autres sous le ventre et la queue des couleuvres et des boa, se redressent contre le terrain lorsque ces serpents veulent aller en arrière, et leur opposent alors une résistance plus ou moins forte; aussi les anguis, qui n'ont point de ces grandes pièces, peuvent-ils exécuter des mouvements en tout sens avec plus de facilité que la plupart des autres reptiles; et c'est ce qui leur a fait attribuer, par des voyageurs, le nom d'Amphisbène ou de double marcheur[1]; mais cette dénomination nous paroît devoir mieux convenir au genre des serpents à anneaux auxquels, en effet, M. Linnée l'a attachée exclusivement.

Comme la plupart des expressions exagérées ont produit assez souvent des erreurs grossières ou des contes ridicules, on n'a pas dit uniquement que les anguis pouvoient se mouvoir en arrière presque aussi aisément qu'en avant; on a prétendu encore qu'ils pouvoient se conduire et courir pendant long-temps, dans les deux sens, avec une égale facilité; qu'ils avoient des yeux à chaque extrémité du corps, pour discerner leur route en avant et en arrière; qu'ils y avoient même une tête complète; qu'on s'exposoit aux mêmes dangers, en les saisissant par l'un ou l'autre bout; qu'ils étoient très à craindre pour les petits animaux dont ils se nourrissoient, parce que

1. Plusieurs anguis ont été envoyés d'Amérique ou d'ailleurs, au Cabinet du Roi, sous le nom d'*Amphisbènes*.

jamais le sommeil ne les empêchoit de s'apercevoir du voisinage de leur proie ; que pendant qu'une tête dormoit, l'autre veilloit, etc. Mais c'est assez rapporter des opinions que l'on ne doit pas craindre de voir se répandre, et que par conséquent on n'a pas besoin de combattre. Nous devons même convenir que la conformation des anguis est une des plus propres à faire naître ces erreurs : leur queue est, en effet, très grosse en comparaison du corps, et son extrémité arrondie ressemble d'autant plus à une tête, même lorsqu'on la considère à une petite distance, que les diverses taches, qui varient ordinairement sa couleur, sont disposées de manière à représenter des yeux, des narines et une bouche. D'ailleurs les yeux des anguis étant très petits, on a de la peine à les distinguer à l'endroit où ils sont réellement, et on peut plus facilement être trompé par leur apparence. C'est cette petitesse des yeux des anguis qui les a fait nommer serpents aveugles par plusieurs voyageurs ; mais cette dénomination, qui, à la rigueur, ne convient à aucun serpent, ne doit pas être du moins appliquée aux *Anguis*, ni aux *Amphisbènes* ou *Serpents à anneaux* ; nous ne l'emploierons que pour désigner les dimensions encore plus petites des yeux des serpents que M. Linnée a nommés *Cæcilia*, et que nous nommons d'après lui *Cæciles*.

L'ORVET[1].

Anguis fragilis, Merr., Linn., Cuv., Latr., Daud.

Ce serpent est très commun en beaucoup de pays. Il se trouve dans presque toutes les contrées de l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il ressemble beaucoup à un quadrupède ovipare dont nous avons déjà indiqué les rapports avec les *Anguis*, et auquel nous avons conservé le nom de Seps; il n'en diffère même en quelque sorte

1. *Couleuvre commune*, en Picardie et dans plusieurs autres provinces de France.

Serpent de verre.

Anvoye.

Orvet. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.

Anguis fragilis. Linn., amphib. Serpent.

Aldr. Serp. 245. *Cæcilia vulgaris.*

Imperat. nat. 316. *Cæcilia Gesneri.*

Rai, quadrup. 289. *Cæcilia Typhlus.*

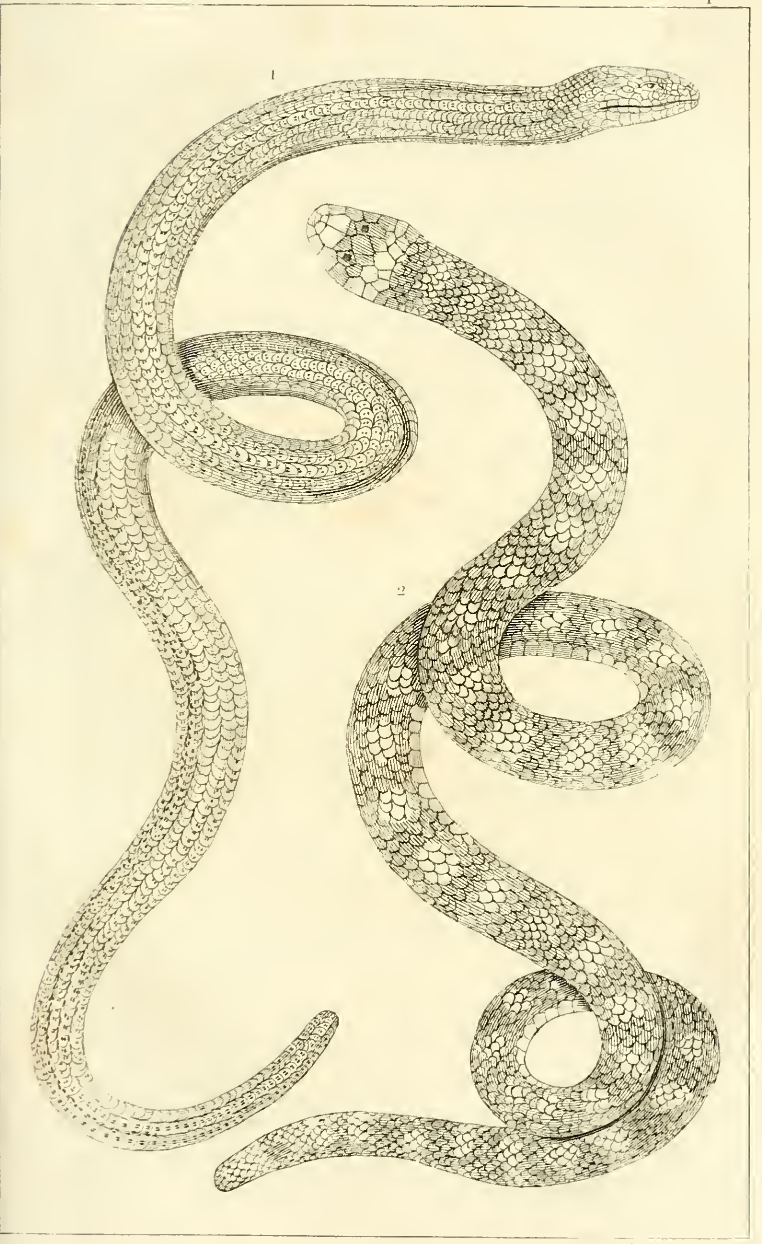
Anguis fragilis. 125, tab. 5, fig. 2, Laurenti Specimen medicum.

Typhlops, Cæcilia, a Blind Worm. Scotia illustrata, autore Roberto Sibbaldo.

Anguis fragilis, Blind Worm. Zoologie Britannique, vol. III, p. 33, planche 25, n° 15.

Anguis fragilis. Wulf, Ichthyologia cum amphibiis regni Borussici.

Orvet. Dictionnaire d'Histoire naturelle, par M. Valmont de Bomare.



Rousseau père Sc.

1 L'ORVET _ 2 LE ROUGE.

à l'extérieur, que parce qu'il n'a pas les quatre petites pattes dont le seps est pourvu ; aussi ses habitudes sont-elles d'autant plus analogues à celles de ce lézard, que le seps ayant les pattes extrêmement courtes, rampe plutôt qu'il ne marche, et s'avance par un mécanisme assez semblable à celui que les anguis emploient pour changer de place.

La partie supérieure de la tête est couverte de neuf écailles disposées sur quatre rangs, mais différemment que sur la plupart des couleuvres. Le premier rang présente une écaille, le second deux, et les deux autres en offrent chacun trois. Les écailles qui garnissent le dessus et le dessous de son corps sont très petites, plates, hexagones, brillantes, bordées d'une couleur blanchâtre, et rousses dans leur milieu ; ce qui produit un grand nombre de très petites taches sur tout le corps de l'animal. Deux taches plus grandes paroissent l'une au dessous du museau, et l'autre sur le derrière de la tête, et il en part deux raies longitudinales, brunes ou noires, qui s'étendent jusqu'à la queue, ainsi que deux autres raies d'un brun-châtain qui partent des yeux. Le ventre est d'un brun très foncé, et la gorge marbrée de blanc, de noir et de jaunâtre. Toutes ces couleurs peuvent varier suivant le pays, et peut-être suivant l'âge et le sexe. Mais ce qui peut servir beaucoup à distinguer l'orvet d'avec plusieurs autres anguis, c'est la longueur de sa queue qui égale et même surpasse quelquefois celle de son corps ; l'ouverture de sa gueule s'étend jusqu'au delà des yeux ; les deux os de la mâchoire inférieure ne sont pas séparés l'un de l'autre comme dans un grand nombre de serpents ; et en cela l'orvet

ressemble encore au seps et aux autres lézards. Ses dents sont courtes, menues, crochues, et tournées vers le gosier. La langue est comme échancrée en croissant. On a écrit que ses yeux étoient si petits qu'on avoit peine à les distinguer; cependant quoiqu'ils soient moins grands à proportion que ceux de beaucoup d'autres serpents, ils sont très visibles, et d'ailleurs noirs et très brillants[1]. Il ne parvient guère à plus de trois pieds de longueur. On a prétendu que sa morsure étoit très dangereuse[2]; mais il n'a point de crochets mobiles, et d'après cela seul on auroit dû supposer qu'il n'avoit point de venin; d'ailleurs les expériences de M. Laurent l'ont mis hors de doute[3]. De quelque manière qu'on irrite cet animal, il ne mord point, mais se contracte avec force, et se roidit, dit M. Laurent, au point d'avoir alors l'inflexibilité du bois. Ce naturaliste fut obligé d'ouvrir par force la bouche d'un orvet, et d'y introduire la peau d'un chien, que les dents de l'animal trop courtes et trop menues ne purent percer; de petits oiseaux employés à la même expérience, et blessés par le reptile, ne donnèrent aucun signe de venin : la chair nue d'un pigeon fut aussi mise sous les dents de l'orvet, qui

1. Les écailles, qui recouvrent ses lèvres, ne sont pas plus grandes que celles qui revêtent son dos : aucune de celles qui garnissent le dessous de son corps, ne sont plus grandes que leurs voisines. Il en a ordinairement cent trente-cinq rangs sous le corps, et autant sous la queue.

2. Schwenckfeld, dans son Histoire des Reptiles de la Silésie, a écrit que, dans cette province, on regardoit l'orvet comme venimeux.

3. M. Laurent, ouvrage déjà cité, p. 179. Les auteurs de la Zoologie Britannique disent, qu'en Angleterre, l'orvet n'est point regardé comme dangereux.

la tint serrée pendant long-temps, et la pénétra de la liqueur qui étoit dans sa bouche; le pigeon fut bientôt guéri de sa blessure, sans donner aucun indice de poison.

Lorsque la crainte ou la colère contraignent l'orvet à tendre ainsi tous ses muscles, et à roidir son corps, il n'est pas surprenant qu'on puisse aisément, en le frappant avec un bâton ou même une simple baguette, le diviser et le casser, pour ainsi dire, en plusieurs petites parties. Sa fragilité tient à cet état de roideur et de contraction, ainsi que l'a pensé M. Laurent qui a très bien observé cet animal, et elle est d'autant moins surprenante que ses vertèbres sont très cassantes par leur nature, comme celles de presque tous les petits serpents et des petits lézards, et que ses muscles sont composés de fibres qui peuvent aisément se séparer. C'est cette propriété de l'orvet, qui l'a fait appeler par M. Linnée, *Anguis fragile*, et qui l'a fait nommer par d'autres auteurs *Serpent de verre*.

On vient de voir que l'orvet se trouve en Suède: il habite aussi l'Écosse[1]; et, d'après cela, il paroît qu'il ne craint pas le froid autant que la plupart des serpents, quoiqu'il soit en assez grand nombre dans la plupart des contrées tempérées et même chaudes de l'Europe; il a pour ennemis ceux des autres serpents, et particulièrement les cicognes[2] qui en font leur proie d'autant plus aisément, qu'il ne peut leur

1. Sibbald, à l'endroit déjà cité.
2. Schwenckfeld, Histoire des Reptiles de la Silésie.

opposer ni venin, ni force, ni même un volume considérable.

Il s'accouple comme les autres reptiles; le mâle et la femelle s'entortillent l'un autour de l'autre, se serrent étroitement par plusieurs contours et pendant un temps assez long. On a vu des orvets demeurer ainsi réunis pendant plus d'une heure[1]. Les petits serpents de cette espèce n'éclosent pas hors du ventre de leur mère, comme la plupart des couleuvres non venimeuses; mais ils viennent au jour tout formés[2]. Un très bon observateur[3] ayant ouvert deux femelles, trouva dix serpenteaux dans une qui étoit longue de treize pouces, et sept dans l'autre qui n'avoit qu'un pied de longueur. Ces petits serpents étoient parfaitement formés. Ils ne différoient de leur mère que par leur grandeur, et par leurs couleurs qui étoient plus foibles; les plus grands avoient vingt-une lignes, et les plus petits dix-huit lignes de longueur. Le temps de la portée des orvets est au moins d'un mois, et M. de Sept-Fontaines, que nous venons de citer, s'en est assuré en gardant chez lui une femelle qui ne mit bas qu'un mois après avoir été prise: elle ne parut pas grossir pendant sa captivité[4].

C'est ordinairement après les premiers jours de juillet, que l'orvet paroît revêtu d'une peau nouvelle dans

1. Notes manuscrites communiquées par M. de Sept-Fontaines.

2. Rai, à l'endroit déjà cité; et notes manuscrites de M. de Sept-Fontaines.

3. M. de Sept-Fontaines.

4. Lettre de M. de Sept-Fontaines à M. le comte de Lacépède, du 7 décembre 1788.

les provinces septentrionales de France. Son dépouillement s'opère comme celui des couleuvres[1]; il quitte sa vieille peau d'autant plus facilement, qu'il trouve à sa portée plus de corps contre lesquels il peut se frotter; il arrive seulement quelquefois que la vieille peau ne se retourne que jusqu'à l'endroit de l'anus, et qu'alors la queue sort de l'enveloppe desséchée qui la recouvroit, comme une lame d'épée sort de son fourreau[2].

L'orvet se nourrit de vers, de scarabées, de grenouilles, de petits rats, et même de crapauds; il les avale le plus souvent sans les mâcher; aussi arrive-t-il quelquefois que de petits vers viennent jusqu'à son estomac, pleins encore de vie, et sans avoir reçu aucune blessure. M. de Sept-Fontaines a trouvé dans le corps d'un jeune orvet, un lombric ou ver de terre long de six pouces, et de la grosseur d'un tuyau de plume; le ver étoit encore en vie, et s'enfuit en rampant.

Malgré leur avidité naturelle, les orvets peuvent demeurer un très grand nombre de jours sans manger, ainsi que les autres serpents, et M. Desfontaines en a eu chez lui qui se sont laissés mourir au bout de plus de cinquante jours, plutôt que de toucher à la nourriture qu'on avoit mise auprès d'eux, et qu'ils auroient dévorée avec précipitation s'ils avoient été en liberté.

L'orvet habite ordinairement sous terre dans des trous qu'il creuse ou qu'il agrandit avec son museau;

1. Voyez l'article de la Couleuvre d'Esculape.

2. Notes manuscrites de M. de Sept-Fontaines.

mais, comme il a besoin de respirer l'air extérieur, il quitte souvent sa retraite. L'hiver même, il perce quelquefois la neige qui couvre les campagnes, et élève son museau au dessus de sa surface, la température assez douce des trous souterrains qu'il choisit pour asile l'empêchant ordinairement de s'engourdir complètement pendant le froid. Lorsque les chaleurs sont revenues, il passe une grande partie du jour hors de sa retraite ; mais le plus souvent, il s'en éloigne peu, et se tient toujours à portée de s'y mettre en sûreté.

Il se dresse fréquemment sur sa queue qu'il roule en spirale, et qui lui sert de point d'appui ; et il demeure quelquefois long-temps dans cette situation. Ses mouvements sont rapides, mais moins que ceux de la couleuvre à collier. Il ne répand pas communément d'odeur désagréable[1].

1. Personne n'a mieux étudié les habitudes de l'orvet que M. de Sept-Fontaines, à qui nous devons la connoissance de la plupart des détails que nous venons de rapporter.

L'ÉRIX[1].

Anguis Eryx, Linn., Merrem. — *Anguis fragilis*, Linn., Cuv.

Cet anguis a beaucoup de rapports avec l'orvet, dont il n'est peut-être qu'une variété. Il a le dessus du corps d'un roux cendré avec trois raies noires très étroites qui s'étendent depuis le derrière de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Ses yeux sont à peine visibles. Il a la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure. Ses dents sont assez longues relativement à sa grandeur, égales, et un peu courbées vers le gosier. Ses écailles sont arrondies, un peu convexes, luisantes et unies. Sa queue est un peu plus longue que le reste du corps. Il a cent vingt-six rangs d'écailles au dessous du corps, et cent trente-six au dessous de la queue; on le trouve en Europe, particulièrement en Angleterre; et il habite aussi plusieurs contrées de l'Amérique.

1. *Aberdeen*, dans plusieurs endroits de l'Angleterre, parce qu'on le trouve dans l'Aberdeen Shire.

Érix. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.

Ang. Eryx. Linn., amphib. Serpent.

Gronov. mus. 2, p. 35, n° 9.

LA PEINTADE[1].

Acontias Meleagris, Merr. — *Anguis Meleagris*, Linn., Schn. — *Eryx Meleagris*, Daud.

Nous conservons ce nom à un anguis qui se trouve dans les Indes ; il a cent soixante-cinq rangs d'écailles sous le corps, trente-deux sous la queue, et le dessus du corps verdâtre avec plusieurs rangées longitudinales de points noirs ou bruns.

Il nous semble qu'on doit regarder comme une variété de cette espèce, un anguis que M. Pallas a observé sur les bords de la mer Caspienne, et qui a à peu près la longueur d'un pied ; la grosseur du petit doigt ; cent soixante-dix rangs d'écailles sous le corps ; trente-deux rangs sous la queue ; la tête grise tachetée de noir ; le corps noir pointillé de gris sur le dos, et de blanchâtre sur les côtés ; la queue longue de deux pouces et variée de blanc[2].

1. *La Peintade.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Anguis Meleagris. Linn., amphib. Serp.
Anguis Meleagris, 124, Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. 2, tab. 21, fig. 4.

2. *Anguis miliaris.* Voyage de M. Pallas dans différentes provinces de l'empire de Russie, supplément, vol. II.

LE ROULEAU[1].

Tortrix Scytale, Merr. — *Anguis Scytale*, Linn., Laur., Latr., Daud. — *Anguis corallina* et *cærulea*, Laur.

Cet anguis se trouve dans les deux continents. Il est très commun en Amérique, ainsi que dans les grandes Indes; mais c'est toujours dans les pays chauds qu'on le rencontre. Sa tête un peu convexe par dessus, et concave en dessous, est à peine distinguée du reste du corps par trois écailles plus grandes que les autres qui la couvrent. Ses dents sont assez nombreuses, et comme elles sont toutes égales, et qu'il n'a pas de crochets mobiles, l'on doit présumer qu'il n'est point venimeux. Le corps et la queue sont garnis par dessus et par dessous d'écailles blanches bordées de

1. *Le Rouleau*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Anguis Scytale. Linn., amphib. Serpent.
Mus. Ad. fr. tab. 6, fig. 2.
Gronovius, mus. 2, n° 4. *Anguis*.
Séba, mus. 2, tab. 2, fig. 1, 2, 3, 4; tab. 7, fig. 4, et tab. 20, fig. 3.
Anguis Scytale. Laurenti Specimen medicum.

roux[1], et tout le corps et varié par des bandes transversales qui, en formant des anneaux de couleur, gardent leur parallélisme ou se réunissent avec plus ou moins de régularité. L'on ne sait pas précisément à quelle grandeur peut parvenir le serpent rouleau ; mais, d'après les divers individus qui ont été décrits par les naturalistes, et ceux qui sont conservés au Cabinet du Roi, nous présumons qu'elle n'est jamais très considérable, que le diamètre de cet anguis n'est ordinairement que d'un demi-pouce, et que sa longueur n'excède guère deux ou trois pieds[2].

Il se nourrit de vers, d'insectes, et surtout de fourmis, et voilà tout ce que l'on connoît des habitudes de ce serpent.

1. Le Rouleau a deux cent quarante rangs d'écailles sous le corps, et treize rangs sous la queue.

2. Sa queue est très courte en proportion du corps, dont la longueur est le plus souvent trente fois plus considérable que celle de la queue.

LE COLUBRIN[1].

Tortrix colubrina, Merrem. — *Anguis colubrina*, Hasselquist, Linn., Schn. — *Eryx colubrinus*, Daud.

M. Hasselquist a fait connoître cet anguis que l'on trouve en Égypte : ce serpent a le corps varié d'une manière très agréable, de brun et d'une couleur pâle; on a compté cent quatre-vingts rangs d'écailles sous son corps, et dix-huit sous sa queue.

1. *Le Colubrin.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Anguis colubrina. Linn., amphib. Serpent.
Hasselquist, it. 320, n° 65.

LE TRAIT[1].

Tortrix Jaculus, Merr. — *Anguis Jaculus*, Linn., Schn., Latr. — *Eryx Jaculus*, Daud.

Cet anguis habite en Égypte, ainsi que le colubrin, et c'est aussi M. Hasselquist qui l'a fait connoître. Ce serpent a cent quatre-vingt-six rangs d'écailles sous le corps, et vingt-trois sous la queue. Celles qui garnissent son ventre, sont un peu plus larges que celles qui recouvrent son dos.

1. *Le Trait*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Anguis Jaculus. Linn., amphib. Serpentes.
Hasselquist, it. 319, n° 64.

LE CORNU[1].

Eryx Cerastes, DAUD. — *Anguis Cerastes*, HASSELQ., LINN., SCHNEID., LACEP., LATR.

CET anguis a beaucoup de rapports avec la couleuvre céraste; il a, comme ce dernier reptile, deux espèces de cornes sur la tête; mais nous avons vu que dans le céraste, ces éminences tiennent à la peau, et sont de nature écailleuse, au lieu que dans le cornu ce sont deux dents qui percent la lèvre supérieure, et ressemblent à deux petites cornes. On trouve cet anguis en Égypte où il a été observé par M. Hasselquist, et où vit aussi le céraste. Le cornu a deux cents rangs d'écailles sous le ventre, et quinze sous la queue.

1. *Le Cornu*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Anguis Cerastes. Linn., amphib. Serpent.
Hasselquist, it. 320, n° 66.

LE MIGUEL[1].

Tortrix maculata, Merr. — *Anguis maculata*, Linn., Laur., Daud. — *Anguis decussata* et *A. tessellata*, Laur.

Tel est le nom que l'on donne à cet anguis dans le Paraguay, et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale. Les écailles qui le couvrent sont brillantes et unies. Le dessus de son corps est jaune, et présente une et quelquefois trois raies longitudinales brunes avec des bandes transversales très étroites, et de la même couleur. Le miguel a deux cents rangs d'écailles sous le ventre, et douze sous la queue ; on voit neuf grandes écailles sur la partie supérieure de sa tête. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a un pied de longueur totale, et sa queue est longue de trois lignes.

1. *Le Miguel*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Anguis maculata. Linn., amphib. Serpent.
Mus. Ad. fr. 1, p. 21, tab. 21, fig. 3.
Anguis tessellata. 142. Laurenti Specimen medicum.
Gronov. mus. 2, p. 53, n° 5.
Miguel. Dictionnaire d'Hist. natur., par M. Valmont de Bomare.
Séba, mus. 2, tab. 100, fig. 2.

LE RÉSEAU[1].

Tortrix reticulata, MERR. — *Anguis reticulata*, LINN., LATR., DAUD.

CET anguis a les écailles qui garnissent le dessus de son corps brunes et blanches dans leur centre, ce qui le fait paroître comme couvert d'un réseau brun. On le trouve en Amérique. Il a cent soixante-dix-sept rangs d'écailles sous le ventre, et trente-sept sous la queue; le dessus de sa tête est revêtu de grandes écailles.

1. *Le Réseau*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Anguis reticulata. Linn., amphib. Serpent.
Anguis reticulata. 128. Laurenti Specimen medicum.
Gronov. mus. 2, p. 54, n° 7.
Scheuchzer. Physic. sacr. 747, 4.

LE JAUNE ET BRUN[1].

Hyalinus ventralis, Merr. — *Anguis ventralis*, Linn., Latr. — *Chamæsaura ventralis*, Schneid.

Cet anguis se trouve en grand nombre dans les bois de la Caroline et de la Virginie, où il a été observé par MM. Catesby et Garden, et où on ne le regarde pas comme dangereux. Il paroît moins sensible au froid que les autres serpents des mêmes pays, puisqu'il se montre beaucoup plus tôt au printemps; il est, pour ainsi dire, aussi fragile que l'orvet; les fibres qui composent ses muscles peuvent se séparer très aisément; pour peu qu'on le frappe, il se partage comme l'orvet en plusieurs portions, et il a été appelé *Serpent de verre*, de même que ce reptile. Sa longueur n'excède guère dix-huit pouces; et sa queue est trois fois aussi longue que son corps. Son ventre est jaune, et paroît comme réuni au reste du corps par une suture. Le dos est d'un vert mêlé de brun,

1. *Le Serpent de verre.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Anguis ventralis. Linn., amphib. Serpent.
The Glass Snake. Serpent de verre. Catesby, Histoire naturelle de la Caroline, vol. II, p. 59, planche 59.

avec un grand nombre de très petites taches jaunes arrangées très régulièrement. La description de M. Linnée semble indiquer que les écailles qui garnissent le dessus du corps, sont relevées par une arête. La langue est échancrée par le bout, à peu près comme celle de l'orvet. Le jaune et brun a cent vingt-sept rangs d'écailles sous le corps, et deux cent vingt-trois sous la queue.

LA QUEUE-LANCÉOLÉE[1].

Pelamis fasciatus, Daud., Merr.—*Anguis laticauda*, Linn., Gmel. — *Hydrus fasciatus*, Schneid. —*Hydrophis laticauda*, Latr.

Cet anguis diffère de ceux que nous venons de décrire par la forme de sa queue qui est comprimée par les côtés; cette partie se termine d'ailleurs en pointe; elle est, ainsi que le dos, d'une couleur pâle avec des bandes transversales brunes, et cinquante rangs d'écailles en garnissent le dessous. On compte deux cents rangs d'écailles sous le corps. La queue-lancéolée se trouve à Surinam. Il se pourroit qu'on dût rapporter à cette espèce le serpent à queue aplatie vu par M. Banks près des côtes de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Guinée et de la Chine, nageant et plongeant avec facilité pendant les temps calmes, et décrit par M. Vosmaër[2].

1. *La Queue-lancéolée*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Anguis laticauda. Linn., amphib. Serpent.
Mus. Ad. fr. 2, pag. 48.
Laticauda imbricata. 241. Laurenti Specimen medicum.

2. On peut consulter, à ce sujet, l'article du *Serpent à large queue*, dans le Dictionnaire d'Histoire naturelle, par M. Valmont de Bomare.

LE ROUGE.

Tortrix Scytale, Merr. — *Anguis Scytale*, Linn., Laur., Latr., Daud. — *Anguis corallina* et *A. cærulea*, Laur.

Cet anguis a été envoyé de Cayenne au Cabinet du Roi, par M. de Laborde ; les écailles du dos sont d'un beau rouge, ce qui lui a fait donner le nom de *Serpent de corail* par les habitants de la Guiane ; mais nous n'avons pas cru devoir lui conserver cette dénomination, de peur qu'on ne le confondît avec la couleuvre *le Corallin*, dont nous avons parlé. Le dessous de son corps est d'un rouge plus clair ; toutes ses écailles sont hexagones et bordées de blanc ; et il est d'ailleurs distingué des autres anguis par des bandes transversales noirâtres qui s'étendent non seulement sur le dessus, mais encore sur le dessous du corps. Lorsque ce serpent est en vie, ses couleurs sont très éclatantes ; mais autant son aspect est agréable, autant il faut fuir son approche. Sa morsure est venimeuse et très dangereuse suivant M. de Laborde : il porte le nom de vipère à la Guiane, et ce qui prouve que ce nom doit lui appartenir, c'est

que l'on a reçu au Cabinet du Roi avec l'individu que nous décrivons, deux serpenteaux de la même espèce sortis tout formés du ventre de leur mère.

Le rouge a, ainsi que d'autres anguis, la rangée du milieu du dessous du corps et de la queue composée d'écailles un peu plus grandes que leurs voisines. Nous avons compté dans cette rangée deux cent quarante pièces au dessous du corps, et douze seulement au dessous de la queue qui est très courte[1].

Il paroît que c'est le même animal que celui dont le P. Gumilla a parlé sous le nom de Serpent coral, dans son Histoire Naturelle de l'Orénoque, et pour lequel nous renvoyons à la note suivante[2].

1. L'individu envoyé au Cabinet du Roi avoit un pied six pouces de longueur totale, et sa queue étoit longue de six lignes.

2. « Je ne puis passer sous silence le serpent *Coral*, qu'on nomme » ainsi à cause de sa couleur incarnate, qui est entremêlée de taches » noires, grises, blanches et jaunes. Ce serpent supporte également » tous les climats, ce qui n'empêche pas que ses couleurs ne se res- » sentent de leur variété; mais son venin conserve toujours la même » force, et il n'y en a point, si l'on en excepte la couleuvre *Macau-* » *rel*, dont la morsure soit plus dangereuse. Parlons maintenant des » remèdes qu'on a trouvés contre la morsure de ces reptiles..... On » peut se servir de la feuille de tabac, qui est un remède efficace contre » la morsure des couleuvres, quelle qu'en soit l'espèce; il suffit d'en » mâcher une certaine quantité, d'en avaler une partie, et d'appli- » quer l'autre sur la plaie pendant trois ou quatre jours, pour n'avoir » rien à craindre. J'en ai fait l'essai plusieurs fois sur des malades, et » même sur des couleuvres; après les avoir étourdies d'un coup de » bâton, je leur ai saisi la tête avec une petite fourche, et leur ayant » fait ouvrir la bouche en la pressant, j'ai mis dedans du tabac mâ- » ché, et aussitôt elles ont été saisies d'un tremblement général, qui » n'a fini qu'avec leur vie; la couleuvre étant restée froide et roide » comme un bâton.

» Un troisième remède dont on peut se servir, c'est la *pierre orien-* » *tale*: elle n'est autre chose qu'un morceau de corne de cerf qu'on

» fait calciner jusqu'à ce qu'il ait pris la couleur du charbon ; il s'at-
» tache de lui-même à la plaie, et attire tout le venin qui est dedans,
» mais il en faut quelquefois plus de six morceaux, et le plus sûr est
» de mâcher du tabac en même temps.

» Lorsque l'endroit le permet, on applique sur la plaie quatre ven-
» touses sèches dont la première dispose les chairs, la seconde attire
» une liqueur jaune, la troisième une pareille liqueur teinte de sang,
» et la quatrième le sang tout pur ; après quoi il ne reste plus de venin
» dans la plaie.

» Voici un cinquième remède dont on a éprouvé l'effet : il consiste
» en une bonne quantité d'eau-de-vie, dans laquelle on a délayé de la
» poudre à canon, et à la troisième dose le venin perd toute son acti-
» vité....... » Hist. natur. de l'Orénoque, trad. franç., Lyon, 1758, tom. III, pages 89 et suiv.

LE LONG-NEZ[1].

Typhlops rostralis, Merr.—*Anguis rostralis*, Weigel, Latr., Daud. —*A. nasutus*, Gmel., Lacep.

C'est M. Weigel, naturaliste allemand, qui a fait connoître cette espèce d'anguis, remarquable par l'allongement de son museau. Ce prolongement est très sensible, la lèvre de dessous étant beaucoup moins avancée que la supérieure, contre le bord inférieur de laquelle elle s'applique, et la bouche étant par là un peu située au dessous du museau. La longueur totale de l'individu, décrit par M. Weigel, étoit à peu près d'un pied; une pointe dure terminoit la queue; la couleur du dessus du corps de cet anguis étoit d'un noir plus ou moins tirant sur le verdâtre; on voyoit une tache jaune sur le bout du museau, et à l'extrémité de la queue, sur laquelle on remarquoit deux bandes obliques de la même couleur, qui étoit aussi celle du ventre, et s'étendoit

1. *Anguis rostratus*, Languasige, Schuppenschlange, C. L. Weigel. Mém. des Curieux de la Nature de Berlin, vol. III, p. 190.

même dans certains endroits sur les côtés du corps. Ce serpent avoit deux cent dix-huit rangs d'écailles sous le corps, et douze sous la queue ; il avoit été apporté de Surinam.

LA PLATURE[1].

Pelamis bicolor, DAUD., MERR. — *Anguis platuros*, GMEL. — *Hydrus bicolor*, SCHNEID. — *Hydrophis platura*, LATR.

CE serpent a beaucoup de ressemblance avec la queue-lancéolée; il a, comme ce dernier anguis, la queue comprimée et aplatie par les côtés; mais celle de la queue-lancéolée se termine en pointe, au lieu que la queue de la plature a son extrémité arrondie. M. Linnée a fait connoître cette espèce de serpent, dont un individu faisoit partie de la collection de M. Ziervogel, apothicaire à Copenhague.

La tête de la plature est allongée; ses mâchoires sont sans dents; cet anguis a un pied et demi de longueur totale, et deux pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue; le dessus de son corps est noir, le dessous blanc, et la queue variée de blanc et de noir; les écailles, qui recouvrent ce serpent, sont arrondies, ne se recouvrent pas les unes les autres, et sont si petites qu'on ne peut pas les compter.

1. *La Queue-plate.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Anguis platura.* Linn., amphib. Serpent.

LE LOMBRIC[1].

Typhlops vermicularis, Merr. — *Anguis lumbricalis*, Lacep., Daud.

Un des caractères auxquels on fait le plus d'attention lorsqu'on examine le lombric, c'est la proportion générale de son corps, moins gros vers la tête qu'à l'extrémité opposée, de telle sorte, que si on ne considéroit pas la position des écailles de cet anguis, on seroit tenté de prendre le bout de sa queue pour sa tête, d'autant plus que cette dernière partie n'est pas plus grosse que l'extrémité du corps à laquelle elle tient, et que les yeux ne sont que des petits points noirs très peu sensibles, et recouverts par une membrane ainsi que ceux des amphisbènes. Le museau

1. *Anilios*, dans l'île de Chypre.
Serpent d'Oreille, dans l'Inde.
Le Lombric. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Anguis lumbricalis. Linn., amphib. Serp.
Anguis lumbricalis, 144. Laurenti Specimen medicum.
Gronov. mus 2, p. 52, n° 3.
Browne, Jam. 460, tab. 44, fig. 1. *Amphisbæna prima subargentea.*
Séba, mus. 1, tab. 86, fig. 2.

du lombric est très arrondi et percé de deux petits trous presque invisibles qui tiennent lieu de narines à l'animal, mais il ne présente d'ailleurs aucune ouverture pour la gueule. Ce n'est qu'au dessous du museau, et à une petite distance de cette extrémité, qu'on aperçoit une petite bouche dont les lèvres n'ont que deux lignes de tour, dans le plus grand individu des lombrics conservés au Cabinet du Roi. La mâchoire inférieure, plus courte que celle de dessus, s'applique si exactement contre cette mâchoire supérieure, qu'il faut beaucoup d'attention pour reconnoître la place de la bouche lorsqu'elle est fermée. Nous n'avons pu voir des dents dans aucun des lombrics que nous avons examinés[1], mais nous avons remarqué dans tous une petite langue appliquée, et comme collée contre la mâchoire supérieure.

Le corps entier du lombric est presque cylindrique, excepté à l'endroit de la tête qui est un peu aplati par dessus et par dessous. Ce serpent est entièrement recouvert de très petites écailles très unies et très luisantes, placées les unes au dessus des autres comme les ardoises sur les toits, toutes de même forme et de même grandeur, tant sur le ventre que sur la queue et sur le dos, et présentant partout une couleur uniforme d'un blanc livide, de telle sorte que le dessous du corps n'est distingué du dessus, ni par la forme, ni par la position, ni par la couleur des écailles. Le museau est couvert par dessus de trois écailles un peu plus grandes que celles du dos,

1. Le lombric étoit regardé, à la Jamaïque, comme venimeux; mais Browne dit qu'il n'a jamais pu constater l'existence du venin de ce reptile. Histoire naturelle de la Jamaïque, Londr., 1756, p. 460.

et placées à côté l'une de l'autre ; et trois écailles semblables en revêtent le dessous au devant de l'ouverture de la bouche.

L'anus est situé très près de l'extrémité du corps, dont il n'est éloigné que d'une ligne et demie dans un des individus que nous avons décrits. Cette ouverture, faite en forme de fente très étroite, n'avoit, dans cet individu, qu'une demi-ligne de longueur, et ne pouvoit être aperçue que lorsqu'on plioit le corps de l'animal du côté opposé à celui où étoit l'anus. La très courte queue du lombric est terminée par une écaille pointue et dure ; la manière dont nous l'avons vue repliée dans plusieurs anguis de cette espèce, et la force avec laquelle elle étoit roidie, ainsi que le reste du corps, prouvent la facilité avec laquelle le lombric peut se tourner et se plier en différents sens.

Nous ignorons jusqu'à quelle grandeur les lombrics peuvent parvenir. Le plus grand de ceux que nous avons vus, avoient huit pouces onze lignes de longueur, et deux lignes de diamètre dans l'endroit le plus gros du corps. Il avoit été apporté de l'île de Chypre sous le nom d'Anilios, mais ce n'est pas seulement dans cette île qu'il habite ; on le trouve aussi aux grandes Indes d'où on a envoyé au Cabinet du Roi un très petit serpent long de quatre pouces neuf lignes, et n'ayant pas une ligne de diamètre, mais qui d'ailleurs est entièrement semblable au lombric, et qui évidemment est un jeune animal de la même espèce. Il est arrivé sous le nom de *Serpent d'oreille* ; nous ne savons pas ce qui peut avoir donné lieu à cette dénomination.

La conformation du lombric, la grande facilité qu'il a de se replier plusieurs fois sur lui-même, et celle avec laquelle il peut s'insinuer dans les plus petites cavités, doivent donner à sa manière de vivre beaucoup de ressemblance avec celle de l'orvet dont il se rapproche à beaucoup d'égards, ainsi qu'avec celles de plusieurs vers proprement dits que l'espèce du lombric lie, pour ainsi dire, à l'ordre des serpents par de nouveaux rapports, et particulièrement par la petitesse de son anus, ainsi que par la position de sa bouche.

CINQUIÈME GENRE.

SERPENTS

DONT LE CORPS ET LA QUEUE SONT ENTOURÉS D'ANNEAUX ÉCAILLEUX.

AMPHISBÈNES.

L'ENFUMÉ[1].

Amphisbæna fuliginosa, Linn., Gmel., Latr., Daud., Merr. — *A. vulgaris*, *A. varia*, *A. magnifica* et *flava*, Laur., Gmel.

Il est très facile de distinguer les Amphisbènes de tous les serpents dont nous avons déjà parlé. Non seu-

1. *Ibijara*, par les Brasiliens.
Bodty.
Cega, Cobre Vega, et *Cobra de las Cabecas,* par les Portugais.

lement ils n'ont point de plaques sous le corps, ni sous la queue ; mais les écailles qui les revêtent sont presque carrées, plus ou moins régulières, disposées transversalement et réunies l'une à côté de l'autre de manière à former des anneaux entiers, qui environnent l'animal. Le dessus et le dessous du corps et de la queue se ressemblent si fort dans les amphisbènes, que, lorsque leur tête et leur anus sont cachés, l'on ne peut savoir s'ils sont dans leur position naturelle ou renversés sur le dos. On pourroit même dire que sans la position de leur tête, et celle de leur colonne vertébrale plus voisine du dessus que du dessous du corps, ils trouveroient un point d'appui aussi avantageux dans la portion supérieure de ces anneaux, que dans l'inférieure, et qu'ils pourroient également s'avancer en rampant sur leur dos et sur leur ventre. Mais s'ils sont privés de cette double manière de marcher, par la situation de leur tête, et par celle de leur colonne vertébrale, cette forme d'anneaux également construits au dessus et au dessous de leur corps, leur donne une grande facilité pour se retourner, se replier en différents sens comme les vers, et exécuter divers mouvements interdits aux autres serpents. Trouvant d'ailleurs dans ces anneaux

L'*Enfumé*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.

Amphisbæna fuliginosa. Linn., amphib. Serpent.

Gronov. mus. 2, pag. 1, *Amphisbæna*.

Rai, quadrup. 289.

Trasgobane. M. Valmont de Bomare.

Séba, mus. 1, tab. 88, fig. 3 ; mus. 2, tab. 1, fig. 7 ; tab. 18, fig. 2 ; tab. 22, fig. 3 ; tab. 73, fig. 4, et tab. 100, fig. 3.

Amphisbæna vulgaris, 119. *Amphisbæna varia*, 120. *Amphisbæna magnifica*, 121. *Amphisbæna flava*, 122. Laurenti Specimen medicum.

la même résistance, soit qu'ils avancent ou qu'ils reculent, ils peuvent ramper presque avec une égale vitesse en avant et en arrière ; et de là vient le nom de *Double-Marcheurs* ou d'*Amphisbènes* qui leur a été donné. Ayant la queue très grosse et terminée par un bout arrondi, portant souvent en arrière cette extrémité grosse et obtuse, et lui faisant faire des mouvements que la tête seule exécute communément dans beaucoup d'autres reptiles, il n'est pas surprenant que leur manière de se mouvoir ait donné lieu à une erreur semblable à celle que les anguis ont fait naître. On a cru qu'ils avoient deux têtes non pas placées à côté l'une de l'autre, comme dans certains serpents monstrueux, mais la première à une extrémité du corps, et la seconde à l'autre. On ne s'est pas même contenté d'admettre cette conformation extraordinaire ; on a imaginé des fables absurdes que nous n'avons pas besoin de réfuter. On a cru et écrit très sérieusement que lorsqu'on coupe un amphisbène en deux par le milieu du corps, les deux têtes se cherchent mutuellement ; que lorsqu'elles se sont rencontrées, elles se rejoignent par les extrémités qui ont été coupées, le sang servant de glu pour les réunir ; que si on les coupe en trois morceaux, chaque tête cherche le côté qui lui appartient, et que lorsqu'elle s'y est attachée, le serpent se trouve dans le même état qu'avant d'avoir été divisé ; que le moyen de tuer un amphisbène, est de couper les deux têtes avec une petite partie du corps, et de les suspendre à un arbre avec un cordeau ; que même cette manière n'est pas très sûre ; que lorsque les oiseaux de proie ne les mangent point, et que le cordeau se

pourrit, l'amphisbène, desséché par le soleil, tombe à terre, et qu'à la première pluie qui survient, il renaît par le secours de l'humidité qui le pénètre ; que, par une suite de cette propriété, ce serpent réduit en poudre est le meilleur spécifique pour réunir et souder les os cassés[1], etc. Combien d'idées ridicules le défaut de lumières et le besoin du merveilleux n'ont-ils pas fait adopter!

L'espèce de ces amphisbènes la plus anciennement connue, est celle de l'enfumé. Le nom de ce serpent lui vient de sa couleur qui est en effet très foncée, presque noire, et variée de blanc. Il parvient communément à la longueur d'un pied ou deux, mais sa queue n'excède presque jamais celle de douze ou quinze lignes[2]. Ses yeux sont non seulement très petits, mais encore recouverts, et comme voilés par une membrane ; c'est cette conformation singulière qui lui a fait donner, ainsi qu'aux anguis, le nom de *Serpent aveugle*, et qui établit un nouveau rapport entre ce reptile et les murènes, les congres, et les anguilles qui d'ailleurs ressemblent à beaucoup d'égards aux serpents, et que l'on a quelquefois même appelés *Serpents d'eau.*

L'enfumé habite les Indes orientales, particulièrement l'île de Ceylan. On le rencontre aussi en Amérique; on ignore une grande partie de ses habitudes, mais l'on sait qu'il se nourrit de vers de terre, de mollasses, de divers insectes, de cloportes, de scolopen-

1. Voyez l'Histoire naturelle de l'Orénoque, traduction françoise, Lyon, 1758, tom. III, pag. 86.

2. On compte ordinairement deux cents anneaux sur le corps de l'enfumé, et trente sur sa queue.

dres, etc. Il fait aussi la guerre aux fourmis dont il paroît qu'il aime beaucoup à se nourrir; bien loin de chercher à détruire ou diminuer son espèce, on devroit donc tâcher de la multiplier dans les contrées torrides si souvent dévastées par des légions innombrables de fourmis, qui s'avançant en colonnes pressées, et couvrant un grand espace, laissent partout des traces funestes que l'on prendroit pour celles de la flamme dévorante. L'enfumé fait aisément sa proie de ces fourmis ainsi que des vers, des larves d'insectes, et de tous les petits animaux qui se cachent sous la terre, la faculté qu'il a de reculer ou d'avancer sans se blesser lui donnant, ainsi que sa conformation générale, une très grande facilité pour pénétrer dans les retraites souterraines des vers, des fourmis et des insectes. Il peut d'ailleurs fouiller la terre plus profondément que plusieurs autres serpents, sa peau étant très dure, et ses muscles très vigoureux. Quelques voyageurs ont écrit qu'il étoit venimeux; nous avons trouvé cependant que ses mâchoires n'étoient garnies d'aucun crochet mobile. On voit au dessus de son anus huit petits tubercules percés à leur extrémité, et qui communiquent avec autant de petites glandes, ce qui lui donne un nouveau rapport avec le bipède cannelé[1], ainsi qu'avec plusieurs espèces de lézards[2].

1. Voyez l'article du Bipède Cannelé, à la suite de l'Histoire naturelle des Quadrupèdes ovipares.

2. L'enfumé a le dessus de la tête garni de six grandes écailles placées sur trois rangs.

LE BLANCHET[1].

Amphisbæna alba, Linn., Laur., Lacep., Latr., Daud., Merr.

Cet amphisbène diffère principalement de celui que nous venons de décrire par le nombre de ses anneaux, et par sa couleur : il est blanc, et souvent sans aucune tache ; le dessus de sa tête est couvert, ainsi que celle de l'enfumé, par six grandes écailles disposées sur trois rangs, dont chacun est composé de deux pièces. On compte communément deux cent vingt-trois anneaux autour de son corps, et seize autour de sa queue. On voit au dessus de l'ouverture de l'anus, huit tubercules semblables à ceux que présente l'enfumé, mais moins élevés et moins

1. *Le Blanchet*, M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Amphisb. alba. Linn., amphib. Serp.
Mus. Ad. fr. 1, p. 26, tab. 4. fig. 2.
Amphisb. alba, 118, Laurenti Specimen medicum.
Séba, mus. 2, tab. 24, fig. 1.

grands. Un blanchet conservé au Cabinet du Roi, a un pied cinq pouces neuf lignes de longueur totale, et sa queue n'est longue que d'un pouce six lignes. Nous n'avons pas vu de crochets mobiles dans les blanchets que nous avons examinés.

SIXIÈME GENRE.

SERPENTS

DONT LES CÔTÉS DU CORPS PRÉSENTENT UNE RANGÉE LONGITUDINALE DE PLIS.

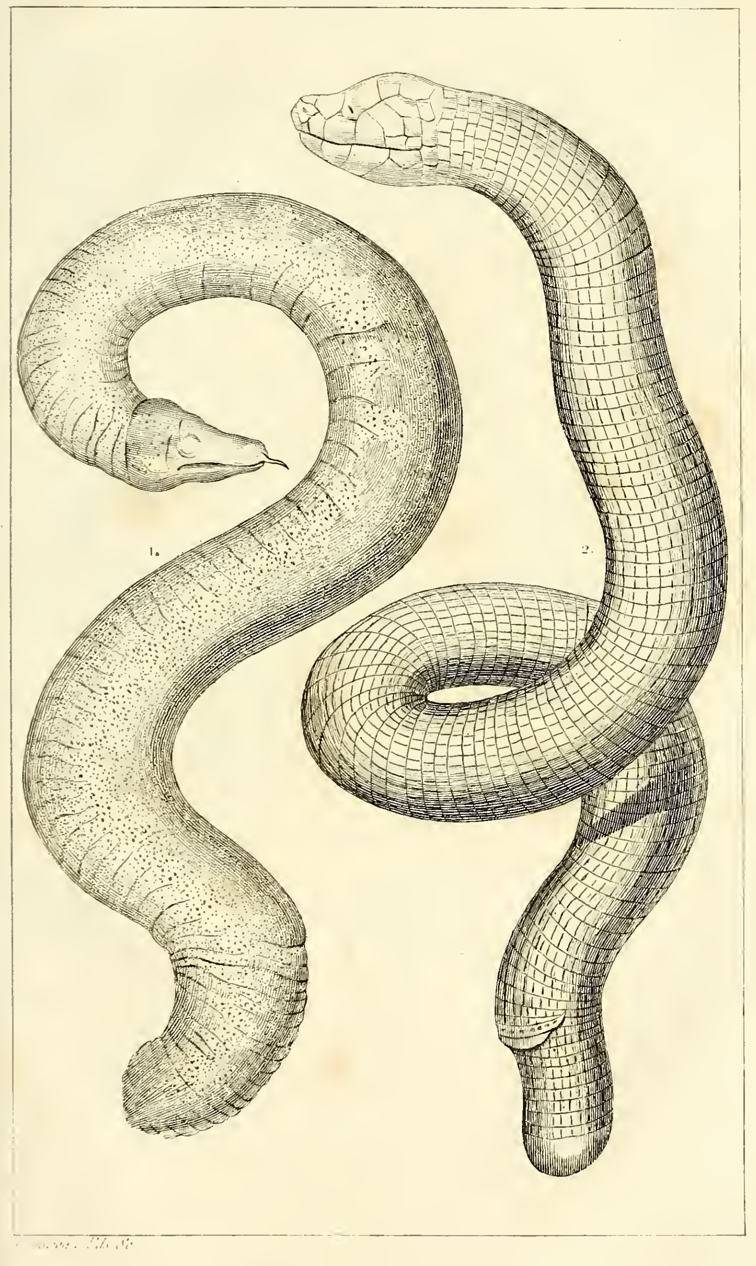
CŒCILES.

L'IBIARE[1].

Cœcilia tentaculata, Linn., Lacep., Gmel., Laur., Latr., Merr., Cuv. — *Cœc. Ibiara*, Daud.

La forme de ce serpent est cylindrique ; un individu de cette espèce, décrit par M. Linnée, avoit un pied de longueur, et étoit épais d'un pouce. L'ibiare paroît n'être couvert d'aucune écaille; on remarque

1. *L'Ibiare*. M. Daubenton, Encyclopédie méthodique. *Cœcilia tentaculata*. Linn., Amphib. Serpent.



1. L'IBIARE. — 2. LE BLANCHET.

cependant sur son dos de petits points un peu saillants dont la nature pourroit approcher de celle des écailles. Le museau est un peu arrondi; la mâchoire supérieure, plus avancée que l'inférieure, est garnie auprès des narines de deux petits barbillons ou *tentacules* très courts, et à peine sensibles, ce qui donne à l'ibiare un rapport de plus avec plusieurs espèces de poissons. Ses yeux sont très petits, et recouverts par une membrane, comme ceux de quelques autres serpents, et de plusieurs poissons de mer ou d'eau douce. Sa peau est plissée de chaque côté du corps, et y forme communément cent trente-cinq rides ou plis assez sensibles. Sa queue est très courte; elle présente des rides annulaires comme le corps des vers de terre appelés *Lombrics*. On le trouve en Amérique. Il est à désirer que les voyageurs observent ses habitudes naturelles.

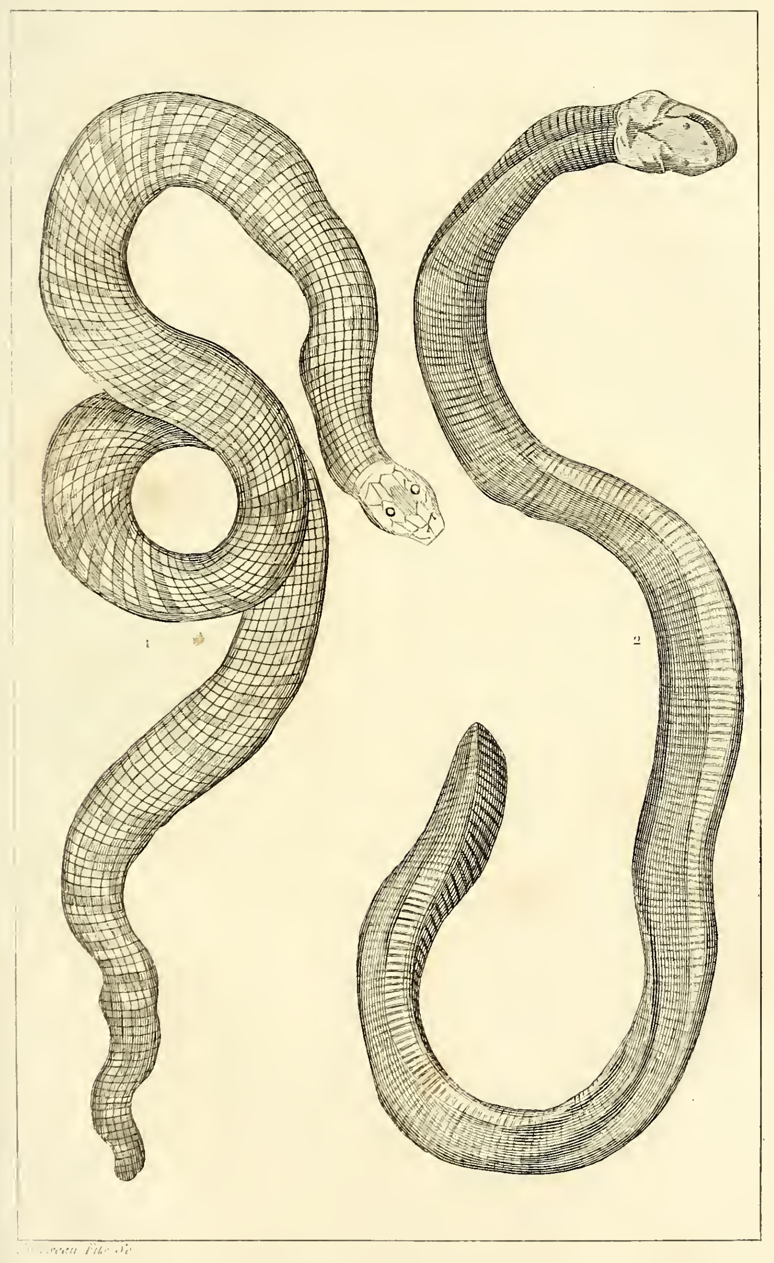
Id. Amœnit. 1, p. 489, tab. 17, fig. 2.
Mus. Ad. fr. 1, p. 19, tab. 5, fig. 2.
Gronov. mus. 2, p. 52, n° 1.
Cæcilia tentaculata. 116, Laurenti Specimen medicum.

LE VISQUEUX[1].

Cœcilia glutinosa, LINN., GMEL., LAUR., LACEP., DAUD. — *Cœc. viscosa*, LATR.

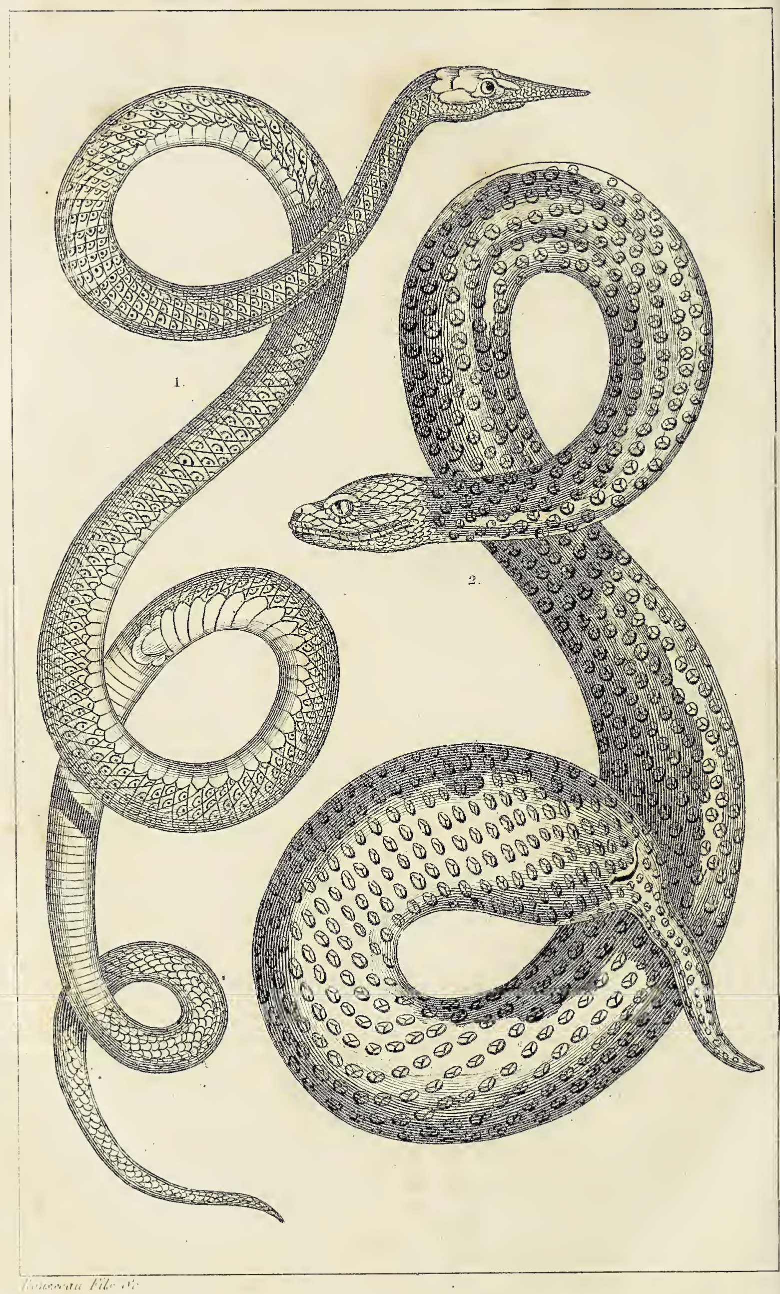
CETTE espèce de cœcile habite les Indes ; elle a les yeux encore plus petits que l'ibiare, et ses côtés présentent un plus grand nombre de plis. On en compte trois cent quarante le long du corps, et dix le long de la queue. Sa couleur est brune, avec une petite raie blanchâtre sur les côtés.

1. *Le Visqueux.* M. Daubenton, Encyclopédie méthodique.
Cœcil. glutinosa. Linn., amphib. Serp.
Mus. Ad. fr. 1, p. 19, tab. 4, fig. 1.
Cœcilia glutinosa. 117, Laurenti, Specimen medicum.



...eau Fils Sc.

1 L'ENFUMÉ — 2 [illegible]



Rousseau Fils Sc.

1 LE LANGAHA DE MADAGASCAR — 2 L'ACROCHORDE DE JAVA.

SEPTIÈME GENRE.

SERPENTS

DONT LE DESSOUS DU CORPS PRÉSENTE DE GRANDES PLAQUES, SUR LESQUELLES ON VOIT ENSUITE DES ANNEAUX ÉCAILLEUX, ET DONT L'EXTRÉMITÉ DE LA QUEUE EST GARNIE PAR DESSOUS DE TRÈS PETITES ÉCAILLES.

LANGAHA.

LANGAHA DE MADAGASCAR[1].

Langaha madagascariensis, Bruguière, Lacep., Schn., Latr., Daud.—*Langaha nasuta*, Shaw.

M. Bruguière de la Société Royale de Montpellier, a publié le premier la description de ce serpent qu'il

1. Extrait d'une lettre de M. Bruguière à M. Broussonnet de l'Académie des Sciences, et publiée dans le Journal de Physique, février 1784.

a observé dans l'île de Madagascar. Cette espèce réunit trois caractères remarquables, l'un, des couleuvres, le second, des amphisbènes, et le troisième, des anguis; elle a, comme les anguis, une partie du dessous de la queue recouverte de petites écailles, des anneaux écailleux comme les amphisbènes, et de grandes plaques sous le corps comme les couleuvres; elle appartient dès lors à un genre très distinct et très facile à reconnoître, auquel nous avons conservé le nom de Langaha qu'on lui donne à Madagascar.

L'individu de l'espèce du langaha de Madagascar, décrit par M. Bruguière, avoit deux pieds huit pouces de longueur totale, et sept lignes de diamètre dans la partie la plus grosse de son corps. Le dessus de sa tête étoit couvert de sept grandes écailles, placées sur deux rangs; la rangée la plus voisine du museau présentoit trois pièces, et l'autre rangée en présentoit quatre. Sa mâchoire supérieure étoit terminée par une appendice longue de neuf lignes, tendineuse, flexible, très pointue et revêtue de très petites écailles, ce qui lui donnoit un nouveau rapport avec la couleuvre nasique. Elle avoit, suivant M. Bruguière, des dents de même forme et en même nombre que celles de la vipère. Les écailles, qui revêtoient le dos, étoient rhomboïdales, rougeâtres, et l'on voyoit à leur base un petit cercle gris avec un point jaune. On comptoit sur la partie inférieure du corps, cent quatre-vingt-quatre grandes plaques blanchâtres, luisantes, d'autant plus longues qu'elles étoient plus éloignées de la tête, et qui formoient enfin autour du corps des anneaux entiers au nombre de qua-

rante-deux. Après ces anneaux, ou plutôt vers le milieu de l'endroit garni par ces anneaux écailleux, commençoit la queue apparente que recouvroient de très petites écailles; mais la véritable queue étoit beaucoup plus longue, puisque l'anus étoit placé entre la quatre-vingt-dixième et la quatre-vingt-onzième grande plaque, au milieu de quatre pièces écailleuses.

M. Bruguière ayant vu trois langaha de Madagascar, s'est assuré que le nombre des grandes plaques et des anneaux étoit variable dans cette espèce : un de ces trois individus, au lieu de présenter les couleurs que nous venons d'indiquer, étoit violet, avec des points plus foncés sur le dos.

Les habitants de Madagascar craignent beaucoup le langaha; et en effet, la forme de ses dents, semblables à celles de la vipère, doit faire présumer qu'il est venimeux.

HUITIÈME GENRE.

SERPENTS

QUI ONT LE CORPS ET LA QUEUE GARNIS DE PETITS TUBERCULES.

ACROCHORDES.

L'ACROCHORDE DE JAVA[1].

Acrochordus javanicus, LACEP., MERR., LATR. — *A. javensis*, DAUD., CUV.

M. Hornstedt a observé et décrit ce serpent qu'il a cru devoir placer dans un genre particulier, et que nous séparerons, avec lui, des genres dont nous venons de parler, jusqu'à ce que de nouvelles observa-

1. Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm, an. 1787, pag. 306 ; et Journal de Physique, an. 1788, pag. 284.

La peau de l'acrochorde de Java, décrit par M. Hornstedt, a été déposée dans le Cabinet d'Histoire naturelle du roi de Suède.

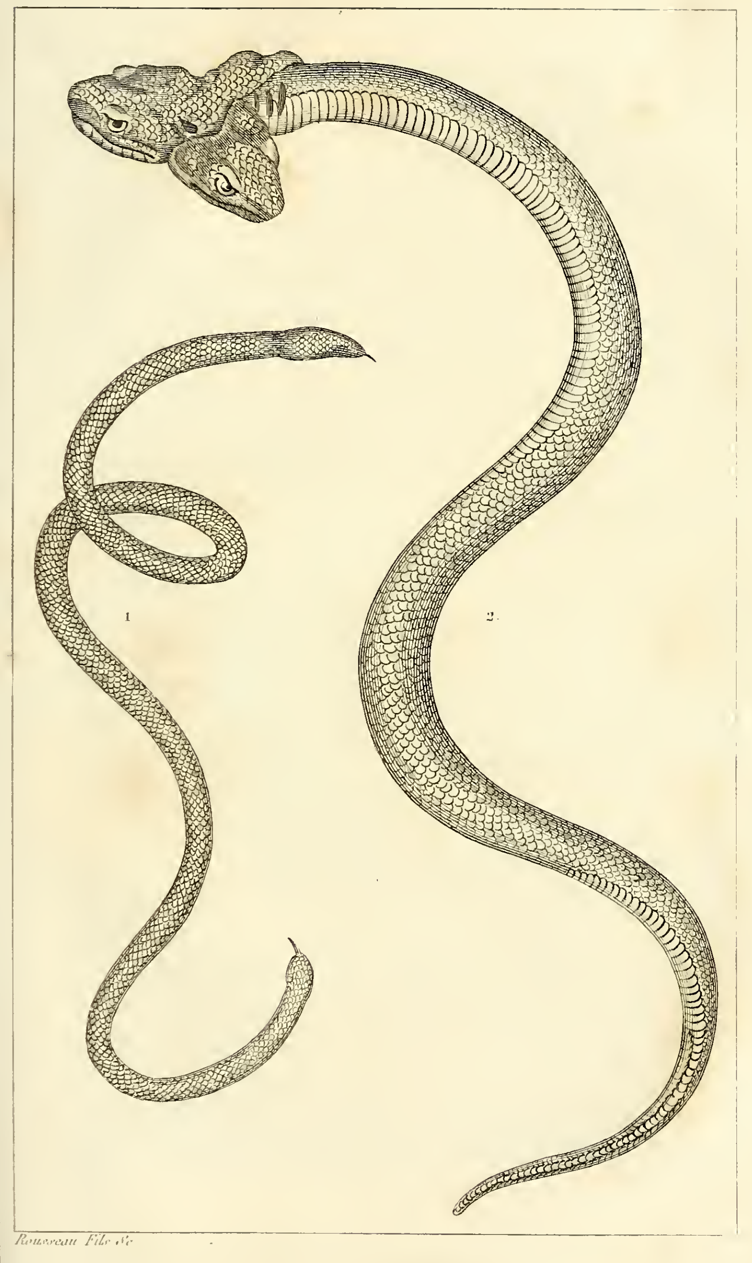
tions aient fixé la véritable place que ce reptile doit occuper. Le corps et la queue de ce serpent sont garnis de verrues ou tubercules relevés par trois arêtes, et qui devant ressembler beaucoup à de petites écailles, rapprochent l'acrochorde de Java, du genre des anguis, et particulièrement de la plature dont les écailles sont très petites et très difficiles à compter. Mais l'acrochorde de Java est beaucoup plus grand que la plupart des anguis ; l'individu décrit par M. Hornstedt avoit à peu près huit pieds trois pouces de longueur totale; sa queue étoit longue de onze pouces, et son plus grand diamètre excédoit trois pouces. Il étoit femelle ; et l'on trouva dans son ventre cinq petits tout formés, et longs de neuf pouces.

L'acrochorde de Java a le dessus du corps noir, le dessous blanchâtre, les côtés blanchâtres tachetés de noir; ses couleurs ont donc beaucoup de rapports avec celles de la plature. Sa tête est aplatie et couverte de petites écailles ; l'ouverture de sa gueule est petite ; il n'a point de crochets à venin ; mais un double rang de dents garnit chaque mâchoire ; l'endroit le plus gros du corps est auprès de l'anus dont l'ouverture est étroite. Il a la queue très menue; celle de l'individu décrit par M. Hornstedt n'avoit que six lignes de diamètre à son origine.

C'est dans une vaste forêt de poivriers, près de Sangasan, dans l'île de Java, que cet individu fut trouvé. Des Chinois que M. Hornstedt avoit avec lui, mangèrent la chair de ce reptile, et la trouvèrent excellente.

DES
SERPENTS MONSTRUEUX.

Nous venons de présenter la description des diverses espèces de serpents que les naturalistes ou les voyageurs ont fait connoître ; de mettre sous les yeux les traits de leur conformation extérieure, ainsi que les principaux points de leur organisation interne ; de donner, pour ainsi dire, du mouvement et de la vie à ces représentations inanimées, en indiquant les grands résultats de l'organisation et de la forme de ces reptiles ; de comparer avec soin leurs propriétés et leurs formes ; de rassembler les attributs communs à toutes les espèces comprises dans chaque genre, et d'en former les caractères distinctifs de chacun de ces groupes. Nous élevant ensuite à une considération plus étendue, nous avons essayé de réunir toutes les qualités, toutes les facultés, toutes les habitudes, toutes les formes qui nous ont paru appartenir à tous les genres de serpents, et d'en composer le tableau général de l'ordre entier de ces animaux, que nous avons placé au commencement de notre examen détaillé de leurs espèces particulières.



Rousseau Fils Sc

1 LE LOMBRIC — 2. LE SERPENT MONSTRUEUX A DEUX TETES

Nous avons recherché dans ces formes, dans ces habitudes, dans ces propriétés, celles qui sont constantes, et celles qui sont variables. Parcourant, à l'aide de l'imagination, les divers points du globe, pour y reconnoître les différentes espèces de serpents, nous n'avons jamais cessé, lorsque nous avons retrouvé la même espèce sous différents climats, de marquer, autant qu'il a été en nous, l'influence de la température et des accidents de l'atmosphère, sur sa conformation ou sur ses mœurs. Nous avons toujours voulu distinguer les facultés permanentes qui appartiennent véritablement à l'espèce, d'avec les propriétés passagères et relatives produites par l'âge, par les circonstances des lieux ou par celles des temps.

Il ne nous reste plus, pour donner de l'ordre des serpents l'idée la plus étendue et la plus exacte qu'il soit en notre pouvoir de faire naître, qu'à mettre un moment sous les yeux les grandes variétés auxquelles les individus peuvent être soumis, les égards apparents dont ils peuvent être l'exemple, les diverses monstruosités qu'ils peuvent présenter.

Quelque isolés que paroissent ces objets, quelque passagers, quelque éloignés qu'ils soient des objets ordinaires de l'étude du naturaliste qui ne recherche que les choses constantes, ne considère que les espèces, et compte pour rien les individus, ils répandront une nouvelle lumière sur l'ensemble des faits permanents et généraux que nous venons de considérer.

Au premier coup d'œil, une monstruosité paroît une exception aux lois de la nature ; ce n'est cepen-

dant qu'une exception aux effets qu'elles produisent ordinairement. Ces lois, toujours immuables comme l'essence des choses dont elles dérivent, ne varient ni pour les temps, ni pour les lieux; mais, suivant les circonstances dans lesquelles elles agissent, leurs résultats sont accrus ou diminués; leurs diverses actions se combinent ou se désunissent. Lorsque ces actions se joignent l'une à l'autre, les produits qui avoient toujours été séparés se trouvent réunis, et voilà comment se forment les monstres par excès. Lorsqu'au contraire les différents effets de ces lois constantes se séparent, pour ainsi dire, et ne s'exécutent plus dans le même sujet, les résultats ordinaires des forces de la nature sont diminués ou disparoissent, et voilà l'origine des monstres par défaut.

Les monstres sont donc des effets d'une composition ou d'une décomposition opérées par la nature, dans ses propres forces, et qui, bien supérieures à tout ce que l'art pourroit tenter, peuvent nous dévoiler, pour ainsi dire, le secret de ces forces puissantes et merveilleuses, en les montrant sous de nouveaux points de vue; de même que, par la synthèse ou l'analyse, nous découvrons, dans les corps que nous examinons, de nouvelles faces ou de nouvelles propriétés.

L'étude des monstruosités, surtout de celles qui sont les plus frappantes et les plus extraordinaires, peut donc nous conduire quelquefois à des vérités importantes, en nous montrant de nouvelles applications des forces de la nature, et par conséquent en nous découvrant une plus grande étendue de ses lois.

Lorsque, en comparant la durée de ces résultats extraordinaires avec celle des résultats les plus communs, on cherchera combien la réunion ou le défaut de plusieurs causes particulières influe, non seulement sur la grandeur des effets, mais encore sur la longueur de leur existence, on trouvera presque toujours que les monstres subsistent pendant un temps moins long que les êtres ordinaires avec lesquels ils ont le plus de rapports, parce que les circonstances qui occasionent la réunion ou la séparation des diverses forces dont résulte la monstruosité, n'agissent presque jamais également et en même proportion dans tous les points de l'être monstrueux qu'elles produisent; et dès lors ses différents ressorts n'ayant plus entre eux des rapports convenables, comment leur jeu pourroit-il durer aussi long-temps?

Rien ne pouvant garantir les serpents de l'influence plus ou moins grande de toutes les causes qui modifient l'existence des êtres vivants, leurs diverses espèces doivent présenter et présentent, en effet, comme celles des autres ordres, non seulement des variétés de couleurs, constantes ou passagères, produites par la température, les accidents de l'atmosphère ou d'autres circonstances particulières, mais encore des monstruosités occasionées par ce qu'ils éprouvent, soit avant d'être renfermés dans leur œuf, et pendant qu'ils ne sont encore que d'informes embryons, soit pendant qu'ils sont enveloppés dans ce même œuf ou après qu'ils en sont éclos, et lorsqu'étant encore très jeunes, leur organisation est plus tendre et plus susceptible d'être altérée. Mais, comme ils n'ont ni

bras ni jambes, ils ne peuvent être, à l'extérieur, monstrueux par excès ou par défaut que dans leur tête ou dans leur queue; et voilà pourquoi, tout égal d'ailleurs, on doit moins trouver de serpents monstrueux que de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, etc.

Il arrive cependant assez souvent que, lorsque les serpents ont eu leur queue partagée en long par quelque accident, une portion de cette queue se recouvre de peau, demeure séparée, et forme une seconde queue quelquefois conformée en apparence aussi bien que la première, quoiqu'une seule de ces deux queues renferme des vertèbres, ainsi que nous l'avons vu pour les lézards. Mais cette espèce de monstruosité, produite par une division accidentelle, est moins remarquable que celle que l'on a observée dans quelques serpents, nés avec deux têtes. L'exemple d'une monstruosité semblable, reconnue dans presque tous les ordres d'animaux, empêcheroit seul qu'on ne révoquât en doute l'existence de pareils serpents. A la vérité plusieurs voyageurs ont voulu parler de ces serpents à deux têtes, comme d'une espèce constante; induits peut-être en erreur par ce qu'on a dit des serpents nommés amphisbènes, auxquels on a attribué, pendant long-temps, deux têtes, une à chaque extrémité du corps, et dans lesquels on a supposé la faculté de se servir indifféremment de l'une ou de l'autre[1], ils ont confondu, avec ces amphisbènes, les serpents à deux têtes placées toutes les deux à la même extrémité du corps, et qui ne sont que des

1. Article des Serpents amphisbènes.

monstruosités passagères. Plusieurs personnes, arrivées de la Louisiane, m'ont assuré que ces serpents à deux têtes y formoient une espèce très permanente, et qui se multiplioit par la génération, ainsi que les autres espèces de serpents. Mais, indépendamment de toutes les raisons d'analogie qui doivent empêcher d'admettre cette opinion, aucun de ces voyageurs n'a dit avoir vu un de ces serpents femelles mettre bas des petits pourvus de deux têtes comme leur mère, ou pondre des œufs dont les fœtus présentassent la même conformation extraordinaire; et ces serpents à deux têtes ne doivent jamais être regardés que comme des monstruosités accidentelles, ainsi que les chiens, les chats, les cochons, les veaux, et les autres animaux que l'on a également vus avec deux têtes très distinctes. Il peut se faire que des circonstances particulières, relatives au climat, rendent ces monstres plus communs dans certains pays que dans d'autres, et des observateurs peu difficiles n'auront eu besoin que d'apercevoir deux ou trois individus à deux têtes dans la même contrée, quoique à des époques très éloignées, pour accréditer tous les contes répandus au sujet de ces reptiles; d'autant plus que, lorsqu'il s'agit de serpents ou d'autres animaux qui demeurent pendant long-temps renfermés dans leurs retraites, qui se cachent à la vue de l'homme, et qu'il est par conséquent assez difficile de rencontrer, deux ou trois individus ont suffi quelquefois à certains voyageurs pour admettre une espèce nouvelle et peuvent, en effet, suffire lorsqu'il ne s'agit pas d'une conformation des plus extraordinaires.

Les anciens ainsi que les modernes ont parlé de l'existence de ces reptiles monstrueux et à deux têtes. Aristote en fait mention. Ælien dit que, de son temps, on en voyoit assez souvent dans le pays arrosé par le fleuve Arcas; qu'ils étoient longs de trois ou quatre coudées; que la couleur de leur corps étoit noire, et celle de leur tête blanchâtre. Aldrovande avoit dans son cabinet, à Bologne, un de ces serpents à deux têtes. Joseph Lanzoni et d'autres observateurs en ont vu[1], et l'on en conserve maintenant un dans le Cabinet du Roi.

Ce dernier reptile a, de longueur totale, dix pouces deux lignes; sa queue est longue d'un pouce six lignes, et sa circonférence est d'un pouce une ligne, dans l'endroit le plus gros du corps. Les écailles qui revêtent son dos sont ovales, et relevées par une arête; il n'a qu'un seul cou, mais deux têtes égales, et longues chacune de huit lignes. Les écailles qui en garnissent la partie supérieure sont semblables à celles du dos; une grande écaille recouvre chaque œil; les deux bouches renferment une langue fourchue, ainsi que des crochets creux et mobiles. Les deux têtes sont réunies de manière à former un angle de plus de cent cinquante degrés, et, lorsque les deux bouches sont ouvertes, on peut voir le jour au travers de ces deux bouches et des deux gosiers joints ensemble.

1. Mélanges des Curieux de la Nature, de Vienne, pour l'année 1690, p. 318.

Voyez aussi les Transactions philosophiques, les Observations de François Rédi sur les animaux vivants renfermés dans les animaux vivants, etc.

On peut observer, un peu au dessous du cou, un pli assez considérable que fait le corps, et qui est produit par la peau du côté gauche, plus courte, dans cette partie, que la peau du côté droit.

La couleur du dessus du corps a été altérée par l'esprit-de-vin; elle paroît d'un brun plus ou moins foncé, et le dessous du corps est blanchâtre; nous avons compté deux cent vingt-six grandes plaques et soixante paires de petites. Ce reptile monstrueux appartient évidemment au genre des Couleuvres; il doit être placé parmi les venimeuses, et peut-être étoit-il de l'espèce de la vipère *Fer-de-lance.* Nous ignorons d'où il a été apporté au Cabinet de Sa Majesté.

Mais ce n'est pas seulement dans leurs collections, que les naturalistes ont vu des serpents à deux têtes. Rédi en a observé un vivant. Il l'avoit trouvé, au mois de janvier, aux environs de Pise, et étendu au soleil, sur les bords de l'Arno[1]. Ce reptile étoit mâle; sa longueur de deux palmes, et sa grosseur égaloit celle du petit doigt. Sa couleur approchoit de celle de la rouille; il avoit sur le dos et sur le ventre des taches noires, moins foncées au dessous du corps; une bande blanche formoit une sorte de collier autour de ses deux cous, et une bande de la même couleur entouroit l'extrémité de la queue, qui étoit parsemée de taches blanches. Chaque cou étoit long de deux travers de doigt; les deux cous et les deux têtes étoient entièrement semblables et très bien conformés; chaque gueule renfermoit une langue fourchue à son extré-

1. Observations de François Rédi sur les animaux vivants trouvés dans les animaux vivants. Collection académique, partie étrangère, vol. IV, p. 464.

mité, mais ne présentoit point de crochets mobiles et à venin[1]. Redi éprouva les effets de la morsure de ce reptile, sur divers animaux qui n'en ressentirent

1. Nous donnons, dans cette note, un extrait de la description des parties intérieures de ce reptile, faite par Rédi. (Voyez dans la collection académique, l'article que nous venons de citer.) « Ce serpent » avoit deux trachées-artères, et par conséquent deux poumons, les- » quels étoient tout-à-fait séparés l'un de l'autre, le poumon droit pa- » roissoit évidemment plus gros que le gauche ; la figure en étoit » semblable à celle des poumons des vipères et des autres serpents ; » c'étoit une espèce de sac membraneux fort long, dont la surface » intérieure étoit semée de petites éminences répandues sans ordre ; » il étoit manifestement composé de deux différentes substances, et » tout-à-fait semblable au poumon du serpent décrit par Gérard » Blasius.

» Il se trouva deux cœurs enveloppés chacun de leur péricarde, et » ayant chacun leurs vaisseaux sanguins ; ces deux cœurs différoient » en cela seul que le droit étoit plus gros que le gauche.

» Il y avoit deux œsophages et deux estomacs assez longs, comme » dans tous les serpents. Ces estomacs s'unissoient dans un seul intes- » tin qui leur étoit commun ; à l'endroit de leur réunion l'on apercevoit » sur la surface interne de chacun, un petit amas circulaire de glandes » ou mamelons très petits, aigus et rougeâtres, semblables à ceux qui, » dans les volatiles, tapissent le dedans de la partie inférieure de l'œ- » sophage..... Une file de mamelons semblables, mais beaucoup plus » petits et qu'on ne pouvoit distinguer qu'à l'aide du microscope, » régnoient sur toute la longueur du canal qui composoit les deux » œsophages et les deux estomacs.

» L'intestin, après ses circonvolutions ordinaires, alloit s'ouvrir » dans le cloaque de l'anus. Les estomacs étoient totalement vides ; il » y avoit seulement, dans le canal des intestins, quelques petits restes » d'excréments et un peu de matière muqueuse, dans laquelle étoient » engagés, et, pour ainsi dire, embourbés un grand nombre de vers » très petits, les uns d'un beau blanc, les autres rougeâtres et tout » pleins de vie. J'avois cependant gardé ce serpent enfermé pendant » trois semaines dans un vaisseau de verre, où il ne voulut prendre » aucune sorte de nourriture, comme c'est la coutume de plusieurs » serpents. Celui-ci avoit deux foies, et dans le droit, qui étoit plus

aucun effet fâcheux. Ce serpent ne vécut que jusqu'au commencement de février, et ce qu'il y a d'as-

» grand que le gauche, il se trouva cinq petites vésicules rondes et » distendues, dont chacune renfermoit un ver de même espèce que » ceux qui étoient dans la cavité des intestins.

» Chacun des deux foies avoit sa veine-porte qui régnoit sur toute » sa longueur, et comme il y avoit deux foies, il y avoit aussi deux » vésicules du fiel. Ces vésicules n'étoient point infixées ou incrustées » dans le foie, au contraire, elles en étoient séparées et même un peu » éloignées, comme c'est l'ordinaire dans les vipères et dans les autres » serpents.

» Dans le serpent à deux têtes que je décris, la vésicule du fiel étoit » beaucoup plus grande dans le foie droit que dans le gauche : elle » communiquoit par un petit conduit au lobe droit du foie. Le canal » cystique sortoit du milieu de cette vésicule ou à peu près, et alloit » verser la bile dans les intestins. Du bord du foie droit naissoit un » autre petit conduit biliaire qu'on nomme hépatique ; il étoit isolé, » et sans s'approcher de la vésicule, il alloit déboucher dans les intestins » à quelque distance du canal cystique. Ce second conduit biliaire ou » conduit hépatique manquoit au foie gauche, du moins je ne pus l'y » apercevoir. Ce foie avoit seulement une vésicule du fiel d'où partoit » un canal cystique qui aboutissoit dans l'intestin, et y avoit son inser- » tion séparément des deux autres conduits : l'embouchure de celui-ci » étoit marquée dans la cavité intérieure de l'intestin par un mamelon » fort gonflé.

» Tous les mâles de l'espèce des serpents et des lézards ont deux » verges et deux testicules, il sembloit donc que ce serpent qui avoit » deux têtes, et dont les viscères étoient doubles, dût avoir quatre » verges et quatre testicules ; cependant il n'avoit que deux testicules » et deux verges. Les testicules étoient blancs, comme à l'ordinaire, » un peu allongés : ils avoient tous leurs appendices et se trouvoient » placés comme ils ont coutume d'être, non pas à côté l'un de l'autre, » mais l'un un peu plus haut, c'est-à-dire plus près de la tête que » l'autre. Les deux verges, conformées à l'ordinaire, avoient leur po- » sition accoutumée dans la queue ; elles étoient hérissées de pointes » à leur extrémité, comme elles le sont dans les vipères et dans les » autres serpents qui se traînent sur le ventre.

» En pressant les deux verges de ce serpent à deux têtes, j'en fis

sez remarquable c'est que la tête droite parut mourir sept heures avant la gauche.

» sortir la liqueur séminale ordinaire, dont l'odeur est forte et désa-
» gréable. J'ai eu occasion d'observer deux serpents à deux queues,
» et je ne leur ai trouvé non plus que deux verges, et non pas quatre,
» de même qu'aux lézards verts et aux lézards à deux queues.

» Les deux cerveaux contenus dans les deux têtes étoient semblables
» entre eux, tant pour le volume que pour la conformation. Les deux
» moelles épinières, après avoir traversé respectivement les vertèbres
» des deux cous, se réunissoient à la naissance du dos en un seul
» tronc qui régnoit jusqu'à l'extrémité de la queue.»

OBSERVATIONS

SUR UN GENRE DE SERPENT

QUI N'A PAS ENCORE ÉTÉ DÉCRIT[1].

Linnée avoit cru pouvoir inscrire dans six genres tous les serpents connus de son temps. Il avoit donné à ces familles les noms de *Couleuvre*, de *Boa*, de *Crotale*, d'*Anguis*, d'*Amphisbène* et de *Cécilie*, Il avoit compris dans le premier genre les serpents qui ont une rangée de grandes lames écailleuses au dessous du corps, et deux rangées de petites lames au-dessous de la queue; dans le second, ceux de ces reptiles qui présentent un rang de grandes lames au dessous de la queue, aussi bien qu'au dessous du corps; dans le troisième, ceux dont la queue est terminée par de grandes écailles d'une forme particulière, qui rend ces pièces susceptibles de s'emboîter les unes dans les autres; dans le quatrième, les serpents dont le dessous du corps et le dessous de la queue offrent

1. Ce Mémoire est extrait des Annales du Muséum, 1803, tom. II, page 280.

de petites écailles conformées et disposées comme celles du dos ; dans le cinquième, ceux dont le corps et la queue sont renfermés dans une suite d'anneaux écailleux ; et enfin dans le sixième, les serpents qui, revêtus d'une peau visqueuse, montrent sur chacun de leurs côtés une série de plis membraneux.

Lorsque je publiai, en 1789, l'Histoire naturelle des Serpents, je crus devoir ajouter deux genres aux six que Linnée avoit établis ; j'inscrivis à la suite de ces derniers les serpents qui, comme le reptile décrit à Madagascar par Bruguière, ont le dessous de la partie antérieure du corps revêtu de grandes lames, la partie postérieure du corps entourée d'anneaux, et l'extrémité de la queue garnie de petites écailles sur toute sa surface ; je conservai à ces serpents le nom de *Langaha*, que leur donnent les Madégasses ; et j'adoptai pour huitième genre celui que Hornstedt avoit fait connoître, qu'il avoit appelé *Acrochorde*, et dont tous les individus ont le corps et la queue parsemés de petits tubercules.

Je propose aujourd'hui aux naturalistes un nouveau genre de serpents. Il est en effet impossible de comprendre dans un des genres déjà admis par les méthodistes une espèce de ces reptiles qui est encore inconnue, et dont je vais exposer les principaux caractères. Les individus qu'elle renferme ont une seule rangée de plaques au dessous du corps, de même que les couleuvres, les boa et les crotales. Mais au lieu de présenter au dessous de la queue une seule rangée de lames écailleuses, comme les crotales et les boa, ou deux rangs de petites lames, comme les couleuvres, ils ont la portion inférieure de la queue cou-

verte, de même que dans les anguis, de petites écailles arrangées et figurées comme celles du dos. Ils offrent une véritable queue d'anguis au bout d'un corps de couleuvre, de boa, et de crotale : ils montrent par conséquent une combinaison de téguments écailleux, que l'on n'avoit pas encore observée. Nous donnerons à ce genre le nom d'*Erpéton*, qui, de toutes les dénominations employées par les anciens pour désigner des serpents ou des reptiles, est la seule que les modernes n'aient pas encore appliquée à un genre.

Mais l'espèce dont la conformation nous a paru rendre nécessaire l'établissement d'un genre nouveau dans la classe des serpents, n'est pas seulement remarquable par les caractères génériques que nous venons d'indiquer ; elle l'est encore par la forme de son crâne, et par celle de quelques autres de ses parties. Le dessus de sa tête est couvert, comme le crâne des couleuvres non venimeuses, de neuf lames écailleuses, plus grandes que les écailles du dos ; mais ces neuf lames ont une disposition particulière. Elles sont placées sur cinq rangs transversaux : le premier ou le plus éloigné du museau en comprend deux ; le second n'en montre qu'une ; le troisième, le quatrième et le cinquième, en offrent deux plus petites que les trois autres ; et l'on distingue les orifices des narines dans les deux lames de la dernière rangée. Les deux os qui composent chaque mâchoire sont très écartés l'un de l'autre, comme dans les couleuvres-vipères et venimeuses ; et cependant l'intérieur de la bouche ne recèle aucun crochet mobile et à venin ; les dents sont très petites et arrangées comme celles des couleuvres les moins malfaisantes. De plus,

on voit à la mâchoire supérieure et à l'extrémité du museau, deux appendices charnus, deux sortes de tentacules dont on n'a encore vu d'analogues sur le museau d'aucun serpent, excepté sur celui des cécilies. Ces tentacules, bien différents de la petite pyramide écailleuse qui s'élève sur chacun des yeux du céraste[1], et de l'excroissance dure et unique qui arme le bout du museau de l'ammodyte, sont très flexibles, prolongés horizontalement en avant, assez longs, et recouverts d'écailles très petites, mais placées les unes au dessous des autres, et semblables par leur figure aux écailles dorsales. La présence de ces tentacules m'a déterminé à donner le nom spécifique de *tentaculé* à l'erpéton que j'ai examiné.

Toutes les écailles qui recouvrent ce serpent sont d'ailleurs relevées par une arête longitudinale. Les lames qui garnissent le dessous du corps, et y forment comme une bande longue et étroite, sont bien moins lisses encore. Elles présentent chacune deux arêtes longitudinales; et c'est un trait que je n'avois encore vu dans aucune espèce de serpent. Ces lames ou plaques sont hexagones et inégales en grandeur. Elles sont d'autant plus petites, qu'elles sont éloignées vers la tête ou vers l'anus, du milieu et à peu près, de la longueur du corps proprement dit; et il faut faire remarquer que la rangée de ces lames hexagones, doublement relevées par une arête, et situées au dessus du corps, ne commence qu'à une distance de la gorge, plus grande que la longueur de la tête.

Bien loin d'avoir une queue très courte comme les

1. Voyez la description que j'ai donnée de ces sortes de petites cornes à l'article du *Céraste*, page 22.

cécilies, les erpétons tentaculés en ont une dont la longueur est à peu près égale au tiers de la longueur du corps proprement dit.

Nous ignorons quel est le pays habité par ces serpents. L'individu très bien conservé que nous avons décrit, et qui avoit plus d'un demi-mètre de longueur, fait partie de la belle collection donnée par la Hollande à la France, et déposée maintenant dans le Muséum national d'histoire naturelle. Nous avons compté, sur la partie inférieure du corps de cet individu, cent vingt lames ou plaques; et le dessous de la queue nous a présenté quatre-vingt-dix-neuf rangées transversales d'écailles semblables à celles du dos.

NOUVEAU GENRE DE SERPENT.

ERPÉTON.

Une rangée de grandes lames au dessous du corps; le dessous de la queue revêtu de petites écailles semblables à celles du dos.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
1. Erpéton tentaculé. (*Erpeton tentaculatus.*)	Deux appendices charnus, recouverts de petites écailles, prolongés horizontalement, et placés à l'extrémité de la mâchoire supérieure ; les lames du dessous du corps relevées par deux arêtes longitudinales.

FIN DU QUATRIÈME VOLUME.

TABLE
DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE QUATRIÈME VOLUME.

HISTOIRE NATURELLE DES QUADRUPÈDES OVIPARES.

SUITE DES SERPENTS.

L'Aspic. . . . . Page 7
La Vipère noire. 10
La Mélanis. 13
La Scythe. 14
La Vipère d'Égypte. 15
L'Ammodyte. 18
Le Céraste. 22
Le Serpent à lunettes des Indes orientales, ou le Naja. . . 31
Le Serpent à lunettes du Pérou. 46
Le Serpent à lunettes du Brésil. 48
Le Lébetin. 49
L'Hébraïque. 50
Le Chayque. 52
Le Lacté. 54
Le Corallin. 56
L'Atroce. 58
L'Hæmachate. 60
La Très-Blanche. 62
La Brasilienne. 63
La Vipère fer-de-lance. 65
La Tête triangulaire. 74
Le Dipse. 76
L'Atropos. 77
Le Léberis. 78

La Tigrée. . . . . Page 79

Couleuvres ovipares. — La Couleuvre verte et jaune ou la Couleuvre commune. 80
La Couleuvre à collier. 89
La Lisse. 98
La Quatre-raies. 102
Le Serpent d'Esculape. 104
La Violette. 110
Le Demi-collier. 111
La Lutrix. 113
Le Bali. 114
La Couleuvre des dames. 116
La Jouflue. 119
La Blanche. 120
Le Typhie. 122
Le Régine. 124
La Bande-noire. 125
L'Agile. 127
Le Padère. 129
Le Grison. 130
La Queue-plate. 131
La Blanchâtre. 134
La Rude. 136
La Triscale. 137
La Galonnée. 139
L'Alidre. 141
L'Anguleuse. 142
La Couleuvre de Minerve. 144
La Pétalaire. 146
La Minime. 148
La Milliaire. 150
La Rhomboïdale. 151
La Pâle. 153
La Rayée. 154
Le Malpole. 155
Le Molure. 157
La Double-raie. 159
La Double-tache. 161
Le Boiga. 162

La Sombre. . . . . Page 167
La Saturnine. 168
La Carénée. 169
La Décolorée. 170
Le Pélie.. 171
Le Fil.. 172
La Cendrée. 174
La Muqueuse. 175
La Bleuâtre. 176
L'Hydre.. 178
La Cuirassée. 180
La Dione. 182
Le Chapelet.. 184
Le Cenchrus. 186
L'Asiatique. 187
La Symétrique. 188
La Jaune et bleue. 189
La Trois-raies.. 192
Le Daboie.. 193
Le Situle. 199
Le Tyrie. 200
L'Argus.. 202
Le Pétole. 203
La Domestique. 205
L'Haje. 207
La Maure. 209
Le Sibon. 210
La Dhara. 211
La Schokari.. 212
La Rouge-gorge. 215
L'Azurée. 216
La Nasique. 217
La Grosse-tête. 220
La Couresse.. 222
La Mouchetée.. 223
La Camuse. 225
La Striée. 226
La Ponctuée. 228
Le Bluet. 229
Le Vampum. 230

Le Cobel. . . . . Page 232
La Tête-noire. 234
L'Annelée.. 235
L'Aurore. 237
Le Dard. 238
La Laphiati. 239
La Noire et fauve. 241
La Chaîne. 242
La Rubannée. 243
La Mexicaine. 245
Le Sipède.. 247
La Verte et bleue. 248
La Nébuleuse. 249
Le Saurite. 251
Le Lien.. 252
Le Sirtale.. 254
La Blanche et brune. 255
La Verdâtre.. 256
La Verte. 258
Le Cenco.. 259
Le Calmar. 261
L'Ovivore.. 262
Le Fer-à-Cheval. 263
L'Ibibe. 265
La Chatoyante. 267
La Suisse.. 269
L'Ibiboca. 271
La Tachetée. 273
Le Triangle. 275
Le Triple-Rang. 276
La Réticulaire. 277
La Couleuvre à zones.. 278
La Rousse. 279
La Large-Tête. 280

Second genre. — Serpents qui ont de grandes plaques sous le corps et sous la queue. — Boa. — Le Devin. 282
L'Hipnale.. 312
Le Bojobi. 314
Le Rativore. 318

La Broderie. . . . . Page 320
Le Groin.. 322
Le Cenchris. 324
Le Scytale. 325
L'Ophrie. 326
L'Enydre. 327
Le Muet.. 328

Troisième genre. — Serpents qui ont le ventre couvert de grandes plaques, et la queue terminée par une grande pièce de nature écailleuse, ou par plusieurs grandes pièces articulées les unes dans les autres, mobiles et bruyantes. — Serpents à sonnette. — Le Boiquira. . . . 330
Le Millet. 352
Le Dryinas. 354
Le Durissus.. 355
Le Piscivore. 357

Quatrième genre. — Serpents dont le dessous du corps et de la queue est garni d'écailles semblables à celles du dos. — Anguis. 359
L'Orvet.. 362
L'Erix. 369
La Peintade. 370
Le Rouleau.. 371
Le Colubrin. 373
Le Trait. 374
Le Cornu.. 375
Le Miguel. 376
Le Réseau. 377
Le Jaune et brun.. 378
La Queue-lancéolée. 380
Le Rouge.. 381
Le Long-Nez. 384
La Plature. 386
Le Lombric.. 387

Cinquième genre. — Serpents dont le corps et la queue sont entourés d'anneaux écailleux. Amphisbènes.—L'enfumé. 391
Le Blanchet. 396

Sixième genre. — Serpents dont les côtés du corps présentent une rangée longitudinale de plis. — Cœciles. — L'Ibiare. Page 398
Le Visqueux. 400

Septième genre. — Serpents dont le dessous du corps présente de grandes plaques sur lesquelles on voit ensuite des anneaux écailleux, et dont l'extrémité de la queue est garnie par dessous de très petites écailles. — Langaha. — Langaha de Madagascar. 401

Huitième genre. — Serpents qui ont le corps et la queue garnis de petits tubercules. — Acrochordes. — L'Acrochorde de Java. 404
Des Serpents monstrueux. 406
Observations sur un genre de Serpent qui n'a pas encore été décrit. 417

FIN DE LA TABLE.

